هكذا من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 585 — 36 PAGES — SAMEDI 10 FÉVRIER 1979

Le Portugal et la Chine établissent des relations diplomatiques

(LIRE PAGE 3 le reportage d'A. Jacob à Macao.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les relations entre les États africains et l'Europe

L'« appel » de Yaoundé

Lancée par l'entourage présidentiel, la formule de l' « appel de Yaoundé » a immédiatement rencontré un large écho. Il ne semble pourtant pas, à première vue du moins, que le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing dans la capitale camerounaise diffère profondément de ceux qu'il a déjà eu l'occasion de faire en des circonstances analogues en d'autres capitales sud-sahariennes. A Bangui et à Kinshasa, en 1975, à Libreville en 1976, à Bamako et à Dakar en 1977 comme à Abidjan l'an dernier, le chef de l'Etat français avait déjà tenu des propos semblables à ceux qu'il vient d'adresser au peuple camerounais et, à travers lui, à tous les peuples d'Afrique.

Mais il est vrai que les préoccupations du président de la République française devant « des conflits d'apparence interne, mais qui prennent une ampleur dramatique parce que relayés et attisés de l'extérieur » revêtent aujourd'hui un singulier relief lorsqu'on considère la dégradation de la situation dans l'ensemble de l'Afrique centrale. Il est en effet difficile, au Cameroun, qui fait figure d'oasis de stabilité par rapport aux Etats voisins, de ne pas songer aux tensions qui sévissent à N'Djamena, à Bangui, à Kinshasa ou à Brazzaville.

Au moment où la population camerounaise accueille dans la liesse son hôte français et plébiscite aussi une nouvelle fois le président Ahmadou Ahidjo, l'empereur Bokassa Ier médite sur l'avertissement que constituent les émeutes auxquelles il a dû faire face le mois dernier. A N'Djamena, après trois mois de blocage des institutions politiques, le président Malloum et son premier ministre Hissène Habré s'affrontent toujours ouvertement, sans qu'aucun des deux hommes puisse imposer son point de vue à son interlocuteur. A Kinshasa, bien que les informations diffusées par l'opposition zaïroise en exil soient surtout à base de phantasmes, le régime du général Mobutu vit sous la menace permanente de mutations brutales. A Brazzaville enfin, a eu lieu jeudi 8 février une révolution de palais qui ressemble à un coup d'Etat légal.

Au-delà du discours de Yaoundé et des généralités qu'il énonce, reste la confidence faite par le président de la République française, jeudi à bord du Concorde entre Paris et Yaoundé, à ceux qui l'accompagnaient. M. Giscard d'Estaing a fait état auprès d'eux d' « un certain nombre d'initiatives » qu'il prendrait en vue d'assurer la stabilité en Afrique.

Compte tenu de la multiplicité des « points chauds » qui existent actuellement en Afrique, on est enclin à penser que M. Giscard d'Estaing va évoquer de nouveau, avec son hôte camerounais d'abord, puis avec l'ensemble de ses interlocuteurs africains lors de la conférence franco-africaine prévue en mai prochain au Rwanda, les projets de pacte de défense et de création d'une force commune africaine d'intervention. Le maintien de garnisons françaises à Djibouti et dans l'océan Indien, l'envoi de troupes au Tchad, l'intervention des Jaguar en Mauritanie et la participation, en 1977 et 1978, aux deux opérations aéroportées au Zaïre donnent à penser que le président de la République accorde une importance particulière aux actions qui sont de nature à s'opposer à la déstabilisation de l'Afrique.

Des précisions seraient précieuses pour éclairer le sens de l' « appel de Yaoundé ». Les interventions militaires sont-elles destinées à perpétuer le « statu quo » sous prétexte qu'il ne peut y avoir de développement économique sérieux sans stabilité politique ? Ou bien l'aide massive au développement, pour faire reculer la misère et pour rétablir la justice, va-t-elle enfin devenir la priorité des priorités ? Tel est le fond du débat.

(Lire nos informations page 3.)

De nouvelles garanties de recettes vont être proposées par les Neuf aux pays du tiers-monde associés à la C.E.E.

La convention de Lomé, qui lie la Communauté européenne à plus de cinquante pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), fait l'objet d'actives négociations en vue de son renouvellement l'an prochain. La Commission européenne vient de proposer aux Neuf d'étendre l'une des dispositions principales de cet accord, celle qui concerne la garantie des recette d'exportations agricoles (et de minerai de fer) des pays A.C.P. Désormais, si les gouvernements approuvent la Commission de Bruxelles, les recettes correspondant aux livraisons d'autres minerais par les A.C.P. seraient également garanties, mais dans des conditions différentes.

Le dispositif concernerait notamment les ventes de cuivre, de bauxite, de phosphates, d'uranium (le minerai de fer suivrait probablement le nouveau régime). La garantie jouerait lorsque la production aurait chuté du fait d'accidents imprévisibles, d'événements politiques graves ou de difficultés d'exportation. Les sociétés multinationales en seraient exclues. Il faudrait que les livraisons concernées représentent une part importante du commerce extérieur des pays touchés. L'aide serait remboursable au bout de cinq ans, sauf pour les pays A.C.P. les plus pauvres. En outre, une garantie serait accordée par les Neuf aux emprunts des A.C.P.

En dépit de quelques déceptions, le bilan de l'accord entre les Neuf et les pays dits A.C.P. (les pays associés de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) est nettement positif. Rares sont ceux qui le contestent. On s'attendrait dans ces conditions que la négociation se déroule sans histoire, avec la préoccupation commune de perfectionner l'actuelle convention. Or tel n'est pas le cas. Le climat n'est pas bon. Comment expliquer ce contraste fait d'une bonne convention... et d'un dialogue qui n'accroche pas ?

Il existe des divergences sur le fond, qui ne sont pas négligeables. La Communauté européenne, tout en admettant que certains aménagements sont nécessaires, voudrait, pour l'essentiel, poursuivre sur la lancée de Lomé et éviter des modifications importantes, alors que les pays A.C.P. réclament des révisions plus substantielles. Surtout l'effet de ces divergences est amplifié par un malaise de nature psychologique.

Bon nombre de pays A.C.P. sont mécontents de la Commission, qui est le porte-parole des Neuf.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 31.)

Les partis politiques et la crise de l'emploi

L'aggravation de la situation sociale suscite des divergences au sein de la majorité

Le durcissement des conflits sociaux a été illustré jeudi en Lorraine, où des syndicalistes ont bloqué la voie ferrée Longwyon-Longwy en y déversant 1 500 tonnes de minerai, ainsi qu'à Nantes où se déroulait ce vendredi matin une nouvelle manifestation pour protester contre l'intervention policière de la veille. La vallée de l'Orne (Moselle) est paralysée ce vendredi par une grève générale qui prépare les manifestations de plus grande ampleur du vendredi 16 qui toucheront également le Nord. De nombreuses opérations « ville morte » ont lieu dans diverses régions (notamment à La Rochelle). D'autres zones, comme les Ardennes et les Vosges, doivent faire face de leur côté à un chômage rapidement croissant.

La mission parlementaire d'information sur la sidérurgie a entendu, le jeudi 8 février à Paris, une délégation ardennaise venue lui exposer la situation économique du département. Cette délégation de vingt-deux membres, qu'avaient accompagnée une centaine de délégués des hui tentreprises sidérurgiques touchées par les licenciements, comprenait, outre des élus locaux, des membres de l'ensemble des syndicats ouvriers et des représentants du patronat et des chambres de commerce.

De son côté, M. Jacques Sourdille, député R.P.R. des Ardennes, président du conseil régional Champagne-Ardenne, devait être reçu, ce vendredi 9 février, par M. Jacques Wahl, secrétaire général de l'Elysée.

Cette détérioration de la situation est examinée samedi 10 février par le parti socialiste, au cours d'une conférence nationale consacrée plus particulièrement au cas de la sidérurgie. Après le P.S. et le P.C., la Ligue communiste apporte son soutien aux manifestations du 16.

Dans la majorité parlementaire, les conflits sociaux entraînent deux séries de divergences. Le R.P.R. et M. Diligent (C.D.S.) reprochent au gouvernement son action trop brutale et sans concertation préalable avec les organisations représentatives des salariés ; M. Pinton, délégué général de l'U.D.F., ne va pas aussi loin, mais demande un effort accru de solidarité et une « amélioration des mesures (envisagées), si nécessaire ». D'autre part, les attaques violentes lancées par M. Debré contre l'Allemagne et les institutions européennes à propos de la sidérurgie son désavouées par l'U.D.F. et le C.D.S., qui voient « des relents xénophobes de moins en moins supportables » dans ces « propos anti-germaniques ».

ENTRE LE NORD ET L'EST

Les Ardennes laissées sur la touche ?

De notre envoyé spécial

Charleville-Mézières. — Le sous-préfet de Sedan ne sait plus où donner de la tête. « Ses » maires, par la force des choses, il les néglige un peu. Ils n'a plus guère le temps de se préoccuper d'intendance communale. La crise le sollicite tout entier : pas loin d'un millier d'emplois en voie de disparition dans son arrondissement.

« Je reçois davantage de chefs d'entreprise que d'élus », raconte le sous-préfet. Il tente d'éviter l'irréparable, de retarder les échéances, de sauver ce qui peut l'être, et, en toute hypothèse, de maintenir, dans le chaos économique, l'ordre public. Mais, ici, personne n'ignore que *« l'événement »* dépasse largement les limites de sa bonne volonté.

« Paris n'a pas saisi la dimension du problème, se plaignent les responsables locaux. *Le Nord et la Lorraine, nos voisins immédiats, font ombrage aux Ardennes, pourtant aussi mal en point qu'eux. »*

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 34.)

Lorraine :

— 1 500 TONNES DE MINERAI DÉVERSÉES SUR UNE VOIE FERRÉE ; GRÈVE GÉNÉRALE DANS LA VALLÉE DE L'ORNE.

(Lire page 34.)

Nantes :

— NOUVELLES MANIFESTATIONS APRÈS LES HEURTS DE JEUDI AVEC LA POLICE.

(Lire page 36.)

La Rochelle :

— JOURNÉE VILLE MORTE.

Un entretien avec M. Michel Rocard

- **La gauche ne gagnera que le jour où elle se sera débarrassée de ses excès centralistes**
- **Si François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., est candidat à l'élection présidentielle, je ne le serai pas**

Le comité directeur du parti socialiste siégera dimanche 11 février pour un ultime effort de conciliation et de synthèse entre les courants et sous-courants qui ont déposé des « contributions » en vue du congrès de Metz convoqué du 6 au 8 avril. Cette réunion sera précédée, samedi 10 février, par une convention nationale « d'information et de réflexion » destinée à un premier examen des réponses des militants au questionnaire qui leur avait été adressé en juillet et qui doit déboucher sur l'élaboration d'un « projet de société ».

Avant ces réunions, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, a rendu publique une lettre qu'il a adressée à M. Mitterrand et dans laquelle il demande au premier secrétaire de ne pas compromettre la construction du P.S.

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., souligne notamment que « la gauche ne gagnera que le jour où elle se sera débarrassée des excès centralistes dont sa pensée est encombrée ». Il souhaite que les nationalisations soient orientées vers la socialisation ; il défend le choix de la dimension européenne contre celui d'une autarcie qui conduirait, selon lui, à la pénurie.

Le député des Yvelines rappelle qu'il prend le risque d'être minoritaire et assure qu'il ne serait pas candidat à la prochaine élection présidentielle si M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., se présentait.

« Comment expliquez-vous les divergences qui se manifestent depuis les élections législatives entre les principaux dirigeants socialistes ?

— Un immense espoir a été meurtri en mars 1978. Les aspirations de millions de Français sont restées en souffrance. Comment voulez-vous que nous ne posions pas de questions ? Sur les raisons de notre échec, sur les réponses qu'appelle la situation économique et sociale extrêmement grave que traverse le pays, sur la façon dont notre parti doit se montrer capable de prendre en charge ces problèmes. Ce n'est ni simple ni évident. Les membres de la direction actuelle du parti n'ont en effet pas tous des réponses identiques à ces questions. Je ne vois pour ma part rien là d'anormal ni de dramatique. C'est la démocratie, tout simplement, et un congrès a pour but que les militants choisissent entre les options qui leur sont soumises.

» Encore faut-il qu'il y ait un vrai débat. Il n'a pas été facile de l'ouvrir et c'est à ce sujet que sont apparues les premières divergences entre dirigeants socialistes au lendemain des législatives. Il y avait d'un côté ceux qui pensaient que la seule chose à faire, après l'échec, était de resserrer les rangs autour de quelques certitudes élémentaires et que l'on pouvait gérer nos 49,3 % de voix en attendant les prochaines échéances. Et, de l'autre côté, ceux qui pensaient que notre défaite de mars n'était pas simplement une parmi d'autres, que nous ne retrouverions plus de sitôt les conditions politiques et sociales qui nous avaient porté jusque là, qu'un débat approfondi était nécessaire et que les militants socialistes étaient suffisamment adultes pour le mener sans se déchirer. Ce débat n'a pas eu lieu à temps, et il a commencé à transpirer dans la presse, dans l'opinion, au lieu de commencer au sein même du parti. C'était loin d'être la meilleure solution. Aujourd'hui du moins est-il ouvert.

Propos recueillis par ANDRÉ LAURENS et THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR — Propos immortels

M. Boris Ponomarev, membre du bureau politique du parti communiste de l'Union soviétique, est préposé à la transmission de la bonne parole auprès des partis communistes étrangers.

C'est à ces derniers, travaillés par les « campagnes calomniatrices de l'impérialisme, à propos des droits de l'homme », qu'il a cité en exemple l' « exploit immortel des peuples des pays socialistes, qui ont les premiers ouvert la voie du royaume de la liberté », précisant même que « depuis un quart de siècle il n'y a aucune atteinte à la légalité socialiste ».

Les choses sont donc parfaitement claires : la légalité socialiste se porte bien et ce n'est pas parce que la notion d'immortalité semble désormais admise par le socialisme scientifique qu'il faut en conclure que le royaume dont parle M. Ponomarev n'est pas de ce monde.

BERNARD CHAPUIS.

« LE CARNAVAL DE ROMANS », DE E. LE ROY LADURIE

La fête sanglante

Le soir du 15 février 1580 et dans la nuit qui suivit, une troupe de jeunes notables massacra dans Romans, ville alors considérable du Dauphiné, quelques-uns des meneurs d'une révolte populaire. Les artisans regimbaient depuis des mois contre l'impôt et reprochaient non sans raison aux gros bourgeois de s'engraisser dans les fonctions municipales. Le tumulte éclata la veille du Mardi gras, de Carêmentrant, si bien que le coup de force et les tensions dont il était l'aboutissement nous apparaissent insérés dans les festivités du carnaval. Les parties adverses s'étaient défiées tout au long des défilés traditionnels ; le meurtre eut lieu parmi les masques et dans les derniers flonflons d'un bal. Les riches sortirent vainqueurs. Il fut alors possible d'écraser brutalement la rébellion qui remuait les villages environnants et dont les troubles de Romans, ville peuplée pour un tiers de « laboureurs », ne constituaient que l'efflorescence la plus visible. Cette affaire eut par conséquent de l'importance dans un grand jeu politique qui ne concernait pas seulement le pays dauphinois, mais l'ensemble de la France des guerres de religions. Pour cette raison, nous en conservons des relations détaillées. La plus précise, sinon la moins frelatée, émane du défenseur des nantis, le juge Guérin.

Emmanuel Le Roy Ladurie avait exploité déjà ce document et consacré au carnaval de Romans une dizaine de pages, superbes, dans ce qui reste son chef-d'œuvre, « les Paysans du Languedoc », l'un des maîtres livres de la bonne histoire. On comprend bien ce qui l'incita à développer aujourd'hui le thème.

GEORGES DUBY.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

TIERS-MONDE

SOCIALISME OU BARBARIE

D'un mythe à l'autre

par GÉRARD CHALIAND (*)

IL *est classique qu'une période* d'illusion lyrique, qui, pour les uns, s'est située au moment de *la guerre d'Algérie*, pour d'autres, autour de la révolution culturelle, soit suivie d'une phase de désenchantement sinon de *critique* lucide.

Ce choc, en retour, repose sur des bases diverses et *parfois* contradictoires :

— Rejet global, né du dégoût de *s'être raconté des histoires (ou de* s'en être laissé conter).

— Appréciation plus juste du décalage entre programmes, *déclarations* et réalités.

— Accent, maintenant que le problème colonial est réglé, porté sur la nature des *régimes* révolution*naires, ou qui se proclament tels sous* l'angle, souvent unique, des droits de l'homme.

Il va de soi que ce ne sont pas les pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine qui peuvent, quelles que soient leurs idéologies proclamées, produire des sociétés démocratiques (c'est-à-dire *non* pas *limitées, dans* le projet, à la démocratie économique, mais menant aussi à la démo*cratie libérale au sens des libertés)*. D'une part, parce que leur héritage étatique est non point la révolution démocratique bourgeoise produite par le Siècle des Lumières, mais ce que j'appellerai le despotisme classique, que ce soit celui de la Chine des Mandchous, de l'empire ottoman ou de l'empire espagnol. Un héritage où les personnes étaient perçues non comme des citoyens, mais *comme des sujets. D'autre part*, parce que l'héritage du marxisme incarné s'est révélé être, non pas la dictature du prolétariat (c'est-à-dire la première dictature de la majorité sur la minorité), mais celle de bureaucraties omnipotentes et totalitaires, coulées dans le moule de traditions autoritaires. A *cet égard, les* totalitarismes se révèlent plus coercitifs que les dictatures, si tyranniques *soient-elles, car ils n'exigent pas seu*lement la passivité, mais l'adhésion, et prétendent régenter l'ensemble des rapports sociaux et jusqu'aux esprits.

Mais pour que le débat actuel, autour du tiers-monde, qui est indirectement le produit de la mort de l'idéologie de la guerre froide, et de *la mort de l'utopie incarnée par tel* ou *tel Etat*, ne soit pas que *négatif* et ne s'en tienne pas qu'à remplacer un mythe par un autre, il importe de savoir *situer* sa critique.

On ne soigne pas le tiers-mondisme par l'occidentalo-centrisme. Inutile d'avoir été concerné par le tiers-monde hier si l'on n'en a pas tiré quelques leçons — et tout d'abord d'avoir compris l'*autre*. On ne peut commencer à parler du monde *anciennement colonial ou semi-colo*nial qu'en terme d'*humiliation* (phénomène point si facile à faire sentir *à ceux qui, jamais, n'ont été humiliés* pour ce qu'ils sont).

Dans le tiers-monde, écrit Jacques Julliard (1), *« les Etats-nations ne sont pas l'expression de la liberté des peuples »*. La formule est défendable, mais ne rend pas compte des réalités dans une perspective histo*rique : c'est ce modèle* de l'Etat-nation (d'ailleurs unique) en réponse à la domination coloniale et à tra*vers la libération nationale qui est* l'expression non de la liberté des peuples, mais de leur *« dignité »*. L'importance de ce phénomène ne peut pas être minimisée.

Il n'est pas possible de se débarrasser du problème de la modification des rapports économiques, politiques et sociaux, existant dans tel ou tel pays du tiers-monde, en disqualifiant toute tentative révolutionnaire *comme menant d'avance au totalitarisme. (« Il n'y aura de socialisme africain que totalitaire. »)* Ne confondons pas, pour commencer, tyrannie et totalitarisme. Jusqu'à présent, l'Afrique n'a pas eu, contrairement à l'Extrême-Orient, les moyens humains (notamment en cadres, comme en *tradition étatique) de produire un* totalitarisme. Les tyrannies, bien souvent sanguinaires, sont bien plus que des régimes autoritaires et doivent être dénoncées quelles que soient leurs idéologies proclamées. Il reste cependant aux pays du tiers-monde, pour l'essentiel dominés par l'Occident, à récupérer leur personnalité, à contrôler leurs richesses, à se développer en accord avec les besoins de leurs populations. A cet égard, par sa sèche lucidité, le rapport McNamara de la Banque mon*diale (World Development Report*, 1978) est plus radical que la gauche écœurée du tiers-monde.

Il n'est pas possible de dénoncer les abus des régimes révolutionnaires sans voir aussi que les régimes épargnés par les critiques de l'Occident sont les plus *corrompus* parce que cette corruption encouragée est docile à la liberté d'entreprise. Faut-il, chiffres à l'appui, démontrer à *nouveau* les mécanismes des échanges inégaux ? Dénoncer une fois de plus la caricature d'aide *apportée au tiers-monde ? Mention*ner les interventions politiques et militaires, directes ou indirectes ? La France y figure en bonne place.

Il *n'est* pas possible de seulement dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dans le tiers-monde — ou surtout parmi les régimes qui se réclament du socialisme — en faisant abstraction du contexte mondial, économique et politique où la ser*vitude des uns et leur exploitation* engendrent et nourrissent le confort des autres — celui de l'Occident en l'occurrence. D'ailleurs, en matière de droits de l'homme, dès qu'il n'est plus blanc, l'Occident non plus n'a guère été regardant tout au long de ce siècle.

Contre-offensive idéologique

Née sous l'impulsion de Z. Brzezinski, la stratégie des droits de l'homme — valeur au demeurant à défendre, ce dont la tradition libérale et de gauche, depuis deux siècles, ne s'est pas privée — a fonction de contre-offensive idéologique en mettant les Soviétiques en pos*ture d'accusés et en restituant aux* Etats-Unis un prestige perdu entre la guerre froide et la fin de la guerre du Vietnam. Mais cette stratégie n'est que la part proclamée d'une politique dans le cadre d'un système. Celui du capitalisme mondial, dominé par les Etats-Unis, qui maintient — avec la complicité des couches dirigeantes de la plupart des pays concernés — le tiers-monde sous *sa dépendance*.

Il est regrettable de se borner à dénoncer la violation des droits de l'homme — critique qu'un Etat libéral peut prendre en charge alors que *l'oppression des minorités,* dont la dénonciation n'est jamais faite en tant que telle par les Etats, devrait *constituer, à condition* d'être tous azimuts, un des chevaux de bataille des *courants* de gauche (ou libé*raux dans la tradition anglo-saxonne*). Ce n'est pas le droit des peuples qui est devenu *« le principal instrument d'étranglement des droits de l'homme » ;* bien souvent, c'est le nationalisme du groupe majoritaire qui est devenu l'oppresseur des groupes majoritaires. Des dizaines, voire des centaines de millions d'hommes se voient — particulièrement dans le tiers-monde — dénier le droit à l'identité et les droits culturels. Ces droits représentent un minimum imprescriptible pour lequel il vaut la peine de lutter (2). Car, paradoxalement, les hommes en groupes ont moins de droits que les individus, à moins d'être dotés d'un Etat. Les institutions internationales ne soufflent mot à l'égard de tout ce qui s'abrite sous le terme d'affaires intérieures des Etats.

On souhaiterait aux intellectuels plus d'imagination et d'esprit critique pour ne pas se contenter seulement de reprendre la propagande, si justifiée soit-elle, d'un Etat, si libéral soit-il à *l'intérieur* de ses structures.

On ne peut pas, enfin, se désintéresser du tiers-monde. Non seulement les conditions économiques en Occident dépendent dans une mesure non négligeable de ce qui *peut s'y passer, mais c'est là qu'*est le champ des stratégies conflictuelles, des crises politiques et des guerres. C'est là que certains des problèmes les plus cruciaux sont posés de la façon la plus tragique et la plus explosive. Là peut-être où l'éventualité — trop vite écartée en général — d'une guerre nucléaire limitée est le plus probable.

Il est bon que la gauche (à défaut d'un terme plus précis) refuse d'être, pour des raisons idéologiques, la caution de régimes répressifs et cesse la dénonciation unilatérale *des injustices politiques ou sociales*. Mais, au moment où, pour la première fois, de façon quasi unanime, *il* est possible de montrer les deux côtés de la vérité, il ne faudrait pas, passant d'une mythologique à une autre, n'en retenir qu'une des faces.

(*) Journaliste, auteur notamment de *Mythes révolutionnaires du tiers-monde* (Edit. du Seuil).

(1) *Nouvel Observateur*, n° 708, 5-11 juin 1978.

(2) Le Groupement pour les droits des minorités, 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris, section française de Minority Rights Group, lutte pour ces droits.

Pour le réalisme dans le transfert de technologie

par CONSTANTIN LOUGOVOY (*)

PARLER de passion en matière de technologie serait certainement *déplacé*. rien n'est moins que la technologie matière au débordement des sens ; et pourtant, le transfert de technologie est aujourd'hui l'une des causes principales d'excitation des esprits dans les rapports Nord-Sud.

Pour tout homme chargé de responsabilités dans ce domaine, il est donc important de voir clair et de rechercher les données réalistes du problème ; quelle que soit leur formation de base, cartésienne ou pragmatique, matérialiste ou spiritualiste, les bons esprits se doivent de revenir — et le plus tôt sera le mieux — à ce qui s'appelle partout le « sens commun ».

Les extrémismes ont deux pôles : le conservatisme et la revendication. Autour du premier pôle, se regroupent ceux des « industrialisés » qui conservent la nostalgie du passé colonial, les protectionnistes qui oublient que c'est dans l'expansion des échanges internationaux que se sont faits le développement et le progrès matériels, les mercantilistes et tous les myopes de l'économie : ceux qui ne pensent qu'à leur compte d'exploitation annuel ou croient avoir fait une bonne affaire lorsqu'ils ont vendu — *souvent fort cher et* grâce à des crédits internationaux — une technologie inadaptée ou inutilisable avec les moyens propres du pays récepteur.

De l'autre côté, la revendication extrême consiste à présenter le transfert de technologie comme une *compensation* de l'époque coloniale et comme une sorte de récupération sur la nature dont toute l'humanité doit disposer, comme elle le fait pour l'eau ou le feu, alors que la technologie en question est le fruit de l'imagination et de la peine des hommes.

Si l'on exclut les agitateurs professionnels ou de vocation, pour *qui les arguments n'ont* d'intérêt que comme instrument de combat — agitateurs qui existent dans les deux camps, — force est de constater que la projection de ces attitudes extrémistes a toutes chances de mener à un affrontement que seuls des fous pourraient souhaiter.

Les nations du tiers et du quart-monde ne s'arrêteront pas sur la voie du développement et les nations du monde industrialisé n'accepteront pas de régression : c'est donc seulement dans l'expansion générale que se retrouveront les aspirations et les intérêts communs des interlocuteurs.

Alors, que faire ? N'étant pas de leur race, on me permettra de faire référence à des notions chères aux Anglo-Saxons — même s'ils ne les ont pas toujours pratiquées — le *« fair play »* et le *« fair deal »* qui, au-delà de leur aspect moral, conduisent à des applications très pratiques. Nous n'en citerons que quelques-unes.

Le principe de la solidarité entre industrialisés et non industrialisés doit conduire à un partage égal des résultats dans les actions de coopération, et l'égalité doit être mesurée avec *le même étalon*.

Le *« fair deal »* implique aussi bien que, d'un côté, l'on ne vendra plus d'usines « clés en main » dont le pays récepteur ne saura pas se servir et que, de l'autre, l'on ne cherchera pas simplement par orgueil le dernier cri d'une technique non adaptée aux conditions physiques et humaines du pays.

Il implique aussi que les prix des fournitures et des services soient les *vrais prix*, que dans les *appels d'offres les « moins disants »* le restent vraiment sans recourir à des suppléments injustifiés par *la suite*, mais que les récepteurs ne s'appuient pas sur de mauvaises raisons pour devenir de mauvais payeurs.

Une solution intéressante, partiellement appliquée, à notre connaissance, par une société scandinave en Asie du Sud-Est, *nous semble être la suivante :*

La firme du pays industrialisé cède ses brevets à une entreprise de pays en voie de développement, mais elle réinvestit en partie des redevances dans le capital de celle-ci. En outre, elle assure avec une équipe de spécialis*tes le démarrage* et la *formation* du personnel. Aussi, elle ne remet pas à une date indéterminée des rentrées financières qui lui sont indispensables et, en même temps, elle engage ses intérêts dans la bonne fin des opérations qu'elle a engagées par sa participation aux résultats de la société.

Développer les classes moyennes

Comment ne pas rappeler aussi que le *« fair play »* consiste pour *certains responsables à ne pas* prélever pour leur compte personnel une part de richesse qui doit être réaffectée au décollage économique et à la diffusion du bien-être, seule garantie véritable de stabilité économique, condition nécessaire du développement ?

Corrupteurs et corrompus sont également coupables et, là encore, la myopie est certaine. Quel espoir d'avenir peut-on donner aux jeunes, quel nouveau genre de vie peut-on attendre si les richesses apportées ou créées s'arrêtent en cours de route dans les poches de quelques-uns ? Pour éviter les explosions sociales et les totalitarismes dangereux, c'est certainement sur la voie du développement des classes moyennes à par*tir des petites et moyennes en*treprises qu'il faut aller, suivant les inspirations de la convention de Lomé. Là encore, si l'on refuse l'idée de drames, de nouvelles formules sont à mettre en place. Pour cela, des dialogues permanents doivent être organisés en*tre gouvernants, administrateurs*, entrepreneurs, universitaires, dans des structures nouvelles où régnera un véritable esprit de coopération réaliste.

Dieu merci, le monde n'est pas fait seulement d'exploiteurs assoiffés d'argent et de sueur du peuple ou de révolutionnaires assoiffés de sang !

(*) Membre du Conseil économique et social.

Tagalog-english

par GABRIEL MATZNEFF

DANS son sermon de la Septuagésime 1659, prêché au séminaire des Filles de la Providence, non loin du Val-de-Grâce, Bossuet appelle l'Eglise « la ville des pauvres ». Et il ajoute cette phrase terrible : *« Les riches, je ne crains point de le dire, n'y sont soufferts que par tolérance. »*

C'est cette consubstantialité des pauvres à Jésus-Christ qui *explique la vitalité du christianisme* dans les pays du tiers-monde. Ainsi, le voyageur qui, venant de France, débarque aux Philippines est frappé par une atmosphère d'enthousiasme religieux à laquelle ses compatriotes ne l'ont pas habitué. *« Le christianisme, c'est donc cela ? »*, se dit-il, étonné et ravi.

En France, nous avons des flots de chrétienté, orants et fervents, mais nous n'avons plus de *peuple* chrétien. Dans son ensemble, l'existence des Français n'est plus rythmée par la vie *liturgique et sacramentelle*. Nous allons bientôt entrer dans le carême pascal qui, pour cha*que baptisé, est ou devrait* être le temps fort de l'année, mais cette entrée sera imperceptible, quasi clandestine : ni dans les rues, ni dans les magasins, ni dans les conversations, rien n'indiquera le début du grand carême. Le néo-paganisme de *l'abondance* recouvre tout. « La fête ! La fête ! », glapissent nos Tigellin de carrefour. Ils ne savent pas qu'une fête se prépare, et que pour goûter la joie des agapes il faut avoir traversé l'épreuve du jeûne.

Aux Philippines, le parfum de *la religion* embaume les moindres actes de la vie. Surtout à la campagne, mais aussi dans les villes. A Paris, les églises ressemblent à de solennels tombeaux vides. A Manille, elles sont bruissantes d'animation et par leurs portes, toujours largement ouvertes sur la rue, ne cessent d'entrer et de sortir des fidèles pour qui la prière n'est pas une attitude schizophrène mais un acte aussi naturel que la respiration.

Ces vieillards, ces hommes, ces ravissantes jeunes femmes, ces beaux enfants sont souvent très démunis, mais leur grâce et leur noblesse sont telles qu'en les voyant on songe aussitôt à l'hymne du baptême : *« Nous tous qui avons été baptisés en Christ, nous avons revêtu le Christ. »* Ces pauvres sont des princes couronnés d'épines.

Le fond asiatique, la marque de l'Espagne et l'influence yankee forment le secret des contradictions du peuple philippin, et aussi celui de son charme. *« Où les races se mélangent jaillit la source de la culture »*, écrit Nietzsche. Ce subtil *amalgame* explique la beauté du peuple philippin, ainsi que sa bienveil*lance et son hospitalité*.

Qu'autour de lui on parle tagalog, espagnol ou anglais, le voyageur européen se sent aux Philippines à la fois totalement *dépaysé et* totalement chez *lui*. Ici comme ailleurs, la tendresse et la sympathie sont la clef de la connaissance des êtres. Le tiers-monde n'a pas besoin de notre *argent, mais de notre* amour. Aimer quelqu'un, c'est allumer la veilleuse devant l'icône. Ne la laissons pas s'éteindre.

Répliques... à Benjamin Matip-Ma-Matip

L'Afrique est fière de son travail

L'article de M. Benjamin Matip-Ma-Matip (L'Afrique avilie) (le Monde *du 2 janvier) a provoqué de nombreuses réactions parmi nos lecteurs. D'une longue lettre de L. Djibo Ka, membre du club Matin et Développement, de Dakar, nous extrayons les passages suivants :*

Il eût été facile de démontrer que l'Afrique, loin d'être « avilie », est plus que jamais *fière* de sa civilisation, de ses valeurs culturelles et surtout de sa volonté de *contribuer, par son travail*, à la mise en œuvre d'un dialogue fécond des cultures entre les différents peuples du monde. (...)

Les travailleurs émigrés ne constituent, dans les *relations* franco-africaines, qu'une petite partie, qui, si elle a une valeur *certaine*, n'en est pas *moins* une part négligeable par rapport à l'ensemble des flux d'échanges économiques, monétaires et culturels entre l'Europe et l'Afrique. Dans le cas du Sénégal, ces flux découlent d'une politique librement pensée par le gouvernement dans le cadre de sa politique globale de développement national et de coopération internationale. (...)

Sur le plan interne, le Sénégal a défini et appliqué une politique *de développement*, qui offre aux travailleurs sénégalais, intellectuels et manuels, des possibilités de promotion sociale dans les différents secteurs de la vie nationale. C'est ainsi qu'en dix-huit ans, le revenu par tête d'habitant a doublé et que le nombre d'emplois salariés a été multiplié par trois.

En ce qui concerne l'existence, en France et dans d'autres pays du monde, d'importants foyers de travailleurs sénégalais, elle correspond à un niveau particulier de l'évolution de la société *sénégalaise*, qui, comme tous les autres pays, ne peut rester dans une autarcie suicidaire, mais aussi du fait que le Sénégal est un pays ouvert au monde. Pour quelque 150 000 Sénégalais vivant à l'étranger, il y a plus d'un million d'étrangers vivant au Sénégal. L'essentiel, de ce point de vue, est, pour les citoyens sénégalais travaillant à l'étranger, d'obtenir des conditions optimales de sécurité dans leurs activités professionnelles. C'est ce qui se fait depuis *toujours*, en *collabo*ration avec les gouvernements intéressés des pays amis. (...)

Comment comprendre la critique faite par Matip-Ma-Matip de la démarche de Léopold Sedar Senghor en matière de coopération internationale sans en définir ni les fondements ni les objectifs ?

L'Afrique reste reconnaissante à cette génération de penseurs, comme Senghor et Césaire, qui lui ont restitué sa dignité, sa personnalité et sa *culture* : c'est-à-dire qui l'ont restituée à elle-même. Elle est plus que jamais décidée, avec ses fils, qui ont pris la décision de lui assurer un développement *équilibré*, en coopération avec le reste du monde, d'aller de l'avant en restant *enracinée dans* ses propres valeurs de civilisation et ouverte aux autres cultures du monde. C'est le sens de la création, à Gorée, de l'université des Mutants.

Enfin un article lucide sur l'immigration

De M. Jean Reversade, de Paris (17e) :

Enfin un article lucide sur l'immigration ! Et que ce soit un Noir qui l'ait écrit en renforce encore la valeur.

Cadre chômeur depuis deux ans. En octobre 1977 et en réponse à un article sur ce sujet j'avais écrit au *Monde* que le meilleur moyen d'aider nos ex-colonies n'était peut-être pas de leur faire balayer nos rues et vider nos poubelles, etc.

Une partie de ma lettre fut publiée qui suscita des réponses de lecteurs qui me traitèrent de raciste, fasciste et autres noms d'oiseaux !

Comme l'écrivit René Dumont : l'Afrique est mal partie (mais qui va vraiment bien en ce monde ?) et ce par notre faute... et celle des « élites » africaines.

Bref, je souscris entièrement à votre article — conclusion incluse — qui indique que l'Afrique a sa révolution à faire.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU CAMEROUN

Le président de la République a lancé un appel à la paix en Afrique

De notre envoyé spécial

Yaoundé. — La visite de M. Giscard d'Estaing au Cameroun n'a pas seulement pour but de célébrer l'amitié qui caractérise les relations de la France avec ce pays et de rendre hommage à la politique d'unité nationale et de développement menée par les dirigeants de Yaoundé. De ce pays, « *situé dans une région où il y a des situations politiques instables* », le chef de l'Etat français a voulu de nouveau lancer un appel à l'Afrique pour que les antagonismes qui la divisent s'apaisent et que soit partout reconnue comme prioritaire la construction d'une économie capable de répondre aux besoins des populations.

M. Giscard d'Estaing a exprimé jeudi soir 8 février, au cours du dîner offert en son honneur au palais de la présidence, à Yaoundé, son inquiétude devant la « *multiplication des affrontements* » sur ce continent et le fait que « *des conflits d'apparence interne* » prennent « *une ampleur dramatique* » parce qu'ils sont « *relayés et attisés de l'extérieur* ».

Le propos n'est pas neuf, mais il reflète la préoccupation des responsables français devant le regain de tension qui est apparu récemment dans plusieurs pays : le Tchad, l'Empire Centrafricain et le Congo, pour le citer que les voisins du Cameroun. M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a fait observer aux journalistes que, si l'on constate « *une amélioration dans certaines régions où existaient des conflits, la situation n'est pas absolument contrôlée, et il y a d'autres régions où des antagonismes continuent à se manifester* ».

Le diagnostic optimiste fait à propos du Tchad ne peut faire oublier que la situation intérieure de ce pays est encore incertaine, et c'est pourquoi on considère comme très probable, à Yaoundé, que M. Giscard d'Estaing reçoive pendant son séjour un envoyé du chef de l'Etat tchadien le général Félix Malloum, afin de s'informer sur les événements survenus à N'Djamena au cours de ces dernières semaines.

Aucune précision n'a été donnée sur les initiatives que M. Giscard d'Estaing compte prendre en faveur de la « stabilité » en Afrique. Il ne semble pas que des décisions doivent être annoncées au cours de la conférence de presse que le chef de l'Etat français donnera le 15 février. Ces questions devaient être l'objet, en tout cas, des entretiens de M. Giscard d'Estaing avec M. Ahmadou Ahidjo, le président camerounais, au cours de la journée de vendredi.

M. Ahidjo a souligné, jeudi soir, son accord avec les principes maintes fois annoncés par son hôte en ce qui concerne le développement de l'Afrique, le règlement des conflits sur ce continent, et ses rapports avec l'Europe. M. Giscard d'Estaing ayant condamné avec vigueur l' « *intolérable discrimination raciale en Afrique australe* », on peut penser que, sur cette question également, les éclaircissements apportés du côté français devraient permettre qu'une similiture de vues entre les deux pays apparaisse dans le communiqué commun qui doit être signé samedi.

Le premier entretien en tête à tête, que les deux chefs d'Etat ont eu, jeudi, a permis d'évoquer la coopération culturelle et économique, sujet qui ne soulève aucune difficulté. L'accueil reçu par M. Giscard d'Estaing, à Douala et à Yaoundé, témoigne de la qualité des relations entre les deux pays. A Douala, une foule considérable s'était rassemblée à l'aéroport et sur le trajet emprunté par le cortège officiel.

Les différentes organisations dépendant de l'Union nationale camerounaise (U.N.C.) avaient mobilisé leurs troupes, et la population avait, de toute évidence, répondu aux appels des autorités. Des troupes de danseurs bamileke voisinaient avec un orchestre de guitares électriques, pour apporter à l'événement la densité sonore indispensable en Afrique. Après un échange d'allocutions à l'aéroport, les chefs d'Etat, debout dans une voiture découverte, ont salué la foule tout le long du parcours qui les a menés au palais présidentiel, où un déjeuner a réuni les délégations française et camerounaise.

MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo ont ensuite pris l'avion pour Yaoundé, la capitale administrative, où un accueil tout aussi chaleureux leur avait été réservé. Les habitants de la ville et des environs se pressaient sur plusieurs rangs, de chaque côté des avenues et des rues empruntées par le cortège dans le centre de la ville, le service d'ordre n'a pas pu contenir les assistants, qui ont soudain envahi la chaussée, afin de voir de plus près les présidents. Ceux-ci se sont rendus à la résidence du Mont-Febe, où ils ont eu un entretien, puis un dîner suivi d'une réception ont été offerts au palais de la présidence. Les nombreux invités ont assisté à un spectacle de ballets traditionnels.

La visite de M. Giscard d'Estaing a donc été marquée, comme le voulaient les dirigeants camerounais, par d'importantes manifestations populaires qui, si préparées qu'elles aient été, comme toujours en pareille circonstance, sont allées bien au-delà de ce que pouvaient commander les consignes officielles. Pour le chef de l'Etat français, l'accueil qu'il reçoit ici, comme les démonstrations d'amitié qui lui avaient été adressées dans les pays africains où il s'était rendu auparavant, et dernièrement en Guinée, peuvent être la preuve du prestige de la France dans ces régions et de la popularité de son président.

PATRICK JARREAU.

Les déclarations du chef de l'Etat français : « DES CONFLITS RELAYÉS ET ATTISÉS DE L'EXTÉRIEUR »

Yayoundé (*A.F.P.*). — Au terme de la première journée de sa visite officielle de trois jours au Cameroun, le chef de l'Etat français a choisi le cadre du palais de son hôte, le président Amadhou Ahidjo, pour lancer son « *appel de Yaoundé* » qu'il a assorti de ce cri d'alarme.

« *Comment*, a-t-il dit, *ceux qui sont authentiquement attachés au progrès et à la promotion de l'Afrique pourraient-ils ne pas être inquiets devant la montée et la multiplication des affrontements auxquels ils assistent depuis plusieurs années ?* »

« *Comment*, a-t-il poursuivi, *ne pourrions-nous pas être préoccupés de voir des conflits d'apparence interne prendre une ampleur dramatique parce que relayés et attisés de l'extérieur ?* »

Toutefois, le président de la République a affirmé : « *Il existe en Afrique un trésor, celui de la sagesse, qui permet, à condition bien sûr que l'on y ait recours, de trouver des solutions pacifiques et humaines aux différends.* »

M. AHIDJO : nous accueillons l'animateur de la coopération eurafricaine

De son côté, prononçant à Douala une allocution de bienvenue à l'adresse de son hôte français, M. Ahidjo a dit : « *Nous accueillons en vous l'animateur de la coopération eurafricaine qui constitue une approche évolutive sur le chemin difficile de la mise en mouvement d'un nouvel ordre économique mondial, pour l'instauration duquel vous vous illustrez par des initiatives hardies.* »

« *Le peuple camerounais*, a-t-il ajouté, *accueille en vous le continuateur inspiré et militant d'une éthique nouvelle et réaliste de la coopération qui tend à concilier le besoin d'individualité et d'indépendance avec la nécessité de coopération et d'interdépendance.* »

République populaire du Congo

Coup d'État légal à Brazzaville

Le remplacement du général Joachim Yhombi-Opango à la *tête de l'Etat congolais par le* colonel Denis Sassou Nguesso (voir les dernières éditions du *Monde du 9 février*) est la conséquence du malaise politique profond qui sévit à Brazzaville.

Depuis plusieurs jours déjà, l'ancien président s'était démis de l'ensemble de ses pouvoirs *entre les mains des membres du* comité central du Parti congolais du travail). Cette décision *avait immédiatement entraîné* la dissolution du comité militaire du parti unique et la mise en place d'un présidium de quatre membres, dont la composition avait momentanément été tenue secrète. C'est ce présidium, dont le chef et M. Jean-Pierre Thystère Tthiuaya, qui a désigné un comité thargé de préparer le congrès extraordinaire du P.C.T., convoqué le 26 mars prochain.

En dépit de l'hommage solennel *rendu par le comité central* du P.C.T. à l'ancien président Yhombi-Opango, sa démission *ressemble étrangement* à une révolution de palais. Comme l'été dernier au Ghana, lorsque le général Acheampong *céda* « volontairement » le pouvoir au général Akuffo, c'est une sorte de *coup d'Etat légal qui s'est une* fois de plus déroulé.

Les événements de Brazzaville font suite aux purges et destitutions diverses qui se sont succédé depuis août 1963, époque à laquelle l'abbé Fulbert Youlou fut chassé du pouvoir. L'épisode *le plus tragique de cette série de* règlements de comptes fut l'assassinat, en mars 1977, du président Marien Ngouali, auquel celui qui n'était encore que le colonel Yhombi-Opango devait *succéder quelques semaines plus* tard. En dix-neuf années d'indépendance, six chefs d'Etat et six *premiers ministres auront* ainsi exercé tour à tour les responsabilités du pouvoir.

L'éviction du général Yhombi-Opango ne peut être expliquée *par des considérations d'ordre* ethnique. Comme le défunt président Ngouabi et comme l'homme *qu'il vient d'évincer, le colonel* Denis Sassou Nguesso est originaire du nord du Congo. Il *semble même qu'il soit né dans* le même village que Marien Ngouabi.

La mise à l'écart du général Yhombi-Opango *est d'abord* la conséquence d'une rivalité personnelle aiguë avec l'homme qui *lui a succédé*. Depuis longtemps considéré comme le « nucéro deux » du régime, le colonel Sassou Nguesso jouait un grand rôle au sein du parti, et son activisme et son intransigeance *inquiétaient beaucoup* l'ancien chef de l'Etat. Officier sorti du rang, le nouveau président passe *pour un homme secret et dur.* Il a été autrefois vice-président de la commission de vérification des biens mal acquis et, depuis 1974, il dirige la police politique. D'autre part, ses fonctions de coor*dinateur de l'activité du parti en* en font le véritable secrétaire général du P.C.T.

Sur le plan idéologique, le *colonel Sassou Nguesso* est considéré par les diplomates comme l'« *homme des Soviétiques* ». Ses nombreux séjours en Union soviétique et à Cuba, son comportement personnel le *font*, à tort ou à raison, classer comme un marxiste de stricte obédience. On s'attend donc *dans certaines chancelleries* à une modification de la politique extérieure du Congo, car le *général Yhombi-Opango passait* pour mener, par opportunisme plus que par conviction personnelle, une politique de coopération avec l'Occident.

Intervenu sans aucune effusion de sang, le changement de président inquiète pourtant sérieu*sement les Occidentaux.* La personnalité du colonel Sassou Nguesso explique en partie ces *craintes, bien que les grandes* options du nouveau régime ne puissent être officiellement fixées avant *les prochaines assises* extraordinaires du P.C.T.

PHILIPPE DECRAENE.

DIPLOMATIE

Le Portugal et la Chine établissent des relations diplomatiques

Le Portugal et la Chine ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques, *a-t-on annoncé officiellement le jeudi 8 février*, à Lisbonne. Les discussions sur le statut de Macao, administré par les Portugais depuis quatre cents ans, ont retardé cet accord qui aurait dû être conclu en janvier dernier. En fait, le statut de Macao ne sera pas modifié dans l'immédiat, une solution qui satisfait à la fois les Chinois et les Portugais.

Le statut de Macao n'est pas modifié

De notre envoyé spécial

Macao. — On savait que les discussions se poursuivaient entre le Portugal et la Chine sur la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays, et qu'un désaccord concernant le petit territoire les empêchait d'aboutir.

Le premier ministre portugais, M. Mota Pinto, insistait pour que l'accord entre Lisbonne et Pékin comportât une clause spécifiant que *Macao ne passerait* pas sous souveraineté de la République populaire tant que la *situation ne serait* pas « *mûre* », *c'est-à-dire* tant que les habitants du territoire n'y consentiraient pas formellement. La *Chine, pour sa part*, assurait qu'elle n'avait aucun désir de changer le *statu quo* dans un avenir prévisible, mais répu*gnait à se lier* les mains par une clause écrite.

Le point de vue *de la Chine*, tel *qu'on* l'expose *dans* les milieux bancaires chinois du territoire, et qui semble l'avoir emporté, est que, dans les *circonstances* présentes, le mieux est encore de parler le moins possible du statut de Macao. *D'abord* parce que la situation actuelle favorise toutes sortes d'opérations commerciales et financières, qui seraient *moins aisées si Macao passait sous* la souveraineté de la République populaire. Ensuite, et surtout, parce que *tout changement dans le statut* de Macao pouvait provoquer des inquiétudes à Hongkong, où la Chine entre*tient et développe* actuellement des affaires beaucoup trop florissantes pour se permettre de jeter le moin*dre trouble dans* les esprits. Aussi bien, de l'aveu de ses habitants, Macao fait-il de plus en plus figure *de « satellite » de la colonie bri*tannique et le sort des deux territoires paraît-il désormais intimement lié.

Des projets impressionnants

On rejette donc sur place l'hypothèse avancée le mois dernier à *Pékin* (*le Monde* du 16 janvier), selon laquelle Macao, revenu sous souveraineté chinoise, mais conservant *pratiquement* toute son autonomie interne, pourrait servir de « vitrine » à la Chine et, qui sait, d'exemple à suivre pour une solution du problème de Taiwan.

Toute considération juridique mise *à part, le caractère portugais de Ma*cao s'est, à vrai dire, beaucoup altéré depuis dix ans. Au lendemain *de la crise de 1967 d'abord*, un glissement du pouvoir s'était opéré : si l'autorité légale demeurait en principe entre les mains des Por*tugais, aucune* décision d'importance ne pouvait être prise concernant l'administration du territoire sans *l'aval de la Chine populaire.*

Ce glissement s'est encore accentué depuis deux ans environ — plus précisément, dit-on, depuis que la *Chine a décidé, en 1977, de soutenir* la monnaie locale, le pataca, sur le marché international des changes, c'est-à-dire essentiellement vis-à-vis *du dollar de Hongkong, avec* lequel il est désormais en-dessous de la parité. La Chine populaire investit maintenant largement à Macao, accorde pour certains projets des crédits au taux de 5 %, envoie des *ouvriers chinois* participer (pour des salaires chinois) à des travaux de construction et offre même de développer *sur son* propre territoire, juste au-delà de la vénérable arche de pierre qui marque la frontière, un ensemble de *repos et de loisirs* où les touristes passant par Macao seront les bienvenus, en particulier pour y laisser quelques dollars.

On n'a pas l'impression sur place que les problèmes diplomatiques qui viennent d'être résolus aient beau*coup gêné le développement du ter*ritoire. L'inventaire des projets à l'étude, et parfois en cours de réa*lisation, est impressionnant. Une* large part est destinée à encourager le tourisme : principalement attirés *par l'envahissante industrie des jeux*, près de trois millions de touristes ont visité Macao en 1978 et on *espère en séduire plus encore avec* l'ouverture de nouveaux casinos, de stations balnéaires, de terrains de *golf, etc. Mais on parle aussi* de vastes terrains à *récupérer* sur la mer, d'une relance de l'industrie *textile (qui emploie déjà plus des* deux tiers de la main-d'œuvre locale), et même d'une possible résurrection *des chantiers navals d'où pourraient* sortir des bâtiments de 10 000 à 20 000 tonnes.

D'où viendra l'argent ? De Chine, *comme on l'a dit, mais aussi — avec* l'encouragement de Pékin, semble-t-il — de Chinois de Hongkong, de Malaisie et de Singapour, dont les *disponibilités* sont immenses. Les incertitudes politiques ? « *Les gens qui investissent à Macao*, répond-on, *estiment qu'il leur faut cinq ans pour récupérer leur mise et réaliser un profit substantiel. C'est à peu près à cette échéance que se limite leur horizon politique et, avec ce délai, le risque est jugé plus qu'acceptable.* »

Tout, d'ailleurs, ne respire-t-il pas la paix et la tranquillité dans cette petite ville, où *pour 97 %* la population est chinoise, où le mémorial de Sun Ya Tsen fait presque face au buste de Vasco de Gama, où le petit Livre rouge du président Mao est offert aux *touristes, au pied des* ruines de la cathédrale Saint-Paul, parmi la bimbloterie des chinoiseries *locales, les collections de vieux bil*lets du Guomindang et les bouteilles de Coca-Cola ?

Le problème, selon les milieux d'affaires locaux, est que le Portugal — qui ne représente plus qu'un *partenaire de second ordre pour* le commerce extérieur de Macao, et dont les investissements dans le ter*ritoires sont négligeables — a freiné* par son autorité politique le développement économique de son an*cienne colonie. Accusation injuste ?* On entre ici dans un réseau complexe d'intérêts, dans lequel les gouverne*ments de Lisbonne et de Pékin* ne sont pas les seules puissances.

Des rôles de premier plan y re*viennent non seulement à l'omni*présent syndicat des jeux — dont les bénéfices nets auraient atteint *16 millions de dollars américains en* 1978, — mais aussi, assure-t-on, à l'un des hommes les plus riches de Hongkong, *chinois d'origine, M. Stan*ley Ho, qui aurait sur Macao des visées. Son influence sur le territoire l'emporterait désormais sur celle d'un de ses compatriotes, M. Ho Yin, considéré jusqu'à une époque *récente comme le représentant offi*cieux de Pékin, mais que la chance aurait défavorisé il y a peu de temps.

Macao, avec ses trois cent mille habitants, est une toute petite ville, et il y circule des rumeurs difficilement vérifiables. Mais il ne fait aucun doute que l'avenir du territoire dépend au moins autant des puissances locales que de Pékin et de Lisbonne. *Il s'agit d'interlocuteurs* avec lesquels la Chine de M. Deng Xiaoping a montré qu'elle ne répugnait pas à dialoguer, *au nom du principe selon* lequel les affaires sont les affaires, dans un esprit d'intérêts réciproques bien compris.

ALAIN JACOB.

M. KATSUICHI IKAWA EST NOMMÉ AMBASSADEUR DU JAPON A PARIS

Tokyo (A.F.P.). — Le gouvernement japonais a nommé vendredi 9 février M. Katsuichi Ikawa, ambassadeur à Paris. Il rejoindra son poste le mois prochain, succédant à M. Hideo Kitahara, rappelé à Tokyo après avoir passé quatre années à Paris.

[Agé de soixante et un ans, diplômé de l'université de Tokyo, M. Ikawa est en poste en France pour la troisième fois. Attaché d'ambassade à Vichy de 1941 à 1944, il fut nommé en 1951 membre du bureau de liaison japonais à Paris (*transformé l'année suivante* en ambassade). M. Ikawa a été ensuite en poste à *Montréal (consul général*, 1960), à Bruxelles (1962), au ministère des affaires étrangères, successivement au bureau des affaires européennes et océaniques (1966), des affaires africaines et du Proche-Orient (1967) et des traités (1969). *Il a été ambassadeur en* Suisse (1972) et en Iran (1974-1978).]

Algérie

LE COLONEL CHADLI EST ÉLU A LA TÊTE DE L'ÉTAT PAR 99,51 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani, ministre de l'intérieur, a proclamé jeudi 8 février les résultats officiels de l'élection présidentielle qui s'était déroulée la veille. Le ministre a anoncé que le colonel Chadli Bendjedid, candidat unique du *F.L.N.*, avait obtenu sur le territoire national 7 434 118 voix, soit 94,23 % des inscrits (7 888 875) et 99,51 % des suffrages exprimés (7 470 728).

Il a souligné qu'une part importante des 398 396 inscrits qui n'avaient pas pris part au vote en Algérie étaient des Algériens émigrés qui avaient participé « massivement » au scrutin organisé à l'étranger par les consulats et les ambassades. 318 959 d'entre eux ont pu ainsi voter et le nombre des « oui » s'élève en ce qui les concrne à 302 579 (94,86 % des suffrages exprimés) contre 12 579 « non », 3 852 bulletins étant nuls.

Le colonel Chadli a donc été déclaré élu. Il devait prêter vendredi après-midi le serment constitutionnel devant les hautes instances du parti et de l'Etat. — D. J.

UN DÉMENTI DU MINISTÈRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PROPOS DES EUROPÉENS DU ZAÏRE.

Notre correspondant à Bruxelles, Pierre de Vos, nous indique que le porte-parole du ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur Van Hussel, dément formellement que le ministre, M. Simonet, aurait « *pris contact avec ses homologues de plusieurs pays, afin de mettre sur pied un plan international pour une éventuelle et rapide évacuation des Européens* » (*le Monde* du 8 février).

Le correspondant à Bruxelles de l'agence américaine *Associated Press*, faisant écho au démenti de M. Van Hussel, indique, pour sa part, que « *plusieurs journalistes, qui avaient entendu, la veille, le ministre, M. Simonet, ont maintenu que ce dernier avait bien fait clairement allusion à un regroupement partiel des étrangers au Zaïre, et à des consultations avec des homologues étrangers, et qu'il avait évoqué un éventuel plan d'évacuation sur Brazzaville* ».

PROCHE-ORIENT

LA RÉVOLUTION EN IRAN

M. Bazargan multiplie les gestes d'apaisement pour ne pas heurter de front les militaires

Les manifestations organisées jeudi 8 février par les religieux à Téhéran et dans la plupart des villes iraniennes pour appuyer le « gouvernement provisoire » de M. Bazargan, se sont déroulées dans le calme, sauf à Gorgan, dans le nord du pays, où des affrontements entre l'armée et les manifestants ont fait, selon la radio de Téhéran, douze morts et quarante-cinq blessés.

Ce vendredi matin, des incidents sans gravité ont opposé à Téhéran les partisans de l'ayatollah Khomeiny à ceux de M. Bakhtiar, après une nouvelle manifestation « en faveur de la Constitution », qui a réuni plus de dix mille personnes au stade Amjidieh. Des slogans en faveur du chah avaient été scandés au cours de cette réunion qui s'était tenue sous la protection de l'armée.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — M. Mehdi Bazargan a symboliquement choisi l'université de Téhéran pour présenter, le vendredi 9 février, le programme de son gouvernement, qui se résume en ceci :

Obtenir la transmission du pouvoir ;

Assumer la remise en marche du pays ;

Organiser un référendum sur la question du changement de régime ;

Préparer l'élection de l'assemblée constituante puis du Parlement avant de présenter la démission du « *gouvernement* soigneusement les faux pas qui *provisoire* » une fois sa mission accomplie, au nouveau président de la République.

Le premier ministre de l'ayatollah Khomeiny presse donc le mouvement mais sans le précipiter. Ainsi a-t-il précisé qu'il ne présentera la liste de son cabinet que dans quelques jours. Il a évité soigneusement les faux-pas qui pourraient « *braquer l'armée* » ou obliger M. Bakhtiar, l'autre premier ministre, à réagir violemment.

Sa tactique consiste donc à faire le vide autour de ce dernier et à prouver que c'est lui qui détient le pouvoir réel. Ainsi a-t-il annoncé qu'il allait demander à tous les travailleurs du secteur public et privé de reprendre symboliquement le travail pendant une journée. M. Bazargan a lancé un appel à l'armée et à M. Bakhtiar pour qu'ils acceptent son gouvernement provisoire dans l'intérêt de la nation. « *Si vous êtes un homme, partez* », a-t-il lancé à M. Bakhtiar en soulignant que s'il restait au pouvoir il ne serait pas capable de remettre en marche le pays. « *Vous ne pourrez rien faire malgré toutes vos bonnes intentions* », a-t-il déclaré.

Des contacts discrets

M. Bazargan peut agir comme il le fait, car le test que tout le monde attendait a eu lieu : pour la cinquième fois en deux mois plusieurs millions d'Iraniens sont descendus, jeudi, dans la rue à travers tout le pays. A Téhéran, la foule était aussi nombreuse sinon plus qu'aux défilés du grand deuil de Tassoua et Achoura (10 et 11 décembre), d'Arbaïne (19 janvier) et lors du retour d'exil de l'ayatollah Khomeiny (1er février). Ceux qui comptaient sur une lassitude de la population sont obligés de s'incliner devant les faits : le pays a plébiscité l'ayatollah Khomeiny et son premier ministre M. Bazargan.

Chacun en a tiré les conclusions. Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi, M. Bakhtiar, tout en maintenant ses positions, s'est montré plus prudent et plus souple. Ainsi, il a déclaré qu'il accepterait le référendum sur le changement de régime prévu par l'opposition, à condition qu'il se déroule dans le calme et démocratiquement. De même, en réponse à une question, il a admis qu'une éventuelle abdication du chah (qui libérerait l'armée du serment de fidélité au souverain) pourrait favoriser une solution tout en soulignant qu'il s'inclinerait devant le verdict populaire.

Fait piquant : les journalistes américains se sont montrés particulièrement pugnaces, sinon agressifs, en lui demandant avec insistance s'il avait le sentiment d'être toujours réellement soutenu par les Etats-Unis. Ils lui ont également fait remarquer assez sèchement que c'étaient les religieux et non lui qui détenaient effectivement le pouvoir et que les manifestants n'étaient pas que « *des gamins* », selon l'expression qu'il venait d'employer. Fait sans précédent : la télévision, toujours occupée par l'armée, a retransmis pendant près de cinq minutes des images du défilé en montrant qu'il s'étendait à perte de vue sur une vingtaine de kilomètres.

Prenant la parole lors d'une parade de la nouvelle promotion des élèves-officiers, le chef de l'état-major, le général Gharabaghi, a souligné que l'armée devait préserver son unité et ne pas se mêler de politique, son premier devoir étant de défendre l'intégrité nationale et territoriale. On indique aussi dans l'entourage de M. Bazargan que les chefs militaires sont parvenus à la conclusion qu'ils doivent éviter les heurts avec la population. On précise enfin que depuis trois jours les djavidan (les immortels) — fer de lance de la garde impériale — chantent l'ancien hymne national et non plus l'hymne au chah qui lui avait été substitué.

M. Bazargan a lui aussi fait des gestes d'apaisement. Ainsi, contrairement à ce qui avait été annoncé, ses ministres — une fois nommés — ne chercheront pas à s'installer immédiatement à la place de ceux de M. Bakhtiar. Ils auront leurs bureaux « *ailleurs* », sans doute dans leurs quartiers respectifs, mais ils demanderont quand même à la population de s'adresser à eux.

Ce qui peut surprendre dans la subtile partie d'échecs qui se joue actuellement, c'est que les forces antagonistes demeurent discrètement en contact. Jeudi soir, le général Gharabaghi et le chef de la SAVAK, le général Moghadam, ont rencontré pendant quatre heures M. Sahabi, président du comité de coordination des grèves et proche collaborateur de M. Bazargan. Le chef de l'état-major lui a expliqué, en présence de M. Bakhtiar, qui s'est ensuite retiré, que l'armée ne pouvait accepter un premier ministre qui ne serait pas investi par le Parlement. Le général Gharabaghi, M. Bazargan et M. Bakhtiar seraient convenus de se rencontrer dans les prochains jours.

De toute façon, aucun des protagonistes ne peut ignorer la grande marche de jeudi ; ce qui est remarquable, c'est que les différentes manifestations ont eu leur caractère propre et ont constitué chacune à sa manière un jalon de la révolution iranienne. A Tassoua, à Achoura, ce fut « *le cortège de la protestation* », à Arbaïne, quelques jours après le départ du chah, « *le cortège de la première victoire* », et pour le retour de Khomeiny ce fut « *le cortège du lyrisme* ». Cette fois, c'était « *le cortège de la révolution* ». Les précédentes manifestations conservaient une coloration religieuse, celle-ci a été nettement politique sur tous les plans.

Si nombre d'intellectuels de gauche ou modernistes sont restés chez eux, en revanche les couches plus déshéritées venues des quartiers sud et des campagnes environnantes dominaient nettement. En outre, les femmes étaient en bien plus grand nombre que les fois précédentes. Leur présence massive n'était pas fortuite. Elles entendaient mettre en évidence « *leur rôle dans la révolution* ». Le thème de la révolution revenait d'ailleurs systématiquement, contrairement à ce qui s'était passé précédemment, sur les banderoles. « *Notre révolution est un exemple pour tous les musulmans du monde* », proclamait l'une d'elles.

Le ton était également plus dur, plus décidé. Plusieurs soldats en uniforme, arborant le portrait de l'ayatollah Khomeiny, ont été portés en triomphe. Le quotidien *Kayhan* publie sur la moitié de sa « une » une photo montrant de dos quelque mille techniciens de l'armée de l'air et une centaine de fantassins qui se sont rendus à l'école Alavi pour faire acte d'allégeance au chef religieux. Un militaire faisait passer aux journalistes étrangers un billet rédigé en anglais, disant : « *Je suis un officier et j'appartiens à ma nation.* » Des groupes de Turkmènes scandaient, en frappant du pied comme dans leurs danses guerrières traditionnelles : « *Khomeiny, donne-nous des armes !* », « *Khomeiny, nous sommes tes soldats !* » Leur présence, de même que celle de délégation kurdes, rappelait que les sunnites sont aux côtés de la majorité chiite, que le mouvement religieux respecte l'unité nationale.

Les slogans anti-impérialistes et anti-américains étaient également plus nombreux. Ils allaient du « *Yankee go home !* » (en fait, il ne reste plus que six mille Américains sur environ cinquante mille) au « *Bakhtiar, valet des Etats-Unis !* ». Des pancartes représentaient le drapeau américain dont les étoiles étaient remplacées par des bouches de canon.

A la fin de la manifestation, qui a commencé à 9 heures pour se terminer dans l'après-midi, une résolution « nationale » en sept points a été lue à la foule, qui l'a approuvée. Elle souligne que le départ du chah, le retour « *du chef révolutionnaire, l'imam Khomeiny* » et la nomination d'un gouvernement provisoire sont « *les premières étapes sur la voie de la victoire de la révolution* » que devrait couronner la république islamique. Elle confirme la nomination de M. Bazargan et demande « *aux forces armées, à la police et à la gendarmerie de faire acte d'allégeance à sa personne et à son gouvernement* », et aux députés de démissionner. Elle demande également à tous les employés des ministères et de l'administration, « *qui sont déjà rangés aux côtés du peuple, de n'accepter d'instructions que du nouveau gouvernement* ». Enfin, elle annonce que « *le peuple d'Iran honorera uniquement les accords et les contrats qui auront été approuvés par le gouvernement provisoire* ».

PAUL BALTA.

Si l'Iran basculait le processus de déstabilisation s'accélérerait d'un bout à l'autre du monde

affirme le roi Hassan II

Le roi du Maroc a déclaré que « *si l'Iran venait à basculer, le processus de déstabilisation d'un bout à l'autre du monde irait en accélérant* ». Dans une interview à « France-Inter », diffusée jeudi 8 février, le souverain marocain a évoqué « *la dégringolade en chapelet* » qui atteindrait les pays du Golfe, le Koweït et l'Arabie saoudite — où se trouvent les lieux saints de l'Islam — si le communisme s'installait en Iran. « *Quel est le musulman*, a-t-il demandé, *qui accepterait de voir les lieux saints idéologiquement menacés ?* » « *Neuf cents millions de musulmans vont maintenant trembler (...). L'Occidental que je suis*, a-t-il ajouté, *pense que nous sommes en train de subir un état de choses programmé.* »

Le roi Hassan II a longuement parlé du chah, son hôte à Marrakech depuis le 22 janvier. Il a déclaré que si le chah devait revenir en Iran, il ne maintiendrait pas le même cadre monarchique et ne demeurerait pas au pouvoir plus de six mois.

Critiquant indirectement le chah, le roi Hassan a dit : « *Le drame de l'Iran est qu'il n'y avait pas de partis politiques. Khomeiny a ouvert une porte devant une masse d'eau accumulée depuis des années.* » Le souverain marocain a déclaré d'autre part que l'ayatollah Khomeiny était « *un hérétique pour les musulmans* ».

Au sujet de la récente incursion du Polisario dans la ville de Tan-Tan, le roi Hassan II a fait remarquer que cette attaque s'était déroulée alors que l'Algérie n'avait pas encore élu le successeur du président Boumédiène. Puis il a déclaré : « *A la place des Algériens, je ferais très attention à ce Polisario, car c'est un cheval de Troie idéal pour une opposition en Algérie. Il pourrait être pour le pouvoir central à Alger une véritable menace. Si j'avais les problèmes qu'a l'Algérie avec les Touareg, le Mali, le Niger et le Tchad, je ne maintiendrais pas des bandes armées sur mon territoire.* »

Les « révélations » du « Washington Post » sur les tortures dans les territoires occupés

L'administration Carter craint que les accusations contre Israël ne soient exploitées par certains milieux arabes

Après M. Chmouel Tamir, ministre israélien de la justice, qui avait affirmé, jeudi 8 février, au nom du gouvernement, qu'« *il n'y avait pas et n'avait jamais eu de tortures de détenus dans les prisons isarëliennes* », M. Begin a catégoriquement démenti jeudi les informations publiées par le *Washington Post* sur les « *tortures systématiquement appliquées sur des prisonniers palestiniens par les autorités israéliennes* ». Le premier ministre s'est déclaré « stupéfait » que des « *journaux aussi sérieux que le* Washington Post, *et avant lui, le* Sunday Times, *aient accordé foi à ces allégations*.

Washington, le département d'Etat a, pour sa part, qualifié jeudi de « mensonge répugnant » les critiques officielles israéliennes sur l'état ~ntal de l'ancien agent consulaire américain à Jérusalem, Mme Alexandra Johnson. Celle-ci, qui a été récemment licenciée, avait, l'an dernier, conclu à la possibilité de « *mauvais traitements sytématiques à l'encontre des prisonniers palestiniens en territoires occupés* ». Le ministère israélien des affaires étrangères réfutant ces accusations avait affirmé mercredi qu'elle avait été licenciée pour « instabilité caractérielle ».

Les révélations du *Post* ont plongé l'administration américaine dans l'embarras, et, sans vouloir y apporter confirmation ou démenti, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a tenté d'en atténuer la portée.

Il a souligné que le rapport adressé au Congrès avait été rédigé avec grand soin afin de donner une version « *juste et équilibrée* » des faits découverts.

Au sein de l'administration, qui a fait de la défense des droits de l'homme un cheval de bataille, on craint surtout l'utilisation politique de ces révélations par les milieux progressistes arabes, ainsi que leurs retombées sur les débats du Congrès sur l'aide financière à Israël. L'octroi de l'assistance militaire américaine est en principe décidée en fonction du respect des droits de l'homme dans le pays qui la reçoit. — *(A.F.P.)*

L'ÉGYPTE ACCEPTE LA PROPOSITION AMÉRICAINE DE REPRISE DU DIALOGUE AVEC ISRAEL.

L'Egypte a accepté de participer à une conférence tripartite au niveau ministériel, probablement à Camp-David, pour reprendre la négociation d'un traité de paix avec Israël, confirmait-on de source sûre jeudi 8 février à Washington (*le Monde* du 9 février). On s'attend également, dans la capitale américaine, à une acceptation d'Israël après la réunion du conseil des ministres de dimanche.

Le quotidien du Caire *Al Ahram* indique ce vendredi que les pourparlers commenceront le 21 février. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LA VISITE DE M. BARRE AU CANADA

Le désaccord sur le Québec n'empêche pas la coopération scientifique et technique

De notre envoyé spécial

Ottawa. — Un soleil voilé d'une fine brume blanche, un ciel strié d'éclaircies bleu pâle, juste ce qu'il faut de froid et de neige pour signifier la rigueur de l'hiver canadien, tel était le décor qui s'offrit à M. Barre lorsque l'avion qui l'amenait de Paris avec sa suite se posa jeudi 8 février, à 10 h. 30 (16 h. 30 heure de Paris), avec une ponctualité remarquable pour la saison, sur l'aérodrome d'Ottawa-Sud. Au bas de la passerelle, il fut accueilli par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, son éternel œillet à la boutonnière, le ministre canadien des affaires étrangères, M. Don Jamieson, et de nombreuses personnalités. C'est dans le grand hall de la base que les honneurs militaires furent rendus dans toutes les règles de l'art britannique et que retentirent la *Marseillaise* et l'hymne canadien.

La France et les minorités francophones

Après un premier entretien en tête à tête avec M. Trudeau, à la résidence de celui-ci, 24, promenade Sussex, qui fut principalement consacré aux problèmes du Marché commun, le premier Canadien reçut à déjeuner M. Barre en compagnie des premiers ministres des provinces du Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Ces trois derniers, restés à Ottawa après la clôture d'une « conférence constitutionnelle » passablement orageuse, exposèrent à M. Barre la situation de la minorité francophone de leur juridiction et les efforts accomplis en leur faveur. Celui-ci exprima l'attention portée par la France à ces communautés dispersées, tout en soulignant la priorité qu'elle entendait conserver aux rapports directs qu'elle a noués avec le Québec.

Si M. Barre insista sur ce caractère privilégié des relations franco-québécoises — qui bloque toujours, semble-t-il, l'idée reprise l'automne dernier par M. Trudeau d'un sommet de la francophonie, — il n'omit pas de rappeler que, pour la France, il appartenait aux seuls Canadiens de résoudre le problème de leur avenir. La position française sur le Québec était connue. Elle déplait profondément à Ottawa, qui n'en fait pas mystère, ce qui n'empêcha pas les conversations de se dérouler dans un climat très détendu.

L'après-midi, M. Barre reçut la colonie française dans les salons de l'ambassade et, plus tard, se rendit au grand dîner donné en son honneur par le gouverneur général du Canada, M. Edward Richard Schreyer, récemment nommé (*le Monde* du 9 décembre).

En marge de ces réceptions, la délégation française passa en revue avec les experts canadiens différents projets d'ordre technique et scientifique en cours d'études et proches de leur maturité. C'est ainsi que le groupe Technip aurait finalement obtenu deux contrats pour la construction de quatre unités d'une usine de liquéfaction du gaz naturel dans les territoires du Grand Nord, d'un coût total de 6 millions de dollars. De même l'industrie française serait bien placée pour la fourniture du réacteur du futur brise-glace nucléaire dont le Canada veut se doter pour l'exploitation de ses richesses subpolaires. Enfin, il est probable qu'une commande de quelques méthaniers sera passée à un consortium dont les Chantiers de l'Atlantique seraient le principal participant.

Autant de signes que le désaccord fondamental sur le Québec — qui persistera d'ailleurs quelle que soit l'évolution de ce dernier — n'interdit ni la coopération franco-canadienne ni les bons sentiments entre Ottawa et Paris.

ALAIN CLÉMENT.

Brésil

Le débat sur l'amnistie est engagé

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — « *C'est le général Figueiredo qui donnera le bonbon de l'amnistie.* » C'est en ces termes que l'éminence grise du régime, le général Golbery, chef du cabinet civil du président Geisel et de son successeur, le général al Figueiredo, aurait résumé, dans une conversation privée, sa conception du problème de la révision des peines politiques appliquées depuis 1964. Le débat sur l'amnistie bat maintenant son plein dans le pays, et sera une arme politique dans le délicat débat sur la « démocratisation » entre le gouvernement et l'opposition.

Personne ne nie, publiquement tout au moins, que l'ouverture politique doive s'accompagner de l'octroi d'une amnistie. Mais sera-t-elle totale ou partielle ? L'opposition a lancé le mot d'ordre « *d'amnistie ample, générale et sans restrictions* » afin d'éviter, suivant la formule d'un des organisateurs de la campagne, un « *pardon à la carte* ». Le thème a été repris, sous la pression de son aile radicale par le parti d'opposition « toléré » M.D.B., qui en a fait une de ses revendications majeures.

Pour le prochain président, en revanche, l'amnistie ne peut être totale : le général Figueiredo a affirmé à plusieurs reprises qu'elle devrait exclure les auteurs de délits de droit commun, même ceux qui affirment avoir agi pour des motifs politiques. Il a toutes les chances d'imposer son point de vue, même si certains secteurs libéraux du parti gouvernemental Arena semblent disposés à s'allier au M.D.B. sur cette question. La Constitution, en effet, prévoit que tout projet d'amnistie doit émaner de l'exécutif et non du Congrès.

« *Une amnistie partielle*, observe le président de l'ordre des avocats du Brésil, *risque de n'avoir qu'une portée très limitée. Beaucoup de personnes condamnées pour motifs politiques l'ont été sur la base d'accusations, sans fondement parfois, les impliquant dans des tentatives de lutte armée. Le cas le plus connu à ce sujet est celui de l'ancien gouverneur Brizzola. La justice militaire confondant les notions de lutte armée et de terrorisme, et les assimilant à des délits de droit commun, toutes ces personnes ne bénéficieraient pas d'une mesure de clémence partielle.* »

Les réticences des forces armées

Le problème illustre parfaitement les pressions contradictoires auxquelles devra faire face le général Figueiredo pour tenir ses promesses de « démocratisation ». Certains secteurs militaires mènent un combat d'arrière-garde. Si les forces armées ont, dans l'ensemble, admis l'idée d'une ouverture « graduelle », elles restent réticentes face à toute remise en question de leur action passée, comme le serait une annulation des mesures répressives prises depuis leur arrivée au pouvoir.

D'autant qu'une mesure d'amnistie aurait une conséquence directe pour l'institution militaire elle-même : on estime qu'environ quatre cents officiers (dont vingt-sept généraux) écartés depuis 1964 pourraient eux aussi en bénéficier. Leur réintégration dans les cadres d'active apparaît cependant peu probable. Les militaires sont encore préoccupés par le problème des réparations civiles que les personnes autrefois « punies » demanderaient à l'Etat en cas de révision de leurs peines : un juge militaire de Porto-Alegre, « cassé » pour raisons politiques en 1966, M. Lauro Schuch, a déjà demandé sa réintégration et le paiement de ses rémunérations non touchées depuis 1966, soit l'équivalent de 10 millions de cruzeiros (2 millions de francs). — Th. M.

Nicaragua

Les États-Unis suppriment totalement leur assistance militaire

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont décidé de mettre un terme à leur aide militaire au Nicaragua et de réduire substantiellement leur présence dans ce pays, a annoncé, jeudi 8 février, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter.

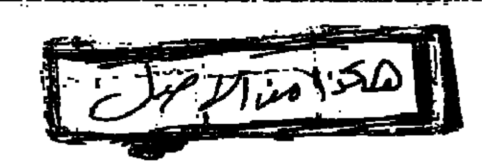
Cette décision est due au refus du gouvernement Somoza d'accepter les dernières propositions de la commission de médiation (Etats-Unis, République Dominicaine, Guatemala), chargée de trouver une solution au conflit nicaraguayen, a précisé le porte-parole.

La mission militaire américaine à Managua sera retirée. Le programme d'assistance militaire, déjà suspendu depuis septembre dernier, sera définitivement supprimé, les volontaires du Peace Corps retirés.

Seuls les projets d'aide économique fournis au titre de la présente année fiscale et actuellement engagés seront maintenus, a indiqué M. Hodding Carter en soulignant que leur annulation aurait pénalisé la population.

La commission de médiation a, de son côté, décidé d'abandonner ses efforts, indique-t-on officiellement à Washington, mais elle est cependant prête à reprendre ses démarches si le président Somoza assouplit sa position. Le porte-parole du département d'Etat a encore indiqué que le président Somoza avait été informé jeudi matin de la décision des Etats-Unis par l'ambassadeur américain à Managua, qui restera pour l'instant à son poste. Mais onze diplomates américains partiront sous peu, ainsi que onze fonctionnaires de l'Agence pour le développement international (AID).

L'aide économique au Nicaragua s'élevait à la fin de décembre dernier à environ 40 millions de dollars. Ce programme actuellement en cours sera maintenu, à l'exception de deux prêts totalisant environ 10,5 millions de dollars qui n'avaient pas encore reçu un début d'application. L'aide militaire, qui, elle, est entièrement coupée, s'élevait à environ 700 millions de dollars.



Chine

LES AUTEURS DE « CHINOIS, SI VOUS SAVIEZ » SONT RÉHABILITÉS

Pékin (A.F.P.). — Trois contestataires, connus sous leur pseudonyme commun de Li Yizhe, sortis de prison le 1er janvier, ont été officiellement réhabilités, mardi, par le comité du parti communiste de la province de Canton, et ont été traités jeudi 8 février comme des héros dans la presse officielle chinoise. Les trois activistes étaient célèbres, en Chine comme à l'étranger, pour avoir affiché, le 10 novembre 1974, un long dazibao en soixante-dix-sept pages, avenue de Pékin, à Canton, qui traitait « *de la démocratie et de la légalité sous le socialisme* ». Ce texte, qui eut un grand retentissement en Chine, de l'aveu même de la presse officielle, et à l'étranger (1), valut finalement, en 1976, l'emprisonnement de ses trois auteurs : Li Zhengtian, un ancien diplômé de l'institut des beaux-arts de Canton, Chen Yiyang, un lycéen, et Wang Xizhe, un ouvrier.

A Canton, le comité provincial du parti a décidé d'« *endosser la responsabilité* » de cette affaire, et de « *faire son autocritique* ».

La presse fait un portrait dithyrambique des trois héros du jour, présentés comme de « *braves combattants pour la défense de la démocratie et de la liberté socialistes* ».

(1) Il fut publié en France sous le titre *Chinois, si vous saviez...* (Christian Bourgois).

● *Des manifestations* avec incidents sérieux, tels que vols dans les magasins, blocage de train, endommagement de biens publics, se sont produites, lundi 5 février, à Shangai, a révélé le journal de cette ville *Libération (Jiefang Bao)*, dans son dernier numéro parvenu jeudi à Pékin. Selon un résident étranger, les manifestants étaient des étudiants envoyés à la campagne depuis la révolution culturelle et souhaitant leur réintégration en ville. C'est la seconde fois que des manifestations de « *jeunes instruits* » ont lieu à Shangai. A la mi-décembre, près de trois mille d'entre eux avaient défilé plusieurs jours durant à travers la ville, en réclamant du travail.

Pakistan

Le général Zia paraît peu disposé à tenir compte des appels en faveur de M. Bhutto

Islamabad. — Seules de très insistantes pressions extérieures semblent susceptibles de sauver de la potence l'ancien premier ministre, M. Bhutto, dont la condamnation à mort a été confirmée le 5 février par la Cour suprême.

Mises à part quelques petites manifestations à Rawalpindi, près d'Islamabad, et à Karachi, le pays est demeuré remarquablement calme depuis l'annonce du jugement. Il est vrai que celui-ci a été prononcé quelques jours avant une grande fête religieuse qui va plonger la population dans le recueillement et va donner l'occasion au régime de rendre publiques différentes mesures accentuant l'islamisation de la vie nationale.

De notre envoyé spécial

Il est vrai surtout qu'après l'arrestation de ses principaux dirigeants (dont la femme et la fille de M. Bhutto, placées en résidence surveillée) et de cinq mille à six mille cadres et militants, estime-t-on, du parti populaire pakistanais, l'ancien parti gouvernemental n'est guère en mesure de mobiliser ses partisans. Aussi bien M. Bhutto apparaît-il comme un homme seul — et dont l'état de santé, selon son médecin, nécessiterait une hospitalisation, — entouré seulement de ses avocats et à la merci du chef de l'Etat, le général Zia-Ul-Haq, qui le chassa du pouvoir en juillet 1977. Mais il suffit d'interroger des Pakistanais pour constater que nombreux sont ceux qui pensent qu'une exécution ne réglera aucun problème et aura au contraire de graves conséquences à plus ou moins long terme. Car l'affaire Bhutto a aggravé la division du pays en deux blocs. Dans cette nation musulmane, on place très haut le sens de l'honneur et la volonté de revanche. Et c'est souvent par la force que se règlent les conflits politiques.

C'est pour en avoir abusé que le « leader du peuple » se trouve aujourd'hui en sursis d'exécution. « *Ses successeurs veulent en finir avec lui*, nous fait remarquer un vieil observateur pakistanais, *car ils sont hantés par la crainte que s'il n'est pas physiquement éliminé il reprendra tôt ou tard le dessus et ne ménagera pas ceux qui l'ont humilié et jeté en prison.* »

Dans le jugement rendu par la Cour suprême, la voix de son président a été déterminante, puisque trois juges se sont prononcés pour la confirmation de la condamnation à mort et trois contre. Peut-on considérer ce président comme neutre lorsque l'on sait que, adversaire opiniâtre de M. Bhutto, il a été nommé par le chef de l'exécutif dont il assure constitutionnellement l'intérim ? Le jugement a, en outre, été rendu par sept magistrats sur neuf que comptait la cour initialement. L'un ayant atteint la limite d'âge n'a pas vu son mandat prolongé jusqu'à la fin de l'examen de l'affaire. L'autre, malade, n'a pu obtenir le report de son mandat jusqu'à la fin de sa convalescence. Il s'était montré le plus sévère à l'égard de l'accusation. Les quatre juges qui ont confirmé la sentence sont, de surcroît, originaires du Pendjab, la province qui domine la vie politique et économique du Pakistan.

L'importance des considérations régionalistes

Cela est un autre facteur porteur de tension dans un pays où les considérations régionalistes ont une très grande importance. Il paraît d'autre part établi que le président de la Cour suprême a tenté de convaincre les trois juges « récalcitrants » de réviser leur position, qualifiée de « courageuse sous un régime de la loi martiale » par M. Bhutto à ses avocats. Enfin il est permis de rappeler que deux des principaux exécutants de l'assassinat qui a entraîné la condamnation à mort de l'ancien premier ministre, le chef des forces fédérales de sécurité et son adjoint, se sont comportés en témoins à charge, et ont été acquittés devant la cour de Lahore ayant prononcé la condamnation.

La défense utilise actuellement les dernières possibilités de recours qui lui sont offertes par la loi mais, semble-t-il, surtout pour gagner du temps. C'est ainsi qu'elle va demander à la Cour suprême de réexaminer son jugement. Mais on estime dans les milieux informés que cette procédure, qui pourra commencer à partir du 13 février, pourrait être expédiée très rapidement par le président de la cour. Et il n'y a pas lieu selon toute vraisemblance d'en attendre une remise en cause d'une décision qui, selon le ministre de la justice, est « en théorie et en pratique correcte ».

Une fois cette procédure achevée, le chef de l'Etat mais aussi le gouverneur du Pendjab, où siège la Haute Cour de Lahore, auront à se prononcer sur les demandes de grâce que peut adresser n'importe quel citoyen. M. Bhutto a à nouveau, jeudi, invité sa famille à ne pas en présenter, laissant ainsi le général Zia face à ses responsabilités. Celui-ci a affirmé à plusieurs reprises qu'il mettrait à exécution la sentence si elle était confirmée, et il continue de déclarer que « nul n'est au-dessus des lois ». Il prendra certainement l'avis des hauts dirigeants militaires qui autour de lui détiennent la réalité du pouvoir et qui, pour autant qu'on puisse le savoir, pencheraient également pour la liquidation de la personnalité politique la plus forte et la plus brillante du pays.

« *Nous n'avons pas affaire à des hommes politiques mais à des militaires* », la logique de régime pousse le général Zia à ne pas surseoir à une exécution, souligne encore un observateur. Depuis dix-neuf mois il s'est employé à « *démolir* », démythifier l'action et la personnalité de M. Bhutto ainsi qu'à démanteler son mouvement. Avec une apparente candeur, la justice s'est pliée à cet objectif et s'est fait l'instrument du règlement de compte. Plusieurs énormes Livres blancs dénoncent les abus de pouvoir, les malversations, les atteintes aux libertés des dirigeants de l'ancien régime. Les considérations internationales seront elles plus puissantes que celles de la politique intérieure ?

Nombreux messages de l'étranger

Les messages de l'étranger demandant la clémence se font plus pressants, mais la manière dont ils sont accueillis laisse plutôt croire que le général Zia n'est pas pressé d'en prendre connaissance et d'en faire cas. Jeudi, le chef de l'Etat n'avait pas répondu aux demandes d'audiences des ambassadeurs chargés de lui remettre en main propre ces messages, notamment celui de M. Giscard d'Estaing. En revanche, il a reçu à dîner le président des émirats arabes unis. Beaucoup plus que des démarches des pays occidentaux, de la Chine et de l'U.R.S.S., c'est de celles que pourront faire, dans les jours qui viennent, les pays musulmans avec lesquels Islamabad entretient des relations étroites, que dépendra sans doute le sort de M. Bhutto. Celui-ci ne peut plus compter sur le secours de l'Iran, ayant été l'ami du chah. En revanche, l'Arabie Saoudite exerce une influence déterminante sur le régime pakistanais. Le général Zia, qui a fait plusieurs séjours à Ryad, se flatte parfois de suivre les conseils du roi Khaled. On ignorait cependant vendredi matin si celui-ci avait renouvelé sa suggestion de prudence présentée officieusement à l'issue du jugement de la cour de Lahore.

GÉRARD VIRATELLE.

EUROPE

U.R.S.S.

L'AFFAIRE DES TROIS ARMÉNIENS EXÉCUTÉS

«Les Izvestia» publient la lettre d'un homme qui se présente comme une victime de l'attentat du métro de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Les *Izvestia* du jeudi 8 février ont publié une lettre — *« choisie parmi beaucoup d'autres reçues par la rédaction »* — à propos de l'attentat du métro de Moscou le 8 janvier 1977 et de l'exécution des trois Arméniens reconnus coupables par la Cour suprême de l'U.R.S.S. L'auteur, M. Dmitri Tioujine, qui se présente comme une victime de l'explosion du métro — son jeune frère est mort, sa femme, sa fille et lui-même ont été blessés — donne quelques détails sur l'attentat et sur le déroulement du procès. Il s'en prend d'autre part à l'académicien André Sakharov qui a osé mettre en doute la culpabilité d'un des trois inculpés présenté comme le *« cerveau »* du crime, Stepan Zatikian.

« Ce qui me révolte le plus, c'est que des « intellectuels humanistes » aient élevé des protestations, écrit M. Tioujine. *Comme l'ont annoncé les centres de radiodiffusion de l'Ouest, c'est l'académicien Sakharov qui est à l'origine des informations calomnieuses publiées par les correspondants étrangers.* » Ce citoyen soviétique écouterait-il les radios occidentales — ce qui est en principe répréhensible — ou lui a-t-on volontairement rapporté ce qu'elles disaient ? M. Tioujine poursuit : *« A l'ouest, on est prêt à prendre la défense de n'importe qui pourvu que ce soit sous l'enseigne de la défense des droits de l'homme (...) Sakharov ne songe même pas que lui-même ou sa femme aurait pu se trouver dans ce wagon et être amputé des bras ou des jambes. Et sa femme, qui voyage à l'étranger, aurait pu se retrouver dans une salle de réanimation.* » L'allusion aux voyages de Mme Sakharov en Italie, qui n'ont évidemment pas été connus par les mass-media soviétiques, tend à prouver que M. Tioujine a été particulièrement bien informé. Cette allusion vise sans aucun doute à montrer que les Sakharov ont une situation privilégiée.

Le rôle de Zatikian

Cette lettre fait suite à des appels téléphoniques adressés à l'académicien par des personnes se présentant comme des parents des victimes ou de simples citoyens indignés par son attitude, qui protestaient ou le menaçaient. M. Sakharov avait même reçu la semaine dernière la visite de deux personnages à la mine patibulaire l'avertissant que la prochaine fois que des parents de victimes viendraient le voir, il passerait *« un mauvais quart d'heure ».*

D'autre part, la lettre de M. Tioujine apporte un certain nombre de précisions jamais données officiellement sur l'explosion du métro. C'est la première fois en effet qu'un texte officieux cite le nombre des victimes : sept morts et trente-sept blessés.

Quant au procès, il aurait eu lieu, selon M. Toujine, en présence de *« centaines de gens »* qui ont pu se convaincre de la culpabilité de Zatikian et de ses *« complices »*. Des pièces à conviction auraient été montrées dans la salle. Elles auraient été identifiées par les inculpés eux-mêmes qui auraient *« reconnu avoir sciemment préparé et réalisé un attentat »*. La formulation concernant Zatikian est cependant ambiguë : *« Il a été prouvé qu'il dirigeait lui-même la préparation du plasticage. Il avait élaboré les moindres détails de son projet »*, écrit M. Tioujine. Cette ambiguïté n'est pas fortuite, dans la mesure où la famille de Zatikian serait en mesure de prouver qu'il ne se trouvait pas le jour de l'explosion à Moscou où il n'aurait d'ailleurs pas mis les pieds depuis la fin de 1975. Les autorités sont donc amenées à laisser planer le doute sur le point de savoir si Zatikian a participé en personne à l'attentat ou s'il en a été l'instigateur à distance.

M. Tioujine ajoute que pendant le procès un film a été projeté sur la reconstitution de l'attentat : *« Les criminels ont montré comment ils avaient agi sur les lieux du crime, comment ils étaient montés dans la rame de métro, où ils avaient placé les sacs enfermant les bombes, à quel moment et à quelle station ils étaient descendus. »* Il ajoute que les accusés auraient fait preuve *« de sang-froid et de cynisme »* pendant les audiences. Zatikian aurait émis des *« vociférations antisémites »* et même cité Hitler.

Cette lettre et ces « arguments » n'ont pas entamé la *conviction de M. Sakharov* : seule une nouvelle enquête, publique et complète, pourrait *clarifier cette sombre affaire.* L'académicien remarque que la famille de Zatikian n'a pas pu *assiter au procès et n'était même* pas avertie qu'il avait lieu. Les avocats désignés par la famille *n'ont pu assister Zatikian*, qui a été défendu par un avocat commis d'office. Selon sa famille, l'accusé principal *ne se trouvait pas* à Moscou le jour de l'attentat, mais les témoins qui auraient pu confirmer son alibi n'ont pas été entendus par le tribunal. Il faut noter aussi que l'affaire a été jugée en première instance par la cour criminelle de la Cour suprême d'U.R.S.S.; cette procédure exceptionnelle exclut l'appel et la cassation. Contrairement à ce que laisse entendre la lettre de M. Tioujine, Zatikian aurait, selon sa famille, refusé de plaider coupable.

Zatikian, qui avait passé cinq ans *dans un camp pour « activités nationalistes antisoviétiques »*, avait demandé l'autorisation d'émigrer à l'étranger. Il avait essuyé un refus à la fin de 1976. Quant aux deux autres jeunes Arméniens qui ont été exécutés en même temps que lui, Akop Stepanian et Zaven Bagdassarian (âgés de vingt et vingt-deux ans), ils travaillaient dans une usine électrique d'Erevan (capitale de l'Arménie soviétique) et ils n'étaient pas connus dans les milieux dissidents.

DANIEL VERNET.

M. PONOMAREV REGRETTE « LE MANQUE DE LOYAUTÉ DE CERTAINS CAMARADES » ÉTRANGERS

Moscou (A. F. P.). — M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du P. C. soviétique chargé des relations avec les P. C. étrangers, a exhorté les communistes à la « solidarité » et regretté « le manque de loyauté de certains camarades » à l'égard de l'U. R. S. S.

Dans un important article publié par la revue théorique « Kommounist », M. Ponomarev déplore que « certains amis » de l'U. R. S. S. se soient laissés « induire en erreur par les campagnes calomniatrices de l'impérialisme » à propos des droits de l'homme.

Faisant allusion à la condamnation du stalinisme par de nombreux communistes d'Occident, M. Ponomarev fustige ceux qui, « prétendant agir au nom du socialisme, reviennent sans fin, pour s'en délecter, sur les atteintes à la démocratie socialiste commises au temps, depuis longtemps oublié, du culte de la personnalité ».

Il condamne d'autre part ceux qui se laissent abuser par la théorie des « deux superpuissances » ou mettent sur le même plan l'OTAN et le pacte de Varsovie. Il fait l'éloge de la « solidarité entre les forces révolutionnaires mondiales et le socialisme réel » (l'U. R. S. S.). Il dénonce la « neutralité », qui « ne peut que faire du tort au mouvement ouvrier ».

● RECTIFICATIF. — Une erreur de ponctuation a changé le sens d'une phrase de la lettre de M. Roger Milliex, parue dans *le Monde* du 1er février. Il fallait lire : « Il suffit d'évoquer les insurrections patriotiques des insulaires en 1821, 1822 (on connaît l'holocauste de Chio cette année-là), répétées à Samos en 1849, puis en 1908 encore. »

Tchécoslovaquie

LA CHARTE 77 A TROIS NOUVEAUX PORTE-PAROLE

Prague (*A.F.P.*). — Trois nouveaux porte-parole de la Charte 77 ont été désignés pour remplacer le professeur Ladislav Hejdanek et l'écrivain Vaclav Havel (virtuellement assignés à résidence à leurs domiciles), apprenait-on jeudi 8 février dans les milieux proches du manifeste.

Ce sont M. Jiri Dienstbier, quarante-deux ans, ancien journaliste ; M. Vaclav Benda, trente-deux ans, docteur en philosophie et en mathématiques, et Mme Zdena Tominova, trente-huit ans, traductrice.

M. Jaroslav Sabata restera officiellement porte-parole, précise-t-on de même source. Il a été remplacé temporairement dans ses fonctions en raison de l'impossibilité où il se trouve de les exercer : condamné le 11 janvier dernier à neuf mois de prison pour insulte à agent de l'autorité, il attend de passer devant la cour d'appel.

A la veille de cette annonce, quatorze signataires de la Charte 77 *qui se rendaient au domicile* de l'un d'entre eux, M. Petr Uhl, gendre de M. Sabata, ont été *interpellés et interrogés pendant* plusieurs heures par la police.

Pologne

Un remaniement ministériel diminue l'influence de MM. Tejchma et Kepa

De notre correspondant en Europe centrale

Varsovie. — La Diète polonaise a *entériné* le jeudi 8 février un remaniement gouvernemental proposé par le premier ministre, M. Piotr Jaroszewicz. Trois des dix vice-premiers ministres, MM. Josef Tejchma, Josef Kepa et Franciszek Kaim, perdent elurs fonctions. Ils restent toutefois au gouvernement, où ils sont désormais chargés chacun d'un ministère particulier.

M. Tejchma devient ministre *de l'éducation*, remplaçant M. Jerzy Kuberski, lequel est nommé chef d'un département *du comité* central. M. Kepa prend la tête du ministère de l'économie locale et de l'environnement, poste précédemment occupé par Mme Maria Milczarek, qui passe au ministère du travail, dont le précédent titulaire, M. Tadeusz Rudolf, devient ministre sans portefeuille. Enfin M. Kaim assumera la fonction de ministre de l'industrie métallurgique. D'autre part, M. Osmanczik (sans parti) *a été élu* au Conseil d'Etat au poste laissé vacant par la mort de M. Piasecki, l'ancien chef de Pax, *organisation* catholique proche du régime.

Cette nouvelle répartition du travail gouvernemental pourrait être une conséquence des insuffisances qui s'étaient manifestées dans divers secteurs au début de l'année lors de la première vague de froid qui avait pratiquement paralysé le pays pendant plusieurs jours. La remarque semble surtout valable pour le ministère de l'économie locale et de l'environnement, chargé d'assurer la coordination avec l'administration. Plusieurs voïvodes (chefs de province) ont déjà été limogés à la suite de ces événements.

On est cependant surtout frappé par le fait que le remaniement touche deux personnalités politiques de premier plan, MM. Tejchma et Kepa, tous les deux membres du bureau politique, mais dont la carrière depuis environ deux ans connaît une courbe descendante. Ancien premier secrétaire du parti à Varsovie, M. Kepa avait perdu cette importante fonction en 1976. Quant à M. Tejchma, qui fut jadis membre du secrétariat du comité central, il avait dû quitter il y a un an le ministère de la culture. Dans les deux cas, les nouvelles attributions qui sont confiées à ces personnalités apparaissent comme une tentative supplémentaire faite pour diminuer leur influence.

Dans un autre ordre d'idées, le fait que M. Piasecki n'ait pas été remplacé au Conseil d'Etat par un autre représentant de l'association Pax semble confirmer l'analyse de ceux qui pensent que, après la mort de son fondateur, cette organisation pourrait voir son rôle sensiblement diminuer. Cette mesure ne peut en tout cas qu'être vue d'un bon œil par la hiérarchie catholique, qui a toutjours condamné l'attitude adoptée par Pax à l'égard du pouvoir communiste.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

LES TENTATIVES POUR DÉNOUER LA CRISE

Les partis flamands excluent les francophones bruxellois des conversations

De notre correspondant

Bruxelles. — Cinquante-cinq jours après le début de la crise ministérielle, quatre semaines après avoir été chargé de la dénouer, M. Wilfried *Martens repart de zéro. Le* vendredi 9 février, il a repris ses entretiens en vue de former un gouvernement mais, au lieu de six à table, les interlocuteurs ne sont *plus que quatre et ne représentent* plus que deux familles politiques, les sociaux-chrétiens et les socialistes. Les pourparlers avaient été interrompus pendant deux jours à la suite du retrait de la Volksunie, le parti *fédéraliste flamand. Ils reprennent* non seulement sans cette formation, mais aussi sans le F.D.F. (Front des francophones), le parti régional bruxellois de Mme Antoinette Spaak, *qui n'a plus été invité à participer aux* négociations.

Pendant l'interruption, Mme Spaak avait répété avec force et à différentes reprises, mais en vain, que *son parti voulait participer* à la future majorité, et que l'abstention de la Volksunie ne devait en aucun cas avoir d'influence sur la présence du F.D.F. Les interlocuteurs flamands (les sociaux-chrétiens du C.V.P. et les socialistes du B.S.P.) ont refusé d'admettre le F.D.F. sans la Volksunie : *« Pas de parti communautaire francophone si la formation communautaire flamande n'y est pas. »* C'est leur verdict depuis le lendemain des élections législatives du 17 décembre 1978. *Mme Spaak a eu beau* expliquer que le F.D.F. et la Volksunie ne se comparent pas, qu'ils ont ni le même poids ni la même signification, qu'au dernier scrutin le F.D.F. a progressé alors que le parti flamand perdait un tiers de sa représentation parlementaire, les négocia*teurs flamands sont restés sourds.* Ils ont rejeté l'argument de tous les interlocuteurs francophones qui affirment qu'il faut une majorité « significative » dans les trois régions du pays, et que donc Bruxelles ne sera valablement représenté que grâce à une participation du F.D.F., large*ment majoritaire dans la capitale.*

M. Martens, qui est aussi le président du C.V.P., s'est donc incliné devant le veto de son parti, et il reprend les *négociations* sans le F.D.F. Le cabinet qu'il projette de constituer aurait une *majorité* suffisante pour gouverner — et pour *essayer de régler les problèmes* économiques et sociaux de plus en plus aigus — mais pas pour procéder à la réforme de la Constitution ni pour instaurer la vraie régionalisation. Dès lors, on peut s'attendre, dans les jours qui viennent, à un nouveau blocage. Les socialistes et *les sociaux-chrétiens francophones* de MM. Cools et Nothomb n'ont manifestement pas envie de céder *à la pression des Flamands*, et les nouveaux efforts de M. Martens paraissent voués à l'échec.

Quelle sera la suite ? La tradition veut que le roi appelle un représentant de la *formation* qui *provoque* l'impasse. Comme l'initiative viendra sans doute des socialistes, M. Simonet pourrait être chargé de former le nouveau cabinet, mais le ministre des affaires étrangères se heurtera à la mauvaise volonté du C.V.P. Il est peu probable qu'il réussisse. *L'actuel premier ministre chargé de* l'expédition des affaires courantes pourrait suivre, mais M. Vanden Boeynants n'aurait guère plus de chance que M. Simonet. Ensuite le roi rappellerait peut-être M. Tindemans, l'homme qui est à l'origine de la crise du mois d'octobre et qui n'aurait sans doute pas plus de succès que les autres.

— Ensuite ? Peut-être un nouvel appel à M. Martens, en tout cas « un gouvernement à Pâques ou à la Trinité ». C'est ce qu'on dit à Bruxelles.

PIERRE DE VOS.

Espagne

UN FRONT DE LIBÉRATION CATALAN REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE DEUX POLICIERS A BARCELONE

Barcelone (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Un policier a été tué et un autre très grièvement blessé le jeudi 8 février à Barcelone par des terroristes se réclamant d'un Front de libération catalan.

Ce nouvel attentat porte à vingt-quatre le nombre des victimes du terrorisme en Espagne depuis le début de l'année, dont onze policiers, deux militaires et un juge. Depuis le 11 février 1977, quatre policiers avaient été victimes de terroristes en Catalogne, dans des actions revendiquées en général par les groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre (GRAPO). Le Front de libération catalan dont on n'avait jamais entendu parler jusqu'à présent a revendiqué l'attentat de jeudi dans un appel à une agence de presse espagnole.

L'attentat s'est produit en début d'après-midi, dans le centre de Barcelone, alors que les policiers *montaient la garde devant un* camion. Deux jeunes gens armés ont tiré, à bout portant, sur les deux policiers et se sont emparés de leurs armes avant de prendre la fuite.

● *La commission épiscopale espagnole* a lancé, jeudi 8 février, un appel invitant tous les Espagnols à se rendre aux urnes, le 1er mars prochain, mais a mis les électeurs en garde contre les partis favorables à la législation de l'avortement et à l'assouplissement de la législation sur le divorce. — (*Reuter.*)

● *La branche militaire de l'ETA* a revendiqué jeudi 8 février à *Bilbao* l'assassinat du maire d'Olaberria (province du Guipuzcoa), M. Jose Antonio Vivo, *abattu* mardi de plusieurs coups feu devant son *domicile*. — (*A.F.P.*).

A travers le monde

Colombie

● LA VAGUE D'ARRESTATIONS de personnes présumées coupables d'avoir eu des liens avec le mouvement guérillero M 19 continue, indique-t-on à Bogota le vendredi 9 février. Parmi les dernières personnes arrêtées, figurent la nièce d'un magistrat de la Cour suprême et une militante du mouvement de gauche Firmes, dirigé par l'écrivain Gabriel Garcia Marquez. Par ailleurs, un acteur et directeur de théâtre, M. Carlos Duplat, qui a dénoncé des cas de tortures en Colombie après avoir été arrêté, aurait avoué être en relation avec le M 19. Un groupe de membres de l'association des juristes démocrates a transmis un dossier sur les accusations de tortures au président de la République, M. Julio Cesar Turbay. — (*A.F.P.*)

Guatemala

● QUATRE INCONNUS ont assassiné, le mercredi 7 février, un ressortissant suisse, M. Fiedler Puschel, âgé de cinquante-quatre ans, et son fils, âgé de vingt ans, dans leur ferme à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la capitale. Mme Fiedler a été blessée. Samedi dernier, cinq étudiants ont été tués *dans* cette région. — (*Reuter*)

Grande-Bretagne

M. CALLAGHAN : NOUS AVONS FAIT UN FAUX PAS

Le taux d'escompte passe de 12,5 % à 14 %

(*De notre correspondant.*)

Londres. — M. James Callaghan a fait, *le jeudi soir 8 février*, son autocritique devant les téléspectateurs britanniques. Interviewé à *Downing Street par la chaîne* indépendante I.T.V., le premier ministre a reconnu qu'il avait *« mal jugé l'état d'esprit du pays »* en tentant d'imposer sa norme de 5 % d'augmentation des salaires pour l'année. *« Nous avons fait un faux pas, c'est vrai »*, reconnaît le chef du gouvernement travailliste en ajoutant : *« Je ne suis pas un archange. »*

Aussi dur avec les syndicats qu'avec lui-même, M. Callaghan a vivement critiqué les militants de base : *« Les délégués d'ateliers*, a-t-il affirmé, *ne respectent pas les règles du syndicalisme. »* Il a notamment pris à partie les fonctionnaires qui ont prévu un jour de grève un mois avant l'expiration de leur accord de salaires et la négociation du suivant.

Apparemment confiant, le premier ministre a néanmoins reconnu que le Labour *« avait perdu de nombreux partisans »*. Malgré cette baisse de popularité et la proximité des élections, il s'est déclaré prêt à présenter, en avril, un budget d'austérité si la moyenne des accords salariaux dépassait 10 %.

Dans la journée, le gouvernement avait donné un premier tour de vis monétaire en remontant le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de 12,5 à 14 %, soit un point seulement en dessous du niveau record de 15 % atteint à l'automne 1976.

Par cette hausse, le cabinet travailliste entend apparemment démontrer sa *fidélité à ses objectifs* anti-inflationnistes et fraper psychologiquement l'opi*nion.*

D'autres mesures monétaires et fiscales sont prévues selon les milieux informés de Whitehall. Leur application dépendra de l'issue de la crise sociale actuelle.

Pour l'heure, chaque camp multiplie les déclarations de fermeté. Le syndicat national des services publics, qui coordonne la grève dans les hôpitaux, les écoles et chez les éboueurs, s'est déclaré prêt, jeudi, à poursuivre le mouvement pendant six mois.

M. Denis Healey a d'autre part *annoncé que la Grande-Bretagne* allait modifier les règles de comptabilisation de ses réserves *monétaires en revalorisant notamment* ses avoirs en or. Le stock d'or, qui est de 680 tonnes seulement, était jusqu'alors évalué, sur la base d'un prix de 42,22 dollars l'once (31,103 gr), à 138 millions de dollars. Le cours retenu sera désormais déterminé en fonction de la moyenne des cours quotidiens du premier trimestre de l'année, moins 25 %.

Cette mesure va enrichir les réserves britanniques du jour au lendemain de quelque 3,5 milliards de dollars

(*Intérim.*)



demain samedi 10 février

les SOLDES DES FOURRURES DU NORD

Que des affaires extraordinaires!

MANTEAUX

Lapin naturel	~~1250 F~~	780 F
Agneau Borégos	~~1250 F~~	560 F
Flanc de Marmotte	~~2250 F~~	1450 F
Patte Chevrette	~~2250 F~~	1650 F
Chinayo	~~2350 F~~	1750 F
Patte d'Astrakan	~~2650 F~~	1850 F
Toscane	~~3250 F~~	2850 F
Opossum	~~4250 F~~	2850 F
Ragondin	~~4250 F~~	3450 F
Patte de Guanaco	~~4850 F~~	3650 F
Astrakan russe pleines peaux	~~4850 F~~	3250 F
PÉLISSES Reversibles Opossum d'Australie	~~2750 F~~	1850 F
Rat d'Amérique	~~4850 F~~	3750 F
Rat d'Amérique pastel-ranch-dark	~~5450 F~~	4250 F
	~~6450 F~~	5250 F
Loup des Andes	~~5450 F~~	4850 F
Murmel	~~4650 F~~	3450 F
Murmel	~~5850 F~~	4350 F
Zorinos	~~6250 F~~	4350 F
Queue de Vison	~~6450 F~~	4750 F
Astrakan Swakara	~~6750 F~~	4850 F
Marmotte	~~9250 F~~	7850 F
Astrakan Swakara qualité sup col Vison	~~9750 F~~	8250 F
Loup du canada	~~11750 F~~	10750 F

BLOUSONS Reversibles ~~1450 F~~ 980 F
Renard, Flanc de Marmotte, Kalgan, Agneau

VESTES

Lapin naturel	~~1150 F~~	740 F
Chèvre marron	~~1250 F~~	780 F
Agneau Toscane toutes couleurs	~~1850 F~~	1480 F
Ragondin	~~3750 F~~	2650 F
Loup	~~6250 F~~	5350 F
Astrakan marron	~~4850 F~~	3650 F
Vison et cuir	~~5850 F~~	4750 F
Renard bleu	~~5450 F~~	4750 F
Renard roux	~~6850 F~~	5750 F
Vison allongé pastel	~~8750 F~~	7250 F

MANTEAUX VISON

Vison pleines peaux et cuir	~~6750 F~~	5450 F
Vison dark pleines peaux	~~8750 F~~	7250 F
Vison dark allongé	~~12850 F~~	11250 F
Vison ranch	~~14750 F~~	13250 F
Vison pastel	~~14750 F~~	13250 F
Vison Blackglama	~~38750 F~~	29850 F
Vison Lunaraine col Zibeline	~~38500 F~~	28750 F
Vison Black Diamond	~~42750 F~~	31850 F

MANTEAUX LONGS

Chinchilla	~~47500 F~~	32750 F
Vison blanc	~~45000 F~~	31250 F
Vison Koh i noor	~~54500 F~~	37250 F
Vison Blackglama	~~45000 F~~	31250 F
Zibeline	~~115000 F~~	85000 F

CAPES DU SOIR

Vison Black Diamond	~~38500 F~~	28750 F
Vison Blackglama	~~36750 F~~	27250 F

Les plus larges facilités de paiement.

Magasins ouverts tous les jours de 9 h. à 19 h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord

100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e, métro Muette

politique

M. Fiszbin abandonne la direction de la fédération de Paris du P.C.F.

M. Henri Fiszbin, ancien député, membre du comité central du P.C.F., abandonne ses fonctions de premier secrétaire de la *fédération communiste de Paris. Dans un communiqué*, publié jeudi 8 février, la fédération du P.C.F. précise que c'est « contraint par son état de santé » que M. Fiszbin interrompt ses activités. *Le comité fédéral de Paris a demandé à M. Henri Malberg*, membre du comité central, directeur adjoint de l'hebdomadaire « France nouvelle », « d'assumer, pour la durée de l'indisponibilité de M. Henri Fiszbin, les responsabilités qu'il assurait à la direction de la fédération ».

L'annonce *du retrait* de M. Henri Fiszbin était attendue. S'il est exact que des ennuis de santé expliquent cette décision, les motifs politiques ne sont pas moins importants. Dans le cadre de la reprise en main engagée par la direction du P.C.F. depuis plusieurs mois, la capitale était devenue un enjeu. La liberté de ton et l'ampleur des débats au sein de cette fédération en faisaient un cas particulier. La direction du P.C.F. craignait qu'elle ne serve de base d'appui à la contestation. La direction fédérale s'est, *par exemple*, vu reprocher de n'avoir jamais dénoncé publiquement les prises de position de *M. Jean Elleinstein* alors que l'historien communiste milite dans la capitale.

Déjà en avril 1978, l'hebdomadaire *Paris-Hebdo*, créé par la fédération de Paris, avait été supprimé. Officiellement pour des raisons financières, en fait parce que sa liberté de ton déplaisait à la direction du P.C.F. et que M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, avait fait valoir *que ce titre faisait double emploi* avec les pages régionales insérées dans *l'Humanité-Dimanche*.

La critique de la direction fédérale de Paris a ensuite été menée à deux niveaux : d'une part, au sein du comité central du P.C.F. (*le Monde* du 10 janvier), d'autre part, sur l'initiative d'un certain nombre de cadres intermédiaires de la fédération. Cette campagne s'est notamment appuyée sur les mauvais résultats électoraux obtenus lors du scrutin législatif. Le P.C.F. a, en effet, perdu quatre des sept sièges de député qu'il détenait dans la capitale. La fédération de Paris du P.C.F. a longtemps été le fief de M. Paul Laurent, membre du secrétariat, dont M. Fiszbin était proche.

Il convient enfin de noter que le *départ de M. Fiszbin intervient* avant que ne s'engage la période de préparation du vingt-troisième congrès du P.C.F. Ce n'est donc pas lui qui aura la responsabilité d'organiser la conférence fédérale au cours de laquelle les communistes de la capitale désigneront leurs délégués au congrès. L'une des craintes de la direction du P.C.F. était que certains contestataires connus figurent, contre *son gré, parmi ces délégués. Or, si* elle est peut-être disposée à accepter certaines critiques, encore entend-*elle que ce soit dans des* normes fixées par elle. — T. P.

[M. Henri Malberg, quarante-neuf ans, fraiseur, a adhéré au P.C.F. en 1946. Membre du comité fédéral de Paris, il est entré au comité central en décembre 1972 à l'occasion du XX[e] Congrès. Il était devenu directeur adjoint de « France-Nouvelle » en mai 1976.

M. Malberg sera remplacé dans ses fonctions à « France-Nouvelle » par M. Jean Burlès, membre du comité central, directeur de l'Institut Maurice-Thorez.]

A L'EXTRÊME GAUCHE

L'O.C.I. (trotskiste) *réunit son XXII[e] congrès*

Le vingt-deuxième congrès de l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I., trotskiste) qui se tient du vendredi 9 au dimanche 11 février à Dijon, est placé sous le signe du développement militant.

Regroupant le courant « *lambertiste* » de la mouvance trotskiste (du nom de M. Pierre Lambert, qui avait fait scission de la IV[e] Internationale en 1952), dotée d'une organisation de jeunesse, l'A.J.S. (Alliance des jeunes pour le socialisme que dirige M. Charles Berg), l'O.C.I. milite « *pour la reconstruction de la IV[e] Internationale* ». *En fait elle cherche* désormais à se rapprocher de cette IV[e] Internationale et de sa section française, la Ligue communiste révolutionnaire. Présents lors du III[e] congrès de la L.C.R. (*Le Monde* du 30 janvier), les représentants de l'O.C.I. avaient lancé un appel à la réconciliation des différents courants trotskistes. Mais une large majorité de la L.C.R. refuse toute perspective de fusion avec une formation qu'elle considère comme sectaire et dogmatique et entend se limiter à l'organisation d'un dialogue analogue à celui que la L.C.R. poursuit avec les autres organisations d'extrême gauche.

Cette question d'une alliance privilégiée avec la L.C.R. doit être débattue au cours d'un congrès qui devrait permettre à l'O.C.I. d'adopter un nouveau plan de développement se fixant pour objectif de franchir le cap des dix mille militants (l'O.C.I. revendique aujourd'hui plus de cinq mille *adhérents*). *Les congressistes* devraient également confirmer le principal mot d'ordre de l'O.C.I. : « *S'organiser pour porter au pouvoir un gouvernement P.C.-P.S.* »; (dans la querelle de la gauche, l'O.C.I. a pris fait et cause pour le P.S.).

● *Le nouveau bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R. trotskiste) doit être désigné par le prochain comité central, qui se réunira les 17 et 18 *février* à Paris. Les membres de ce comité central ont été élus à l'occasion du troisième congrès de la formation trotskiste, qui s'est déroulé du 26 au 28 janvier.

● *M. Marc Bécam*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, doit se rendre, le dimanche *11 février*, aux *Antilles*, pour une visite de cinq jours au cours de laquelle il présentera le projet de loi sur le développement des responsabilités locales aux maires de la Martinique, les lundi 12 *et mardi 13 février, puis* à ceux de la Guadeloupe, les jeudi 15 et vendredi 16 février.

● *Dans les Vosges*, la polémique qui avait surgi entre le préfet, M. Prioux, et M. Pierret, député socialiste (*le Monde* du 7 février) a pris fin : le préfet est revenu sur sa décision de ne pas inviter le député socialiste à la préfecture à l'occasion du passage du ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie. M. Prioux invoque *son* souci d'apaisement mais il semble que d'autres élus du département, notamment MM. Poncelet, sénateur, et Séguin, député (R.P.R.), soient intervenus pour exiger la présence de leur collègue socialiste. — (*Corresp.*)

Un entretien avec M. Michel Rocard

(*Suite de la première page.*)

» Sur quoi porte-t-il ? Il y a débat sur différentes questions, mais toutes tournent autour d'une logique principale, celle des rapports entre l'Etat et la société civile dans la politique que veut mener la gauche. Selon les réponses que l'on donne, on est plus ou moins pressé de décentraliser, de faire élire les assemblées régionales au suffrage universel direct, d'étendre leurs attributions, *leurs ressources financières* et leurs compétences ; on conçoit aussi de manière différente les rapports devant exister entre les entreprises publiques et l'Etat.

» Je suis profondément décentralisateur, mais je ne suis pas du tout anti-étatiste. Et je sais bien que les premières mesures que prendra la gauche, l'extension des nationalisations et la mise en place d'un véritable plan, commenceront par renforcer certains pouvoirs de l'Etat. C'est justement pour cela que je crois qu'il est important, *simultanément*, de décentraliser l'appareil d'Etat, de renforcer les pouvoirs de la société civile, afin qu'elle ne *soit pas étouffée mais que*, au contraire, elle puisse se développer.

» Certaines de ces divergences se sont fait jour dès les négociations d'actualisation du programme commun, à propos de la manière de faire les nationalisations, notamment. Et il est manifeste que sur ce point, entre autres, la gauche a besoin de clarifier son projet. La logique que je viens d'énoncer me conduisait à dire que les nationalisations étaient nécessaires pour renforcer la maîtrise de l'appareil économique, mais qu'il ne fallait pas les concevoir comme une simple extension de l'administration. *D'abord*, parce que l'acte de produire ne se détermine pas par des lois ou des règlements, et puis, parce qu'il fallait surtout s'orienter vers une socialisation permettant la représentation des travailleurs, des usagers, des collectivités locales et, dans le cadre d'une relation contractuelle, de l'entreprise *publique* avec l'Etat.

» Nous n'avons pas pu faire prévaloir ce point de vue pendant les *négociations d'actualisation* du programme commun et, naturellement, ce n'était pas pendant la campagne électorale que j'allais ouvrir ce débat. Mais, aujourd'hui, n'est-il pas temps ? Je crois que la gauche *ne gagnera* que le jour où elle se sera débarrassée des excès centralistes dont sa pensée est encore encombrée.

— A lire les contributions, il apparaît d'autres divergences plus immédiates, comme l'Europe, par exemple.

— Il s'agit de la même thématique. Il *existe, chez les* communistes français, comme chez certains socialistes, une logique selon laquelle la restauration de la pleine jouissance de l'Etat peut laisser espérer une plus grande maîtrise de l'économie nationale. Et je dis bien : nationale. Cette maîtrise serait d'ailleurs accrue par le retour de certaines barrières douanières. C'est une tentation qui existe à gauche. Nous ne partageons pas ce raisonnement.

» Premièrement parce que nous pensons que la division interna*tionale du travail, l'interdépen*dance des relations économiques de notre pays, ont atteint un tel niveau que la France ne peut se permettre l'isolement. Elle aurait trop à y perdre. Ce sont des contraintes lourdes, auxquelles il ne s'agit pas de se soumettre, mais dont nous pensons qu'on ne peut les surmonter qu'au niveau européen. Sinon, ce serait l'isolement, et l'isolement appelle l'autarcie, l'autarcie la pénurie et la pénurie, le socialisme du rationnement. Deuxièmement, beaucoup de réponses aux problèmes indus*triels actuels, qu'il* s'agisse du drame de la sidérurgie ou de la maîtrise des techniques nouvelles, des productions de pointe, *ne sont* plus à la portée de la France seule. En revanche, ces réponses peuvent exister à la dimension européenne : c'est non seulement souhaitable, mais nécessaire, à condition que l'Europe cesse d'être celle des courants d'air, du libre-échange, qu'il y ait une politique planifiée et de puissants moyens publics d'intervention.

» Cette analyse implique nécessairement une alliance de forces au niveau européen. Cela n'ira pas sans difficultés ni sans risques, car la gauche n'est pas majoritaire en Europe. *Mais nous* pensons qu'il y a un moindre risque du côté de l'ouverture que de *celui du repli sur nous-mêmes*. Et puis comment prétendre faire l'Europe des travailleurs sans la participation de *tous* les travailleurs d'Europe ?

Des ruptures avec des seuils, des paliers et des priorités

— N'existe-t-il pas, dans cette optique, un risque de renvoyer à plus tard la rupture avec le capitalisme ?

— Un mot d'abord sur le vocabulaire. Il y a quelques années on parlait de *transition ou de* passage au socialisme. C'est-à-dire d'un processus positif. Aujourd'hui, on ne parle guère plus que de « rupture ». Je ne suis pas sûr que cette mutation des termes traduise un progrès de nos analyses collectives...

» Cela dit, acceptons le mot : encore faudrait-il savoir avec quoi l'on veut rompre ? S'il est vrai qu'en quelques mois on peut modifier un rapport de forces politiques, transformer certaines institutions ou changer des hommes, il n'est pas vrai qu'en un temps aussi court on puisse modifier substantiellement un équilibre entre les classes sociales, *transformer* les rapports entre les personnes, dans la vie quotidienne. Peut-on croire, par exemple, que quelques mois suffiront pour modifier les comportements, les mécanismes sociaux engendrés par des siècles et des siècles de société patriarcale ? Et pourtant, peut-il y avoir une rupture réelle avec le capitalisme sans aussi changer les rapports qui existent entre les hommes et les femmes, dans notre société ?

» La rupture, en fait, ce sont des ruptures, et il existe des seuils, des paliers, une dynamique. *Le socialisme*, ce n'est pas seulement des objectifs, c'est aussi une démarche. Cette démarche, elle est *commencée* dès aujourd'hui par l'action des socialistes dans les municipalités, les régions, les associations, où ils ont des responsabilités. C'est une vision bien idéaliste de l'histoire que de croire qu'on peut ainsi dater le départ et l'aboutissement d'un tel processus !

Cela étant, il me paraît important de dégager quelques-unes des priorités qui devraient être celles d'un gouvernement de gauche. Et parmi ces priorités, il y a l'extension du secteur public et la mise en œuvre du Plan dont j'ai déjà parlé, mais aussi les mesures de redistribution sociale, de justice et d'équité, qui sont inséparables du projet de la gauche. Encore faut-il accepter l'idée que cette redistribution — l'augmentation des bas salaires, l'amélioration de la condition des personnes âgées, des familles... — ne peut se faire qu'au fur et à mesure que les instruments économiques permettent de l'assurer.

» Ce n'est pas une simple évidence, et je voudrais y insister un peu. La pensée socialiste a, traditionnellement, accordé une *place importante* aux problèmes de redistribution et fourni des réponses riches et précises. En *revanche, elle est moins bien* familiarisée avec l'idée de produire. L'aggravation de la situation mondiale exige de notre part une réflexion approfondie sur les raretés croissantes auxquelles nous allons être confrontés, la nécessité de produire sans gaspiller, d'exporter sur le marché mondial. Produire exige de la souplesse, de la rapidité, une grande faculté d'adaptation. Je souhaite simplement, que l'on *puisse réfléchir* à toutes ces questions sans être immédiatement l'objet de cette « stratégie du soupçon » que l'on dénonçait hier de la part du parti communiste...

Les fantassins du combat électoral et les animateurs sociaux

— N'est-ce pas chercher à faire triompher les thèses du P.S.U. d'hier dans le P.S. d'aujourd'hui ?

— Il faut admettre que la plupart des questions nouvelles qui ont été posées au monde politique et à l'opinion depuis plusieurs années ne l'ont pas été par les partis politiques, sauf pour une part, *en effet*, le P.S.U.

» Qu'il s'agisse de la lutte des femmes, du problème de l'énergie nucléaire, des prisonniers, des peuples minoritaires, des mouvements sociaux se sont développés *en dehors des partis politiques* et en dehors de toute référence à une analyse centrée sur l'Etat. *Or, je crois qu'aucune stratégie* de changement social, aucun projet de rupture authentique avec le système *capitaliste, ne peut plus* passer à côté de ces questions-là qui ne peuvent être réduites à de *simples épisodes de la lutte des* classes.

» D'autre part, ces mouvements *n'attendent pas pour faire pro*gresser leur combat, leurs idées, que la gauche soit arrivée au *pouvoir et ait commencé* son programme de réformes. C'est ici que l'on rencontre le débat sur l'expérimentation sociale. Nous n'en faisons ni une panacée ni le moyen unique de passage au socialisme. Nous y voyons simplement un instrument pour vérifier *la portée* de notre *discours*, l'adaptation de nos propositions à notre pratique.

» Cela n'est pas sans *incidence* sur la conception que l'on se fait du parti, et de son rôle. Les élus *qui vivent* encore sur des schémas de clientélisme ne s'y sont pas trompés. A partir du moment où *l'on considère que* le rôle du parti n'est pas seulement d'occuper l'appareil central de l'Etat et de *fournir de « bons » ministres, où* l'on accepte l'idée que les militants ne sont pas seulement des *fantassins du combat électoral*, il faut proposer une conception du parti qui soit capable de faire le *lien, la médiation entre les pro*blèmes de l'Etat et du pouvoir, et ceux de la société civile. Il faut des *militants qui soient aussi des* animateurs sociaux et politiques.

» Le P.S.U. n'a jamais eu ni la *paternité* ni le *monopole* de ces analyses. Elles ont été partagées par de nombreuses associations, des syndicats, des militants socialistes de diverses formations. Je crois même que d'une certaine manière ce débat nous ramène à celui qui opposait Jules Guesde et Jean Jaurès.

— Cette discussion n'a-t-elle pas été tranchée historiquement ?

— L'incapacité de la gauche à *rester plus* de deux années au pouvoir sans s'en faire chasser ou se mettre à faire la politique de la droite, telle qu'on a pu le constater depuis 1920, tendrait à prouver le contraire. On a longtemps présenté ce débat comme l'affrontement *droite-gauche* au sein du parti socialiste, la gauche *étant bien sûr du côté des* centralistes. Depuis la guerre d'Algérie, cette manière de poser le problème a évolué. La gauche autoritaire, c'est déjà la droite. On s'en est déjà rendu compte. Ne refaisons pas cette expérience.

Une synthèse des ralliements ou de la clarté ?

— Lors du congrès de Metz ?

— En effet, le congrès doit marquer le départ d'une nouvelle étape, ressouder toutes les espérances que François Mitterrand avait su rassembler lors de sa campagne présidentielle. Depuis l'échec de mars, le poids des traditions, *les contraintes* des autres échéances électorales, la tentation de l'immobilisme ont empêché *cette tentative de ressourcement*.

» Poser les questions qui nous paraissent décisives, proposer les *réponses qui nous* paraissent adaptées, comme nous le faisons, ne doit pas être pris pour une *offense* ! Nous ne mettons en cause ni l'autorité ni la personne du premier secrétaire. Et nous croyons qu'une motion de synthèse est possible entre nous, à condition que ce soit dans la clarté et non pas à la suite de je ne sais quel ralliement.

» Je ne crois pas que ce soit une menace pour l'unité du parti, au contraire. Je dirais, à la manière de Jaurès : un peu de démocratie éloigne de l'unité, beaucoup de démocratie y ramène.

— S'il n'y a pas de motion de synthèse, approuveriez-vous le projet de M. Mauroy et de ses amis de déposer leur propre motion ?

— François Mitterrand a dit il y a quelques jours qu'il serait anormal de *clore* un débat à peine ouvert. Cela veut dire qu'il n'envisage pas raisonnablement *qu'une synthèse puisse intervenir* lors du comité directeur du 11 février. On peut comprendre ce *point* de vue.

» J'ai dit tout à l'heure le mal que nous avions eu à *faire* ouvrir *ce débat*. La contribution *que* nous avons signée ensemble, avec Pierre Mauroy, a permis d'en poser quelques jalons essentiels, de rappeler les acquis du parti et de décrire les avancées qui nous paraissent nécessaires. La parole est maintenant aux militants.

» D'autant que cette synthèse avant l'heure ne pourrait avoir lieu que si tel ou tel des protagonistes du débat renonçait à ses idées. Ce serait la synthèse des ralliements, pas celle de la clarté. Je ne ferai à aucun de mes camarades socialistes l'injure de croire qu'il verrait dans la *confusion* une *bonne solution*. Je n'écarte pourtant pas la possibilité d'une vraie synthèse *découlant* d'un débat approfondi, mais je constate que l'occasion tarde à en être offerte.

» Dès *lors*, je comprends tout à fait aussi le projet de Pierre Mauroy de présenter sa propre motion. A *partir* des mêmes questions, il peut y avoir des inflexions différentes. Deux mo*tions distinctes*, cela peut être plus clair si le contenu des motions répond à cette exigence.

— Les amis de François Mitterrand ont mis en cause votre « démarche présidentielle ».

— François Mitterrand est le premier secrétaire de notre parti. S'il est candidat aux élections présidentielles, je ne pense pas qu'il y ait d'autres candidats ; en tout cas, je ne le serai pas. Au cas où François Mitterrand ne désirerait pas être candidat, comme il l'a d'ailleurs plusieurs fois laissé entendre, je vous rappelle que c'est aux militants du P.S. et à eux seuls de choisir leur candidat, qui devra être le porteur des choix exprimés majoritairement par le parti *lors* de son congrès. C'est vous dire à quel point, dans l'état présent du débat, la question des élections présidentielles est totalement prématurée.

» *La seule chose qui compte*, c'est ce que le parti socialiste a aujourd'hui à dire au pays et au *monde*, le *projet d'avenir dont* il est porteur, ce qu'il propose pour relancer l'union de la gauche et pour retrouver lui-même l'initiative.

» Et pour faire partager aux militants socialistes les réponses que je crois nécessaires, j'assume le risque d'être minoritaire. »

Propos recueillis par
ANDRÉ LAURENS
et THIERRY PFISTER.

M. Martinet demande à M. Mitterrand de ne pas compromettre la construction du parti

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du parti socialiste, directeur de la revue *Faire*, a adressé le 31 janvier à M. Mitterrand une lettre qu'il a rendue publique, vendredi 9 février, en raison de la déclaration faite par le premier secrétaire du P.S. et selon laquelle on ne peut « *avoir demandé un débat pendant des mois et le clore juste quand il va s'ouvrir* » (*le Monde* du 7 février). Dans sa lettre, M. Martinet commence par annoncer qu'il ne demandera pas, lors du *congrès de Metz*, le *renouvellement* de son mandat de secrétaire national. Puis, tout en précisant qu'il ne se désolidarise pas de la politique suivie au cours de ces dernières années par la direction du P.S., il écrit :

« Cette construction du parti socialiste qui est pour une part votre œuvre, allez-vous contribuer maintenant à la compromettre ? Question qui paraîtra sacrilège à vos amis, mais que je dois poser parce qu'elle est au cœur de la préparation de notre prochain congrès. »

Suspicion et indulgence

Constatant le recul de M. Mitterrand dans l'opinion depuis les élections législatives et le progrès de M. Rocard, il ajoute :

« C'est alors que s'est posé le problème Mitterrand-Rocard. Il existait en vérité depuis déjà un certain temps. Michel Rocard a une grande ambition. Probablement aussi forte que la vôtre. Depuis dix ans, il ne cesse de penser à la présidence de la République. Cette ambition, précisément parce qu'elle est grande et liée à un projet politique, ne me choque pas, même si certaines de ses manifestations sont parfois agaçantes (...) Au séminaire du secrétariat que nous tenons aussitôt après la bataille électorale, vous dites : « En dehors de moi, je ne vois que deux candidats possibles : Pierre Mauroy et Michel Rocard ». La question est posée pour la première fois, et posée par vous. Vous avez dû le regretter, car les journaux, la radio, la télévision, les fameux médias, vont évoquer avec de plus en plus d'insistance l'hypothèse d'une candidature Rocard. Vous réagissez alors comme un homme à qui l'on peut forcer la main et qui est victime d'un « complot ». Il s'agit, à vos yeux, d'abattre à travers vous, et en se servant de Michel Rocard, le parti que vous incarnez. »

« Vous avez pris pour une cause ce qui était un effet (...). La vérité est que pour toute une partie de l'opinion vous ne faisiez que vous répéter, alors que Michel Rocard donnait le sentiment d'innover. C'est là, à mon avis, la raison fondamentale des changements qu'ont fait apparaître les sondages (...). Et voilà que cette rivalité avec Michel Rocard vous conduit à jeter la suspicion sur tous ceux qui cherchent à adapter notre politique à la situation nouvelle. En revanche, vous faites preuve d'indulgence à l'égard des courants les plus conservateurs et les plus stériles du parti (...).

» Vous, qui n'êtes pas marxiste et qui avez pour conseillers des économistes brillants, mais pour le moins « révisionnistes », prêtez désormais attention à des propos d'un singulier dogmatisme qui rappellent ce bas marxisme ou marxisme de cuisine qu'utilisait jadis Guy Mollet. Vous, qui êtes profondément européen, laissez prendre par certains de vos amis des initiatives qui se démarquent insuffisamment des attitudes nationalistes. Vous, qui avez si souvent fait preuve de fermeté à l'égard du crypto-communisme, donnez l'impression de vous appuyer sur cette aile du parti — l'aile Joxe-Chevènement — qui a toujours cru que c'est en adoptant des positions aussi proches que possible du P.C. qu'on pouvait le mieux le concurrencer (...). S'il y avait une opposition insurmontable entre Mauroy, Rocard et Mitterrand, l'affrontement serait inévitable et même nécessaire. Mais je ne crois pas cette opposition insurmontable, du moins sur le plan de la ligne et du programme. C'est pourquoi je crois à la synthèse si fortement souhaitée par Pierre Mauroy et à laquelle je me rallierai à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un simple replâtrage. »

Après avoir souhaité une mutation du P.S. qui devrait, explique-t-il, plus que doubler ses effectifs, M. Martinet conclut :

« Vous avez dit récemment que vous étiez prêt à renoncer à l'élection de 1981 si cela pouvait servir l'intérêt du parti. Je vous retournerai la formule : soyez candidat si cela est de nature à assurer notre unité. »

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE L'U.D.F.

Entre la cohésion et l'affirmation des particuralismes

Le conseil national de l'U.D.F. a tenu jeudi après-midi 8 février sa première réunion depuis qu'il a été « élargi » avec l'entrée de MM. Michel Poniatowski (P.R.), Bernard Stasi (C.D.S.), Michel Durafour (parti radical), Georges Donnez (M.D.S.F.) et Georges de Brémond d'Ars (clubs Perspectives et Réalités). M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était absent.

Les discussions ont porté sur l'organisation du congrès de l'Union pour la démocratie française, qui siégera du 16 au 18 février. Deux projets de motions correspondant aux deux thèmes à l'ordre du jour des assises — l'emploi et l'Europe — ont été examinés.

Préparés par des groupes placés respectivement sous la responsabilité de MM. Jean-Pierre Fourcade et Philippe Pontet, ces projets ont été remis à l'étude parce qu'ils ne donnaient pas satisfaction à l'ensemble des dirigeants. Le texte sur l'emploi fera l'objet d'une nouvelle mise au point le 14 février, lors d'une réunion de travail autour de M. Monory, ministre de l'économie. (Les propositions en ce domaine porteront sur la réduction du temps de travail et l'organisation du travail à temps partiel).

Le texte sur l'Europe ne sera définitivement mis au point que dans la soirée du second jour du congrès, le 17 février, au cours d'un dîner du conseil de l'U.D.F. au ministère de la jeunesse.

La préoccupation des principaux responsables de l'U.D.F. est que le congrès ne donne pas lieu à une succession de prises de positions reflétant le désir de chacun des partis constitutifs de se distinguer de ses partenaires. Ils craignent notamment les « grands numéros » de tel ou tel dirigeant cherchant à prouver que son parti est, par exemple, le plus européen (c'est M. Diligent qui est visé), ou le plus préoccupé par le chômage (M. Servan-Schreiber). Les responsables souhaitent, au contraire, qu'à travers ces premières assises l'U.D.F. donne l'image d'une formation ayant trouvé une cohésion au-delà de la simple cohabitation. C'est là un objectif qu'ils ne sont pas assurés d'atteindre, compte tenu des manifestations d'autonomie, ou du moins de susceptibilité partisane, auxquelles ont donné lieu les récentes réunions du conseil politique du C.D.S. et du bureau du parti radical. — N.-J. B.

Opération téléphone

Comment faire parler d'une formation politique avant son congrès et comment sensibiliser les militants dans leurs départements, quand la formation en question est une union de partis, quand la pratique du vote indicatif n'y a pas cours, quand la notion de tendances y est inconnue et quand, de toute façon, aucune incertitude particulière ne pèse sur les orientations qui seront adoptées au terme des débats ? A ces questions, les dirigeants et le service information de l'U.D.F. ont répondu jeudi 8 février d'une manière originale et... imparable.

L'opération « U.D.F.-dialogue » consistait à donner la possibilité aux militants, rassemblés dans les locaux de leurs fédérations départementales, d'appeler au téléphone les dirigeants nationaux installés au siège parisien du mouvement.

L'essentiel était de montrer que l'U.D.F. existe et de faire en sorte que cela se sache. De ce point de vue, l'opération a réussi. A chaque fédération avait été envoyé un amplificateur téléphonique permettant aux réponses des Parisiens d'être entendues de tous. Dans chaque fédération comme à Paris, la presse avait été invitée, ce qui permettait d'assurer, en une seule fois, une « couverture » peu commune de l'ensemble du territoire. Et, devant ce genre de témoins, les dirigeants départementaux et les élus locaux ne se sont pas fait prier pour appeler !

Les risques inhérents à une telle procédure (appels « pirates », questions farfelues ou provocation pure et simple) avaient été écartés par l'utilisation de la technique mise au point par les stations de radio : le correspondant appelle, une opératrice note son numéro et sa question sur une fiche. La fiche est transmise à un secrétariat qui répartit les demandes entre les dirigeants appelés à répondre ; éventuellement, les collaborateurs de ceux-ci notent sur la fiche des éléments de réponse et on rappelle le correspondant.

Des « indications »

Mmes Françoise Giroud et Monique Pelletier, MM. Lecanuet, Pinton, Fourcade, Blanc, Soisson, Diligent, Bariani, Donnez, de Brémond d'Ars, et quelques autres ont ainsi « dialogué » avec, au total, quelques centaines de correspondants, et tous les appels n'ont pas pu être satisfaits.

De ci, de là, des « indications » intéressantes. M. Bariani, secrétaire général du parti radical, interrogé sur les intentions prêtées à M. Servan-Schreiber de constituer une liste « social-démocrate » : « Il faut se garder des extrapolations. La possibilité d'une telle liste n'existe pas en France actuellement. Ce qui est vrai, c'est que nous souhaitons que la liste U.D.F. prenne en compte l'aspiration social-démocrate. » *Autrement dit, les radicaux « candidats à la candidature » sont plutôt inquiets des intentions de leur imprévisible président.*

M. Lecanuet questionné sur l'attitude qu'adopteront les élus U.D.F. par rapport aux groupes de l'Assemblée européenne (question délicate et non encore tranchée) (1) : « Les élus de l'U.D.F. devront, à mon avis, s'engager à adopter sur les votes *et les déclarations essentielles* (l'élection du président de l'Assemblée, par exemple) le *même comportement.* Dans les débats de tous les jours peut-être pourront-ils travailler avec leurs groupes respectifs, en particulier grâce à des apparentements ou à la constitution d'inter-groupes ou de groupes de travail ». *Autrement dit, il est peu probable que les élus U.D.F. s'inscrivent tous au même groupe.*

M. Pinton réagit aux récentes déclarations de M. Michel Debré : « Inadmissible. » M. Soisson évoque la crise et ses victimes : « Nous devons adopter *de moins de suffisance » (Cerbel unanimisme. Bref, une « réus-* une attitude marquée d'une *plus grande compréhension et* de moins de suffisance. » *(Certains auditeurs eurent l'impression que le « nous » englobait l'U.D.F., le gouvernement... et surtout M. Barre.)*

Les secrétaires et les collaborateurs couraient avec des fiches, les opératrices ne cessaient de recevoir des appels, les caméras filmaient, les petits fours circulaient et il n'y eut bientôt plus rien à boire... Peu ou pas de fausse note (et pour cause). Un bel unanimisme. Bref, une « réussite ». A se demander si le congrès est encore nécessaire.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) Actuellement, au Parlement européen, les giscardiens siègent au sein du groupe libéral et les centristes au sein du groupe démocrate chrétien.

M. ALEXANDRE SANGUINETTI : le R.P.R. devient « national-poujadiste »

M. Alexandre Sanguinetti, qui s'est, au mois de décembre, « *mis en congé* » du R.P.R. évoque dans un « Libre propos » publié par la *Lettre de Michel Jobert* du mois de février, l'évolution du R.P.R. Il indique notamment : « *Depuis deux ans il s'est quand même passé un phénomène nouveau (au R.P.R.) : nous ont rejoints, quelquefois nous ont remplacé des hommes et des femmes, dont je ne discute pas les qualités, mais qui appartiennent manifestement soit à la droite la plus rance soit à une extrême droite qui s'affirme. Constamment à la recherche de l'homme fort, ils ont cru l'avoir trouvé dans Jacques Chirac. Mais ce n'est plus du gaullisme ! Comme je l'ai dit publiquement, nous sommes devant un phénomène qui est de plus en plus national-poujadiste.* »

Il estime également que M. Chirac, « *par son absence de stratégie et par ses changements de tactiques incessants* » s'est mis « *hors d'état* » de prendre en charge l'héritage du gaullisme.

LE DÉBAT EUROPÉEN

LA « CHARTE » DU P.R.

Les giscardiens souhaitent un aménagement des institutions communautaires

Le bureau politique du parti républicain a adopté et publié jeudi 8 février un texte qu'il présente comme la « charte européenne » du P.R. Ce document a été rédigé en conclusion des débats du conseil national de la formation qui a siégé le 3 février. Il constitue le texte de référence des giscardiens pour le congrès de l'U.D.F. qui se réunira à Paris du 16 au 18 février.

Cette « charte européenne » fait largement écho au discours prononcé par M. Jacques Blanc devant le conseil national de son parti (« le Monde » du 6 février). On y retrouve en particulier les critiques visant les socialistes d'une part, M. Jacques Chirac et les communistes, d'autre part ; l'approbation du « rapport Deniau » et le souhait d'un aménagement des institutions communautaires (dans le cadre du traité de Rome) visant à surmonter les risques de paralysie de la C.E.E. « élargie ».

Voici les principaux extraits de la motion européenne du parti républicain :

« Le parti républicain soucieux de contribuer à la clarification du débat politique sur l'Europe et de lui restituer sa véritable portée :

» — Considère que la désignation au suffrage universel des représentants de la France à l'Assemblée des communautes européennes est à la fois un symbole de paix en Europe, un signe des progrès accomplis depuis vingt ans par les européens pour tisser entre eux des liens nouveaux et enfin une nouvelle étape dans la longue marche vers la confédération.

» — Rappelle que le scrutin du 10 juin n'a pas pour objet de modifier les institutions européennes et qu'il ne constitue pas davantage une échéance de politique intérieure.

» — S'étonne que certains puissent invoquer une prétendue « *Europe socialiste* » qui ne serait que celle de leurs propres contradictions et affirme qu'on ne saurait se réclamer de l'alliance avec le parti communiste à l'intérieur de notre pays et prétendre s'en distinguer quand il est question de l'Europe.

» — Dénonce la tragique erreur politique de ceux qui veulent dresser la France contre l'Europe par aveuglement ou par ambition politicienne.

» — Déplore, à propos de la politique européenne de la France et de la protection de nos intérêts économiques et politiques, les procès d'intention qui sont dressés dans la majorité contre le président de la République et le gouvernement.

» — S'inquiète qu'on veuille, à propos de ce scrutin, ici et là, dresser les Français contre les Allemands au risque de ressusciter, trente ans après, des sentiments sommaires et d'encourager une xénophobie dangereuse.

» — Proclame son attachement à l'Europe au nom de l'intérêt national persuadé que dans un monde dominé par les U.S.A. et l'U.R.S.S. et où apparaissent d'autres puissances de grande dimension, l'organisation de l'Europe est la condition indispensable du progrès pour les Français et de la puissance pour la France.

» — Considère que l'élargissement des Communautés européennes à terme, à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, est conforme à l'intérêt national et à celui de l'ensemble de nos régions, pourvu que des délais soient apportés et que des clauses de sauvegarde soient adoptées pour que les secteurs de production n'en subissent aucun dommage. Il rappelle la nécessité et l'urgence du plan décennal de développement du grand Sud-Ouest (...).

» Le parti républicain approuve unanimement les propositions contenues dans le document préparé par la *commission européenne* de l'U.D.F. présidée par M. Jean-François Deniau et composée de représentants de l'ensemble des formations constitutives de l'U.D.F. Il observe que, seul jusqu'à présent, ce rapport a fait des suggestions précises et concrètes pour faire avancer l'Europe des réalités quotidiennes (...)

» Le parti républicain approuve tout particulièrement les propositions « Deniau » d'un *plan européen de grands travaux* d'un montant de 500 milliards (...)

» Le parti républicain souhaite que, progressivement, l'Europe parle d'une même voix dans la vie internationale alors que les menaces qui pèsent sur la paix s'accroissent (...)

» Le parti républicain attire particulièrement l'attention sur les relations privilégiées qui doivent s'instaurer entre l'Europe et le tiersmonde (...)

» *Dans le cadre du taité de* Rome, le fonctionnement des institutions communautaires devra faire l'objet d'aménagements propres à surmonter les risques de paralysie qui menacent, et menaceront plus encore après l'élargissement de la Communauté européenne.

» Le parti républicain souhaite *l'établissement d'une liste de quatre-vingt-un candidats qui, fon*dée à partir de l'U.D.F., mais formée de la façon la plus ouverte, constituera l'équipe de France propre à recueillir le plus large assentiment des Français pour soutenir l'action européenne du président de la République.

» Il faut une France forte et unie pour un nouveau départ de l'Europe. C'est le grand dessein *que nous proposons* à la jeunesse de la France. »



Après les déclarations de M. Debré à Denain

M. PINTON (U.D.F.) : des relents de moins en moins supportables.

Les propos tenus le mercredi 7 février à Denain par M. Michel Debré, sur la crise de la sidérurgie et l'attitude de l'Allemagne (*le Monde* du 9 février), ont provoqué des réactions de MM. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., et André Diligent, secrétaire général du C.D.S.

M. Pinton écrit dans la lettre quotidienne de l'U.D.F. parue vendredi 9 février : « *Le député de la Réunion est venu mercredi dernier joindre sa voix à celle des communistes, et exploiter le drame du Valenciennois à des fins partisanes et anti-européennes. Cela ne grandit pas un ancien premier ministre. Vouloir faire croire que l'Europe et notamment l'Allemagne sont à l'origine de tous ces drames, dans la sidérurgie et ailleurs, est une imposture. C'est oublier que notre industrie sidérurgique produit aujourd'hui plus que la France ne consomme d'acier. Son avenir est plus que jamais dans l'Europe. Dois-je ajouter que les propos anti-germaniques de M. Debré ont des relents xénophobes de moins en moins supportables...* »

∴

M. André Diligent avait publié jeudi une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *Il faut que, face à cette propension nouvelle et funeste à réveiller les vieux démons du nationalisme et de la xénophobie en période de crise, les responsables politiques de ce pays réagissent quel que soit leur horizon. Edmond Maire s'est honoré par une mise en garde solennelle au parti communiste et à la C.G.T. Parce que j'appartiens à la même majorité que lui, je crois devoir dire à Michel Debré : « Vos propos sont inacceptables. Ne canalisez pas l'angoisse vers la haine !* »

« LA LETTRE DE LA NATION » (R.P.R.) : M. Diligent est un diviseur de la majorité.

L'organe quotidien du R.P.R., *la Lettre de la Nation*, commente, le vendredi 9 février, l'éditorial de *Démocratie moderne* (numéro du 8 février) dans lequel M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., affirme : « *Je ne peux plus suivre Raymond Barre dans sa politique sur la sidérurgie du Nord et de la Lorraine.* » (Nos dernières éditions du 9 février.)

La Lettre de la Nation ironise : « *Quel est ce « diviseur de la majorité » qui « ne peut plus suivre » la politique économique et sociale du premier ministre et qui va donc encourir les foudres de l'Elysée et du gouvernement ? Est-ce Jacques Chirac ou bien Michel Debré ? Ne serait-ce pas plutôt Pierre Messmer ?*

» *Eh bien ! non, il s'agit d'une des têtes pensantes de l'U.D.F., du secrétaire général du C.D.S. lui-même (...). Son analyse rejoignant à peu de chose près la nôtre, M. Diligent devrait donc être désormais classé dans le camp des* Précieuses ridicules, *des « diviseurs » et autres « frileux », qualitatifs dont M. Barre gratifie tous ceux qui osent s'inquiéter des résultats de sa politique. Mais comme M. Diligent n'est pas R.P.R., il a toutes les chances d'être épargné.* »

FRANCE, GRANDE-BRETAGNE ET DANEMARK DEVRONT VERSER LEUR CONTRIBUTION AU BUDGET COMMUNAUTAIRE

Correspondance.

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé d'envoyer aux gouvernements français, danois et britannique, une lettre leur demandant de verser leur contribution au budget communautaire, tel qu'il ressort du vote du Parlement européen sur les fonds régionaux pour 1979 (6 milliards de francs, contre 3,8 milliards décidés par les Neuf). La Commission a choisi d'être ferme à l'égard des trois membres de la C.E.E. qui n'ont pas voulu se soumettre au budget adopté par l'Assemblée de Strasbourg le 14 décembre dernier.

Elle évoque les « *conséquences graves* » que pourrait entraîner l'attitude des pays concernés en faisant explicitement référence à l'article 169 du traité de Rome. Au titre de cette disposition, lorsque la Commission estime qu'« *un État membre a manqué à une de ses obligations* », elle peut saisir la Cour de justice européenne afin de trancher le litige.

Malgré l'optimisme affiché par M. François-Poncet, mardi dernier à Bruxelles (*le Monde* du 8 février), le différend opposant le conseil des ministres à l'Assemblée européenne de Strasbourg prend une nouvelle tournure. A la veille d'une nouvelle session de cette Assemblée (à partir de lundi prochain, à Luxembourg), la Commission a finalement pris le parti de se ranger ouvertement au côté des parlementaires. La tentative de Paris de modifier la procédure — afin d'éviter à l'avenir que l'Assemblée de Strasbourg *n'outrepasse ses droits* — avant qu'un compromis n'intervienne pour cette année, semble sérieusement remise en question.

[M. Maurice Papon, qui recevait la presse jeudi 8 février, a affirmé que la France s'en tiendrait au traité de Rome, qui, a-t-il souligné, *fixe sans ambiguïté les limites de* compétence. « La France, a encore déclaré le ministre du budget, a pris une position d'arrêt et a décidé de régler sa contribution par le système des douzièmes provisoires calculés sur le budget que le conseil des ministres des Neuf avait transmis à l'Assemblée le 6 octobre 1978. »

Selon le ministre français, il s'agit d'une mesure conservatoire prévue par les règlements financiers de la C.E.E. lorsque la procédure budgétaire n'est pas achevée.]

Le Monde

société

SEXUALITÉ ET DIVERSITÉ HUMAINE

II. — *Individu et singularité*

par FRANÇOIS JACOB (*)

C'est de la séparation des sexes qu'est née l'incurable solitude de l'être humain, et les mythes s'étaient jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, approprié un phénomène qui ne semblait pas intéresser la science. Il fallut attendre 1885 pour que soit suggérée pour la première fois, la fonction de la sexualité. La génétique et la biologie moléculaire ont confirmé entièrement la prescience de Weissman en montrant que *la sexualité est* à la fois la source de la diversité et la condition de l'évolution, comme l'a indiqué dans un premier article le professeur François Jacob. (« Le Monde » du 9 janvier *1979*.)

Plus un domaine scientifique touche aux affaires humaines, plus les théories en jeu risquent de se trouver en conflit avec les traditions et les croyances. Plus, aussi, les données qu'apporte la science vont être *manipulées* et utilisées à des fins idéologiques ou politiques. C'est ce qui se passe avec la biologie notamment où l'on voit, aujourd'hui, se rallumer une vieille et mauvaise querelle qui porte sur la part respective de l'inné et de l'acquis dans certaines aptitudes des êtres humains. Du point de vue de la biologie, le problème peut être posé de la manière suivante : tout être vivant, du plus humble au plus orgueilleux, représente l'expression d'un programme contenu dans ses chromosomes. Mais, bien évidemment, aucun organisme ne vit dans le vide. Il représente toujours ce que les thermodynamiciens appellent un système ouvert et ne peut se développer, croître et se reproduire que grâce à un triple flux *de matière, d'énergie et d'information*. Le développement et la vie d'un être résultent donc nécessairement d'une interaction très étroite de son hérédité et de son milieu.

Chez les organismes très simples, les instructions contenues dans le programme génétique sont exécutées de manière rigide. Ce qui caractérise peut-être au mieux la direction suivie par l'évolution, c'est une augmentation des échanges entre l'organisme et son milieu. Les « réussites » évolutives représentent, le plus souvent, un accroissement à la fois dans la capacité de percevoir et dans celle de choisir une réaction. Cet accroissement implique un assouplissement dans les contraintes imposées par le programme génétique, *une « ouverture » de ce programme* dans un sens qui permet à l'organisme d'étendre son rayon d'action. Ainsi se relâche progressivement *la rigueur de l'hérédité*.

Dans le programme génétique qui sous-tend les caractéristiques d'un animal un peu complexe, il y a une part fermée dont l'expression reste strictement fixée et une autre *ouverte qui donne* à l'individu une certaine liberté de réponse. D'un côté, le programme prescrit avec rigidité, *structures, fonctions et attributs*. De l'autre, il ne détermine que potentialités, normes ou capacités. C'est ainsi que les quarante-six *chromosomes de l'être humain* lui confèrent toute une série d'aptitudes, physiques ou mentales, qu'il peut exploiter et développer *de manières très variées selon* le milieu et la société où il grandit et vit. C'est son équipement génétique qui donne à l'enfant la *capacité de parler. Mais c'est son* milieu qui lui fait apprendre telle langue plutôt que telle autre.

Au lieu de voir là deux ordres *de facteurs complémentaires et* indissolublement liés, on a depuis longtemps cherché à les opposer. On a voulu chiffrer la part respective *de l'hérédité* et de l'environnement dans le comportement et les aptitudes des êtres humains.

En outre, comme on l'a vu, la *sexualité* représente un mécanisme assurant l'unicité de l'individu. Puisque tous les individus sont biologiquement différents de par la nature même de la vie, jusqu'où s'étendent ces différences dans le domaine des aptitudes mentales ? Pour ces capacités intellectuelles que prisent tant nos sociétés, y-a-t-il des disparités d'origine biologique ? En fait cette question est souvent posée à deux niveaux qui ne doivent pas être confondus : celui des différences entre individus appartenant à une même population et celui des différences entre populations distinctes par leur répartition géographique.

Sur la seconde de ces questions, celle d'une infériorité intrinsèque de certaines races humaines par rapport à d'autres, la biologie a, *aujourd'hui, une position claire*. Pour elle, associer systématiquement nécessairement à la couleur de la peau ou à la forme du *crâne une aptitude supérieure ou* inférieure à des performances dans les domaines sportifs, artistiques ou intellectuels relève, en effet, d'une pensée typologique ou essentialiste, c'est-à-dire d'une pensée totalement périmée.

Dans la vision platonicienne du monde qui a prévalu jusqu'au milieu du siècle dernier, ce qui importait c'étaient les types, les essences. Dans un troupeau, les moutons n'étaient que des exemplaires formés sur le même moule, des copies conformes du type mouton. Seul le type avait une réalité. Les individus n'en étaient que le reflet. Dieu avait créé une hiérarchie de types à chacun desquels il avait conféré formes *et* attributs. Selon ce schéma, à la forme d'une vache ou d'un lapin étaient automatiquement associées des *propriétés définies* et *immuables*. Pour un être humain, naître noir ou blanc donnait, par là-même, certaines caractéristiques et *certaines* aptitudes ; tout comme en Inde, naître dans une certaine caste fixait *ipso facto* et le statut social et la part de richesse ou de pouvoir à laquelle on pouvait prétendre.

Les races : un concept périmé

Cette manière de considérer le monde vivant, c'est précisément celle qu'a *rejetée* la biologie moderne depuis Darwin. Pour Darwin, en effet, tous les individus d'une espèce diffèrent entre eux. Chacun est unique. Un troupeau de moutons ne correspond plus à une collection d'unités identiques. Il devient une population d'individus tous différents. On peut représenter cette population par la distribution de certains caractères autour d'une moyenne. Mais cette moyenne n'est qu'abstraction. Seuls ont une réalité les individus avec leurs singularités et leurs différences. Et depuis Darwin, la biologie n'a cessé d'étayer cette manière de voir par des arguments nouveaux.

Au cours des dernières décennies, à mesure qu'on regardait des caractères plus nombreux et mieux définis grâce à des techniques plus fines, on a découvert avec stupéfaction que les différences entre individus, animaux ou humains, sont extraordinairement plus étendues, qu'elles touchent une variété de caractères incroyablement plus grande qu'on ne l'avait soupçonné jusque-là.

Quand on analyse certains traits, comme la structure de protéines sériques, ou divers groupes sanguins, ou les antigènes d'histocomptabilité, on observe, parmi les individus d'une population naturelle, une diversité défiant l'imagination. Dans les peuplades d'Amérique centrale, la variété trouvée au sein d'un petit village de quelques dizaines d'habitants est déjà aussi grande qu'entre villages relativement éloignés. *Ce qui caractérise une* population, ce n'est donc pas de posséder en bloc une série de caractères bien tranchés à l'exclusion de certains autres. C'est, au contraire, de présenter une certaine distribution des différents traits observés dans l'ensemble de l'espèce humaine, par exemple des groupes sanguins ou des antigènes d'histocomptabilité.

On constate alors que la *fréquence* d'un certain groupe sanguin, ou la sensibilité à une maladie particulière sont un peu plus *élevés dans telle population* que dans telle autre. Mais il s'agit toujours de proportions, de fréquences, de valeurs relatives et non pas absolues.

Devant cette situation, le concept même de race, ou encore de sous-espèce ou variété comme préfèrent le nommer les naturalistes, ce concept tend à se diluer. De fait, seule l'espèce repose sur une base biologique bien définie. Le découpage en sous-espèces a toujours été *fondé* sur des critères assez arbitraires et qui le deviennent plus encore avec la diversité reconnue aux individus.

A mesure que s'accroît le polymorphisme, décroît l'utilité des sous-espèces pour la classification, non seulement des êtres humains mais du monde animal tout entier. Il y a quelques décennies, par exemple, pour classer les escargots d'une certaine espèce vivant en Amérique du Nord, les zoologistes avaient jugé utile de distinguer jusqu'à *soixante*-huit sous-espèces. Aujourd'hui, pour tenir compte des données récentes de la biochimie, il faudrait multiplier ce nombre par un facteur voisin de dix. Autant dire que le concept de sous-espèce ou de race perd toute valeur opératoire.

A la limite, il faudrait concevoir une race pour chaque individu. Le découpage des espèces en sous-catégories conduit à figer les descriptions dans des cadres artificiels. Il *ne traduit pas* la réalité, cette énorme diversité, cette dynamique qui fait la richesse du monde vivant. Parler de races, *aujourd'hui, évaluer les individus* d'après leur origine et leur appartenance à tel groupe biologique ou social, relève ainsi d'un mode de pensée *désuet*. Malheureusement, la pensée typologique se rencontre encore dans de *nombreux* domaines. Elle *sévit* encore dans des milieux variés, y compris parmi ceux qui se considèrent comme l'avant-garde.

(*) Professeur au Collège de France, prix Nobel.

Prochain article :

III. — CIRE VIERGE ET FATALITÉ GÉNÉTIQUE

ADOLESCENTS EN RÉVOLTE

A Marseille

POLÉMIQUE APRÈS L'INCARCÉRATION D'UNE JEUNE FILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — La révélation de l'incarcération d'une adolescente de quatorze ans en fugue, qui a passé sept jours à la prison des femmes des Baumettes, à Marseille, suscite une polémique.

Le président du tribunal de grande instance de Marseille, M. André Robert, ayant affirmé que l'adolescente avait été placée aux Baumettes, *« sous la surveillance de l'institutrice et des éducatrices pendant le délai nécessaire à lui trouver un nouveau placement »* (*le Monde* du 7 février), le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP affilié à la FEN) a vivement réagi. Ce syndicat *« dément formellement cette information mensongère, aucune éducatrice n'étant en poste à la prison des femmes des Baumettes »*.

M. Babin, directeur des prisons des Baumettes, est, lui, tout aussi formel dans l'affirmation contraire : *« Il y a deux éducatrices à temps complet à la prison,* nous a-t-il précisé, *et la jeune mineure a été mise en rapport avec elles durant son séjour.* » — J. C.

● *Un instituteur écroué pour usage de haschisch.* — Un instituteur de Mas-Cabardès (Aude), M. Didier Lavielle, vingt-deux ans, a été arrêté et écroué, jeudi 8 février, à la prison de Carcassonne après avoir été inculpé de détention et usage de stupéfiants. Les gendarmes, qui avaient fait venir de Nice un chien spécialisé dans la recherche de al drogue, ont découvert du haschisch à son domicile.

● *Meurtre d'une adolescente dans le Pas-de-Calais.* — Le corps d'une adolescente de quatorze ans et demi, Sylvie Horin, disparue depuis le 2 février de son domicile à Libercourt (Pas-de-Calais), a été découvert jeudi 8 février à proximité de la gare de la ville. Selon le premières constatations, il pourrait s'agir d'un crime sexuel, la jeune fille ayant été retrouvée *dévêtue*. Sylvie Horin avait disparu le 2 février après sa sortie du collège. Les policiers de Carvin ont entendu plusieurs jeunes gens. L'un d'entre eux est gardé à vue.

Quinze « mineurs en lutte » à l'université de Vincennes

FUGUER ENSEMBLE

Vincennes, un havre de paix ? Quel habitué de cette université de Paris-VIII, marquée par la tristesse et la désillusion, pourrait le croire ? Pour une poignée d'adolescents, pourtant, une salle de cours dans le bâtiment de sociologie tient lieu de palace depuis trois semaines. Les murs disparaissent sous les affiches des combats perdus. C'est toujours assez beau quand on a surtout fréquenté les commissariats, les salles de pas perdus des palais de justice, les foyers d'éducation ou la rue. L'endroit est peu *accueillant et plutôt* sale. L'important est qu'on s'y sente à l'abri des juges, de la police, des éducateurs et des familles.

Un vrai palace, oui. Un espace de liberté pour Marie-Caroline, Hélène, Patrick et leurs compagnons, mineurs et fugueurs. Ils sont une quinzaine, âgés de quatorze à dix-sept ans, garçons et filles échoués dans cette pièce, fatigués de leurs fuites et de leur insatisfaction chronique. Ils ont la même histoire : mésentente avec leurs parents, première fugue, première rencontre avec la brigade des mineurs, retour honteux à la maison, révolte accrue qui pousse à d'autres fugues, premier juge pour enfants, premiers foyers. Des dérapages à n'en plus finir qui les laissent, la rage au cœur, *à la lisière de leur majorité*.

Marie-Caroline, Hélène, Patrick et leurs compagnons ont déjà *un passé de drames et de fuites*, de heurts et de larmes. Pour enrayer cette ronde inexorable, ils ont décidé de « fuguer » une fois pour toutes. Ils *« occupent »* la salle 201 de l'université Paris-VIII. Vincennes *« était le seul lieu de Paris où les flics n'arriveraient pas trop vite »*. Ils se sont installés un peu comme on se réfugiait autrefois dans une église. Ils *« occupent »* pour faire savoir qu'ils ont créé un mouvement, Mineurs en lutte, *fort d'une quinzaine de membres*, pour réfléchir ensemble et pour crier leur révolte.

L'été dernier : Marie-Caroline, âgée de seize ans, mineure et *fugueuse*, obtient de la direction du foyer où on l'avait placée l'autorisation de partir avec Patricia, âgée de quinze ans, dans un camp de vacances animé par sept éducateurs *« en rupture d'institution »*, des *« étudiants-psy »*, infirmiers, psychologues, moniteurs... Pour une *fois*, les vacances se passent bien, ce contact avec les adultes devient vite une amitié : les éducateurs prônent la mixité dans les tentes, distribuent des moyens contraceptifs et font de l'information sexuelle. Après *l'été, les « majeurs »* sont sous le coup d'une plainte « pour détournement de mineurs ». Les adolescents *retournent* au foyer avec la violente envie d'en sortir le plus vite possible.

Marie-Caroline et Patricia reprennent *leur ronde* : fugue, salles d'attente de gare, commissariat, cabinet de juge. Elles *multiplient* les dialogues de sourds avec leurs parents, les éducateurs du foyer et la direction de l'action sanitaire et sociale (DASS). Têtes dures parmi les sales gosses, elles ne supportent plus ni la maison ni *le foyer. Mais elles ont* désormais, dans le monde des adultes, des amis qui ont pris des risques. Avec eux, elles vont créer ce mini-mouvement des « mineurs en lutte » qui, espèrent-elles, devrait leur permettre de sortir de *leur cycle infernal*.

Devant un petit déjeuner improvisé, Marie-Caroline raconte *ses difficultés*. D'abord *« Patricia a été récupérée »*. Des éducateurs sont venus lui proposer un contrat-formation et chercher ses affaires dans la salle occupée. le gala de soutien, organisé il y a quelques jours pour *« populariser la lutte »* s'est soldé par un déficit important. Le président de l'université, M. Pierre Merlin, a jusqu'ici toléré la présence de ces occupants d'un genre nouveau. Certains enseignants se sont déclarés *« solidaires »*. Le soir, ils faisaient un numéro de téléphone où les vigiles pouvaient les joindre en cas d'incident. *« Maintenant ils sont partis en vacances »*.

Les mineurs continuent donc seuls. Un peu étonnés d'avoir *tenu aussi longtemps. Un peu* tendus, car ils redoutent l'*« espionnage »* de la brigade des mineurs. Un peu désemparés par l'agacement que leur cause provoque...

Ces *« gosses impossibles »*, qui *refusent la société avant même* d'y avoir goûté, confient leur révolte aux rares personnes qui viennent les voir. *« Nous voulons le droit à la parole, le droit d'être écoutés dans cette société. »* *« Nous voulons pouvoir disposer de notre corps et de notre tête. »* Ils ne veulent plus être pris pour des enfants, contraints à l'obéissance. *« Plus d'édu-castreurs : nous sommes des esclaves et eux des gardiens d'esclaves. »* Qui pourrait les entendre ? Quelle perspective pour ce mouvement isolé, minuscule ? Marie-Caroline, Hélène et leurs compagnons ne se font guère l'illusions. Ils attendent, sans trop y croire, des jours meilleurs, sans foyer ni juges. Le mouvement a déjà un écho : Jeanne, treize ans, a créé à Marseille un *« Mouvement de libération des enfants »* avec dix camarades, avant de se faire *« reprendre »* par ses parents. *« Des bourgeois de gauche qui sont venus la chercher ici. On lui avait payé le voyage pour discuter avec elle. »* D'autres viennent des foyers de la banlieue parisienne, tentés par cette *« fugue positive »*. Pas nombreux, mais décidés. *« Tu comprends, nous étions écœurés de tout. Cette occupation, c'est déjà une victoire. »*

Ils sont quinze à vivre et dormir dans la salle 201. A bâtir en rêve un *« foyer autogéré »*, *« pas la meilleure des solutions, mais celle qui éviterait aux fugueurs l'angoisse de l'inconnu et de la rue »*.

Quinze à espérer trouver assez d'argent pour faire un film et un *« dossier noir des foyers »* avec leurs amis adultes. Quinze à croire qu'un jour viendra où l'*« on pourra appeler à la désertion des centres d'éducation »*.

PHILIPPE BOGGIO.

JUSTICE

LES POURSUITES EN DIFFAMATION DE M. LE PEN : « L'AURORE » RELAXÉE.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, le 8 février, dans l'instance en diffamation engagée par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, contre un article de *l'Aurore* du 14 octobre 1976 signé de M. Philippe Bernert. Cet article reproduisait notamment une interview de M. Jean Féraudy, professeur de lettres, qui accusait M. Le Pen de s'être livré à des manœuvres de captation d'héritage auprès de M. Hubert Lambert, entrepreneur, qui l'institua son légataire universel avant de décéder le 24 septembre 1976.

Le tribunal a relaxé Mme Francine Lazurick, à l'époque directrice de *l'Aurore*, et M. Bernert (qui, depuis, a quitté ce journal), poursuivis respectivement pour diffamation et complicité, en leur accordant le bénéfice de la bonne foi, car *« le titre fait la balance entre les deux thèses et l'article lui-même continue de faire la balance »*.

En revanche, les imputations diffamatoires recueillies de la bouche de M. Féraudy lui ont valu d'être condamné à 1 500 F d'amende et à verser *3 000 F* de dommages et intérêts au requérant pour complicité de diffamation.

● *M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat*, a été admis à la retraite, sur sa demande, par le conseil des ministres du mercredi 7 février.

[Né en 1919, ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger, chargé *de la police et du plan, en 1956 et* 1957, il avait demandé, en septembre 1957, à quitter ces fonctions parce qu'il désapprouvait les tortures. En *mai* 1958, il avait été expulsé d'Alger par les militaires. Il avait été nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1960.]

● *Les représentants du personnel de la police* appelés à siéger au conseil de discipline qui s'est réuni, le jeudi 8 février, pour examiner le cas de M. Jean-Pierre Jause, le policier suspendu le 19 janvier *(le Monde* des 23 et 26 janvier), ont refusé d'y participer en signe de solidarité. M. Jean-Pierre Jause, en poste à la police de l'air et des frontières à Orly, délégué syndical C.G.T., avait été suspendu pour avoir *« apporté un soutien moral aux travailleurs de la station de lavage d'Orly en lutte »*.

LE PROCÈS DE JACQUES ROBERT

Ce qui se serait passé si...

« Qui peut dire ce qui se serait passé si... ? » s'est demandé à la barre des témoins du procès de Jacques Robert M. Lucien Neuwirth, député (R.P.R.) de la Loire, l'un des passagers de la Caravelle qui fut détournée le 30 septembre 1977. Personne. Mais les impressions ont leur poids. De celles de M. Neuwirth, de M. Philippe Malaud, ancien *ministre de l'information, député* (non inscrit) de Saône-et-Loire, passager lui aussi, et de M. Max Meynier, animateur à R.T.L., se *dégage une philosophie commune*. *« Certes, cet homme avait tiré,* a dit M. Neuwirth, *il était dangereux. Mais d'un autre côté, en discutant, on pouvait le faire changer d'attitude. Il n'était pas méchant.* »

C'est l'avis général. Des excès d'énervement liés au sentiment d'être « roulé ». Mais pas de méchanceté. Alors dans la série des « si », une proposition revient plus insistante : *« Si on l'avait laissé parler, délivrer son message à l'une des voitures-radio toute proche... » « Bien sûr, il aurait dit des insanités,* suppose M. Maland, *mais on en entend tellement à la radio.* » M. Neuwirth aussi pense qu'*« on en entend bien d'autres »*.

La curiosité du président

On ne l'a pas fait. On a tracé une croix sur le « si » de M. Max Meynier, qui était sûr, s'il avait pu s'entretenir directement avec Jacques Robert, d'homme à homme, de permettre un dénouement calme et sans heurt, comme à R.T.L., en 1974. Pas question, ont dit les responsables des opérations. Pour la radio, rien ne semble avoir été envisagé. A cause du *« problème de principe »* justement évoqué par M. Neuwirth ? Ou bien parce qu'il avait été décidé que seule la force paie ?

Grâce à la curiosité gourmande de M. Charles Petit, le président, on a au moins appris, de la bouche du capitaine Christian Prouteau, qui commande le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), que l'efficacité était de ce côté-là. Son *« personnel »*, comme *il* dit, tire dix mille cartouches de revolver et trois mille de fusil par an pour s'entraîner. Il a à son actif douze interventions lors de prises d'otages, cent cinquante-huit personnes délivrées, sept *« forcenés dangereux »* maîtrisés, et quatre révoltes pénitentiaires *« matées »*. Pourtant, il y eut un *accroc*, un mort.

La réserve de « si » est inépuisable...

MICHEL KAJMAN.

LE POURVOI EN CASSATION DE M. GABOR WINTER EST REJETÉ

La Cour de cassation a déclaré irrecevable, jeudi 8 février, le pourvoi formé par un jeune Allemand, M. Gabor Winter, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Paris qui avait donné, le 20 décembre 1978, un avis favorable à son extradition *(le Monde* du 23 décembre 1978). M. Winter, ouvrier typographe, âgé de vingt ans, est accusé par les autorités allemandes d'avoir *commis une infraction* de droit commun en combattant l'Etat allemand *« avec les moyens de la guérilla urbaine »*. Les défenseurs de l'inculpé avaient soutenu que les mobiles de leur client étaient politiques, ce qui excluait, selon eux, *toute possibilité* d'extradition.

Se référant à l'article 16 de la la loi du 10 mars 1927, les magistrats de la Cour de cassation ont estimé que l'avis donné par une chambre d'accusation sur une demande d'extradition présentée par le gouvernement d'un pays étranger était sans recours. L'accusé n'était pas en droit, selon les magistrats, de *se pourvoir en cassation*.

● *Les sept condamnés du procès de Papeete (le Monde* daté 4-5 février et du 6 février) ont été transférés en métropole à bord d'un avion militaire dans la nuit du 6 au 7 février MM. Francis Sanford, vice-président du conseil du gouvernement, et John Teariki, président de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française, estiment, dans un communiqué, *« très regrettable qu'une telle conclusion ait été apportée par les autorités responsables du procès qui vient de se dérouler »*.

Le statut de Clipperton

UNE ILE ET SES PÊCHEURS

Clipperton change. Le justiciable qui — hypothèse improbable — s'en irait sur cet îlot désert et française, à 1 300 kilomètres des côtes mexicaines, proférer des insultes contre le chef de l'Etat ou voler le sac à main d'une dame très égarée, prendrait des risques.

S'il se trouve un gendarme-ermite à ce moment sur le bout de terre ou si un satellite industrieux le dénonce, le justiciable tombera sous le coup d'un décret récent : « Sont territorialement compétentes pour l'île de Clipperton les juridictions de l'ordre judiciaire ayant leur siège à Paris ».

C'en est fini du petit paradis judiciaire de Clipperton. L'île de la Cité surveille l'îlot. Tremblez donc pêcheurs. Et un peu plus encore si vous vous souvenez de la terrible rumeur qui sombra à la fin de 1978 dans un « éclat de rire » : Clipperton allait devenir un bagne ! (le Monde du 3 novembre 1978).

Mais il paraît y avoir quiproquo. Il s'agit d'autres pêcheurs, les vrais. C'est leur bien qu'on veut protéger : poissons français vivotant dans ces eaux propres et lointaines qu'un autre décret a porté en 1978, par la création d'une zone économique, à 188 miles marins au-delà de la limite des eaux territoriales. Pour le gendarme-ermite, pour le satellite industrieux, une bien plus noble mission se dessine. Pas de bagne à surveiller, pas de justiciable à punir. Mais si nos poissons sont tués ou empoisonnés, la justice de Paris poursuivra désormais de ses foudres l'étranger prédateur. — M. K.

هكذا من الاصل

RELIGION

A Puebla

Mgr Pinera (Chili) souhaite la convocation d'un symposium entre des évêques et les théologiens de la libération

De notre envoyé spécial

Puebla. — Le déballage se poursuit sans grande cohérence — c'est la loi du genre. Blanches, noires, grises, perspicaces ou non, les interventions se succèdent, laissant à chacun la possibilité d'exprimer ses craintes et ses espoirs, ce qui est certainement un des grands avantages de la conférence.

Le frère Roger Schutz, prieur de Taizé, qui a éprouvé quelques déceptions devant l'office religieux du matin qualifié un peu rapidement d'oecuménique, rencontre Dom Helder Camara pour souhaiter des gestes capables d'atteindre tout le monde mieux que ne saurait le faire le plus réussi des documents : il propose d'établir un plan de trois ou quatre ans pour que l'Eglise, en Amérique latine, se dépossède de ses richesses inutiles. « *Alors elle deviendrait crédible*, ajoute-t-il. *Il nous faut partager avec toutes les générations et, spécialement, avec les jeunes. Faute de quoi, nous les abandonnerions à la résignation, voire au désespoir.* » L'orateur a été applaudi, mais sera-t-il suivi ?

Il a en tout cas été compris de Mgr Luis Bambaren (Pérou) qui *affirme* que la force du témoignage est plus grande que celle de l'enseignement : « *Evêques*, dit-il, *évangélisons-nous nous-mêmes.* »

Mgr Freddy Delgado, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Salvador, préfère rejeter la responsabilité des maux de l'Eglise sur l'utilisation de la grille marxiste « *qui conduit tout droit*, précise-t-il, *au léninisme. Condamnons-là.* »

« Un problème extérieur »

Mgr René Revelo, évêque auxiliaire de San Salvador, se rapproche de cette position puisque, pour lui « *la répression en Amérique latine est un problème extérieur à l'Eglise et les vrais dangers résident dans la propre politisation de l'Eglise* ». Son quasi-homonyme Mgr Mario Revollo (Colombie) se montre encore plus radical : « *Il faut rejeter clairement*, dit-il, *l'Eglise populaire qui prétend remettre la direction ecclésiale, sa doctrine et sa liturgie entre les mains de la base. Ecoutons le pape.* »

Il arrive à tel ou tel évêque de s'emporter contre la pornographie, de s'apitoyer sur le sort des filles-mères, ou de réclamer que l'assemblée remette solennellement ses conclusions à la Vierge Marie pour qu'elle les fasse fructifier.

Mgr Lopez Aviña, archevêque de Oaxaca (Mexique), qui a reçu Jean Paul II voici quelques jours, a provoqué des sourires gênés en affirmant que la véritable « *libération* » a lieu au confessionnal, puisque c'est là que le prêtre délivrerait ses pénitents du péché.

Dans un silence ému, l'assemblée a entendu le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, condenser le fruit de ses méditations : « *Le Christ*, a-t-il dit, *a été un homme, un jeune, un pauvre. Si ce que nous disions ici ne concernait ni les hommes, ni les jeunes, ni les pauvres, alors ne parlons plus d'évangélisation !* »

« Evitons les déchirures »

La théologie de la libération ne pouvait pas être omise des débats. C'est, de l'avis de la majorité des évêques, Mgr Bernardino Piñera, secrétaire de la conférence épiscopale du Chili, qui en a le mieux parlé :

« *La théologie de la libération*, a-t-il dit en substance, *est un fait. Elle exerce une influence indéniable même sur un certain nombre d'évêques. Beaucoup d'autres y sont opposés. Si nous laissons aller les choses comme elles vont, nous risquons d'aboutir à un durcissement, voire à des rébellions. Aussi je propose une rencontre sérieuse et sereine entre les dix ou quinze théologiens de la libération qui représentent divers courants et les évêques qui désireraient approfondir cette question et chercher un terrain d'entente. Une commission de pasteurs et de théologiens désignée par Jean Paul II pourrait présider ce symposium. L'Eglise a souvent eu à souffrir de déchirures doctrinales. Evitons cela.* »

Mgr German Schmitz (Pérou) a approuvé cette suggestion de bon sens et qui ne peut que rencontrer l'assentiment des théologiens de la libération qui continuent, malgré leur exclusion de la conférence de Puebla, à collaborer avec des évêques et à en appeler au pape dont on sait qu'il s'est toujours refusé à condamner ce courant, malgré certains excès, et malgré les pressions exercées sur lui par les milieux conservateurs. — H.F.

SANS NOUVELLES DE NEUF DISPARUS

Quatre femmes d'Argentine sont venues confier leur inquiétude aux évêques

De notre envoyé spécial

Puebla. — *Avec calme, dignité et sans jamais verser dans le mélodrame, quatre femmes d'Argentine sont venues à Puebla parce qu'elles se sentent « humainement à bout de ressources » et dans l'espoir d'intéresser les évêques de la conférence à « leur inquiétude ». En effet, ajoutent-elles, l'Eglise de notre pays reste indifférente, à l'exception de deux ou trois évêques.*

L'une de ces femmes a son fils, étudiant, disparu depuis mai 1976, ainsi que sa fille, licenciée ès-lettres, depuis le 24 avril 1977. Elle ne sait rien d'eux, ni où ils se trouvent, ni ce qu'ils sont devenus.

Une autre ignore tout du sort de son fils unique (vingt et un ans), de son mari (soixante ans), magistrat, et ayant une chaire en faculté, de sa mère (soixante-dix-huit ans), disparue depuis quatorze mois. Son gendre (trente ans), officier de marine, et sa belle-fille (vingt-cinq ans), avocate, ont également disparu. Ils sont accusés de péronisme.

La troisième femme a eu son mari tué en 1976 à cause de ses opinions péronistes. Une quatrième n'a aucune nouvelle depuis trois ans de sa fille et de son gendre.

Depuis une semaine que ces personnes sont à Puebla, elles ont rencontré de nombreux évêques du Brésil, d'Uruguay, de Colombie, du Chili... Seuls, précisent-elles, les cinq prélats venus d'Argentine, qui sont membres à la conférence, « n'ont donné aucun écho à notre démarche », la conférence épiscopale de ce pays n'ayant pas délégué ici les rares évêques qui les soutiennent.

Leurs requête est triple : 1) Faire en sorte que l'organisme d'Eglise « Justice et Paix » fonctionne en Argentine ; 2) Obtenir que les aumôniers militaires, dont c'est, en théorie, les fonctions, s'occupent des détenus des camps de concentration militaires ; comme ils ne le font pas, ils sont en fait « complices » du gouvernement ; 3) Que l'Eglise demande au gouvernement argentin qu'il publie des listes exhaustives des disparus, afin que l'on sache s'ils sont vivants ou morts et, éventuellement dans quel camp ils sont enfermés. — H. F.

Ce ne sont pas les paroles mais les gestes qui comptent

nous déclare Dom Helder Camara

De notre envoyé spécial

Puebla. — Dom Helder Camara porte ses soixante-dix ans comme d'autres leur quarantaine. Même mobilité des bras, même vivacité des phrases mélodieuses, même humeur, optimisme et sérénité inentamés. On ne sait ce qu'il y a de plus étonnant : le réalisme, la combativité ou l'évangélisme de sa spiritualité.

L'archevêque de Recife fait volontiers son autocritique : il nous raconte lui-même avec force gestes l'« *histoire* » colportée par ses adversaires dans son dos : « *Je suis mort. J'arrive au paradis. Saint Pierre me convie à entrer et à participer à une fête donnée en l'honneur de mon soixante-dixième anniversaire (le 5 février). Mais j'hésite et j'attends à la porte. Saint Pierre s'étonne et insiste : « Mais » entrez donc. Habituellement, » on ne se fait pas prier pour » pénétrer au paradis.* » Dom Helder riposte : « *Certes, mais j'attends la presse !* »

Voilà pour les hors-d'œuvre. Voici pour les choses sérieuses : « *Quand j'entends parler à Puebla d'« horizontalisme » et de « verticalisme », je regarde ma croix pectorale. Elle n'existerait pas sans ses deux bras. C'est dire qu'il ne faut jamais séparer ce qui est uni par la croix : l'homme et Dieu...* »

Les oppositions ? : « *Certes, il y en a, et pourquoi s'en plaindre ? Elles nous incitent à savoir écouter tout le monde et à améliorer notre propre vision. Ceux qui ne sont pas d'accord nous enrichissent.* » Puis, généreux : « *L'intelligence qui a été créée par Dieu ne saurait adhérer à une erreur totale. Il y a toujours quelques parcelles de vérité dans une opinion. J'aime chez mes adversaires jusqu'à leur exagération ; cela devrait leur permettre d'être eux-mêmes plus indulgents pour mes propres outrances.* »

Partir des événements

« Comment serait un document final si vous aviez à le rédiger vous-même ?

— *Clair, court, simple, à la portée de ses destinataires, c'est-à-dire le personnel de l'Eglise, car le peuple, lui, ne lit pas. Du moins pas encore. Je mettrais à profit les discours du pape, à condition de les compléter les uns par les autres* (discrète allusion au caractère abstrait du message de Jean Paul II lancé à Puebla). *Je n'oublierais pas surtout de joindre, comme il l'a fait, les gestes aux paroles, car ce sont les gestes qui comptent le plus.* »

Dom Helder Camara cite alors quelques gestes mineurs du pape (accepter de porter un sombrero, prendre des enfants dans ses bras). Mais on sent bien qu'il songe à d'autres gestes plus importants passés ou à venir.

« *Je ne ferai pas trop de théologie. Les évêques ne sont pas, sauf exception, des théologiens. Nous sommes au service des hommes, c'est le seul sens que nous puissions donner à notre autorité.* »

Dom Helder Camara s'enflamme brusquement : « *Le seul scandale de notre siècle qui est capable d'atteindre les planètes et de fabriquer des ordinateurs de plus en plus perfectionnés, c'est que, pendant ce temps-là, les deux tiers des hommes ont faim. Au Brésil, le développement industriel a surtout réussi à faire 40 millions de dollars de dettes et 40 % d'inflation ; 85 % des Brésiliens vivent d'une manière sous-développée, 10 % sont dans l'aisance, 4 % sont riches, 1 % est immensément riche.* »

Le danger des abstractions

L'archevêque de Recife a un compte à régler avec l'enseignement reçu dans sa jeunesse, et il revient sous une autre forme sur le danger des abstractions et de la théologie scolastique. « *Quand nous sommes sortis du séminaire*, explique-t-il, *nous étions des étrangers à notre peuple. Il nous a fallu apprendre à vivre, à écouter et à nous instruire auprès de ceux à qui nous étions envoyés.* »

Enfin, cette flèche inattendue : « *Samedi, nous aurons toute la journée et toute la nuit pour parfaire le document final. Dimanche, nous voterons. Mais le plus important sera de ne pas partir de Puebla sans avoir dans notre poche la rédaction ultime.* » Petite phrase dont voici la clé, qu'il évite de donner lui-même par bienveillance : ainsi les évêques seront sûrs que ce texte ne sera pas modifié par l'état-major du CELAM. Tel, en effet, aurait déjà été le cas, selon le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, pour le document préparatoire de l'assemblée.

Dom Helder Camara sera en France à partir du 16 mars. Il donnera des conférences au Collège de France sur le tiers-monde et l'Europe. Il prêchera à Notre-Dame, puis se rendra à *Toulouse* et à Perpignan, où il parlera de la trilogie de la révolution française : liberté, égalité, fraternité.

Propos recueillis par HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

CENT LYCÉENS ATTENDUS EN FRANCE

La Chine prépare ses ingénieurs de l'an 2000

Cent lycéens chinois sont attendus le 23 février à Paris. Envoyés par le gouvernement de la République populaire de Chine au terme d'un accord passé avec le ministère français des affaires étrangères et le ministère des universités, ces lycéens doivent faire toutes leurs études supérieures en France.

C'est la première fois depuis 1949 que le gouvernement chinois envoie ainsi à l'étranger des adolescents arrivés seulement au terme de leurs études secondaires (1). D'autres pays occidentaux — notamment la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne — recevront bientôt leur contingent de jeunes Chinois, dont Pékin souhaite qu'ils deviennent le fer de lance de la Chine de l'an 2000.

On finissait par ne plus y croire. Annoncé à la fin de l'été pour la rentrée de septembre (*le Monde* des 20-21 et 23 août 1978), puis pour le mois d'octobre (*le Monde* du 14 octobre 1978), l'envoi de jeunes étudiants chinois en France a été retardé à de multiples reprises. La délégation française qui devait se rendre à Pékin en septembre pour préparer les modalités d'accueil en France avait dû annuler sa visite parce que la Chine n'était pas prête. Reportée dernièrement au 1er février, la « rentrée » française des jeunes Chinois n'aura finalement lieu qu'à la fin du mois.

Ces retards s'expliquent. Outre le fait qu'il s'agit d'une « première », les Chinois ont mis un soin particulier à choisir des élèves qui, après leurs études supérieures à l'étranger, devront assurer l'objectif prioritaire des « quatre modernisations » (industrie, agriculture, sciences et techniques, armée).

On sait que, sur quelque vingt millions d'élèves parvenus au terme de leurs études secondaires, 250 000 seulement sont actuellement admis à faire des études supérieures, après un concours de recrutement très sélectif. Sur ce total, trois à quatre mille élèves particulièrement brillants viennent d'être désignés pour faire leurs études supérieures à l'étranger. Cet écrémage très rigoureux a demandé du temps.

Une opération de marketing

Pour la France, première servie comme toujours, en souvenir de la reconnaissance de 1964, les Chinois ont désigné un contingent de cent élèves — dont vingt filles — âgés de seize à dix-neuf ans (deux n'ont que quinze ans). D'un niveau équivalent à celui de bachelier, ces jeunes venus de Pékin, Canton, Shanghai ou Tianjin ne parlent pas français. Certains n'ont même jamais étudié une langue étrangère car il s'agit d'élèves de sections scientifiques.

A leur arrivée en France, les jeunes Chinois vont être pris en charge par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), auquel le gouvernement chinois versera les sommes nécessaires à leur entretien. Après quelques jours de repos — et de tourisme — au centre « Villages Vacances Familles » de Dourdan (Yvelines), les futurs étudiants seront répartis par groupes de douze à quatorze et rejoindront leurs unités d'enseignement. Huit centres universitaires vont les accueillir : Aix-en-Provence, Bordeaux I, l'université de technologie de Compiègne (Oise), Lille I, Lyon I et INSA de Lyon, Pau et Rennes.

Les étudiants chinois seront généralement hébergés en résidence universitaire, mais parfois aussi « en ville ». Ceux de Lyon doivent en principe loger chez l'habitant, à la suite d'accords passés localement entre le CROUS et la chambre de commerce.

Jusqu'au mois de septembre prochain, les « Cent » apprendront le français dans les laboratoires de langues de leurs universités respectives, à raison d'une trentaine d'heures par semaine. On les initiera progressivement au vocabulaire scientifique français et, pendant les vacances d'été, ils recevront en plus quelques heures d'enseignement scientifique.

Le passage par les meilleures écoles

Après ce bain d'« immersion totale » — sans vacances — les jeunes Chinois pourront s'inscrire en première année de DEUG (diplôme d'études universitaires générales), avec la possibilité de recevoir un enseignement de soutien en français. A la Direction des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères, maître d'œuvre de l'opération, on espère « pousser » les meilleurs éléments dans les classes préparatoires aux grandes écoles et leur faire passer les concours. Le gouvernement chinois souhaite, en effet, pour son « élite », le passage par les meilleures écoles d'ingénieurs et techniciens.

Tant du côté chinois que du côté français, on prépare déjà les prochains « envois ». Plusieurs professeurs chinois — scientifiques — viendront en France au mois d'avril pour étudier les connaissances requises par l'université française, afin de mieux préparer les futurs candidats. Une dizaine de proofesseurs français iront e nChine dès la prochaine année universitaire afin de mettre sur pied un enseignement du français « sur place ». Il est, en effet, prévu que les futurs étudiants apprennent le français pendant un an en Chine avant de s'inscrire dans les universités françaises.

Si la Chine mise actuellement beaucoup sur les étudiants qu'elle envoie à l'étranger, on ne cache pas du côté français qu'il s'agit d'une grande opération de marketing : les étudiants qui entameront à la prochaine rentrée leurs études supérieures en France seront ingénieur slorsque les « gros contrats » seron tsignés. On espère que les ingénieurs seront de bons acheteurs...

ROGER CANS.

(1) Des étudiants chinois étaient déjà venus étudier le français en France à partir de 1964, mais ils avaient été rappelés en Chine, en janvie r1967, à la suite d'incidents à l'ambassade d'U.R.S.S., rue de Grenelle, pour « participer à la révolution culturelle ». En juillet 1974, la Chine avait annulé un programme d'échanges d'étudiants avec la Grande-Bretagne.

● *Un élève du lycée technique Jules-Siegfried du Havre a été victime d'un accident*, jeudi 8 février. Alors qu'il travaillait sur une *fraiseuse* pendant un cours de mécanique, Philippe Giguet, quinze ans, élève de seconde, a eu le bras broyé par la machine. Les pompiers et le SAMU ont mis une vingtaine de minutes pour dégager le blessé qui n'a cependant pas perdu connaissance. Il a été hospitalisé et les chirurgiens espèrent éviter l'amputation.

Il semble que le jeune élève ait eu la manche de son vêtement de travail happée par la fraiseuse. Une enquête administrative a été ouverte.

Une étude statistique réalisée par le service de santé scolaire dans dix académies avait établi que, pendant l'année scolaire 1973-1974, trois cent quatre-vingt-onze élèves de lycées techniques avaient été victimes d'accidents en ateliers, pour une population scolaire de sept mille sept ent huit élèves.

Aux prises avec de graves difficultés financières

L'UNIVERSITÉ DE RENNES-II VOTE UN BUDGET EN DÉSÉQUILIBRE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le conseil de l'université de Haute-Bretagne (Rennes II) a voté un budget 1979 comportant un déséquilibre de 451 000 francs. Commentant les difficultés financières de l'université qu'il préside, M. Michel Denis a fait état, jeudi 8 février, d'une diminution de 3 % par rapport à 1978 de la subvention annuelle accordée par le ministère des universités. La subvention brute a augmenté de 0,1 % mais elle comprend une somme de 285 700 francs boquée pour des dépenses imposées.

Le nombre des étudiants, en revanche, est passé de sept mille cinq cents à huit mille cinq cents au cours des deux dernières années. Les surfaces bâties ont aussi été agrandies et les disciplines élargies, ce qui normalement aurait justifié une augmentation de la subvention du ministère. Mais les critères d'attribution ont ont changé entre-temps.

Pourtant, dans cette université où l'on recueille l'eau de pluie qui tombe des plafonds avec des seaux, des bocaux ou des poubelles, le souci des économies est constant, a affirmé le président. Cela va de la fermeture du chauffage chaque soir et chaque week-end, jusqu'à la suppression, dans les couloirs, d'une ampoule électrique sur deux. Dans ces bâtiments construits en 1967, dont les toitures en terrasses ne sont nullement appropriées au climat de la région et où les sous-sols font l'objet d'inondations régulières, les frais d'entretien à la charge de l'université deviennent chaque année plus lourds.

Y. E.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉDECINE

S.O.S. urgences : le 15 fonctionnera progressivement dans toute la France

Le professeur Sournia, directeur général de la santé, a annoncé le 8 février qu'une circulaire définissant l'organisation et le fonctionnement du futur « 15 » qui sera le numéro d'appel téléphonique unique pour les secours d'urgence (« le Monde » du 28 décembre 1978) a été envoyée au début de cette semaine aux autorités préfectorales. Les centres « 15 » qui seront organisés auprès des services d'aide médicale urgente (SAMU) des hôpitaux dans chaque département, devront être en mesure de répondre aux appels motivés soit par des détresses qui nécessitent une intervention lourde du SAMU, soit par les cas relevant de la simple permanence des soins des praticiens de ville. « Les centre 15 qui commenceront à fonctionner dans quatre ou cinq département dès cette année, notamment à Rouen, a déclaré le professeur Sournia, ne seront créés que là où existent un accord entre les deux médecines, hospitalière et libérale. »

Un comité départemental de l'aide médicale urgente comprenant toutes les professions concernées, sera constitué sous l'autorité du préfet dans chaque département, y compris à Paris. Un comité technique médical comprendra exclusivement des praticiens et sera chargé de veiller à la qualité du service et au secret professionnel.

Une autre circulaire, qui sera diffusée dans les mois à venir, concernera l'organisation d'une permanence des soins dans les dispensaires d'hygiène mentale, afin de remédier à l'abense, en dehors de l'hôpital psychiatrique, de permanences de psychiatres en ville.

Les premières réactions

Dans un communiqué, la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.) affirme qu'elle est « entièrement disposée à participer à l'organisation des centres 15 », mais demande que ces centres aient leur propre budget, afin d'affirmer, vis-à-vis des SAMU, une indépendance garantissant le libre choix du malade.

Le Syndicat national des personnels SAMU-SMUR estime pour sa part que la direction du numéro d'appel unique santé ne peut être confiée qu'aux SAMU ou à des SMUR (1), services publics désintéressés, disposant seuls des moyens techniques (télécommunications) susceptibles d'imposer l'autorité, condition indispensable de l'efficacité.

Il attire en outre l'attention sur l'insuffisance des moyens dont disposent actuellement les SAMU

(1) SMUR : service mobile d'urgence et de réanimation.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ÉTUDIE UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, M. Jacques Fouchier, a évoqué, le 8 février, la réforme de l'enseignement vétérinaire. Celle-ci devrait accroître l'autonomie des quatre grandes écoles nationales (Lyon, Maisons-Alfort, Toulouse et Nantes, qui ouvrira à la rentrée 1979). M. Fouchier a précisé, en outre, que le rôle du vétérinaire devait être médical, mais aussi économique et de protection de la santé des consommateurs.

Au rythme actuel de formation (306 par an), 9 000 vétérinaires seront en fonction en 1985, alors que les besoins de la France sont de l'ordre de 8 500 à 12 000 docteurs vétérinaires. Actuellement on en compte 6 400, dont 1 400 exercent des fonctions administratives. Les modalités de la sélection — très rigoureuse — commandant l'accès aux écoles vétérinaires seront révisées, a annoncé, en outre, le secrétaire d'Etat.

A l'université Paris-V

UN DIPLOME POUR LES INFORMATEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Un enseignement de troisième cycle destiné à former les « informateurs en matière de santé » vient d'être créé à l'université René-Descartes (Paris-V), sur l'initiative de MM. Florian Delbarre, président de l'université, Jean Cazeneuve, sociologue, ancien président de TF 1, Raymond Lepoutre, président de l'Association nationale des journalistes d'information médicale, et André Akoun, spécialiste des questions de sociologie de l'information et des communications.

Sanctionné par un diplôme obtenu au terme de deux années d'études, cet enseignement a pour objet la formation de personnes « hautement qualifiées dans le domaine de la santé », et destinées à remplir les tâches d'informateurs pour les organismes de santé, de recherche, ou d'éducation sanitaire (Institut national de la santé et de la recherche médicale, C.N.R.S., laboratoires publics et privés) ou dans la presse où il existe actuellement une demande importante.

L'accès à cet enseignement, qui aura lieu le samedi et en semaine, de 18 heures à 21 heures, dès le mois de mars, est réservé aux titulaires d'une maîtrise délivrée par une université française, et aux étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, ayant validé leur quatrième année d'études (1). L'enseignement qui sera donné à la faculté des Saints-Pères, à Paris, répond à une carence évidente des universités françaises en matière de formation organisée des informateurs de santé, qu'ils soient ou non médecins.

(1) Les inscriptions sont prises jusqu'au 23 février à l'université René-Descartes, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, tél. 329-21-77 (poste 522). Le droit d'inscription est de 1 000 francs.

SPORTS

TRENTE MILLE LICENCIÉES

Judo au féminin

Un tournoi international de judo féminin a lieu le 10 février à Strasbourg. Les membres de l'équipe de France ont été sélectionnés à l'occasion des championnats nationaux qui se sont déroulés dimanche 4 février, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. Une vingtaine de concurrentes étaient engagées dans chacune des sept catégories de poids (moins de 48 kilos, moins de 52, moins de 56, moins de 61, moins de 66, moins de 72 et plus de 72), après avoir subi la sélection des compétitions départementales, régionales et interrégionales. Douée d'un tempérament exceptionnel, Jocelyne Triadou (moins de 72 kilos) a marqué ces championnats.

Sport de combat, le judo est-il praticable par le sexe dit faible ? Quand la question s'est posée, les arguments classiques interdisant aux femmes de participer à des activités sportives violentes ont été naturellement avancés, de la considération la plus sexiste (« le kimono habille mal les filles ») à la plus hypocrite (« la compétition serait trop dure pour elles »). Pourtant les femmes avaient poussé les portes des dojos et depuis une dizaine d'années y venaient en nombre toujours croissant. Actuellement, la Fédération (F.F.J.D.A.) compte environ trente mille licenciées, soit quelque 10 % de l'effectif total.

Beaucoup de femmes ont commencé à apprendre le judo pour se défendre. Toutefois, cette notion d'autodéfense qui était aussi à la base de l'enseignement pour les hommes dans les années 50 (jiu-jitsu) a cédé le pas à la forme purement sportive du judo. Dans les salles d'entraînement, surtout fréquentées par des hommes, les femmes ont été confrontées avec une pratique tournée vers la compétition. On voit maintenant des petites filles batailler avec des garçons de leur âge dans les cours pour enfants. En outre, cela a permis au judo dit féminin de ne pas devenir un sous-produit de l'art, qu'on devrait considérer avec un sourire ironique. Bien au contraire !

Les championnats nationaux, dimanche 4 février, en ont fait la démonstration. Ces femmes, qu'elles soient célibataires ou mères de famille, professeurs d'éducation physique ou ouvrières, ont de solides bases techniques et une belle santé. A vrai dire, le judo féminin de compétition en est à ses premiers balbutiements — mais on parle d'organiser prochainement des championnats du monde — et le rythme des combats faisait penser à celui des juniors hommes. Beaucoup de mouvement, beaucoup d'énergie. Mais il manquait à la plupart le métier qui, à ce niveau, fait la différence.

Accidents

Sans vouloir minimiser les performances de Mmes Bouthemy (moins de 48), Doger (moins de 52), Truclos (moins de 56), Deydier (moins de 61), Iglesias (moins de 66) et Trinh-Dinh (plus de 72), ainsi que de leurs rivales finalistes, il nous est apparu cependant que Jocelyne Triadou a d'ores et déjà des qualités majeures. En finale de sa catégorie (moins de 72 kilos), après avoir dominé ses adversaires en poule éliminatoire, puis en tableau, elle s'est imposée à sa rivale Catherine Pierre, tant grâce à sa condition physique qu'à son tempérament de battante.

Le seul point noir de ces championnats, qui ont eu lieu dans une ambiance encore plus familiale qu'à l'accoutumée, a été le nombre d'accidents. Beaucoup de luxations d'épaules et de coudes ont marqué le début des compétitions. Plus que la durée des combats ou la condition physique des concurrentes, il a semblé que la différence de niveau, encore forte entre des athlètes qui arrivent à ce stade de la compétition, en ait été la cause. Car chez les femmes, comme chez les hommes, un combattant mal aguerri est toujours une cause de danger.

ALAIN GIRAUDO.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

AUTOMOBILISME. — *Les Automobile-clubs du Dauphinois et de l'Ain ont décidé d'annuler le rallye « neige et glace » qui devait se disputer les 10 et 11 février. Trente et un concurrents seulement s'étaient engagés alors qu'il en aurait fallu au moins le double pour équilibrer le budget de l'épreuve.*

SKI. — *Hanni Wenzel (Liechtenstein) a remporté jeudi 8 février le slalom spécial féminin de Maribor (Yougoslavie) comptant pour la Coupe du monde de ski, devant l'Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer et l'Italienne Maria Rosa Quario.*

TENNIS. — *En Coupe d'Europe des nations, l'Allemagne fédérale a battu, le 8 février, en match aller, à Hanovre, la France par 2 à 1. Rolf Gehring a gagné par 6-7, 6-2, 6-2 contre Pascal Portes et Uli Pinner l'a emporté face à Patrick Dominguez par 6-1, 6-4. En double, Gilles Moretton et Patrick Dominguez se sont imposés à Klaus Eberhard et Werner Zirngibl par 6-2, 6-4. Le match retour aura lieu dimanche 11 février, à Perpignan.*

CATASTROPHE

Inondations au Brésil

PLUSIEURS CENTAINES DE MORTS

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — C'est une catastrophe nationale que provoquent les pluies torrentielles qui s'abattent depuis une vingtaine de jours sur le centre du Brésil. Faut-il croire les évaluations officielles qui parlent de cinq cents morts ? Il semble que les autorités tentent de sous-estimer le nombre de victimes. Ainsi, dans la petite ville de Linharès, à 600 kilomètres au nord de Rio-de-Janeiro, l'archevêché, qui a supervisé les opérations de sauvetage, évaluait à trois cents le nombre de victimes, contre soixante-treize reconnues officiellement.

Les morts se comptent par centaines, les sans-abri par dizaines de milliers. Des quartiers entiers sont submergés dans des centaines de villages, tandis qu'éboulements et glissements de terrain ensevelissent maisons et routes sous de tonnes de boue et de pierres. Toutes les routes reliant Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo au nord du pays ont été interdites au trafic, ce qui a pratiquement coupé le pays en deux. La police militaire a dû prendre le contrôle de diverses gares routières, où les voyageurs s'entassent par milliers. La principale ligne ferroviaire du pays, qui relie les entreprises minières de l'Etat du Minas-Gerais au littoral, a été coupée, tout comme celle qui unit le Brésil et la Bolivie à travers le Mato-Grosso.

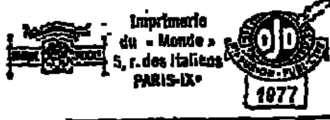
Les pluies continuelles sont entrecoupées de véritables tornades, telle celle qui, en quelques heures, a provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes à Nova Friburgo, à une centaine de kilomètres de Rio-de-Janeiro. L'Etat le plus atteint est le Minas Gerais, inondé aux deux tiers, et qui compte cent mille sans-abri.

Aux inondations qui affectent le nord et le centre du pays est venue s'ajouter une sérieuse sécheresse dans les Etats du Sud qui sont le grenier agricole du pays.

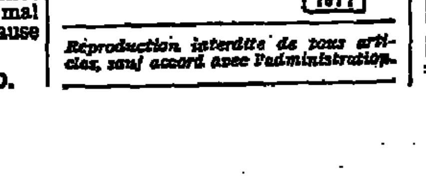
Le futur chef de l'Etat, le général Figueiredo, qui prendra ses fonctions le 15 mars, et qui s'est déjà signalé par ses déclarations malencontreuses, a déclaré au sujet de ces catastrophes qu'il fallait « *faire une neuvaine pour que le Père Céleste apprenne à mieux distribuer la pluie, comme il n'a pas encore appris à distribuer le revenu* ».

THIERRY MALINIAK.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

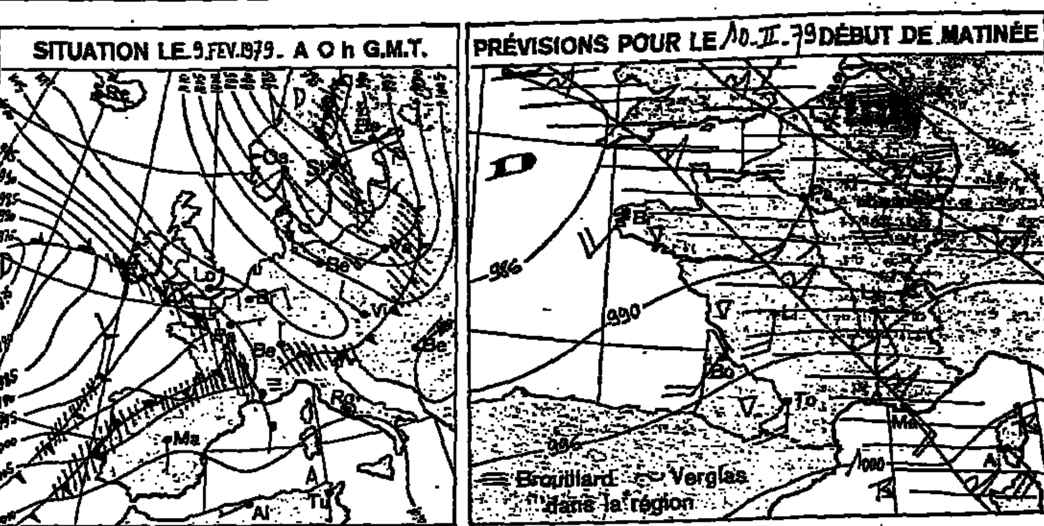


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX° — 1977



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en à 0 heure et le samedi 10 février à 0 heure et le samedi 10 février à 24 heures :

Les perturbations d'origine atlantique continueront à défiler de la péninsule Ibérique à la majeure partie de la France. Elles seront bloquées sur le nord et le nord-est de la France par l'air froid qui stagne en bordure des pressions relativement élevées axées de la mer du Nord à l'Allemagne.

Samedi 10 février, dans les régions situées au nord-est de la Seine, le temps sera assez froid, souvent couvert, avec des chutes de pluie et de neige mêlées, parfois verglassantes, notamment des Ardennes aux Vosges. Les températures seront voisines de 0 °C, et les vents faibles ou modérés, de secteur est.

Sur les régions comprises entre les vallées de la Seine et de la Loire, le temps sera frais et brumeux (bancs de brouillard), généralement très nuageux ou couvert avec des pluies intermittentes, faibles ou modérées. Les températures, légèrement positives, varieront peu ; les vents seront faibles ou modérés, de secteur sud-est.

Sur les autres régions, le temps restera relativement doux, mais deviendra plus instable ; les précipitations prendront un caractère d'averses parfois assez fortes et orageuses près de la Méditerranée et du golfe de Gascogne. Il neigera par intermittence en montagne à haute, puis à moyenne altitude. Les vents seront irréguliers, souvent modérés ou assez forts, de sud ou sud-ouest.

Vendredi 9 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,5 millibars, soit 751,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 11 et 11 ; Brest, 8 et 8 ; Caen, 1 (max.) ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 13 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 13 et 8 ; Lille, 4 et 0 ; Lyon, 13 et 8 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 9 et 7 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 14 et 12 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 7 et 5 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 13 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 5 et —3 ; Athènes, 10 (max.) ; Berlin, 2 et —4 ; Bonn, 4 et —5 ; Bruxelles, 5 et —1 ; îles Canaries, 29 et 17 ; Copenhague, —2 et —8 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, —11 et —16 ; New-York, —2 et —8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 15 et 9 ; Stockholm, —2 et —14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2304

HORIZONTALEMENT

I. Etat de celui qui est en train de griller ; Sont représentés sur les pyramides. — II. Qui ne fait donc pas penser à l'argent ; Dans un alphabet étranger. — III. Sorte de timbre ; Pronom ; Qui ont besoin d'une correction. — IV. Préfixe ; Fils étranger ; Fait des poursuites. — V. Qui risque donc de sauter ; Quand elle est fixe, on déménage ; La fin de l'espèce. — VI Passe tout son temps au cabinet ; Traité comme un dieu ; Peut être franchi facilement. — VII. Pas sévère ; Pronom ; Apprécié par ceux qui aiment les cuivres. — VIII. Peut s'intéresser à nos mauvaises actions ; Bien mordus. — IX. Traités comme des harengs ; Au pied pour le repos ; Article étranger. — X. Récit d'une passion religieuse ; Etre ailleurs. — XI. Participe qui évoque des éclats ; S'échauffe quand on fume ; Un peu d'ombre ; Selon Comte, devait devenir positiviste. — XII. Jeu d'enfants ; Assemblage. — — XIII. Ne peut pas être considéré comme un livre pour les jeunes filles ; Procéder à un enlèvement. — XIV. Pas d'Italie ; Abréviation pour le patron ; Agace quelquefois. — XV. Auquel on ne peut pas reprocher de nous cacher quelque chose ; C'est quand ils n'ont plus de boutons qu'on peut dire qu'ils sont malades.

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne pourra ni enfoncer ni écraser ; Peut être qualifiée de leste quand elle se lève facilement. — 2. Peut démanger quand on fume ; Ne se presse jamais ; Supplément dans l'armée. — 3. Peut se tirer d'un clou ; Qui sont donc à louer. — 4. Roi de Juda ; Pas uni ; Ne circulent plus. — 5. Utile pour une élévation ; Qui ne craignent donc pas les coups. — 6. Nom qu'on peut donner à un joli pied ; Conjonction ; Accent espagnol. — 7. Peut être assimilée à l'essence « super » ; Pronom ; Evénement imprévisible. — 8. Négation étrangère ; Un bruit inquiétant ; Marque une égalité. — 9. Tenait la jambe ; Divinité ; Libéraux quand ils sont beaux. — 10. Nous tient les pieds chauds ; Pouvait être triomphale. — 11. Agir comme une rosse ; Comme un pied, quand on attend ; Saint de Bigorre. — 12. Pas conservée ; Couleur de beurre. — 13. Qui a du mal à cracher ; Quand elles sont grosses, on peut dire que c'est le bouquet. — 14. Fait souvent abandonner le tricot ; Crier comme une bécasse. — 15. Des gens qui ne font que passer ; Jeune, c'est un bleu.

Solution du problème n° 2303

Horizontalement

I. Phrases. — II. Aridité. — III. Sommeil. — IV. Client ; Es. — V. Ile ; Natte. — VI. Fer ; Oie. — VII. Iles. — VIII. Ravauder. — IX. Mièvre ; Se. — X. Egriser. — XI. Ut ; Uni.

Verticalement

1. Pisciforme. — 2. Ollé ; Aigu. — 3. Ramier ; Vert. — 4. Arme ; Ravi. — 5. Sienne ; U.R.S.S. — 6. Edita ; Idée. — 7. Sil ; Tôle ; Ru. — 8. Etiers. — 9. Pensées ; Epi.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 6

DU 7 FEVRIER 1979

14 — 22 — 23 — 24 — 26 — 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 35

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)

6 BONS NUMEROS	2 471 460,50 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	264 799,30 F
5 BONS NUMEROS	13 022,90 F
4 BONS NUMEROS	151,90 F
3 BONS NUMEROS	10,90 F



PROCHAIN TIRAGE LE 14 FEVIER 1979

VALIDATION JUSQU'AU 13 FEVRIER 1979 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant promotions, nominations, réintégrations, affectations, mises en congé et admissions à la retraite d'officiers généraux (active et réserve) ;

● *Modifiant le décret n° 76-439* du 20 mai 1976 relatif aux commissions consultatives paritaires des baux ruraux.

Bourses

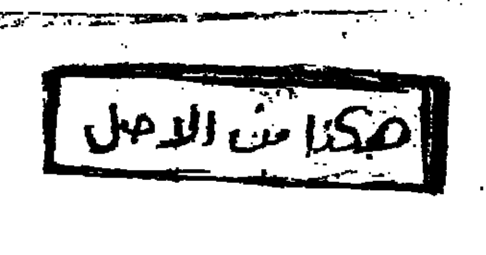
● *Bourses Tocqueville : un an aux Etats-Unis.* — La Fondation franco-américaine attribuera au printemps prochain, pour l'année universitaire 1979-1980, trois bourses dites « Tocqueville » de 40 000 F chacune, frais de transports inclus. Cette offre s'adresse à des jeunes assistants d'université et chercheurs français intéressés par l'étude des Etats-Unis « contemporains » (aspects économiques, politiques ou sociaux). La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 février 1979.

★ Renseignements et candidatures : Fondation franco-américaine, 9, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. 359-71-72.

Emploi

● *Stage de conversion pour les cadres demandeurs d'emploi.* — L'I.U.T. de La Rochelle organise un stage de conversion d'un an temps plein pour la préparation du diplôme universitaire de technologie « techniques de commercialisation » à partir de mars 1979. Ce stage est destiné aux cadres demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins trois ans. La clôture des inscriptions est fixée au 10 février 1979.

★ Renseignements et inscription : secrétariat CUFEP-I.U.T. de La Rochelle, rue de Roux, 17026 La Rochelle, Cedex, tél. (46) 44-31-42, poste 60.



CARNET

Mariages

— Mme André CATRICE-DHELLEMMES,
M. et Mme Georges DELMAR-LEDUC,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-France et Georges-Marie
qui sera célébré le samedi 17 février 1979, en l'église de Grézillé (Maine-et-Loire).
78, boulevard Arago, 75013 Paris.
353, rue de Lannoy, 59100 Roubaix.

— Le préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, et Mme Jean RIGOTARD, sont heureux de faire part du mariage de leur *fille*
Martine
avec
M. Patrick OLIVA
le 15 février 1979.
La cérémonie civile sera célébrée au consulat général de France, à Rome.
Le consentement des époux sera reçu par le Père Xavier de Tarragon, en l'église Saint-Louis-des-Français.
Préfecture de Mayotte,
Dzaoudzi (Mayotte).

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 7 février, du

général François de FROISSARD de BROISSIA,

Ses obsèques auront lieu le samedi 10 février, à 15 heures, en l'église d'Arc-lès-Gray (*Haute-Saône*).

[Né le 29 novembre 1917, François de Froissard de Broissia, sous-lieutenant de cavalerie, rejoint en 1943 le corps franc Pommiès, qui lutte dans la Résistance à Toulouse. En 1945, il sert dans la Légion étrangère. Après des séjours en Indochine et en Algérie, il commande, en 1961, le 1er régiment étranger de cavalerie.
En 1965, il sert à l'état-major de l'armée de terre où il sera notamment, en 1972, avec le grade de général de brigade, chef du IVe bureau.
En 1973, le général de Broissia commande la 61e division militaire à Nancy, et en juillet 1976 il devient major à la Ve région militaire (Lyon). Il avait été élevé au rang de général de corps d'armée en février 1977.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Claude KHODOSS,
professeur de philosophie,
survenu à Paris, le 5 février 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
40, rue Lacépède,
75005 Paris.

— Angoulême, Saint-Romain (24).
Mme Jean Lachaud, son épouse,
Mme Maurice Lachaud, sa mère,
M. et Mme Michel Laroussserie, Catherine et Sylvie,
M. et Mme Bertrand de Neuville, Sophie et Antoine,
ses enfants et petits-enfants,
M. Emilien Lapeyre et son épouse,
M. et Mme André Lachaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Lachaud et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lachaud et leurs enfants,
M. Jean Louis Labaisse,
Mme André Robert,
ses frères, neveux et oncles,
Mme Germaine Gossard,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LACHAUD,
industriel,
agent commercial,
survenu le mercredi 7 février, à l'âge de cinquante-huit ans.
La levée de corps aura lieu le 11 février 1979, à 13 heures, 14, rue de Bel-Air, à La Madeleine, Angoulême.
La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église de Saint-Romain, près Thiviers (Dordogne) et suivie de l'inhumation.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue de Bel-Air, Angoulême.
32, boul. du Temple, 75011 Paris.
« La Gabrière »,
Saint-Romain près Thiviers (Dordogne).

— M. Maurice Lardreau,
M. et Mme Michel Triquéra, Isabelle et François,
M. et Mme Daniel Lardreau, Anne-Marie, Laurence, Stéphane et Sandrine,
Mlle Monique Lardreau,
M. et Mme Guy Lardreau et Jacques,
M. et Mme Jean-Claude Peyraud et Marie-Flore,
M. et Mme René Doriet, Françoise, Geneviève et Odile,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice LARDREAU,
née *Marguerite Pluveau,*
leur épouse, mère, grand-mère, tante, grand-tante et parente,
survenu le 26 janvier 1979.
Les obsèques ont eu lieu à Bazolles (58), le vendredi 2 février 1979.
Baye,
58110 Châtillon-en-Bazois.

— Le lieutenant-col. et Mme Pierre Grimaud,
M. et Mme Martin Lebrun, leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme François Lebrun et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Guillet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vincent Lebrun et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Lebrun et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de
Mme veuve Emmanuel LEBRUN
née *Arsène Liton,*
rappelée à Dieu, le 6 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

— Les Editions Fernand Nathan,
Leurs collaborateurs et amis,
ont *la tristesse d'annoncer le décès* de
M. Pierre NATHAN,
éditeur,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier du Mérite commercial,
commandeur
du Ouissam Alaouite Chérifien,
officier de la couronne de Roumanie,
conseiller
du cercle de la Librairie,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.
Le présent *avis tient lieu de faire-part.*

[Né le 8 mai 1893 à Paris, Pierre Nathan était le fils de Fernand Nathan qui fonda les Editions F. Nathan en 1881.
Après des études de lettres et un séjour à l'Institut arabo-berbère, il fut attaché à la résidence générale de France au Maroc de 1917 à 1918, date à laquelle il devint rédacteur en chef du « Progrès marocain », fonctions qu'il exerça durant deux années.
Il devait ensuite accéder à la direction des Editions Fernand Nathan. Cette maison, d'abord tournée vers les éditions scolaires et le matériel des écoles maternelles s'orienta sous son impulsion vers *les livres pour la jeunesse, la littérature* générale, les grandes encyclopédies, la publication de revues pédagogiques et la création de jeux éducatifs.]

— Mme René Simon,
M. et Mme Michel Simon,
M. et Mme Gérard Simon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René SIMON,
survenu le 6 février 1979, à Lille.
58, avenue de la République,
59800 Lille.

Remerciements

— La famille de
M. Lucien BARNIER,
remercie tous ceux qui se sont associés à son deuil par leurs messages, leur présence ou leurs prières.

— Mme Maurice Berthe,
M. et Mme Jean Berthe,
M. et Mme Michel Berthe,
Le docteur Alain Berthe,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du *décès du*
commandant Maurice BERTHE,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, envois de fleurs ou de messages, se sont associées à leur deuil, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

— Les familles Bourjac-Catan, Morentin, Lentin, Alcide, Tayale, Loubert, Lamar, Saint-Val,
Parents et alliés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. BOURJAC-CATAN Adolphe,
photographe à Basse-Terre (Guadeloupe),
le vendredi 19 janvier 1979, prient tous ceux qui les ont assistés dans *cette douloureuse épreuve de trouver* ici l'assurance de leurs profonds remerciements.

— Mme Pierre Dujols,
Jean-Pierre, Dominique, Marie-Christine et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Pierre DUJOLS,
expriment leurs sincères remerciements.

— Mme A. Serieys et ses enfants,
La direction et les collaborateurs de C.C.M.C.,
très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de
Amédée SERIEYS,
président-directeur général,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui, par leur présence aux offices ou par leur message *de condoléances* se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé le
docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,
se souviendront de lui en ce cinquième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire de la mort de
Paul BAUDOUIN,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui furent ses amis en union de prière avec la messe qui sera dite en l'église Saint-Pierre d'Epernon.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, lundi 12 février, à 10 heures, cabinet 3, M. Georges Olekhnovitch : « La déontologie de la fonction publique en Europe et en Amérique latine ».

— Université de Paris-II, lundi 12 février, à 17 h. 30, salle des Commissions, M. François Haut : « Autorité de la chose jugée et effet directif des décisions de justice ».

— Université de Paris-I, lundi 12 février, à 16 heures, salle 308, centre Sorbonne, M. Théodore Holo : « Etude d'un régime militaire : le cas du Dahomey (Bénin) 1972-1977 ».

Visites et conférences

SAMEDI 10 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 heures : vestibule d'entrée du Grand Palais, Mme Oswald : « Le bicentenaire de Chardin » (entrées limitées).
15 heures : 50, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Galliffet ».
15 heures : entrée, avenue de Paris, Mme Legregeois : « Le château de Vincennes ».
15 heures : 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».
15 heures : 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « La chambre de commerce »
15 heures : métro Cardinal-Lemoine, Mme Pennec : « L'hôtel Le Brun et le collège des Ecossais ».
16 h. 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Les chevaliers de Malte » (Caisse nationale des monuments historiques).
11 h. 30 : Grand Palais : « Exposition Chardin » (Arcus).
15 heures : 63, rue de Monceau : « Musée Camondo » (Approche de l'art).
15 heures : 107, rue de Rivoli : « Musée des arts décoratifs » (l'Art pour tous).
15 heures : 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).
14 h. 30 : 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce », entrées limitées (Mme Ferrand).

CONFERENCES. — 14 h. 45 : théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, docteur Ferdière : « Le psychiatre doit-il se mêler à la vie sociale ? » ; docteur Corcos : « Quel sera le rôle de la culture dans le monde à venir ? », M. Claude-Henry Leconte : « Les dernières vérités sur la *défense de l'Europe* » *(Club* du Faubourg).

DIMANCHE 11 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 78, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Villeroy ».
15 h., 63, rue de Monceau, Mme Meyniel : « Musée Nissim-de-Camondo ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ».
15 h., 7, rue de Jouy, Mme Pennec : « Décors de l'hôtel des ducs d'Aumont et Mémorial juif ».
15 h. 30, entrée, hall gauche, *Mme Hulot : « Le château de* Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
9 h., 25, avenue des Champs-Elysées : « Hôtel de la Païva » (Approche de l'art).
10 h., avenue Franklin-Roosevelt : « Au Palais de la découverte » (L'Art pour tous).

CONFERENCES. — 15 h., musée Guimet, 6, pl. d'Iéna, Mme O. Viennot : « L'arc dans la décoration architecturale des temples de l'Inde centrale et du Rajasthan » (entrée gratuite).
9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud - Taïwan » ; 17 h. : « Les Philippines, Hongkong » (projections).
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Chabannes : « Aux sources de l'Europe » (Les Artisans de l'esprit).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

PRESSE

En mars 1979

LE C.P.J. PROPOSE NEUF SESSIONS DE FORMATION

Le Centre de perfectionnement *des journalistes et des cadres de la* presse (33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. 508-86-71) organise en mars 1979, à Paris, huit sessions dont voici le calendrier :

- L'offset et la couleur (du 5 au 9 mars) : inscription avant le 2 mars ;
- Le reportage photographique (du 5 au 9 mars) ;
- L'élection du Parlement européen (les 12, 13 et 14 mars) ;
- Ecrire pour être lu (du 12 au 16 mars) ;
- Secrétariat de rédaction des quotidiens, premier niveau (du 12 au 23 mars) ;
- Où en est l'amélioration des conditions de travail aujourd'hui ? (les 20, 21 et 22 mars) ;
- Le titre : sa rédaction et sa présentation typographique (les 26, 27 et 28 mars) ;
- Initiation à la photocomposition et à l'informatique (les 27, 28 et 29 mars).

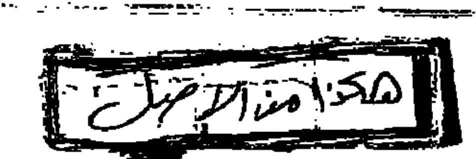
∴

Une session assez particulière aura lieu à Mortain (Manche), les 13, 14 et 15 mars, sur le thème : « Des usines à la campagne, à quelles conditions ? ». Elle est organisée conjointement par le C.P.J. et le Centre de formation à l'environnement.

★ Pour tous renseignements concernant ces sessions, s'adresser au C.P.J., 33, rue du Louvre (téléphone : 508-86-71).

● *Le magazine mensuel « Des femmes en mouvement »,* lancé il y a un an sur l'initiative du collectif politique et psychanalyse, arrête sa publication. « *Comme nous avons eu le courage de commencer la mensuelle,* lit-on dans le dernier numéro, *nous avons le courage de l'arrêter.* »

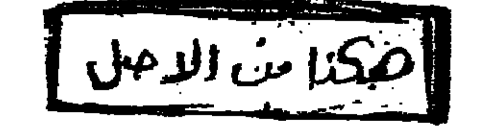
● « *Mieux vivre* », créé par M. Jean-Antoine Bouchez, et qui se présente comme le « *mensuel de vos finances personnelles* », fait paraître en février son premier numéro. *Mieux vivre* est édité par la société *Les Publications* Marignan, S.A.R.L. au capital de 1 million de francs, qui compte parmi ses actionnaires la société éditrice du mensuel *le Particulier,* et la S.A. Les Echos, éditrice du quotidien *les Echos.* Il n'est diffusé actuellement que par abonnements : 1 an, 145 F. Prix de lancement, 98 F. (Tél. : 378-11-21.)



Le M

Une île port

Les dossiers



Le Monde des loisirs et du tourisme

MADÈRE...

Une île portugaise à la sauce anglaise

On n'y voit plus aujourd'hui, plus jamais, de ces jeunes Anglaises de bonne famille, trop pâlottes, dont une quinte plus cruelle que la précédente — les brouillards acides de Londres n'y étaient pas pour rien — faisait se teinter d'un peu de rose la dentelle de leur mouchoir. Mais on rencontre toujours, en revanche, à Madère (où qu'on aille et quelle que soit la saison, puisque le mot, ici, n'a guère de signification), des moustaches blanches taillées au millimètre près et tout imprégnées de lavande, et des dames souvent laides mais toujours distinguées, qui s'attardent à leur thé, face à l'océan, une revue du genre « vivre à la campagne » sur les genoux, dont la brise du large, espiègle, joue à tourner les pages à l'envers...

Car le chemin qui mène à l'île, les Anglais pourraient presque se vanter de l'avoir tracé et en tout cas couru sans cesse, depuis les temps lointains où leurs navires relâchaient ici, en route vers les Indes, le temps d'installer dans leurs cales quelques barriques d'un vin qu'ils ont toujours affectionné, et plus encore quand des mois et des mois de roulis l'avaient « élevé » mieux — paraît-il — que la meilleure des caves des bords de la Tamise. Et puis les officiers en rupture de maharadjahs et de chasse au tigre aimaient fort, eux aussi, sur le chemin du bercail, faire à Madère une halte salvatrice, histoire de se réaccoutumer lentement à l'humide Europe, comme le plongeur se ménage des paliers de décompression avant de remettre le nez dans la vague.

Pour savoir jusqu'à quel point s'est jamais exercée l'influence britannique quelque part hors de l'Angleterre, il suffit de commander du thé, des toasts et de la confiture d'orange. Si le breuvage est aussi sombre que corsé, le pain tranché épais et rôti sur chaque face plutôt que grillé et la marmelade amère à souhait, pas d'hésitation : des générations de majors ont dicté leur loi et fait inscrire en lettres de bronze le code sacré du bacon and eggs *au fronton des cuisines.*

Que ce soit au merveilleux hôtel Reid's, bâti en 1891 par l'homme qui lui a laissé son nom augmenté de ce 's qui fait si élégant, au Sheraton, de facture moderne mais de tradition respectée, au Savoy, au Madeira Palacio, à l'Atlantis ou au Casino Park, conçu celui-ci par Oscar Niemeyer, l'architecte de Brasilia, et où on ne s'étonnerait guère de croiser James Bond de jolies espionnes plein les bras, le test sera indéniablement positif. Mais les nœuds papillons piqués sur les smokings du dîner auraient déjà suffi, comme ces décolletés pailletés de taches de rousseur et piquetés de perles, à faire la preuve que Madère est d'abord anglaise.



(Dessin de Plantu.)

Pluie d'étoiles

Les Madériens, du reste — ceux qui roulent Mercedes et sifflent allégrement leur scotch sur un air vieillot de one-step jusque tard dans la nuit, — ne semblent rien regretter : n'est-ce pas à ces Iliens venus des brumes que leur île à eux doit son « chic » et ses bonnes manières, son tourisme de haute volée qui ne compte plus ses étoiles, sa retenue et sa réserve de bon genre ? Pour le reste, la nature a très bien fait les choses, puisque le relief tourmenté jusqu'à la démence n'a autorisé — jusqu'ici, mais des projets d'extension sont en cours — les ingénieurs les plus habiles à ne tirer qu'un seul trait de béton, long de 1 600 mètres et d'accès littéralement acrobatique, pour faire se poser à Funchal, la capitale, des avions qui doivent, de surcroît, obligatoirement être munis, sous peine d'aller piquer des réacteurs dans les flots, d'un système de freinage particulier.

Rien d'étonnant, donc, à ce que le tourisme de Madère ait choisi d'être et de rester, comme le dit avec un humour très oxfordien, M. Joao Borges, directeur du tourisme, « un tourisme d'une certaine qualité »... C'est l'évidence quand on sait que pour un total de dix mille lits, capacité que l'on souhaite porter peu à peu jusqu'à vingt-quatre mille maximum, plus d'un tiers de ces lits se pavanent dans six hôtels arborant fièrement leurs cinq étoiles et sept autres qui en affichent quatre.

Mais à quoi bon penser changer de cap et s'ouvrir à un tourisme un tant soit peu plus « populaire », puisque les choses vont bien, et très bien même ? La progression des entrées suit une courbe aussi ascendante que satisfaisante : même en 1974, lorsque des œillets rouges se mirent soudain à fleurir au bout des fusils du côté de Lisbonne, les touristes, nullement affectés et encore moins inquiets, vinrent comme à l'accoutumée s'asseoir à leur place favorite sur la terrasse des palaces qui regardent l'océan de toutes leurs fenêtres et faire trempette dans ces piscines creusées dans la roche pour faire oublier que Madère n'a pas de plage à proposer, la montagne, née d'une éruption volcanique, mettant un malin plaisir à plonger droit — et vertigineusement le plus souvent — dans les vagues.

Mais qu'est-ce qui fait venir (et, en général, revenir) les touristes à Madère ? D'abord, un climat exceptionnellement aimable, d'un bout à l'autre du calendrier. Et qui dit température douce en permanence dit flore exceptionnelle : se promener dans l'île, dont le paysage intérieur est aussi bouleversé que ses rivages, riche en ravins et en gorges, en pics et en failles, c'est visiter une serre à ciel ouvert.

On y rencontrera, bien sûr, la vigne qui propose quatre crus délicats : le doux malvoisie, d'abord, celui que choisit sans hésiter le duc de Clarence, condamné à mort, mais autorisé toutefois à décider de son trépas, demandant, si l'on en croit Shakespeare, à... y être noyé ! Le sercial, très sec, celui-là, et qui peut prendre la place du meilleur sherry à l'heure de l'apéritif ; le verdelho, un demi-sec distingué, et le boal, enfin, un demi-doux au subtil bouquet.

A côté de la vigne, la canne à sucre et la banane, qui mêlent à flanc de vallées sur des terrasses biscornues, semblant posées en équilibre, leurs tiges façon roseaux et leurs hampes façon bannières.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 16.)

BANQUE DE DONNÉES

Vacances au bout du FIL

Son but ? Fournir à M. Tout-le-monde, pour peu qu'il aspire aux vacances et aux loisirs, un maximum de renseignements, de précisions et d'informations. Son nom ? Le FIL, puisqu'on l'appelle déjà par son seul sigle, ce France Information Loisirs, officiellement annoncé à l'automne dernier (et même « promis » pour décembre 1978), dont M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a enfin déclaré, le 6 février, qu'il ouvrirait ses portes au public dès le mois de mai prochain.

Né d'une recommandation du rapport Blanc (« Choisir ses loisirs ») entérinée par le conseil des ministres du 30 novembre 1977, cet organisme, maintes fois réclamé, va, dans un premier temps, s'attacher à rassembler toutes les informations éparses jusqu'ici émanant d'horizons divers, offices de tourisme, syndicats d'initiative, maisons de provinces, comités départementaux ou régionaux de tourisme, associations, agences, etc.

Une fois cette vaste collecte reportée sur bandes de données et installée dans l'ordinateur, le FIL s'efforcera de diffuser au mieux sa science. « Relais » se substituant à lui seul à toutes les structures existantes, il devra pouvoir ainsi renseigner à bon escient — et sans le moindre « trou de mémoire » — quiconque l'interrogera sur quelque possibilité de vacances que ce soit.

Dès mars, le FIL devrait être en mesure de répondre aux demandes écrites, a indiqué M. Soisson. Mais c'est seulement en mai que les guichets qu'on va aménager, sans attendre, avenue de l'Opéra seront à-même d'apaiser, par le truchement de l'électronique, la fringale des candidats à l'évasion, toujours plus curieux d'une saison sur l'autre.

Le FIL, qui s'est donné pour forme celle d'une association sans but lucratif (loi de 1901), a choisi à l'unanimité pour président-délégué, lors de son assemblée générale, le Dr Pierre Bailly, membre du conseil économique et social et précédemment président de la fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative.

Les dossiers de M. Tous-à-la-montagne

Au début de cette année, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, a fait appel à un « vrai » montagnard pour étudier et, si possible, résoudre les problèmes posés par le développement des activités touristiques et sportives dans les principaux massifs montagneux. Installé dans son bureau de la Maison du tourisme de Grenoble, d'où il dirige la G.T.A. — la Grande Traversée des Alpes françaises — M. François Gros, quarante-deux ans, connaît d'abord « de l'intérieur » toutes les difficultés et toutes les tensions qu'a provoquées au fil des années l'aménagement touristique des Alpes.

Avant de devenir guide à La Grave, M. François Gros fut, de 1957 à 1959, porteur au refuge du glacier Blanc (2 550 mètres) et au refuge des Ecrins (3 170 mètres). Il a pu ainsi observer l'évolution rapide de la fréquentation de la montagne par les alpinistes : « *Les refuges constituent aujourd'hui des points de fixation qui rassemblent des centaines d'alpinistes. A la limite, ils sont devenus un élément extrêmement polluant en montagne. Il ne faut plus créer de grands refuges, mais des équipements plus modestes, pouvant accueillir toute l'année des alpinistes dans de bonnes conditions. Trop de grands refuges sont transformés du 15 septembre au 15 juin en d'aléatoires abris.* »

Guide de haute montagne depuis 1961, M. François Gros est un farouche adversaire de toute réglementation de la montagne. Il fait observer que son application serait impossible et que « *le risque en montagne fait partie de la règle du jeu, les alpinistes acceptant et recherchant ce risque. Rien ni personne ne pourra jamais vous prémunir contre tout. Mais n'exagérons pas : si chaque accident est en soi un cas douloureux, il ne faut pas croire qu'en montagne tout le monde risque sa vie à tout moment et partout. Il y a les imprudents comme sur les routes. On n'a pas, que je sache, décidé de restreindre la fabrication des voitures à cause des nombreux accidents dont elles sont la cause. En personnes responsables, posons-nous la question de ce qu'il faut faire pour améliorer cette sécurité par une bonne information.* »

Plus d'hélicoptères-taxis pour les glaciers

Le nouveau chargé de mission pour la montagne est tout aussi catégorique quand on parle des déposes de skieurs par des hélicoptères. « *Dans l'état actuel des textes, le problème est réglé. En 1981, plus aucun skieur ne débarquera grâce à un hélicoptère sur un sommet.* » Quant à l'utilisation des motos tout terrain en montagne, M. François Gros estime que « *ces engins doivent utiliser uniquement les voies goudronnées ou des zones qui leur soient spécialement réservées pour cet usage. La cohabitation de deux « espèces » de randonneurs — à pied et à moto — sur les mêmes itinéraires n'est pas possible sans conflit ! A chacun son « territoire »*.

M. François Gros a participé, d'autre part, pendant huit ans, à la mise en place, puis à la réalisation du parc national de la Vanoise. De 1963 à 1971, il fut inspecteur du parc. Aujourd'hui, il souhaite ouvrir les parcs nationaux au plus grand nombre possible de randonneurs et de touristes. « *L'un des objectifs du parc de la Vanoise était de venir en aide à l'économie locale. S'il y avait une zone de protection de 53 000 hectares on créait, fait unique au monde, une zone périphérique de 124 000 hectares, où le législateur s'engageait à réaliser des équipements sociaux, économiques et culturels.* »

Les montagnards ont besoin de leurs visiteurs

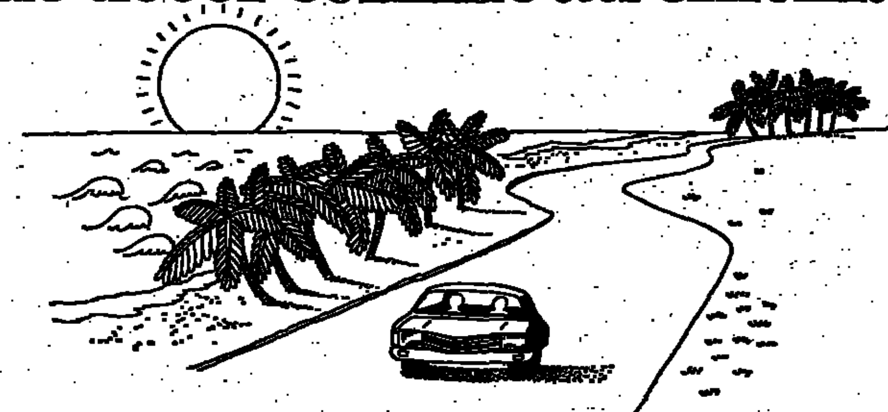
« *Le gouvernement a investi, de 1969 à 1976 au titre de la zone périphérique, 39,6 millions de francs. Si l'on considère qu'une partie de ces sommes aurait été investie, même sans zone périphérique, il n'en reste pas moins qu'un tel effort financier n'a pas été consenti pour le seul plaisir d'augmenter le prix de revient du lait et du fromage fabriqué dans nos montagnes, mais pour que les citoyens puissent y venir et en profitent également... Or, certains dénoncent la surfréquentation des parcs, alors que, dans la meilleure hypothèse, la fréquentation du « grand jardin des Français » n'a pas dépassé cinq cent mille visiteurs en 1978.* »

« *La montagne appartient aux montagnards qui sont heureux de l'entretenir pour y accueillir tous ceux qui voudront bien leur faire l'honneur et le plaisir, qu'ils soient alpinistes ou touristes, de leur rendre visite. Il y a de la place pour tous ! La montagne est grande. Il n'y a pas de danger de surpopulation.* »

« *Il ne faut donc pas jeter la pierre à ceux qui viennent en montagne ; les montagnards en ont besoin. La seule chose qu'ils souhaitent c'est qu'ils se comportent en visiteurs courtois et responsables, qu'ils n'investissent pas la montagne et ses villages comme les couloirs du métro et qu'ils gardent la discrétion qu'ils souhaiteraient eux-mêmes trouver chez un montagnard qui leur rendrait visite dans leur vie de tous les jours.* »

En tant que moniteur de ski, M. François Gros tentera enfin de trouver une solution à l'un des problèmes les plus controversés actuellement en montagne : le « péage » sur les pistes de ski de fond. Il avoue ne pas avoir de « solution miracle » à proposer : « *Je suis sentimentalement contre le péage*, avoue-t-il. *Mais je ne sais pas encore par quoi le remplacer. Il faudra bien pourtant que l'usager des pistes de fond paie, directement ou indirectement, le service qui lui est rendu. Sinon, la situation deviendra vite intenable pour les communes, les foyers de fond et les propriétaires des terrains traversés.* »

CLAUDE FRANCILLON.





CELTI

Coopération, études, loisirs, tourisme international

Le CELTI, lieu de rencontre, de réflexion et de recherche, spécialisé dans le domaine du tourisme et des loisirs, propose — en liaison avec le CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DU TOURISME PARIS I SORBONNE — les « CAHIERS N° 2 DU CELTI » avec au sommaire :

- l'aménagement touristique ;
- l'architecture et les loisirs ;
- les effets du tourisme ;
- *l'animation et le secteur associatif ;*
- les agences de voyages.

TARIFS : 30 F : étudiants
50 F : tarif normal
80 F : collectivités

Chèque à établir et à envoyer à : M. Claude GUENEAU, 203, rue des Pyramides, 91000 EVRY.

P.S. — *Possibilité de se faire adresser par la même occasion le programme des séminaires 1978-1979.*

VÉCU

Traversée vers la Corse : la file d'attente commence à Paris...

RUE Godot-de-Mauroy, mardi 6 février, à 16 heures. Des agents canalisent les restes d'une foule qui, depuis le matin 7 h. 30, fait un siège pacifique des bureaux de la S.N.C.M., la société assurant les liaisons maritimes avec la Corse.

Dans le tumulte des plaintes, constatations amères et protestations, un homme déjà âgé, *un petit papier rose à la main,* prend l'un des représentants de la force publique à témoin : *« C'est un scandale ! Je suis venu chercher mon ticket d'attente à 7 h. 30, et je suis encore là, à battre la semelle, à 16 heures. »*

Il a de la chance : il réussit à émouvoir l'agent, qui lui ouvre la porte vitrée du couloir. Passé la porte, c'est presque un autre monde. Là, un petit espoir subsiste de pouvoir décrocher d'ici à la fermeture des bureaux son titre de transport pour la Corse ou l'Afrique du Nord. Parmi ceux qui sont restés dehors, beaucoup renoncent : les prochains tickets d'attente ne seront distribués que le lendemain matin à 7 h. 30. *« Ça me coûtera plus cher par une agence, mais il ne m'est vraiment pas possible de me libérer deux jours de suite pour faire la queue »,* remarque quelqu'un.

Hier encore, lundi 5 février, on ne pouvait trouver qu'avec difficulté les tarifs et horaires... de passage à destination de la Corse. Aujourd'hui, premier jour des réservations, c'est la cohue.

Sachant par expérience ou ouï-dire les difficultés rencontrées chaque année à cette occasion, tout le monde se rue en même temps sur les guichets.

Il est à noter que, une *fois* arrivé dans les bureaux proprement dits, la réservation électronique se fait avec un maximum d'efficacité et de célérité. Mais ne pourrait-on pas, pour que cessent enfin ces difficultés déjà déplorées ces dernières années — et en tenant compte de l'augmentation du nombre de passages demandés — mettre un peu d'ordre dans cette organisation ?

Serait-il vraiment impossible de prévoir des inscriptions échelonnées ? Par exemple : les trois premiers jours de réservation pour les gens qui souhaitent embarquer en juin, les trois suivants pour juillet, trois autres pour août, etc.

Quelqu'un émettait cette idée, dans la foule qui patientait, s'impatientait... Probablement trop simple.

JEAN FRIDRICI.

CORRESPONDANCE

PARCAGE ORGANISÉ

C'est un véritable scandale ! Tout passager voyageant en classe économique à bord des paquebots de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée doit savoir au fur et à mesure du déroulement de la traversée que lui sont interdits l'accès à l'air libre sur le pont arrière du bateau, le hall d'information, la réception, le médecin de bord.

Dans ce but, l'équipage bouclera les portes qui donneront accès à toutes ces issues ! Ainsi, vous aurez donc droit : de dîner à la brasserie où vous seront servis aux prix de 22 F et de 27,70 F des nourritures douteuses. De visiter l'avant du bateau dont l'accès à l'air libre est condamné et où croupissent les Maghrébins peu fortunés qui n'ont pu s'offrir qu'un fauteuil... ou de rester dans votre cabine dépourvue de clef, dotée d'une couchette et située dans la cale.

Doit-on bénéficier d'un tel traitement sous prétexte d'aimer la mer, d'avoir une réduction étudiant, et de voyager entre Marseille et Alger ?

MORAD BENDADI.
Etudiant en tourisme.

Une île portugaise à la sauce anglaise

(Suite de la page 15.)

Mais Madère « jardin flottant », comme le disent inlassablement tous les dépliants touristiques, c'est aussi des hortensias, des amarilis, des bougainvillées, des jacarandas du plus beau bleu, des frangipaniers, des tulipiers, l'ave do paraiso, l'oiseau de paradis », et, surtout, des orchidées par milliers, tantôt sauvages, tantôt nées en serres.

Pour le reste, cent excursions s'offrent au visiteur, au hasard de l'île. Par des routes aussi tourmentées que les paysages qu'elles escaladent, contournent, surplombent, dévalent — ou évitent lorsque la dénivellation dépasse les limites de la bienséance, c'est-à-dire très souvent. Les golfeurs pourront golfer, les bridgeurs trouveront toujours à qui faire leur annonce et les pêcheurs de gros iront sans difficulté se mesurer aux thons, aux mérous, voire aux requins qui habitent les environs. Quant au poisson-épée (l'un des plus laids à voir que la mer ait jamais abrités à des profondeurs excédant 1 000 mètres), ils en feront leurs délices, avec d'autant plus de bonheur que la table madérienne ne réserve, hélas ! que bien peu de « surprises » dignes de ce nom...

Une île portugaise à la sauce anglaise. Pour oublier nos brumes et nos frimas, et retrouver, presque insolite sur une île éternellement fleurie et amène, cet inimitable confort que seuls nos voisins d'outre-Manche savent encore cultiver à l'ancienne.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Office du tourisme portugais : 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. 073-44-71.

La compagnie aérienne T.A.P. assure des liaisons quotidiennes, à partir de Lisbonne, avec Madère (horaires et tarifs : 9, rue Scribe). Enfin, plusieurs organisations de voyages françaises proposent des forfaits : consulter les agences.

LA MONTAGNE

Les avalanches en garde à vue

CHAQUE hiver, dans les montagnes françaises, les avalanches tuent plusieurs dizaines de personnes et provoquent des dégâts matériels plus ou moins importants. Le phénomène des avalanches n'est pas nouveau, certes. Les hommes ont appris à le connaître depuis qu'ils habitent la montagne : empiriquement, les villages traditionnels ont été édifiés dans les zones situées hors des trajectoires des coulées les plus fréquentes. Mais la vogue des sports d'hiver draine vers les champs de neige des foules toujours plus nombreuses ; les stations modernes ont été construites dans des zones désertées autrefois pendant la mauvaise saison ; la meilleure qualité des skieurs pousse ceux-ci à sortir de plus en plus des pistes pour retrouver le calme et les pentes vierges. Et, trop souvent, *on oublie que la montagne* est soumise à des lois spécifiques très différentes de celles du milieu urbain de la plaine.

Dès 1959, la Météorologie nationale, le ministère de l'agriculture et l'Electricité de France se sont associés pour créer au col de Porte (à 1 350 mètres d'altitude au-dessus de Grenoble) un laboratoire pour l'étude de la neige. En décembre 1971, une deuxième station a été ouverte plus haut, à 2 200 mètres, à Chamrousse. Mais il a fallu l'avalanche catastrophique qui tua trente-neuf personnes à Val-d'Isère le 10 février 1970 pour que soit créée, le 11 octobre de *l'année suivante,* l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA). Association sans but lucratif, l'ANENA coordonne et encourage les activités des divers laboratoires et administrations concernés par les avalanches. Et, surtout, elle remplit une mission de vulgarisation des connaissances en organisant ou en suscitant des stages de formation des personnels chargés de la sécurité dans les stations de sports d'hiver, de formation de spécialistes en déclenchement d'avalanches, de formation de maîtres chiens d'avalanches. Tous ces stages *s'ajoutent à ceux que le Centre* d'études de la neige de la Météorologie nationale organise depuis près de dix ans pour former des observateurs et des interprétateurs « nivo-météorologiques ».

Le déclenchement des avalanches est dû à l'instabilité de la couche neigeuse qui, par son seul poids, se met à dévaler la pente sur laquelle elle ne peut plus s'accrocher.

Le principal risque est lié, bien évidemment, à l'abondance *des chutes de neige.* Comme le faisait remarquer *Neige et Avalanches* (la revue de l'ANENA) dans son numéro d'avril 1975, si la chute de neige a été de 20 à 30 centimètres, *le danger* est moyen. De 30 à 50 centimètres, le danger est sérieux. Et s'il tombe plus de 50 centimètres de neige, le danger est généralisé.

Mais une couche de neige déposée depuis un certain temps peut aussi se « décrocher ». Dès qu'ils sont tombés, les cristaux *de neige se modifient,* en effet, sous l'influence du poids et des conditions *météorologiques* (température, ensoleillement, vent). Le manteau neigeux est donc, *le plus souvent, constitué de couches* superposées différenciées par leurs caractéristiques physiques (*le Monde* des 9-10 et 11 janvier 1972).

Les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble (1968) ont été l'occasion, pour la Météorologie nationale, de créer un embryon de réseau de prévision sur l'état de la neige. La catastrophe de Val-d'Isère a provoqué le développement de ce réseau. Actuellement celui-ci compte soixante-six stations réparties dans les Alpes et les Pyrénées.

Tous les jours vers 15 heures, un bulletin...

Dans chacune d'entre elles, des pisteurs-secouristes, des C.R.S., des gendarmes ou des agents du ministère de l'équipement ayant suivi un ou plusieurs stages de formation font des observations et des mesures.

● Tous les matins (à 8 heures dans les Alpes, à 9 heures dans les Pyrénées) et tous les jours à 13 heures, ils relèvent le thermomètre de la station. Ils observent la nébulosité, le vent, l'état de la surface de la neige (aspect et résistance) et mesurent, éventuellement, la hauteur de la neige tombée en 24 heures.

● Tous les mardis matin, ils repèrent, par sondage et battage de tubes, les couches fragiles du manteau neigeux, c'est-à-dire celles qui sont susceptibles de provoquer le départ des avalanches. Ils creusent aussi un trou pour étudier couche par couche la structure, la température et l'humidité du manteau neigeux. Ils font ensuite un graphique montrant l'épaisseur et la résistance de chaque *couche de ce* manteau.

Après chaque observation, les données ainsi recueillies sont transmises par télétype dans l'heure qui suit ou par courrier au siège de la Météorologie nationale à Paris. Celle-ci renvoie immédiatement ces informations à son centre d'étude de la *neige* à Grenoble. Tous les jours, vers 15 heures, celui-ci diffuse un bulletin de prévision des risques d'avalanches, sur répondeur automatique pour le *grand* public, sur ligne téléphonique réservée à tous les responsables de la sécurité des départements concernés.

En cas de besoin — par exemple après une chute de neige très importante, — un bulletin spécial est diffusé aux mêmes responsables de la sécurité et aussi aux agences de presse, journaux, radios et télévisions, de façon à informer le plus vite possible le grand public du danger potentiel. C'est ainsi que pendant l'hiver 1977-1978, six bulletins spéciaux « presse » ont été diffusés pour le seul département de la Savoie. Cette publicité du danger n'entraîne pas automatiquement la fermeture de toutes les pistes ou de toutes les routes. C'est à l'interprétateur local de prendre, éventuellement, les décisions nécessaires en fonction des conditions naturelles (la topographie, en tout premier lieu, et aussi les mesures prises antérieurement) particulières à chaque station. Il pourra ainsi fermer telle ou telle piste, mais laisser les autres ouvertes.

D'autre part, des recherches sur les tirs d'explosifs déclenchant préventivement les avalanches *sont menées* au *col* du Lautaret et près de La Plagne par le Centre technique du génie rural, des eaux et forêts (C.T.G.R.E.F.), avec la collaboration du laboratoire d'applications spéciales de la physique (Centre d'études nucléaires de Grenoble), qui a une grande expérience des explosifs.

En outre, le Centre d'études de la neige travaille sur des modèles de risques d'avalanche. Le premier est basé sur les statistiques recueillies de 1957 à 1977, le deuxième s'appuie sur la répartition des précipitations.

De même, des expériences sur l'écoulement des avalanches ont été entreprises par le C.T.G.R.E.F. dans un tunnel noyé, en collaboration avec le laboratoire de la mécanique des sols de Grenoble, et sur le terrain, au col du Lautaret *et à La Plagne. On* a ainsi constaté que, curieusement, la vitesse du front des avalanches est indépendante de la pente — elle est même plus *grande sur des terrains moins* pentus. On a aussi pu voir que le haut de la queue d'une avalanche va plus vite que le bas. Toutes constatations utiles pour *calculer les ouvrages* de protection capables de diviser ou de dévier une coulée.

YVONNE REBEYROL.







هكذا من الاصل

ET SES DANGERS

L'âme des stations

ENTRE une demande de sports d'hiver qui ne se dément pas malgré le marasme économique et une doctrine d'aménagement de la montagne qui empêche les nouvelles constructions en altitude, les stations françaises de ski se portent bien. Des clients en abondance et moins de concurrence : on serait heureux à moins.

Il est plus facile de faire un bilan lorsqu'il est flatteur, aussi a-t-on vu se multiplier les colloques, les livres et les articles se demandant si l'équipement touristique de la montagne française était une réussite dix ou quinze ans après que les promoteurs immobiliers eurent donné le signal de la ruée vers « l'or blanc ». Question importante entre toutes : le tourisme a-t-il, en définitive, profité aux montagnards qui avaient vendu leurs alpages pour 1 franc du mètre carré et contre la promesse d'un confort et d'une animation inconnus dans les hautes vallées ? Deux exemples savoyards, aussi opposés que possible, permettent d'esquisser une réponse à cette interrogation qui se prolongera pendant des lustres. La vallée des Belleville et Bonneval-sur-Arc.

Nichée au bout du monde, dans la Haute-Maurienne, Bonneval (1 800 mètres) a choisi de faire le pari d'un développement mesuré conduit par les habitants eux-mêmes. On a dit mille fois l'ambiance exceptionnelle de ce village tapi sous ses toits de lauzes entre les coulées d'avalanches.

On s'est enthousiasmé pour cette communauté qui a choisi de conserver ses activités pastorales traditionnelles (lait, fromages) en se tournant vers les métiers de l'accueil (gîtes, hôtels), du tourisme (guides, moniteurs) et de l'artisanat (bois, peaux).

Hémorragie stoppée

Bonneval, qui fait un peu figure d'exception, a éprouvé, cette année, le besoin de faire ses comptes et de les publier. Le nombre des lits de la « station » a atteint huit cent quatre-vingt-deux et devrait légèrement croître jusqu'au millier. Trois hôtels, cent cinquante-six gîtes, un télésiège et six téléskis pour l'hiver, deux télésièges et huit téléskis pour l'été ont donné à la commune l'occasion de se placer sur le marché des sports d'hiver. Chaque appartement loué a rapporté en moyenne à un Bonnevalain un peu moins de 13 000 F en 1977. Cinquante-trois propriétaires se partagent les gîtes. Le plus « gros » en possède dix. Les achats de produits laitiers par les touristes sont passés de 25 000 F en 1960 à 175 000 F en 1977. Ce n'est pas encore le pactole, mais en quinze ans ces bénéfices ont permis de construire trente-quatre chalets en pierre, de recouvrir de lauzes quatre-vingt-cinq toits, d'enterrer vingt-huit garages et 56 kilomètres de câbles électriques et téléphoniques.

Résultat de cette politique ? L'arrêt de l'hémorragie de population. De quatre cents habitants au début du siècle, les effectifs des Bonnevalains étaient tombés à cent trente et un en 1962. Leur nombre est remonté à cent soixante-douze. Signe des temps et marque du succès, les filles de la plaine viennent épouser les montagnards.

De l'autre côté du parc de la Vanoise, en Tarentaise, la commune de Saint-Martin-de-Belleville, peut prétendre, elle aussi, avoir gagné son pari. Certes, il ne fallut pas moins d'un ministre-député-conseiller général-maire — M. Joseph Fontanet, — d'une institution de l'Etat (la Caisse des dépôts) et de beaucoup de béton, pour faire jaillir ex nihilo, à partir de 1967, dix mille lits et, demain cinq mille de plus. La station des Ménuires (1 850 m) annonce aujourd'hui quatre télécabines, quatre télésièges, deux télébennes, seize téléskis desservant les 90 km de trente et une pistes avec accès aux domaines skiables des « trois vallées » (Belleville, Val-Thorens, Méribel et Courchevel). Une station moderne où le skieur peut tout sacrifier à son sport favori.

Qualité de la vie et qualité du ski

Un doctorat d'urbanisme de troisième cycle présenté l'an dernier à Grenoble par M. Jean Hirigoyen analyse de façon minutieuse les retombées socio-économiques des Menuires. Les résultats démographiques sont spectaculaires : on comptait 2 500 habitants sur le territoire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville en 1822, 1 052 habitants en 1963 et 1 660 en 1977. M. Hirigoyen a évalué à 600 le nombre d'habitants que la commune aurait dénombrés en 1977 si Ménuires et Val-Thorens n'avaient pas été lancés.

La population active a été bouleversée. En effet, le nombre des emplois s'est gonflé de 612 en 1954 à 1 511 en 1977, mais les emplois agricoles, eux, ont diminué, dans le même laps de temps, de 558 à 116. 45 % du total des emplois sont occupés par des personnes originaires de la commune. Cette proportion s'élève à plus de 60 % dans les métiers de la neige (perchmen, pisteurs, secouristes, etc.).

Les salaires versés semblent plutôt honorables. En 1977, un homme employé dans un des métiers de la neige touchait au minimum 3 200 francs (hors primes et avantages). Une femme employée dans l'hôtellerie était rémunérée au minimum 2 200 F.

Quant aux moniteurs diplômés, leurs revenus saisonniers oscillaient entre 22 000 francs et 28 000 francs. De 1962 à fin 1976, deux cent soixante-huit permis de construire ont été délivrés à Saint-Martin. Le budget de la commune a été multiplié par cinquante-six.

Faut-il conclure de ces deux tours d'horizon qu'il importe peu d'équiper la montagne d'une manière prudente ou, au contraire, de la suréquiper pourvu qu'on y amène les capitaux et les moyens de vivre ? Bonneval, plus harmonieuse et plus équilibrée avec ses deux saisons d'hiver et d'été, équivaudrait, du point de vue du montagnard, aux Ménuires-Val-Thorens, usine à ski dans le plus vaste domaine skiable d'Europe. D'un côté, la qualité de la vie ; de l'autre, la qualité du ski. Deux clientèles, mais un même bénéfice pour les Savoyards.

D'un point de vue comptable, cette thèse se défend. Elle apparaît un peu courte, si on entend les principes des Bonnevalains ainsi exprimés par leur maire, Gilbert André : « Tous les villages des Alpes et d'ailleurs doivent revivre ! Ils ont une mission sacrée, car le jour est proche où les citadins asphyxiés viendront à eux comme en pèlerinage, vers des sources vives. Mais encore faut-il à chaque village conserver son âme (...). Il faut, à chacun, savoir oser, risquer et s'endetter sans pour autant tomber dans le mirage tentateur du gigantisme qui, si vite, dévore et annihile. (...) Il faut persuader les hommes de renoncer à un profit rapide en vue d'une moisson plus ample, mais plus tardive, les convaincre de créer sans copier, ce qui, dans tel village voisin devenu station, semble profiter... Les convaincre peut-être d'agir pour autre chose que le profit matériel... Là est bien le plus dur. »

ALAIN FAUJAS.

Chiffres d'affaires

Swiss Chalets : plus d'un million d'hôtes.

Swiss Chalets Inter Home, organisation multinationale de locations de vacances, a réalisé pendant son quatorzième exercice commercial (clôturé le 30 septembre 1978) un chiffre d'affaires global de 185,2 millions de francs, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. Une augmentation de 30 % a été réalisée sur le nombre des nuitées, qui a atteint 3 175 204. Le « cash flow » a augmenté de 26 % et se chiffre à 1,9 million. L'effectif du personnel se monte désormais dans les vingt-deux filiales à 140 personnes, près de 300 personnes étant employées, d'autre part, à temps partiel.

Le chiffre d'affaires réalisé par la société française Swiss Chalets Inter Home S.A.R.L. correspond à 18,5 % de celui de l'ensemble du groupe, ce qui représente un accroissement de 37 % par rapport à l'année précédente et une augmentation de 22 % sur le nombre des nuitées.

Les hôtels de Japan Air Lines.

La Japan Air Lines Hotel System (J.H.S.), société d'exploitation hôtelière de la Japan Air Lines Development Company (J.D.C.), elle-même filiale de la compagnie aérienne, vient de s'adjoindre vingt nouveaux membres, ce qui porte à 35 le nombre total de ceux-ci.

Parmi les nouveaux adhérents, huit hôtels en Europe, deux en Asie et dix au Japon même, qui, par leur entrée, portent à 14 600 le nombre de chambres du groupe.

Havas Voyages : progression très nette.

Havas Voyages a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 1,017 milliard de francs, soit une progression de 18 % par rapport à 1977. C'est M. Yves Canac, le nouveau président du groupe Havas, qui a annoncé ces résultats lors de la séance de clôture du congrès annuel de la société, qui avait choisi cette année de tenir ses assises à Jérusalem.

Plus de 300 000 personnes (dont 44 000 seulement voyageant en « groupes ») ont fait appel l'an dernier à Havas Voyages, dont le réseau actuel ne compte pas moins de 240 points de vente au total, dont 20 en région parisienne.

Tous les espoirs lui semblant permis, Havas Voyages s'est fixé comme but pour l'année en cours de réaliser un chiffre d'affaires atteignant 1,2 milliard de francs. A M. Jean Vernet, qui vient de succéder à M. André de Canecaude à la présidence du directoire d'Havas Tourisme, de tenir le pari.

La Grande-Bretagne et ses espérances.

En dépit des difficultés économiques qu'elle connaît, la Grande-Bretagne bénéficiera cette année d'une rente exceptionnelle de par son tourisme : on attend en 1979, selon les prévisions des experts britanniques, quelque 12 millions de visiteurs, qui, selon toute vraisemblance, devraient y dépenser environ 3,1 milliards de livres, soit 26 milliards de nos francs.

Israël fait ses comptes.

En 1978, 1,2 million de touristes ont visité Israël, soit une hausse de 9 % par rapport à 1977, vient d'indiquer, au terme de ses comptes annuels, le ministère israélien du commerce et de l'industrie.

La COFIT préconise des mesures en faveur de l'étalement des vacances

LA Confédération française des industries du tourisme (COFIT) (1), soucieuse de lutter contre le gaspillage et les désagréments provoqués par le non-étalement des vacances, vient de préconiser l'adoption de plusieurs mesures.

D'abord, un redécoupage de la France en plusieurs zones régionales, la *région parisienne* devant, en raison du nombre très important de ses effectifs, être pour sa part impérativement *scindée en deux zones. Ensuite*, la différenciation des dates de vacances de ces zones, de sorte que le début et la fin des congés ne coïncident jamais avec les débuts et les fins de semaine.

La COFIT aimerait encore que l'étalement par roulement des vacances d'été s'opère sur une période allant du 15 juin au 15 septembre et tenant compte de la durée des vacances scolaires. Quant aux vacances de fin d'année, elles devraient se situer pour tous durant la période du 24 décembre au 1er janvier, départs et retours s'étalant à chaque *fois sur trois* jours.

Enfin, l'établissement d'un calendrier pluri-annuel sur trois *ou quatre ans* au *minimum* doit être opéré, indique la COFIT, en liaison avec tous les partenaires sociaux concernés. Coordonnées au plan national, de telles mesures, qui prendraient en compte certaines particularités régionales, déboucheraient naturellement sur un système plus souple et mieux adapté.

C'est à partir de la constatation des conséquences « *désastreuses de la saturation de tous les moyens de transport et de l'engorgement des équipements d'accueil lors des périodes de pointe, qui se traduisent notamment par une augmentation des coûts et une baisse de la qualité des vacances, surtout pour les familles les plus défavorisées* », que la COFIT a été amenée à suggérer ces mesures.

Si elles étaient adoptées, elles devraient, selon la COFIT, contribuer à l'instauration d'une politique capable : de favoriser le tourisme social et l'accès aux vacances d'un plus grand nombre de Français ; d'augmenter le nombre des emplois dans un secteur très apprécié des jeunes ; de valoriser le patrimoine touristique de la France et son environnement en en respectant la qualité et en en promouvant l'utilisation d'un bout à l'autre de l'année.

(1) La COFIT rassemble les organismes suivants : Aéroport de Paris, Air France, Association professionnelle de solidarité des agences de voyages, Centre international de Paris, fédération nationale des transporteurs routiers, syndicat général de l'industrie hôtelière, syndicat national des agents de voyages, syndicat national des chaînes d'hôtels, S.N.C.F.

Jardinage

DES ORCHIDÉES EN CE JARDIN

FLEUR de luxe, réservée à quelques riches amateurs, c'est de la sorte que l'orchidée est toujours apparue, non seulement aux yeux du grand public, mais aussi des jardiniers pour qui les splendides corolles semblaient un rêve inaccessible. Et pourtant, depuis quelques années, *l'orchidée se « démocratise »*. Après le temps de la fascination, de la quête en des pays aussi lointains qu'exotiques, de l'ac*climatation* laborieuse payée de déceptions et d'échecs, nous arrivons peut-être à celui de l'orchidée pour tous. Mais quel chemin parcouru en un *petit siècle !*

Car il y a moins d'un siècle que le premier grand mystère de la biologie de l'orchidée a été résolu : le semis de centaines de milliers de graines ne donnait en général que quelques plantes. C'est un savant français, Noël Bernard, qui résolut l'énigme : ayant constaté que les graines semées dans des pots contenant déjà une plante germaient sans difficultés, il découvrit que la graine d'orchidée dépourvue de réserves nutritives exigeait pour son développement la présence d'un champignon parasite. Ce champignon, qui passe sa vie en harmonie avec la plante se trouvait dans le sol autour de ses racines et fournissait aux jeunes embryons les éléments minéraux nécessaires à leur croissance et qu'ils sont incapables de se procurer seuls. Sans cette véritable nourrice, pas de germination possible.

Mais la solution de ce premier mystère n'avait pas pour autant fait régresser les mythes qui entouraient l'orchidée ou, plutôt, les orchidées, car il en existe plus de vingt-sept mille espèces réparties sur toute la surface du globe, à l'exclusion des déserts et des glaces éternelles. Avec le plus souvent des pays d'origine dont le seul nom suffit à susciter le rêve : Brésil, Colombie, Equateur, Inde, Indonésie, Madagascar, Maurice, Sri-Lanka, Thaïlande... Autant de facteurs pour que l'orchidée demeure un symbole de luxe, de rareté, d'exotisme, de mystère d'autant plus que le commerce de ces plantes s'est trouvé longtemps concentré sur une petite production nationale à laquelle s'ajoutaient d'épisodiques importations d'Allemagne et des Pays-Bas.

Certes, la production de plants et de fleurs coupées demeure encore l'apanage d'une véritable aristocratie horticole, mais de nouvelles techniques permettent un élargissement de ces cultures, et surtout la mise à la disposition des amateurs d'orchidées à des prix comparables à ceux des autres fleurs. C'est encore un Français, Georges Morel, qui a mis au point dans son laboratoire de *l'Institut national* de la recherche agronomique un mode de multiplication rapide et révolutionnaire des espèces et *hybrides bien souvent stériles*. Mettant la science au service du jardinier, il est parvenu avec un seul bourgeon coupé en minces lamelles et cultivé en milieu spécial à obtenir en une année un million de plantes toutes identiques, et, d'autre part, à obtenir en dix-huit mois une fleur qui nécessitait jusque-là cinq ans de soins attentifs ; cette technique a sauvé de très nombreuses espèces sauvages en péril. Des pays comme le Brésil achètent en Europe ou aux Etats-Unis des descendantes d'orchidées botaniques largement multipliées en serre qui contribueront à repeupler les forêts amazoniennes.

UNE SOCIÉTÉ D'INITIÉS

Une plante aussi exceptionnelle ne pouvait que favoriser des vocations de collectionneurs enthousiastes, bien souvent *fanatiques amateurs de voyages*. La Société française d'orchidophilie répond ainsi aux besoins d'échanges et de découvertes de ses quelque mille cent adhérents. Pour une cotisation annuelle de 68 F, ils reçoivent chaque trimestre un bulletin leur permettant de mieux comprendre le monde fabuleux des orchidées.

Tous les deux mois, une conférence-débat est organisée, et de nombreuses excursions et visites botaniques conduisent les sociétaires à travers l'Europe pour les orchidées terrestres ou, une fois l'an, jusque sous les tropiques, comme aux Floralies de la Martinique, en février prochain, par exemple.

★ S.F.O. : 159 *ter*, r. de Paris, 95680 Montlignon.

Des exigences de grande coquette

Certains fleuristes, le plus souvent amateurs éclairés eux-mêmes, cherchent à faire connaître et à développer la diffusion des *orchidées en plantes fleuries* comme en fleurs coupées. On peut ainsi trouver de très belles potées à partir de 60 francs et jusqu'à 250 francs et plus. En appartement, chaque inflorescence dure un mois, souvent plus. Avec un minimum de soins, la plante refleurira tous les ans après une réadaptation qui provoque parfois l'absence de floraison la première année.

Bien sûr, l'orchidée, fleur des tropiques, a quelques exigences de grande coquette que l'on peut aisément satisfaire. Elle aime une forte luminosité (15 000 à 20 000 lux), mais non pas le soleil violent et direct (tirez les rideaux pour lui conserver son teint !). Une exposition est ou ouest reste préférable, et l'on peut, en cas de nécessité, prévoir un éclairage *supplémentaire* avec les tubes « Grolux » que l'on trouve chez les marchands d'aquarium. Elle apprécie aussi *une bonne hygrométrie, de l'ordre* de 50 % d'humidité relative au minimum. Le plus simple est de disposer les plantes sur des *coupelles emplies de gravillons* où l'on maintiendra de l'eau affleurant la surface des cailloux. Mais les racines ne doivent pas *séjourner dans l'eau sous peine* de pourrir rapidement. La plupart des espèces se contentent d'une température de 18 à 20 °C, *soit celle d'un appartement* normalement chauffé.

Les soins réguliers consistent en des arrosages à l'eau de pluie ou, à défaut, avec une eau minérale comme la Volvic. Attention toutefois : comme beaucoup de plantes, les orchidées n'ont rien à voir avec les nénuphars et résistent mieux à la sécheresse qu'à un excès d'humidité. Cultivées sur un substrat le plus souvent inerte, il *faudra* leur apporter de la nourriture sous forme d'engrais foliaire azoté en période de végétation ou encore soluble dans l'eau d'arrosage. Certaines, comme les *cattleyas* ou les *cymbidiums*, ont une période de repos après la floraison. On réduit considérablement les arrosages et il faut attendre sans s'inquiéter le redémarrage naturel du sujet et l'apparition d'un bourgeon timide, signe infaillible que la vie reprend.

Un cattleya à la boutonnière

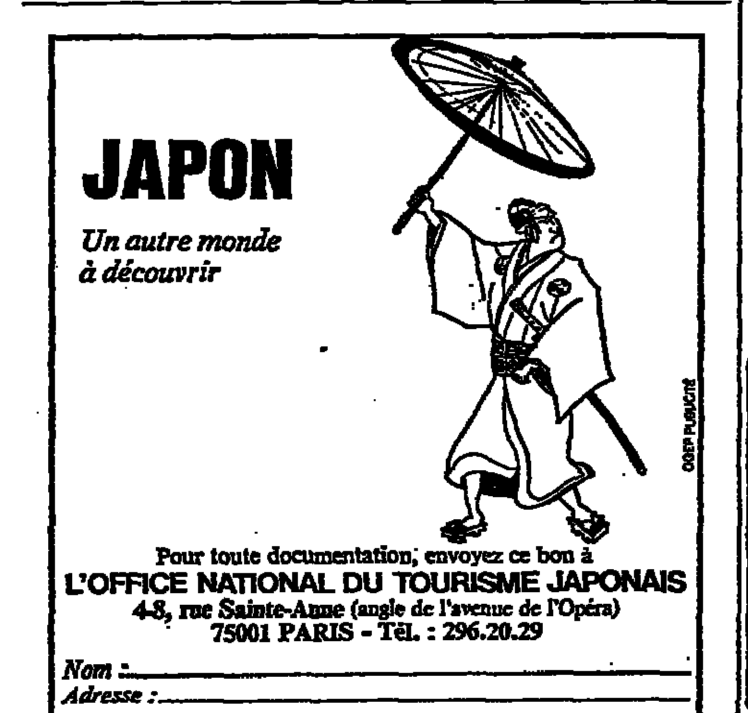
Parmi les milliers d'orchidées exotiques ou européennes, les spécialistes vous guideront vers les espèces les mieux adaptées à la culture en appartement. Il faut au moins retenir le *cymbidium*, à mettre en extérieur à mi-ombre durant la belle saison ; le ravissant *phalaenopsis*, aux couleurs tendres et au port d'une rare élégance ; l'*odontoglossum*, aux pétales ondulés ou *dentelés* ; le *cattleya*, qui ornait souvent les boutonnières élégantes ; le *cypripedium* ou *paphiopedilum*, au labelle si caractéristique *en forme* de sabot, *ou* encore les innombrables *dendrobiums*.

Toutes sauront se plaire si vous savez les aimer. Car la culture des orchidées n'est pas vraiment difficile pour un jardinier amoureux de ses plantes et qui peut leur assurer un entretien régulier. De plus en plus fréquemment, des amateurs, emportés par leur passion, sèment, hybrident et cultivent des dizaines de plants dans leur cuisine ou leur salon. Et l'on voit dorénavant fleurir derrière les fenêtres de bien modestes immeubles de somptueuses orchidées qui rendraient jaloux les richissimes collectionneurs du début du siècle.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

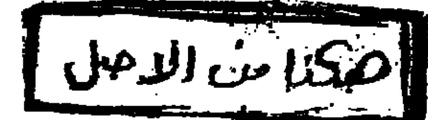
OU TROUVER DES ORCHIDÉES FLEURIES ?

Allard (4, av. de la Porte-d'Ivry, 75013 Paris). Un fleuriste qui offre un large choix à des prix très abordables. — Bisson (41, rue Dauphine, 75006 Paris, tél. 633-84-08). Une charmante boutique où l'on vous accueille avec le sourire. — Despalle (76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. 033-28-98). Le spécialiste du bulbe que nous avons souvent cité, mais dont la compétence s'étend jusqu'aux pseudobulbes des orchidées. — Eve (1, 3 et 13, quai de Grenelle, 75015 Paris). Dans un décor de jungle, le charme des tropiques au bord de la Seine. — Florélites Clause. Leurs vastes rayons de plantes vertes proposent des plants de qualité vendus en libre-service.









La IVe Semaine mondiale du tourisme et des voyages

S'INFORMER, COMPARER, CHOISIR...

Soixante-dix mille visiteurs en 1977, quatre-vingt mille l'an dernier, dont dix mille étaient des professionnels : la preuve est faite, désormais, que la Semaine mondiale du tourisme et des voyages est l'événement annuel pour tous ceux, *particuliers ou hommes de l'art*, que le tourisme concerne d'une manière ou d'une autre.

Mais, pour la première fois cette année, il sera possible de signer sur place son « bon de commande », une *fois son choix fait*, de verser des arrhes et de s'en retourner avec mieux que des dépliants en poche. Grâce à quoi, peut-être, les espoirs des organisateurs — doubler le cap *fatidique* des cent mille entrées — deviendront *réalité*.

***Lieu de rencontre* privilégié entre producteurs, revendeurs et consommateurs, la IVe Semaine mondiale devrait, en toute bonne logique, puisque le nombre des Français qui voyagent croît régulièrement d'une année sur l'autre, *connaître d'un février sur l'autre un succès également* croissant.**

S'informer (à la source), comparer, choisir en toute connaissance de cause, autant de possibilités qui s'offrent, une *fois* l'an, à *qui empruntera le chemin de la porte* Maillot. Les offices étrangers de tourisme, les régions de France, les tour-opérateurs, les distributeurs, les transporteurs aériens, terrestres, maritimes, tout le « monde du tourisme » sera là. Et encore, les libraires spécialisés, les organismes d'assurance-voyageurs, les loueurs de bateaux, de caravanes...

A noter encore, l'effort tout particulier consenti par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs qui, sur le stand « France » — *quelque* 200 mètres carrés, — animera en permanence quatre grands thèmes : « La France pour tous » (tourisme social, familial, vacances *des jeunes et du troisième âge, loisirs en milieu rural*, etc.) ; « la France toute l'année » (étalement, forfaits hors saison, etc.) ; « la France verte » (tourisme à thème, hébergements ruraux, etc.) ; « *France conseils* » (informations sur les professionnels et les associations spécialisées, réglementations, etc.).

Comme à l'accoutumée, le festival du film touristique présentera *chaque jour les meilleurs courts métrages* français et étrangers s'étant donné pour thème l'invitation au (x) voyage (s). Ce qui n'empêchera pas les groupes folkloriques de se produire tant dans la salle de spectacle que sur le grand podium installé dans le « foyer » de ce Salon unique en son genre.



(*Dessin de PLANTU.*)

Des devises dans les bagages

LA direction *du tourisme du* ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui surveille avec une certaine inquiétude la balance française des paiements touristiques, vient de calculer que les Français figurent, contrairement à leur *réputation*, parmi les vacanciers les plus dépensiers du monde.

Les résultats de 1977 font, en effet, apparaître que la France occupe, avec 4 317 millions de dollars, la troisième place pour les recettes touristiques internationales derrière l'Italie (*4 762 millions de dollars*) et surtout les Etats-Unis (6 218 millions de dollars). Elle est également classée troisième pour les dépenses de ses ressortissants à l'étranger derrière les Etats-Unis (7 455 millions de dollars) et *surtout* derrière la République *fédérale* d'Allemagne (10 805 millions de dollars) mais devant le Canada (2 829 millions de dollars), *le Japon* (2 151 millions de dollars) et la Grande-Bretagne (1 921 millions de dollars).

Il est bien connu qu'Allemands et *Américains* sont de grands voyageurs. En revanche, les Français s'avèrent plus casaniers. Moins de 20 % de leurs séjours *de vacances ont* lieu hors de nos frontières alors que les Britanniques quittent leur île dans une proportion qui oscille entre 24 % et 28 %.

La direction du tourisme a d'abord calculé que chaque Français dépensait en moyenne *hors des frontières* 122 F par jour. L'étranger, lui, dépense en France 101 F en moyenne par jour. Cette approche n'était pas assez *« fine »*, aussi les services de la promotion touristique ont-ils comparé les dépenses en France des ressortissants étrangers à celles des Français dans les pays respectifs.

Dépenses moyennes par jour et par personne

	Des étrangers en France	Des Français à l'étranger
Allemagne	98,50	176
Autriche	95,70	161
Belgique	89	162
Espagne	94,70	88,70
Gde-Bretagne	96	152
Italie	95,30	137
Pays-Bas	88,60	165
Suisse	121	177
Canada	205	202
Etats-Unis	225	190

L'Espagne, le Canada et les Etats-Unis mis à part, les chiffres font apparaître que les Français dépensent plus dans les pays qu'ils visitent que les *touristes originaires de ces pays* lorsqu'ils viennent en France. Les dépenses supérieures des Espagnols s'expliquent par le tourisme itinérant qu'ils pratiquent, en France, et qui revient plus cher que les vacances sédentaires des *Français au-delà des Pyrénées*. Pour ce qui concerne l'Amérique du Nord, le déséquilibre tient en fait que Canadiens et *Américains font appel dans une* moindre proportion que les Français, au voyage organisé, meilleur marché. Encore une idée reçue mise à mal !

La direction du tourisme se réjouit de voir que les touristes français trop prodigues sont moins nombreux à partir que les hôtes étrangers à visiter la France. C'est ainsi qu'en 1978, 260 000 Français *ont mis le cap* sur les Etats-Unis pendant que 1,2 million d'Américains arpentaient notre pays. « *Sans ce surplus*, concluent les spécialistes du tourisme, *notre balance des paiements touristiques se solderait par des pertes substantielles au lieu d'être bénéficiaire.* » — AL. F.

OU, QUAND, COMMENT ?

La quatrième Semaine mondiale du tourisme et des voyages se tiendra, comme les années précédentes, au Centre international de Paris, porte Maillot, dont elle occupera trois niveaux, du 9 au 18 février inclus.

HORAIRES : chaque jour, de *11 h. à 20 h., et de* 10 h. à 20 h. les samedis et dimanches. (Cette année, il n'y aura pas de nocturne.)

PRIX D'ENTREE : 10 F ; cartes tarif réduit : 6 F.

ACCES : métro, ligne no 1, *station* Porte-Maillot. Autobus : lignes 73, 42, 82 et P.C.

STATIONNEMENT : parking du Palais des congrès (mille cinq cents places).

Dans les rails de Freddie Laker

LORSQUE, à l'automne 1977, l'homme d'affaires britannique Freddie Laker entre*prit d'exploiter à petits prix son* « train du ciel » entre Londres et New-York, le monde aéronautique se gaussa de son initiative et crut y voir *« une opération publicitaire sans lendemain »*. Tout finirait bien, un *jour, par rentrer dans l'ordre.*

Ce disant, les « *grands* » du transport aérien n'en pensaient pas moins. Impossible de traiter Freddie Laker à la légère. Derrière les fanfaronnades et les rodomontades de cet empêcheur de voler en rond, il y avait matière à réflexion. La précipitation avec laquelle les compagnies régulières jouèrent à la baisse prouvait à l'évidence que *le temps du mépris était* révolu.

Déjà, au *lendemain* de la guerre du Vietnam, les compagnies régulières avaient dû subir *la concurrence des transporteurs* à la demande des américains (*Supplementals*), obligés de se convertir à la vie civile. Sur la *voie royale de l'Atlantique nord*, qui avait alors servi de théâtre d'opérations, la lutte fut âpre et ruineuse pour tous. On en revint *donc assez vite au statu quo.*

Les pressions du marché, plus que le hasard des circonstances, modifient de fond en comble *l'économie du transport aérien.* Les consommateurs commencent de prendre la parole. La démocratisation de voyage en avion n'est plus un slogan ; elle devient une exigence.

L'administration américaine l'a bien compris, qui, coûte que *coûte, veut* placer les compagnies aériennes sous le vent fort de la concurrence et, pour ce faire, abolir toutes les réglementations malthusiennes qui étouffent la voix des consommateurs. Cette initiative a provoqué, elle aussi, un *beau tollé dans* le monde aéronautique. Que n'a-t-on entendu dénoncer l'incompétence et l'inconscience des conseillers du président Carter !

Pour *réserver* l'avenir et peut-être également pour sauver la face, certains continuent de souligner les risques et les ambiguïtés de la politique américaine ; mais tous, en définitive, acceptent de jouer le jeu. Le poids des *Etats-Unis ne leur laisse*, il est vrai, qu'une très étroite marge de manœuvre.

Le prix avant la vitesse

L'exemple américain fait école même à l'intérieur de l'Hexagone. Ne voit-on pas Air Inter, dont la clientèle est pourtant composée à 70 % d'hommes d'affaires, se lancer dans « *une politique active de baisse des tarifs* » et tenter, probablement dès cette année, une expérience de vols à prix réduits entre Paris et Nice ?

La notion de « charter » et la réglementation qui la soutenait paraissent, aujourd'hui, bien dé*suètes*. Les *transporteurs* à la demande s'apprêtent à assurer des vols réguliers au-dessus de l'*Atlantique nord*. *Les distingos* subtils entre telle ou telle forme d'exploitation, telle ou telle catégorie de clientèle, ont tendance à *s'estomper* très rapidement. Tout est maintenant affaire de prix. Que le moins cher — et le meilleur ? — gagne...

Les compagnies aériennes ne peuvent plus asseoir leur expansion sur leur seule clientèle traditionnelle, celle qui paie le prix fort. Changement d'*optique*, changement d'échelle. Ils doivent, aujourd'hui, prendre en compte une masse de touristes *qui « mordent »* à l'avion et qui, à défaut d'égards, demandent des prix.

D'où l'idée lancée, il y a quelques années, par la compagnie israélienne El Al et reprise maintenant sous des formes appropriées par d'autres transporteurs — notamment Air France — d'une vraie *« classe vacances »*. *Le tout* est d'éviter que cette politique ne fasse illusion si, faute d'un nombre suffisant de sièges offerts, ces vols à tarifs *réduits* et à *services simplifiés* ne sont, en définitive, réservés qu'aux passagers les plus prévoyants.

L'industrie du transport aérien *entre dans un nouvel* âge, *marqué* par des performances commerciales plus que par des prouesses techniques. *Le* prix avant la vitesse. Le touriste est au cœur de ce dispositif. Pour les compagnies aériennes, il n'est plus un « *marginal* » ; il *devient* leur gagne-pain.

JACQUES DE BARRIN.

FOLKLORE DU MONDE ENTIER

Dans le cadre de la IVe Semaine mondiale de tourisme et des voyages, des groupes folkloriques *se* produiront à la salle Bleue (niveau 3) et sur le grand podium du niveau 1.

Inscrits au programme communiqué sur place :

— *L'Aquitaine*, avec un groupe basco-béarnais ;

— *Les Bouches-du-Rhône*, la « Canpo Santo » de Paris : trois musiciens et vingt-cinq danseurs ;

— *La Bulgarie*, avec un orchestre de trois musiciens ;

— *La Grande-Bretagne*, un groupe folklorique écossais et un groupe folklorique du Pays de Galles ;

— *L'Irlande* et son groupe folklorique de trois musiciens et chanteurs ;

— *Le Japon*, avec la troupe O Suwa Daiko, de six musiciens et danseurs ;

— *Le Maroc* et le groupe Gnaoua, rassemblant sept musiciens et danseurs ;

— *Le Mexique* et le groupe « *Mariachi 2000* » : huit musiciens et une chanteuse ;

— *Le Portugal*, plusieurs groupes folkloriques ;

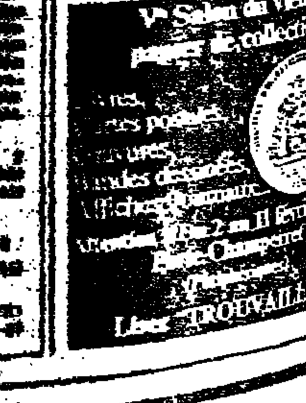
— *La Roumanie*, avec un groupe folklorique formé d'un orchestre et dix danseurs ;

— *La Tunisie*, qui présentera son folklore national ;

— *L'U.R.S.S.*, avec un groupe folklorique de la région de Moldavie ;

— *La Yougoslavie*, dont le groupe folklorique « Lindjo » compte sept musiciens et chanteurs.





Plaisirs de la table

ICI ŒUVRE UN CUISINIER

PAUL CHENE, CUISINIER... C'est aussi son enseigne, et sous la modestie se cache une profession de foi, une déclaration de principe, un honnête immense amour ainsi qu'un grand respect pour la cuisine. Foin du chef : ici œuvre un cuisinier !

Je n'ai jamais caché mon amitié pour cette maison de bon confort sans fla-fla, d'impeccable service bon enfant, d'évident respect du matériau culinaire. La carte s'endormait-elle quelque peu ? C'est que les habitués aiment à retrouver leurs plats favoris, des beignets de brandade à la poule au pot, du boudin géant aux beignets de pommes.

Pour contenter les uns et les autres, Paul Chêne inaugure une formule neuve : la carte est allégée et il propose chaque jour, en plus, un « menu du marché » (87 F, ce qui avec vin et café peut amener l'addition à 120 F environ). A ces menus quotidiens j'ai relevé la côte de bœuf béarnaise précédée de pissenlits au lard ; le cassoulet toulousain ; des moules marinière avant une aiguillette de bœuf mode et, le jour où j'y fus, une raie aux capucines beurre blond avant un très remarquable chou farci paysanne (léger, parfumé, sans cette lourdeur grasse qui rend trop de choux farcis indigestes).

J'ajoute que le bordeaux en carafe (un lalande de fronsac 1975) est à 35 F, ce qui est honnête, que la cave est riche mais qu'on y peut trouver un muscadet à 24 F et un beaujolais (honnête cette année, on le sait) à 28 F.

Bien entendu, le foie gras de Paul Chêne est « maison » et très excellent. C'est un foie de canard, et vous en profiterez peut-être pour relancer la controverse entre les deux : oie ou canard ? J'avoue ma préférence pour ce dernier... lorsqu'il est, comme ici, bien cuisiné. Du coup, le lendemain, abandonnant le « menu du marché », j'ai commandé ce foie gras suivi d'un merlan frit, dont le persil frit — autre pont aux ânes des brigades de cuisine — est ici savoureux, autant que les frites, ce qui n'est pas non plus si commun !

Jean-Dominique Bessière ne rougirait pas non plus, j'imagine, de faire suivre de ce titre de cuisinier son enseigne. Car cuisinier, il l'est de toutes ses fibres, dans sa rigueur et dans son enthousiasme. Aussi poursuit-il son petit bonhomme de chemin, loin des enthousiasmes frelatés du snobisme.

A sa carte saisonnière je relève un gâteau de foies blonds juste sophistiqué, assez pour indiquer qu'il n'est pas « cuisine de femme » ; une potée d'escargots ; une mousseline de rascasses au beurre rouge ; un navarin de canard aux pommes, le « canard comme le faisait mon grand-père » ; une terrine de roquefort, de très beaux entremets (et un sorbet au champagne de Bouzy original). C'est bon, net, avec toujours ce — comment dirais-je ? — ce « petit quelque chose » qui est le frémissant reflet de l'inquiétude de l'artisan. J'aime !

Et puis, la carte des vins est incomparable. Bessière est un « fan » des vins de vignerons, des étiquettes de la sincérité. Cela commence avec un incomparable choix de porto, tawny ou vintage, le pineau des Charentes de Mme Ragnaud, pour se terminer par des champagnes de propriétaires, dans une carte explicative qui, soulignons-le, ne fait pas toujours plaisir aux grandes marques...

LA REYNIÈRE.

★ Paul Chêne : 123, rue Lauriston (16e), tél. : 727-63-17 ; fermé les samedis et dimanches.

Bessière : 97, avenue des Ternes (17e), tél. : 574-10-60 ; fermé le dimanche.

LECTURES GOURMANDES

Gastronomie sans sel, par Danièle Hermann (Robert Laffont). L'auteur, à la suite, je crois, d'un infarctus, se vit ordonner un régime sans sel. Sans sel aucun ! Ce fut, dit-elle, « la panique ». Elle en a tiré ce livre de recettes qui enfoncerait une porte ouverte si les chroniqueurs qui depuis longtemps alertent le consommateur contre l'abus du sel, du sucre chimique et de tant d'autres pièges, ne prêchaient pas dans le désert.

Pour le courant, on se contentera de répéter que le pain blanc sans sel et la farine raffinée sont plus fades que la farine brute, que les condiments et les fines herbes remplacent merveilleusement le sel abusif, que la cuisson « à la vapeur » est idéale pour conserver aux choses le goût de ce qu'elles sont et donc d'éliminer l'apport de sel de supplément, etc. Pourtant, je voudrais dire à Mme Hermann qu'Emmental ne s'écrit pas avec un « H », que le quatre-épices n'est pas le mélange de quatre épices, mais le fruit d'un arbre. — L. R.

Hippisme

HADOL 1er : TOURNANT D'UN RÈGNE

VOYEZ comme le passionné de courses peut être homme tourmenté et paradoxal : *Hadol du Vivier* perd le prix d'Amérique, un peu par son fait, un peu sur une erreur de son driver, beaucoup — et le paradoxe, ici, n'est qu'apparent — en raison de la relative médiocrité de ses adversaires, au sein desquels ne jaillit pas l'étincelle qui étirerait le peloton et permettrait au champion malheureux de trouver le passage. Vincennes se lamente mais garde toute son estime au héros malheureux. Et le chroniqueur, dont la plume ne vise cette fois qu'à exprimer les états d'âme de ses voisins de tribune, achève son compte rendu du sombre dimanche par un soupir, qui renouvelle l'allégeance au champion victime du sort : « Ah ! Si Hadol (qui a eu une appréhension, au départ, en se souvenant d'un cinglement des élastiques du starter subi naguère au même endroit) avait moins de mémoire ! » (1).

Le dimanche suivant, départ à l'autostart. Donc plus d'élastique, plus d'hésitation. Et *Hadol*, d'un trot aérien, survole d'abord le peloton. Au bout de 400 mètres, il est en tête, au côté de la suédoise *Grande France*. Dès lors, la suite ne peut être que sans mystère. On ne garde les jumelles aux yeux que pour savourer ce qui va être l'éblouissant final. Mais les yeux ne cillent pas : il n'y a pas l'éblouissement, tout juste une lueur dont l'éclat ne s'affirme que péniblement dans la grisaille de Vincennes. *Hadol* ne parvient pas à se débarrasser de la suédoise, dont la meilleure performance en France, jusque-là, n'était pourtant qu'une place de seconde derrière *Fleuronne*. Tout à la fin, il est en outre menacé par *Gamélia*. Certes, il gagne parce qu'il est le meilleur. Mais, précisément, il n'est plus que le meilleur ; il n'est plus l'unique. Et l'admirateur sans réserve du dimanche de la défaite se pose des questions, au soir de ce dimanche de la victoire. *Hadol du Vivier* n'a-t-il pas été marqué de façon irrémédiable par la mauvaise grippe contractée l'été passé au cours de sa tournée américaine ? La rumeur en avait couru, avant l'hiver, alors qu'il était depuis trois mois absent des pistes.

La chronique de Grosbois rapportait alors qu'il n'avait plus la même capacité respiratoire. L'éclat de sa rentrée dans le prix de Belgique, le 14 janvier, avait balayé les doutes. Ils reparaissent. Au sommet de la compétition, il n'y a plus qu'un iota de différence entre l'exceptionnel et l'excellent. Un champion de ski, classé second d'une épreuve de descente, expliquait récemment au micro que, entre son vainqueur et lui, il y avait eu l'épaisseur de sa cravate. Quelques alvéoles pulmonaires restés congestionnés ou sclérosés peuvent suffire à faire la différence entre *Hadol* l'unique et *Hadol* le meilleur.

Entre les deux *Hadol*, aussi, il y a eu la disparition du propriétaire-entraîneur Henri Levesque. Son fils, Henri-Louis, certes, connaît bien le cheval. Mais il n'a pas l'expérience et n'a peut-être pas encore acquis le sixième sens de son père. Il nous semble que les chevaux de l'écurie sont tous présentés plus « gros » qu'au temps de celui-ci, comme si, depuis sa mort, les programmes d'entraînement avaient été allégés.

Enfin, *Hadol*, qui, par son père, a du sang américain, et était donc désigné pour une particulière précocité, a pu devoir à celle-ci une part de sa souveraineté passée. Cet avantage de la naissance disparaissant à l'âge adulte, la marge qui le séparait de ses suivants s'amoindrirait. Tous les règnes ne peuvent pas avoir la longévité de celui de *Bellino* naguère.

Pour *Eléazar* et *Grandpré*, la roue aussi a tourné. Comme dans le prix d'Amérique, le premier nommé a faibli dans la ligne droite. Il a dû se contenter d'une cinquième place, modeste pour le vainqueur de l'épreuve l'an dernier. On envisage maintenant, pour lui, à neuf ans, l'entrée au haras où, fils de *Kerjacques*, une place de choix lui est assurée. *Grandpré* s'est mis au galop, en dépit d'une piste détrempée qui ne pouvait pas éveiller de résonance douloureuse dans ses jambes. Il est capable de se réhabiliter, dimanche, dans le prix de Paris, mais il faut probablement attendre de lui une suite de carrière encore davantage en dents de scie que ce à quoi il nous avait déjà habitués.

High Echelon également s'est « mis à la faute ». Aucune excuse apparente : simplement, à ce moment, la course allait trop vite pour lui. Sa cote au départ (20/1) indique bien que sa victoire dans le prix d'Amérique ne lui a pas suffi à conquérir Vincennes.

En fin de compte, les valeurs en hausse sont *Gamélia*, qui a été, cet hiver, la régularité même, et le jeune *Idéal du Gazeau*, sagement absent dimanche, mais dont on s'aperçoit, après la mauvaise course de *High Echelon*, que, dans le prix d'Amérique, lui aussi n'a manqué la victoire que de l'épaisseur d'une cravate.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde* du 3 février.

Philatélie

N° 1572

MAIS POURQUOI PAS !

Dans l'éditorial du numéro de février (1) du « Monde des Philatélistes », M. Jean-Claude Rouy préconise un système d'assurance corporative pour le commerce philatélique afin de préserver les négociants et, à la fois, les collectionneurs de toutes les mésaventures du passé.

Idée excellente, qui est à suivre de près.

Et, si cela se réalise avec toutes les garanties nécessaires (par exemple avec la C.N.E.P.), une quiétude méritée pourrait enfin se faire jour dans le milieu philatélique jusqu'alors souvent inquiet.

FRANCE : les émissions prochaines.

Le mois de février, en cours, se soldera par l'émission de deux timbres (2) ; en revanche, mars par quatre, et en avril, déjà, quatre figurines sont prévues également — en « premier jour », — dont un hors programme.

Mars (le 10) : Journée du timbre, 1,20 + 0,30 F ; (le 17), Grotte de Niaux, 1,50 F ; (le 24), Francisque Poulbot, 1,30 F, et (le 31), Abeille, 1,00 F.

Avril (le 21) : Palais des rois de Majorque-Perpignan, 1,70 F ; Abbaye de Saint-Germain-des-Prés (hors programme), 1,40 F ; (le 28), série « Europa 1979 », 1,20 F et 1,70 F.

● Les huit timbres s'élèvent à 11 F de valeur d'affranchissement, plus 0,30 F de surtaxe en faveur de la Croix-Rouge française.

FRANCE : Retraits de timbres

Au cours du mois de mars, à deux dates différentes, quatre timbres-poste seront retirés de la vente aux guichets des bureaux de poste.

Le 9 mars :

0,50 F. Gorges du Verdon, émis les 4 et 6 mars 1978.

3,00 F. Œuvre originale de Bernard Buffet, émis les 4 et 6 février 1978.

Le 23 mars :

1,10 F. Abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin, émis les 25 et 28 mars 1978.

1,25 F. Eglise abbatiale d'Aubazine, émis les 18 et 20 février 1978.

MONACO : Timbres d'usage courant.

Les dernières émissions de timbres d'usage courant, dues au réajustement des tarifs postaux de l'an dernier, totalisent onze figurines postales, quatre « préos » et deux « entiers » :

— Six valeurs à l'effigie de S.A.S. le prince Rainier III : 1,00, 1,20, 1,50, 1,70, 2,10 et 9,00 F.

— Cinq timbres avec des vues et monuments de la Principauté : 0,25, 0,65, 1,30, 1,80 et 6,50 F.

— Quatre « pré-oblitérés » (seconde série) : 0,64, 0,83, 1,30 et 2,25 F.

— Les deux « entiers » prévus ne sont pas encore parus en raison du retard dans leur fabrication ; leur mise en vente est envisagée après le 15 février : carte postale, Rainier III, 1,00 F (vendue 1,10 F) et aérogramme (type 1,20 F de la série « Année internationale de l'enfant », prévue pour avril), 1,90 F.

● Les timbres sont en vente aux guichets philatéliques de l'Hexagone (1), à l'exception des « entiers ».

ANDORRE : changement de cachets.

Depuis le 1er janvier 1979, à la demande des autorités andoranes, pour les sept agences postales qui sont rattachées au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille il a été procédé au changement du matériel de timbrage.

Les inscriptions sont, conformément au vœu exprimé, en langue catalane.

C'est ainsi qu'« Andorre-la-Vieille-Vallées d'Andorre » s'intitule désormais « Andorra la Vella-Principat d'Andorra ».

Pour les sept agences postales Canillo, Encamp, Ordino, La Massana, Pas de la Casa, Sant Julia de Loria et Soldeu, déjà en catalan, seule la mention « Vallée d'Andorre » est changée par « Principat d'Andorra ».

Bureaux temporaires

⊙ 06000 Nice (Palais des Expositions), du 1er au 12 mars. — Foire internationale de Nice.

⊙ 75015 Paris (parc des expositions, porte de Versailles, palais Sud), du 9 au 16 février. — Dix-huitième Salon international du jouet.

⊙ 75015 Paris (Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard), les 3 et 4 mars. — Exposition maximaphile franco-belge.

Nouveau cachet à Riquewihr.

A partir du 31 mars 1979, le Musée d'histoire des P.T.T. d'Alsace sera doté d'un nouveau cachet à date grand format illustré avec un facteur rural et un facteur de ville de 1829 et comportera la mention « Musée d'histoire des P.T.T. 68, Riquewihr Philatélie ».

Nouvelles brèves

● COTE-D'IVOIRE : « Culture attelée », 100 francs C.F.A., dessin de Ky Phungchaleun. Hélio, Delrieu S.A.

● HONGRIE : Trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, 1 forint. Feuillet contenant douze timbres et quatre vignette tête-bêche.

● JERSEY : Série Europa-CEPT, quatre valeurs, deux de 8 p. se tenant et deux de 10 p. 1/2 se tenant également.

● TUNISIE : « Le Soleil source de lumière et d'énergie », 100 millimes. Hélio, Fournier, Espagne.

ADALBERT VITALYOS.

(1) En vente chez tous les marchands de journaux.

(2) Voir *le Monde* des 27 janvier et 3 février 1979.

(1) Voir *le Monde* du 3 juin 1978.

Jeux

échecs N° 800

A TOUTE ALLURE

(Tournoi international de Buenos-Aires, 1978)
Blancs : J. D. M. NUNN (Grande-Bretagne)
Noirs : R. RHEND (Suisse)
Défense sicilienne
Variante de chasse.

1. é4	ç5	14. Dh5 !	Cd4 (i)
2. Cf3	Cç6	15. 0-0	Rç6
3. d4	ç×d4	16. b4 ! (j)	f×é4
4. C×d4	Cf6	17. ç3	Cé6
5. Cç3	é5 (a)	18. b5+ !	Rb7
6. Cd-b5 (b)	d6 (ç)	19. b6 ! (k)	Rç8 (l)
7. Fg5 (d)	a6	20. Ta-b1 !(m)	Dg5
8. Ca3 (é)	b5	21. Dé2	Cç5 (n)
9. F×f6 (f)	g×f6	22. b7 !!	Cd3 (o)
10. Cd5	f5	23. D×é4	Cç5
11. F×b5 (g)	a×b5	24. Dç4 (p)	T×b7
12. C×b5	Tb8 (h)	25. T×b7	Abandon. (q)
13. Cb-ç7+	Rd7		

NOTES

a) Connue depuis la neuvième *partie de championnat du monde* entre Schlechter et Lasker en 1910, cette variante de chasse du Cd4 a subi *curieusement de grands* moments d'engouement et d'abandon, *malgré les réhabilitations de* Pelikan et de Pilnik entre 1952 et 1956. Pratiquement disparue des *grands tournois depuis 1960*, cette intéressante idée est revenue à la mode depuis cinq ans, probablement à la suite des analyses de Schveshnikov.

b) Après 6. C×ç6, b×ç6 ; 7. Fç4 (ou 7. Fg5, Tb8 !) ; 8. F×f6, D×f6 ; 9. Fç4, T×b2 ; 10. Fb3, Fb4 ! comme dans la partie Malmgren-Alekhine, 1935), Fb4 ; 8. Fg5, h6 ; 9. Fh4, g5 ; 10. Fg3, C×é4 ; 11. F×é5, Dé7 ; 12. 0-0, F×ç3 ou 6. Cf5, d5 ; 7. é×d5, F×f5 ; 8. d×ç6, D×d1+ ; 9. C×d1, b×ç6 les Blancs n'ont rien à espérer. Du même, si 6. Cb3 ou 6. Cf3, Fb4.

ç) Sur 6..., h6 les Blancs prennent l'avantage par 7. Cd6+, F×d6 ; 8. D×d6, Dé7 ; 9. D×é7+, R×é7 ; 10. Fé3, d6 ; 11. f3, Fé6 ; 12. 0-0-0, Th-d8 ; 13. g4, Ta-ç8 ; 14. h4, Cd4 ; 15. Th2, a6 ; 16. g5, h×g5 ; 17. h×g5, b5 ; 18. Fh6 (Stein-Mjagmarsuren, Sousse, 1967).

d) La recommandation d'Alekhine 7. a4 conserve aujourd'hui sa valeur, bien que les Noirs puissent se défendre par 7..., h6 (si 7..., Fé6 ; 8. Cd5 !) ; 8. Fç4, a6 ; 9. Ca3, Fé6 ; 10. 0-0, Tç8.

é) Une autre possibilité est 8. F×f6, g×f6 ; 9. Ca3, d5 ; 10. C×d5, F×a3 ; 11. b×a3, Fé6 ; 12. Fç4, Da5+ ; 13. Dd2, D×d2+ ; 14. R×d2, 0-0-0 ; 15. Ta-d1, f5 ; 16. f3, f×é4 ; 17. f×é4, f5 ; 18. Ré3 avec un petit avantage aux Blancs.

f) Ou 9. Cd5, Fé7 ; 10. C×é7, C×é7 ; 11. F×f6, g×f6 ; 12. ç4, Fé7 ; 13. ç×b5, F×é4 ; 14. Dd4, d5 ; 15. b×a6+, Rf8 (Sementouk-Schveshnikov, 1975).

g) On poursuit habituellement par 11. é×f5 ou par 11. Fd3. Par exemple, 11. é×f5, F×f5 ; 12. ç3, Fg7 ; 13. Df3, Fg6 ; 14. h4, é4 ; 15. Dh3 ou bien 11. Fd3, Fé6 ; 12. Dh5, Fg7 ; 13. 0-0, f4 ; 14. ç3, 0-0 ; 15. Cç2, f5 ; 16. Cç-b4, C×b4 ; 17. C×b4, d5 ; 18. é×d5, Fd7 (Zinn-Schveshnikov, 1974). Si 11. g3, f×é4 ; 12. Fg2, Fg7 ; 13. F×é4, Ta7 ! et si 11. ç4, Da5+ ; 12. Dd2, D×d2+ ; 13. R×d2, Rd8 ; 14. ç×b5, a×b5 ; 15. C×b5, f×é4 (Karasin-Abramov, 1966). A considérer est aussi 11. ç3 pour entrer *dans le sacrifice du texte après* 11..., f×é4 (mieux vaut 11..., Fg7 ; 12. é×f5, F×f5 ; 13. Cç2) ; 12. F×b5 !, a×b5 ; (ou 12..., Fd7 ; 13. Fa4 ! menaçant Cç4) ; 13. C×b5, Da5 ; 14. Cb-ç7+ (ou 14. Cd-ç7+, Rd8 ; 15. Dd5 !, Fb7 ; 16. D×f7, Dé7 ; 17. D×f5 comme dans la partie Schamkovich-Wachtel, 1977), Rd8 ; 15. C×a8, D×g2 ; 16. Tf1, Fa6 ; 17. Cé3, Df3 ! ; 18. Tg1 avec un jeu compliqué (Rodriguez - Georgadze, 1977). Le sacrifice du F-R, bien que connu, est rarement joué. Kotov le qualifie d'un point d'interrogation, ce qui est encore à démontrer.

h) Dans la partie Peresipkin-Schveshnikov, la suite 12..., Ta7 ; 13. C×a7, C×a7 ; 14. Df3, Cç6 ; 15. 0-0-0, Fh6+ ; 16. Rb1, f×é4 ; 17. D×é4, 0-0 se retourna à l'avantage des Noirs mais après 14. é×f5 !, F×f5 ; 15. Df3 ! ils auraient été sérieusement en danger. On ne sait si 12..., Ta4 est meilleur : 13. Cb-ç7+, Rd7 ; 14. 0-0, T×é4 ou 14..., Cé7 ou 14..., Dg5. Dans la plupart des parties sur ce thème (Nunn-Portisch, Budapest 1978 ; Gruenfeld - Stein, Israel 1973 ; Honfi-Plasetski, Subotica 1978) les Noirs ont eu de grandes difficultés à se défendre. C'est pourquoi l'on peut se demander si la meilleure défense ne consiste pas dans la réplique 12..., Dg5. Par exemple, 13. Cd-ç7+, Rd8 ; 14. C×a8, D×g2 ; 15. Tf1, D×é4+ ; 16. Dé2, Da4 ! ; 17. Ca-ç7, Cd4 ! ; 18. C×d4, é×d4 ; 19. Db5, D×ç2 ; 20. Cd5, Fd8 ; 21. Da5+, Rd7 ! et les Noirs finirent par gagner (Honfi-Horvath, Subotica 1978).

i) Si 14..., Cé7 ; 15. D×f7, Rç6 ; 16. b4 !

j) Un pion terrible.

k) Il est difficile d'avancer plus rapidement.

l) Tentant de se dégager par 20..., T×b6. Que faire dans cette position ? 19..., Dg5 ne sauve rien : 20. D×g5 !, C×g5 ; 21. a4 ! et malgré leur pièce de plus, les Noirs ne pourront résister longtemps.

m) Menaçant mat après 21. Dé2 etc.

n) Si 21..., Fb7 ; 22. Db5 mat.

o) Si 22..., F×b7 ; 23. Db5 mat ; si 22..., T×b7 ; 23. T×b7, Rb7 ; 24. Db5+.

p) Même problème.

q) Si 25..., F×b7 ; 26. Db5 mat et si 25..., R×b7 ; 26. Db5+, Ra7 ; 27. Db6 mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 799
J. MANDIL
(« El Ajedrez Espagnol », 1962)

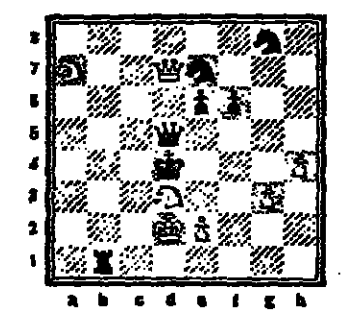
(Blancs : Rb1, Td3, Fh8 et h3, Pa2, b7, ç2, h2. — Noirs : Rb5, Da6, Fb8, Pb6, b4, ç7, d6, f5.)

1. Ff1 !, D×b7 ! ; 2. Td5+, Rç6 (si 2..., Ra4 ; 3. Fb5+, Ra5 ; 4. Fç6+) ; 3. Fg2 !, Dç8 ; 4. T×f5+, Rd7 (si 4..., d5 ; 5. T×d5 !) ; 5. Fh3 !, Db7 ; 6. Té5+, Rç6 (si 6..., Rd8 ; 7. Ff6 mat) ; 7. Fg2+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

L. ZOLTAN
(1968)

BLANCS (7) : Rd2, Dd7, Ca7 et d3, Pé 2, g3, h4.
NOIRS (7) : Rd4, Dd5, Tb1, Cé7 et g8, Pf6 et é6.



Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 797

RÉFLEXE DANGEREUX

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». C'est en tout cas la réflexion du... 3 d'atout quand il s'empara du 2 que le déclarant avait pris soin de *conserver en contrôlant le réflexe* qui consistait à couper l'entame avec son plus petit atout.

Nord :
♠ A 9 3
♥ 8 5 3
♦ 8 6 2
♣ V 10 9 5

Ouest :
♠ 5
♥ R V 9 4
♦ V 10 3
♣ A R D 7 2

Est :
♠ 7 4
♥ 10 7 2
♦ R D 9 5
♣ 8 6 4 3

Sud :
♠ R D V 10 8 6 2
♥ A D 6
♦ A 7 4
♣ —

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	passe	2 ♣	4 ♠

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, *comment Sud* (Don Hintz) *a-t-il gagné QUATRE PIQUES* contre toute défense ?

Réponse :

Avant de faire l'impasse à cœur, il faut utiliser un des trèfles du mort. Or, si les piques sont répartis 2-1, il y a *trois rentrées* au mort à condition de *couper gros l'entame* pour conserver la communication du 2 de pique (pris par le 3 de pique du mort).

Don Hintz coupa donc l'entame avec *le 6 de pique*, puis il monta au mort en prenant le roi de pique avec l'as. Les deux adversaires ayant fourni, il rejoua le valet de trèfle sur lequel il défaussa un carreau perdant.

Ouest fit l'as de trèfle et contre-attaqua le valet de carreau. Sud prit de l'as, puis il joua le 8 de pique pour le 9 du mort afin de rejouer une nouvelle fois trèfle. Sur le 10 de trèfle, *il jeta encore un carreau*. Ouest fit la dame de trèfle et rejoua carreau. Après avoir coupé, le déclarant remonta au mort *grâce au 2 de pique* pour défausser le 6 de cœur sur le 9 de trèfle affranchi. Enfin, il essaya l'impasse à cœur dans *l'espoir de réaliser une levée de* mieux.

UNE COUPE MENAÇANTE

A cause de la mauvaise répartition des atouts et des trèfles, ce chelem, joué dans un tournoi à Bruxelles, n'était pas facile à réussir.

Nord :
♠ A D V 7 6 4
♥ 4
♦ R D 5 4
♣ 6 4

Ouest :
♠ 10 9 5 2
♥ 9 8 5 2
♦ 10 9 8 6
♣ 2

Est :
♠ R 8 3
♥ A V 10 3
♦ —
♣ V 10 9 8 7 3

Sud :
♠ —
♥ R D 7 6
♦ A V 7 3 2
♣ A R D 5

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♦	passe	2 ♠	3 ♣
3 ♥	passe	4 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de trèfle, le déclarant a pris le 7 d'Est avec le roi et a joué le 2 de carreau pour la dame du mort sur laquelle Est a défaussé un trèfle. *Comment Bollac, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Avec sa tierce majeure à trèfle, Sud aurait dû contrer « 3 ♣ ». Mais Nord, qui n'avait pas indiqué son fort soutien à carreau, n'aurait pas laissé le *contre*, et Nord-Sud seraient forcément arrivés au chelem.

Courrier des lecteurs

L'Equinoxe (788).

Unanimité des lecteurs pour *faire l'éloge de ce problème*. Plusieurs d'entre eux avaient d'ailleurs trouvé la solution : P. Berchet, F. Naudet, A. Vernette...

Le Partage des rois (792).

R. Bismut signale que « *si Ouest coupe le troisième trèfle avec son roi d'atout sec, le mort devra défausser son second cœur...* » Cela va de soi, mais, faute de place, il n'était pas possible d'ajouter cette variante.

La Majeure Cinquième.

« *Serait-il possible*, demande P. Berchet, *de publier chaque fois les enchères telles qu'elles seraient faites dans le système de la Majeure par Cinq ?* »

Créé il y a plus de cinquante ans, ce système n'est qu'une variante simplifiée et un peu artificielle des Enchères Naturelles au premier tour d'enchères. Pour le second tour, les *différences* sont infimes.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 52

LA PARTIE DES NONUPLES

VILLENEUVE-LE-ROI (*)
17 janvier 1979

Si le terme bulle *(dans le sens de zéro) n'est qu'un emprunt au jargon des bridgeurs*, les scrabbleurs *se sont spontanément créé un vocabulaire correspondant à des situations précises et fréquentes qui sont les leurs quand ils pratiquent leur jeu. Ainsi : un scrabble* (mot donnant droit à une prime de 50 points) ; *un scrabble sec* (en sept lettres) ; *un scrabble* implacable ; *un nonuple (scrabble qui recouvre deux cases rouges et multiplie donc la valeur de ses lettres par neuf, dont on trouve deux exemples dans la partie d'aujourd'hui ;* nonuple *et* nonupler *figurent d'ailleurs dans Littré et dans le Grand Larousse du XIX[e] siècle).*

Cette création collective spontanée va-t-elle adopter le trinonuple, *mot qui recouvre trois cases rouges d'un seul coup et multiplie donc la valeur de ses lettres par 27 ? C'est fort douteux, car le* trinonuple *est parfaitement utopique : il devrait en effet s'appuyer sur deux mots déjà placés et qui éviteraient soigneusement les cases rouges. Ainsi sur ECHO (en O 4) et RAIE (en O 10), on peut avec le tirage D E E N R S T faire DESECHOUERAIENT pour 617 points.*

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont *désignées par un numéro de 1 à 15* ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	O L S Q R U I			
2	S L R + A I A A	QUOI	H 5	22
3	E B G X ? E R	SALARIAF	? A	77
4	G E R + S M O U	BEA(U)X (a)	B 6	41
5	E S I A T F N	GOURAMES (b)	D 4	70
6	S E P A R I E	INFESTAI (c)	F 8	71
7	L U E O Y L N	PAIERIES (d)	15 A	149
8	L L O U + E D V	NOYE	7 G	27
9	E M O G R E V	DOUVELLE (e)	J 2	72
10	O M + Z A A R T	VEGETE	13 B	22
11	H M O T + I K U	RAZ (f)	H 11	33
12	K U M I T + D T	OH	E 4	23
13	K T U + R O E C	ADMIT	12 H	14
14	T U + I N O P S	DOCKER (g)	3 J	36
15	N M U E ? R F	PUROTINS (h)	O 1	149
16	T A C D I A U	ENFUM(E)R	N 8	88
17	A I + T A L N E	DUCAT	15 K	38
18	L E H J E S T	LACAIENT	L 1	74
19	L H S + W I B N	JETE (i)	C 1	28
20	W H I L S	BEN	N 2	20
21	W L décomposé	HIES	2 A	14
22		LI	K 11	4
23			TOTAL	1 070

(*) Tournois le mercredi à 21 h. Tél. 597-49-11. Partie communiquée par S. Kourotchkine.

NOTES

(a) EX(H)IBER *(F 5) perd deux points. (b)* MORGUES ou GOURMES implaçables ; GOUMIERS ou ROUGIMES, F 4, *84. (c)* ou ENFAITES en 10 D. *(d)* EPIERAIS ou EPIAIRES ne nonuplent pas ; sur le T, on peut faire PESTERAI, PETERAIS, PIETERAS ou REPETAIS. *(e)* petite douve. *(f)* TZAR, K 10, 34. *(g)* TRICK, K 10, 34. *(h)* POINTUS implaçable ; SPOUTNIK est inaccessible. *(i)* ou THESE en F 1.

Résultats : 1. Pialat 977. 2. Raimbault 879. 3. Kourotchkine 864.

● Alençon, Foyer d'Ecouves, rue *des Frères Niverd : Tournoi en deux* séances le dimanche 11 mars à 10 h. (M. Simon, tél. bur. 26-33-50).

PENTASCRABBLE N° 52
de Serge Lecomte
(Saint-Nicolas-d'Aliermont)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq *tirages successifs* de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

C E K O R S T - A E I N S T U - E R S S S S U - E E P R R U ? - A E I Q T U Z.

Solution proposée : plus de 750 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 51

TRAPEZE, H 7, *106* - SACOLEVA (ou SACOLEVE, caboteur du Levant), 9 A, 70 - MODERATO, D 2, 72 - YEOMANR(Y), 2 A, *88* - NYSTAGMUS (mouvement oscillatoire pathologique des yeux), A 1, 239. Total : 575 points.

Cette solution est améliorée par Mme Sylvie Forrer de Paris : TRAPEZE, H 3, 88 - SACOLEVA, 5 G, 76 - MODERAT, G 9, 67 - (C)ROYANTE, *15 A, 284* - MUSTANG, *O3, 94* - Total : 608 points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

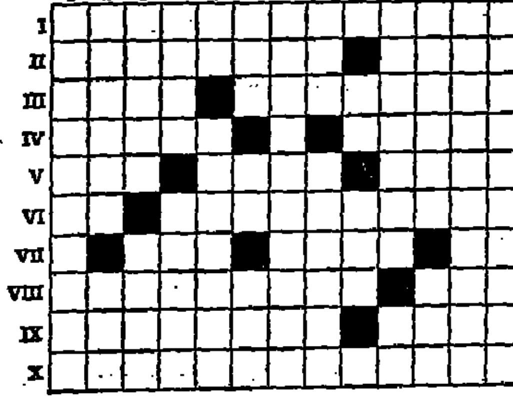
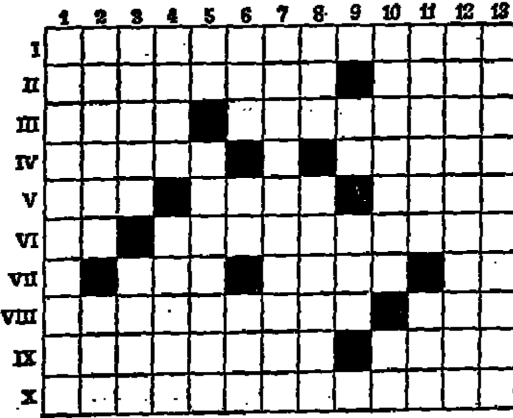
N° 27

Horizontalement

I. Ils recherchent un autre monde. — II. Avec lui, on est aplati ; Loin d'être aplatie. — III. Va, cours, vole ! ; N'est pas réservée à Mireille Darc. — IV. Les melons le sont ; Joua son rôle auprès des hommes. — V. Dans un sens comme dans l'autre, elle n'en finit pas ; Ces solides unités peuvent être aussi liquides ; Tropical mais aussi scandinave. — VI. Eut récemment son congrès ; Balivernel ! — VII. Voyelles ; Sortit du chaos pour notre plus grand bien ; Initiales du père du pop-art. — VIII. L'insolence sera ton fort : Secrètement préféré. — IX. Coupai les nœuds ; Capitales. — X. Elle n'est pourtant pas écumante.

Verticalement

1. Il faut qu'elle décourage la marche. — 2. Trop farouche pour qu'on l'apprivoise ; C'est presque un ami véritable. — 3. N'est pas pour autant égalé ; Voir ? Voire. — 4. Convient à la soubrette ; Fait bien des dupes. — 5. En douzièmes ; Glissent. — 6. Précédé par la grève et suivi par le sable ; Article ; Commence à sortir du médium. — 7. Organisai la dispersion. — 8. Dès qu'on l'embrouille, on comprend mieux sa situation ; Il faut y manger pour savoir tout de lui. — 9. Pronom ; Possessif. — 10. Un peu plus et ils disparaissent ; Scoute. — 11. Abruties ; Possessif. — 12. Trancheront. — 13. On l'a mise au poste.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 26

Horizontalement

I. Intransigeant. — II. Néroli ; Caviar. — III. Era ; Echelonné. — IV. Xénophobe ; Ecs. — V. Test ; Elets ; Es. — VI. Pastoral ; Ie. — VII. Etole ; Cgs ; Leu. — VIII. Margote ; Dons. — IX. Inti ; Enfariné. — X. Steeple-chases.

Verticalement

1. In extremis. — 2. Neree ; Tant. — 3. Transporté. — 4. Ro ; Otalgie. — 5. Alep ; SEO. — 6. Nichet ; Tel. — 7. Holocène. — 8. Iceberg ; En France. — 9. Galetas ; Ah ! — 10. Evo ; Si ; Dra. — 11. Aîné ; Lois. — 12. Nancéienne. — 13. Tresseuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 27

Horizontalement

1. E E I L M O P R (+ 2). — 2. ADELLNRU. — 3. AEEGILRS (+ 7). — 4. AACEVTX. — 5. AAILNPT (+ 5). — 6. EEGGNOR. — 7. AEILRUV. — 8. AAEEPRT. — 9. EILMSTU (+ 2). — 10. AILMPSU (+ 1). — 11. EEIQRTU (+ 2). — 12. AEINNOST (+ 1). — 13. AEELNPS (+ 1). — 14. AEEIPST.

Verticalement

15. AEELPRS (+ 2). — 16. AEENSSS (+ 1). — 17. AINNOOTV. — 18. AGMNSTU. — 19. AEINPRU. — 20. AEILMRR. — 21. AEIIMPR (+ 2). — 22. AEGINRT (+ 8). — 23. EENNSUUYE. — 24. AEEILSX. — 25. AALPRTT. — 26. AEMRRTU (+ 1). — 27. DEIIMST. — 28. EEIMQRUU. — 29. ADEETTW. — 30. D E E I R S U (+ 3). — 31. AAEISSST.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 26

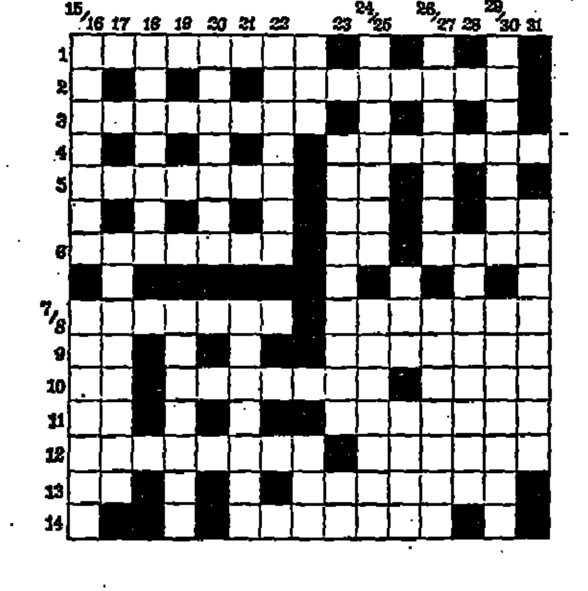
Horizontalement

1. EVANGILE (NIVELAGE). 2. IRISABLE (BALISIER, BILERAIS, LIBERAIS). — 3. CAUTERES (ECURATES, RUTACEES, SECATEUR, TRACEUSE). 4. VISSERA (ASSERVI, RAVISES, RAVISSE, REVISAS, RIVASSE, SERVAIS, SEVIRAS, SEVRAIS, VERSAIS, VISERAS, VIRASSE). — 5. REEDITER. — 6. JOBELIN. — 7. SARGASSES (AGRESSAS, GARASSES). — 8. TELETYPE. — 9. ETANCHES (CHANTEES, ECHEANTS, ENTACHES). — 10. ARMORIER. — 11. MARBRER.

Verticalement

12. E S C A R P E S (RESCAPE, CREPASSE, PERCASSE). — 13. NITRATER (TARTINER, RETIRANT, RENTRAIT, TARIRENT). — 14. AMULETTE. — 15. TADORNES (TORNADES, DATERONS, DERATONS, D E T R O N A S). — 16. GRECITES. — 17. FROTTIS. — 18. LIEGEUSE. — 19. E S T A M P E R (EMPETRAS, PRETAMES, TEMPERAS). — 20. ASTICOTE. — 21. TREPANER (ARPENTER, REPERANT, PARERENT, REPARENT, RAPERENT). — 22. ABYSSES. — 23. BOUCHER. — 24. MERRAINS. — 25. UTILISER (RELUISIT, TUILIERS).

MICHEL CHARLEMAGNE.
CATHERINE TOFFIER.

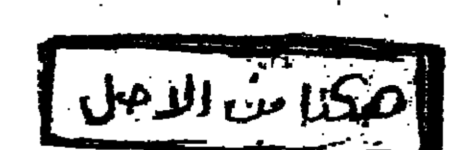


(*) Jeu déposé.



Sur des terrains m... crée des situatio...

nous déclare



هكذا من الاصل

E
L
ULT

à des taux raison-
aux petits artisans,
sans leur demander

des petits commerçants
peuvent recevoir un

prise, il y a aussi les
les petits commerçants

qui habitent dans les

construction et l'entretien
mêmes leurs enfants,
un complément
cinq ans, 80 %

NCES

privilège de travailler
les ateliers.
n'est pas suffisant car,
les possibilités qui leur

d'études, leur faire
le Conseil d'Etat, l'Ins-
que leur offre le
l'Air de Salon-de-Provence ;
Arts et Manufactures, les
d'Arts et Métiers, sans
les Hautes Etudes Commer-

industrielles : Renault, Saint-
commerciales : les Galeries
décoration.
officielles, il faut dans chaque
de fabrication, les services

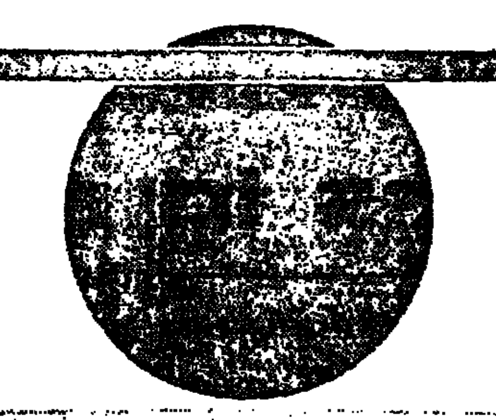
connaissances qui leur permettra
une carrière.

de la campagne aidez-les

CHAIN
ERONT

M. D.

Le Monde ...DEMAIN



« Sur des terrains mal préparés, la technologie crée des situations prérévolutionnaires »

nous déclare M. Jean-Michel Treille

Présentée souvent comme capable de donner un nouveau souffle à nos économies languissantes, la technologie se révèle comme une source de tension, voire de désordre. Nous avons demandé à M. Jean-Michel Treille de réfléchir à ces problèmes dialectiques en répondant à nos questions.

De formation à la fois économique et scientifique, M. Jean-Michel Treille a été, de 1968 à 1976, secrétaire général de la COPEP (commission permanente pour l'électronique du Plan). Depuis, il dirige le GAPSET (Groupe d'analyse et de prospective des systèmes économiques et technologiques), organisation à but non lucratif dont la vocation est le développement des systèmes d'information stratégique au niveau de la recherche et des applications. Spécialiste de l'aide à la décision, M. Treille poursuit également diverses activités d'enseignement, principalement à H.E.C. et à l'Institut supérieur des affaires.

« Pendant des années, les sociétés industrielles ont vécu sur un mythe : la technologie est synonyme de bonheur. Or, l'informatisation, le développement de l'énergie nucléaire, le progrès en général, suscitent de plus en plus de réticences. Dans les pays industrialisés, mais aussi dans les pays du tiers-monde, à l'exemple de l'Iran. La technologie est-elle obligatoirement « dure » pour les individus et les sociétés ?

— Nous vivons dans des sociétés caractérisées par une utilisation importante du progrès technique. Il en résulte souvent un écrasement de l'identité individuelle, des dépossessions de souveraineté d'Etat, qui peuvent créer des réactions violentes. Mais l'exploitation de la technologie pourrait permettre des évolutions différentes.

» Durant une première phase, la technologie est utilisée de façon concentrée : gros ordinateurs, centrales nucléaires de plus en plus puissantes. Ces systèmes sont en général vulnérables, coûteux, mal utilisés par rapport à leurs possibilités, avec de surcroît tous les risques d'une « *première* ». Paradoxalement, les experts affirment que, plus les centrales sont puissantes, plus elles sont économiques. Alors que les servitudes techniques pèsent sur leur réalisation justement parce qu'elles sont puissantes, et risquent d'en grever le coût. A ce stade, on pourrait parler d'un apprentissage plus ou moins risqué de la technologie. Puis vient une phase de déconcentration et de dissémination.

» Des réacteurs embarqués sont utilisés pour alimenter pendant des mois la vie de sous-marins militaires. Ne pourrait-on pas, demain, faire vivre des cités de moyenne dimension avec des équipements de même nature ?

» A cet égard, l'exemple de l'évolution des armes nucléaires militaires est très instructif. Pendant plusieurs années, ce fut la course aux mégatonnes. Puis sont apparues des ogives à charges fractionnées moins puissantes, mais plus efficaces du fait de leur précision, grâce à l'électronique fine, aux lasers, à la miniaturisation des charges.

» Cette « *déconcentration* » de la technologie permet sa dissémination jusqu'au niveau individuel : l'automobile donne à chacun ses bottes de sept lieues ; l'ordinateur individuel donne à chacun, pour 4 000 F à 5 000 F, une capacité de traitement que seuls les spécialistes pouvaient exploiter il y a quelques années ; le soldat tire d'un engin antichar Milan la puissance de feu d'une compagnie des années 60. A lui seul, avec un matériel de 500 000 F, il peut détruire un char coûtant dix à quinze fois plus cher.

» On perçoit à peine les conséquences de toutes ces nouvelles situations sur les concepts d'emploi, les structures.

La déconcentration de l'informatique

— La liaison ordinateur-téléphone, qui soulève les mêmes problèmes de structure, de concept d'emploi, est-elle le début d'une déconcentration de l'informatique ?

— La liaison téléphone-ordinateur apporte déjà une possibilité de dissémination géographique de la machine. Ses mémoires, ses capacités de traitement, deviennent accessibles à distance. Mais on ne parle pas assez des nouvelles possibilités de dissémination de la mémoire, en particulier grâce aux semi-conducteurs et aux lasers. Chacun pourra bientôt stocker à bas prix l'information où il veut, comme il veut, et disposer de surcroît de capacités de traitement autonomes dont certaines petites calculatrices évoluées fournissent un exemple.

» *Parallèlement*, la structure des réseaux de télécommunication évoluera. On expérimente déjà des réseaux en boucle qui seront de grandes artères de circulation de données. Un réseau de communication prendra la forme d'un tissu cellulaire. Chacun pourra s'y connecter, soit pour accéder à des informations stockées dans des centres de données greffées sur le réseau, soit pour disposer d'énergie informatique, soit pour dialoguer dans des formules élaborées (image-son, télécopie, conférence à distance) avec d'autres personnes.

» On va donc vers la décentralisation, la transparence, la neutralité des réseaux de transport, la création de nouveaux services, accessibles à la collectivité. Un individu, un organisme auront donc de plus en plus la possibilité de disposer de mémoires, de moyens de calculs autonomes et de les utiliser combinés ou non avec des infrastructures extérieures. Toutes les combinaisons, toutes les architectures deviendront possibles. C'est inéluctable. Aucun système politique, économique, aucun monopole ne pourra s'y opposer, même s'il y a des combats de retardement.

— L'utilisateur final aura donc le choix, le pouvoir de décision...

— Il aura le choix des moyens et de leur utilisation. Par exemple, pour réaliser une étude internationale, il pourra aller chercher des informations économiques dans la banque de données d'une société de services spécialisée, trouver des informations politiques dans le système d'un ministère et combiner tout cela avec des informations plus confidentielles qu'il stocke lui-même.

— L'un des problèmes n'est-il pas celui du contrôle de ces nouvelles infrastructures, et surtout des produits qui y circuleront ?

— Quelle que soit la performance de ces futurs réseaux de transport et de distribution, il faut se préoccuper des produits qui circuleront. Aujourd'hui, la presque totalité des banques de données (scientifiques, techniques industrielles), soit environ trois cent cinquante, sont aux Etats-Unis. Il en est de même pour de nouveaux services offerts sur ordinateur : modèles de prévision, langages évolués permettant à l'architecte de simuler des formes, des espaces, outils d'aide à la décision.

» Si l'implantation de ces données, de ces logiciels sur des ordinateurs localisés en France a l'avantage de diminuer des flux d'importation, de permettre la création d'une nouvelle activité, elle ne peut suffire. L'information, le service, restent d'origine américaine. Les utiliser conduit à accepter des systèmes de pensée, de raisonnement (méthodes comptables, analyse économique, etc.), extérieurs et à perdre sa personnalité. C'est un choix de société. Mais on peut aussi penser à exploiter les gisements d'information, de services qui existent en France.

» Il s'agit alors de rendre « *vivante* », en la plaçant sur des réseaux, l'information stockée dans les bibliothèques, les centres professionnels, les chambres de commerce, les ministères... Il s'agit aussi de demander au documentaliste, à l'architecte, au médecin, à l'économiste d'exploiter à leur bénéfice les possibilités des machines, en organisant et en repensant leur métier vers plus d'efficacité.

— Que se passe-t-il alors pour ceux qui s'informatisent sans effectuer cet effort de réflexion et de réorganisation ?

— L'utilisation de la technologie agira comme un *révélateur*, et comme un *amplificateur de conflits latents*. Supposons une entreprise dont la gestion est très centralisée. Tous les jours, les copies de notes, de lettres, des appels téléphoniques convergent sur Paris. Tant qu'il s'agit de relations, de moyens classiques, chacun dispose d'une certaine marge de manœuvre. Si un ordinateur, des terminaux, des liaisons sont installés sans que la structure de base soit repensée, leur utilisation la rigidifiera définitivement. Les personnes sont confirmées dans des tâches parcellisées, sans réelles responsabilités, et la centralisation s'effectue dans des conditions encore plus diverses. Le malaise qui existe dans plusieurs organismes bancaires est à cet égard significatif.

» *Implantée sur des terrains mal préparés, la technologie crée de plus en plus de situations prérévolutionnaires, non liées à la différence de classes sociales mais à la nature et à la différence des effets qu'elle fait subir.*

Pour éviter d'autres tensions

— Mais le développement technologique détermine également d'autres tensions.

— *Un second facteur de tension est lié à la concentration des moyens de développement et de production des technologies les plus puissantes entre les mains de quelques grands groupes multinationaux, en général d'origine américaine.* Or, la technologie dépossède de leur souveraineté industrielle, économique, voire politique, ceux qui ne la contrôlent pas.

» On peut se référer sur ce point à tous les débats sur l'aéronautique, l'électronique, la chimie, les techniques agro-alimentaires. Ne soyons pas naïfs. Quelle cohérence peut exister entre les plans d'un directeur commercial installé à New-York, à Dallas, à Tokyo, pour qui la France ne représente que 7 % du marché mondial, et les concepts, les volontés à développer pour utiliser la technologie dans la résolution des problèmes qui se posent à un pays comme le nôtre ?

» Le métier de ces groupes est de prendre des marchés, de réaliser du profit, de rémunérer des actionnaires...

— C'est la loi du marché...

— Appliquer à l'extrême la loi du marché veut dire que les plus forts sont de plus en plus forts, que des effets de domination apparaissent et qu'on accepte de les subir. *Le métier de ces groupes n'est pas de transformer la société, ni de se préoccuper des conséquences de l'emploi des instruments qu'ils ont développés.* A cela, il faut donc opposer des politiques d'utilisation des instruments, qui rejoignent souvent des problèmes nationaux.

» Pourquoi pas un club des pays non engagés technologiquement vis-à-vis des puissances dominantes ?

— La technologie ne débouche-t-elle que sur de plus en plus de désordres, de plus en plus d'affrontements ?

— *Tout cela peut être évité à condition d'être innovateur.* Non plus dans la découverte de la technologie mais dans la recherche économique, sociale, conceptuelle qui devrait précéder son emploi. *Reconnaissons que nous bivouaquons encore sur des problématiques du dix-neuvième siècle. Ne raisonnons-nous pas comme si quelques modèles placés sur ordinateurs pouvaient nous garantir l'avenir et nous prédire à trois décimales près l'année 1985 ? Ne traitons-nous pas le problème des centrales nucléaires comme celui des centrales thermiques ?* Qu'avons-nous fait de l'informatique ?

» A tous les niveaux il faut penser différemment, inverser les facteurs. Il faut apprendre à piloter, sous notre responsabilité, cet ensemble complexe que représente la société dans laquelle nous vivons en ayant envie de participer aux jeux économiques industriels internationaux qui déterminent notre futur.

» Savoir ce que l'on veut. *Concevoir d'abord, utiliser ensuite, la technologie apporte toujours des solutions aux problèmes qu'elle pose.* Mais il est temps que les instruments ne servent plus de prétexte à nos insuffisances. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL QUATREPOINT
et MAURICE ARVONNY.

Monnaie électronique :
David contre Goliath

LA monnaie électronique a fait officiellement son apparition en France le 5 février. La Banque régionale de l'Ain (affiliée au groupe C.I.C.) a installé, à ses frais, des terminaux chez cinquante commerçants et doté dix mille de ses clients d'une carte magnétique et d'un numéro de code. Entrée dans le terminal du commerçant, cette carte permet d'interroger, en temps réel, les ordinateurs de la banque sur la provision inscrite au compte de l'acheteur. Si elle est suffisante, le montant de l'achat est débité aussitôt par l'ordinateur, qui crédite simultanément le compte du commerçant.

Un tel système qui existe depuis cinq ans aux Etats-Unis a été baptisé *on line* pour illustrer la connexion physique entre la banque et le commerçant. *Il est cependant coûteux, lourd et nécessite d'importants investissements. Il implique également une entente préalable entre les banques ainsi qu'une unification de leurs réseaux. On imagine mal, en effet, un commerçant aligner des batteries de terminaux.* Ainsi, la B.R.A., précisent les autres banquiers, *a pu se lancer dans l'aventure car elle contrôle 60 % du marché de son département.*

La liaison *on line* commerçants-banques n'est pas le seul moyen d'accéder à la société sans chèque et sans espèces. La miniaturisation des circuits intégrés offre une autre possibilité. Des brevets d'une carte « spéciale » ont été déposés, il y a déjà plus de quatre ans, par une société française : Innovatron (*le Monde* du 23 mai 1978). Cette carte n'est plus magnétique, mais comporte des circuits et des mémoires, que la banque « charge » d'un certain crédit en accord avec le titulaire du compte. Introduite dans le lecteur d'un commerçant, elle se « *déchargera* » du montant de l'achat et créditera automatiquement la carte, également à mémoire, du commerçant, en indiquant en outre le numéro de compte du client. Tous les jours ou toutes les semaines, le commerçant adresse sa carte à sa banque pour que les opérations soient régularisées sur son compte. *Le lecteur remplace en quelque sorte la caisse enregistreuse. Ainsi il n'est pas nécessaire* d'introduire une *coûteuse liaison avec les ordinateurs des banques d'où le terme de off line. Quand la mémoire de la carte est vide, on va la recharger ou en chercher une autre à la banque.*

Entre ces deux systèmes, ces deux conceptions, la bataille ne fait que commencer. Les intérêts en jeu sont considérables. I.B.M., *qui a équipé la B.R.A., a de grandes* ambitions dans le secteur des *terminaux* bancaires. Il n'est pas le seul. Pour les groupes industriels, les établissements financiers, partisans du *on line*, il ne « *faut pas brûler les étapes* »... D'autant qu'ils ont déjà procédé à de lourds investissements dans de tels systèmes.

On a pu penser l'été dernier que la carte Innovatron allait acquérir ses lettres de noblesse grâce à une association avec les banques de la « carte bleue ». Au dernier moment, l'affaire a capoté, en raison notamment du refus de la Société générale de s'y associer. Du coup, les expériences-tests prévues pour le début de l'année en Bretagne ont été repoussées. Certes, Innovatron continue de travailler sur les applications bancaires. Avec le Crédit mutuel notamment. Mais l'hostilité de quelques établissements financiers, partisans avérés du *on line*, bloque quelque peu toute opération d'envergure dans l'immédiat. Et ce malgré l'intérêt du ministère de l'industrie pour la carte Innovation, qui est « *une innovation française* ». Pour l'avenir, ses partisans espèrent beaucoup de la commission, mise en place dans le cadre du plan d'informatisation de la société, chargée de déterminer et d'aider les expériences pilotes dans les nouveaux systèmes électroniques de paiement.

En attendant, on étudie d'autres applications possibles, et Innovatron vient d'accueillir dans son capital, à hauteur de 23 %, la Compagnie des compteurs, filiale du groupe franco-américain Schlumberger. Des négociations sont également en cours avec l'administration des P.T.T. pour une possible prise de participation de France Câbles. Enfin, American Express semble intéressé par l'acquisition d'une licence. La carte à mémoire remplacerait alors la classique carte de crédit utilisée par ses neuf millions de membres. Cartes et lecteurs seraient, bien entendu, fabriqués par des groupes industriels américains. Déjà, le premier fabricant mondial de circuits intégrés, Texas Instruments, s'intéresse à la question...

« *Faudrait-il*, se demande-t-on chez Innovatron, *que la carte à mémoire fasse ses preuves outre-Atlantique pour qu'industriels et banquiers français soient convaincus de son intérêt ?* »

J.-M. Q.

Vers la télécopie publique instantanée ?

D'ici quelques semaines, quatre fabricants de matériel de télécommunications — ou leurs filiales — présenteront au secrétariat d'Etat aux P.T.T. les maquettes d'un télécopieur numérique capable de transmettre la photo d'un document de 21 × 29,7 centimètres en un temps compris entre trente secondes et deux minutes. Les groupes C.I.T., Matra, S.A.G.E.M. et Thomson travaillent sur un matériel susceptible d'être produit à partir de 1981, à environ un million d'exemplaires, en dix ans, pour un coût situé entre 1 500 francs et 2 000 francs.

Techniquement ces nouveaux matériels ne représentent pas une « première ». On connaît depuis 1907 le bélinographe, qui permet de lire un document, de *le transformer en signaux électriques* et de le restituer, à l'arrivée, sous forme de photocopie. L'idée est née, dans les années 60, de mettre en service un télécopieur universel raccordé au réseau téléphonique général et capable de transmettre, en quelques minutes, un document écrit ou dessiné à un abonné équipé du terminal adéquat.

Les organismes de coopération internationale ont défini trois groupes d'appareils. Le groupe I comprend la plupart des machines actuellement commercialisées. En règle générale, elles ne sont pas compatibles entre elles puisque la normalisation n'est intervenue qu'en 1976. Elles ne sont plus mises en vente, depuis le 1er janvier 1979. Elles transmettent le format standard en six minutes. Leur prix est de 10 000 francs environ.

Le groupe II qui appartient, *comme le précédent au système* de *transmission sous forme analogique*, est capable de télécopier un document standard en trois minutes. *Ces télécopieurs* peuvent être automatiques à l'émission comme à la réception. Leurs coûts s'échelonnent de 15 000 à

Relier télécopieur et réseau téléphonique

Un marché « ménager » existe-t-il ?

25 000 *francs. C'est à ce groupe qu'appartient* le « S 360 » de la *société* SECRE présenté, le 7 novembre 1978, à la presse par M. *Norbert* Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Sur la base de l'envoi de mille télécopies par mois, la transmission d'une page standard revient à 1,60 franc.

Enfin, le groupe III comprend les machines à transmission numérique. La durée de l'opération est limitée à trente secondes. Les télécopieurs ne doivent pas, pour l'instant, être connectés au réseau téléphonique. Ils valent aux alentours de 50 000 F.

Les télécommunications ont fait le raisonnement suivant : « *Le mariage du téléphone et de la photocopie nous permettra d'offrir aux millions de ménages français un appareil domestique vendu dans les grandes surfaces d'appareils ménagers. Certaines études sont contradictoires et nient qu'il existe un marché « ménager » de la télécopie. Calculons le coût d'une télécopie : 0,40 F d'amortissement du matériel + 0,10 F de maintenance + 0,10 F de papier + 0,50 F — en calculant large — la communication téléphonique. Nous arrivons à un total de 1,10 F pour une page transmise localement, de domicile à domicile, en deux minutes. N'est-ce pas comparable avec le service postal qui fait payer ses timbres 1 ou 1,20 F ? Même dans le cas d'une télécopie interurbaine, le coût n'est pas prohibitif : 5,60 F. Souvenons-nous que la taxe téléphonique de base était il y a dix ans au même prix que ceux de la lettre ou du journal. Cette évolution se poursuivra.* »

Pour généraliser l'emploi du télécopieur, plusieurs obstacles devront être levés. Ainsi la consultation en cours auprès des industriels pourrait bientôt permettre d'offrir un télécopieur au prix d'un gros téléviseur. La normalisation des appareils donnera à ceux-ci la faculté de converser entre eux sans problème de compatibilité. Enfin, un annuaire des abonnés au service « téléfax » ouvert par les P.T.T. est en cours d'élaboration et représente la condition *sine qua non* pour faire connaître et lancer la télécopie publique, très en retard en France (6 000 télécopieurs) par rapport aux Etats-Unis (100.000).

On ignore tout des possibilités du marché. On sait seulement qu'elles existent comme pour tout produit nouveau des télécommunications. « *Est-ce que le relevé de notre compte bancaire nous parviendra sous forme de télécopie ?*, demande M. Jean Syrota, directeur des affaires industrielles et internationales à la direction générale des télécommunications. *Ou bien s'inscrira-t-il sur l'écran de notre téléviseur comportant le service « Vidéotex » ? Ou bien nous sera-t-il communiqué par la voix synthétique d'un ordinateur que nous aurons consulté par téléphone ? Personne ne peut répondre. Il faut donc mettre en lice tous ces systèmes. Plusieurs d'entre eux subsisteront peut-être.* »

Alors rêvons : un coffret pas plus important qu'une machine à écrire portative est couplé par un fil au poste téléphonique. Un petit-fils compose le numéro de téléphone de sa grand-mère. Tout en lui souhaitant « *bonne fête* », il place le dessin qu'il a commis sur le télécopieur. Il appuie sur un bouton. Trente secondes plus tard son aïeule peut admirer le chef-d'œuvre. Hélas, en noir et blanc, pour l'instant !...

ALAIN FAUJAS.

... Energies ... Communication ... Informatique ... Satellites ... Electronique ... Télé

La Bourse dans la rue...

Un système qui fonctionne à New-York depuis dix ans

A la Bourse de Paris, l'informatique ne réalise pas encore toutes les opérations souhaitables

« *Rhône-Poulenc : 118,20 c. 116,70... Saint-Gobain : 153 c. 147...* » Immobilisé dans le traditionnel embouteillage de ce quartier d'affaires, le regard de l'homme s'est machinalement porté sur la façade de cette grande banque nationale. Sur un énorme panneau lumineux, les cours continuent de défiler. « *Moulinex : 160 c. 152,30..., Skis Rossignol : 1 940 c. 1 935...* »

Tout à coup, l'automobiliste sort de la file, gare son véhicule et se précipite dans une cabine téléphonique. Fébrile, il compose le numéro de son agent de change, donne à la standardiste un autre numéro de code, celui de son compte, et annonce : « *Vendez-moi 200 Moulinex tout de suite. J'attends...* »

Chez l'agent de change, vérification faite, un employé transmet l'ordre au moyen d'une sorte de télex. Sur le « parquet » de la Bourse, dans le « box » privé de la charge, une autre machine réceptionne l'ordre. Un commis s'en empare, se rue à la « corbeille », donne l'ordre à un employé, lequel l'enfourne aussitôt dans le gros ordinateur central. Dans la cabine téléphonique, l'homme s'entend alors annoncer : « *Ordre exécuté à 159,70 F. Vous recevrez la confirmation demain chez vous...* » Satisfait, il remonte dans sa voiture et reprend la file. Sur le panneau lumineux de la banque, il peut alors lire : « *Moulinex : 159,70 c. 160...* » L'opération est enregistrée. Elle a duré moins de quatre minutes. Fiction ? Non, si l'automobiliste avait été new-yorkais : un système de ce type fonctionne outre-Atlantique depuis près de dix ans.

« Un grand chahut gueulard »

A Paris, la réalité est encore tout autre. Pour l'essentiel, la Bourse de Paris reste « *cette grande foire loyale, ce grand chahut gueulard* » qui enchantait le « naïf » de Paul Guth. Certes, les ordinateurs ont fait leur entrée dans la technique boursière il y a plus d'une quinzaine d'années. Mais ces « *merveilleuses machines* » n'interviennent qu'en aval du flux boursier, et non en amont, comme à New-York. Les informaticiens, qui se sont chargés d'une grande partie de l'intendance du marché, ne participent pas — pas encore — directement à son fonctionnement. Trois systèmes ont été mis au point assez récemment. Deux sont pratiquement opérationnels. Le dernier en est encore à ses balbutiements.

L'affichage électronique des cours et de la tendance du marché existe depuis environ trois ans. Une dizaine de terminaux répartis dans tout le palais Brongniart « crachent » à la demande, et pendant toute la durée de la séance (deux heures) les cours de la cote du jour, de la veille, et les extrêmes (plus haut, plus bas) de la séance. Contrairement à Wall Street (la Bourse américaine), les volumes d'échanges ne sont pas encore disponibles. Au-dessus de la fameuse « corbeille », un grand panneau d'affichage électronique de la tendance a également été installé. Enfin, la Chambre syndicale a mis au point un « indicateur instantané » qui varie au gré des mouvements *importants* du marché.

Second système : « *Télécharge* », réservé aux agents de change. Branché directement sur les ordinateurs de la Chambre syndicale, relié par câble aux terminaux installés dans une quinzaine de charges, Télécharge est d'abord un outil pour les gestionnaires. D'un seul coup d'œil, après avoir introduit sa « clef » personnelle (une carte magnétique) dans son terminal, le *gérant de portefeuille* peut obtenir l'état complet du compte d'un de ses clients (ou de tous).

Télécharge a cependant trois inconvénients : l'abonnement est cher (100 000 francs en moyenne) ; on ne peut pas entrer directement des données nouvelles, car il n'y a pas de véritable dialogue entre l'homme et l'ordinateur central ; enfin, le terminal n'indique pas les possibilités d'arbitrage laissées en fonction de la loi sur la taxation des plus-values. « *Simple question de mois* », répondent les spécialistes délégués par le Groupement service informatique (G.S.I.) auprès de la Compagnie des agents de change. Bientôt, des « clignotants » seront mis en place, qui avertiront les professionnels que tel client a, par exemple, déjà réalisé 100 000 francs de plus-values et qu'au-delà son addition fiscale risque d'être trop lourde pour le gain envisagé.

Grâce à des imprimantes, les clients particuliers peuvent, s'ils le désirent, accéder à ces informations. Mais seulement pour ce qui concerne leur propre portefeuille. A moins d'être présents quotidiennement sur le « parquet » de la Bourse, le particulier n'a pas accès aux informations instantanées du marché (cours, avis spéciaux de la Chambre syndicale, suspension de cotation définitive ou temporaire). Ce service sera fourni, peut-être, dans quelques années par un troisième système : « *Antiope* » — *Acquisition numérique et télévisualisation d'images organisées en pages d'écriture*, — expérimenté sur le réseau de la Télédiffusion de France (T.D.F.)

Ce système de télétexte devrait permettre, dans un avenir plus ou moins lointain, à tous les passionnés de Bourse de suivre la séance chez eux, dans leur fauteuil. Les informations seront transmises par ondes hertziennes. Pour les recevoir, *il suffira d'adapter* à son téléviseur une petite boîte noire, un « *décodeur* », lui-même relié à un clavier de sélection guère plus volumineux qu'une mini-machine à calculer.

Encore expérimental, le magazine boursier diffusé par Antiope n'est reçu que par une vingtaine d'utilisateurs parisiens et lyonnais. Certains sont enthousiastes. D'autres estiment que la fameuse petite boîte noire coûte trop cher (entre 10 000 F et 12 000 F), et que le coût de l'abonnement (entre 1 300 F et 1 500 F par mois) est trop élevé.

A T.D.F., on explique que les prix baisseront fortement si le nombre des utilisateurs s'accroît en proportion. « *A terme, le décodeur ne devrait pas majorer de plus de 15 % le prix normal d'un récepteur de télévision* » (soit entre 300 francs et 400 francs).

Encore faudrait-il que les banquiers (principaux utilisateurs potentiels) acceptent de jouer le jeu. Or, ce n'est un secret pour personne, tous les services-titres des banques sont déficitaires. Le rapport « Diapason » a même cité le chiffre astronomique d'un milliard de francs de déficit par an pour l'ensemble des institutions financières concernées (*le Monde* du 7 février). Et puis « *tant que l'on aura pas adopté l'unicité de cotation et le marché continu, Antiope n'a pas d'intérêt* », ajoutent les professionnels avec une belle unanimité. La suppression de la double cotation (au comptant et à terme) et la prolongation de la séance (cinq heures, comme à New-York) sont à l'ordre du jour à la Compagnie des agents de change.

« *La première partie de la réforme devrait même voir le jour avant la fin de cette année* », dit-on autour de la corbeille. Mais que le « naïf » de Paul *Guth se rassure : c'est ce que* l'on répète depuis plusieurs années. « *La Bourse bâillonnée, toute en claviers glacés* » n'est pas pour demain...

PATRICE CLAUDE.

L'INFORMATIQUE EN 1983

En 1983, la valeur des livraisons effectuées par les constructeurs américains d'informatique devrait être comprise entre 25 et 29,5 milliards de dollars, contre 18 milliards en 1978, indique une étude d'Arthur D. Little sur l'industrie mondiale des ordinateurs 1978-1983. La part des constructeurs d'outre-Atlantique dans le marché mondial atteindrait 75 % contre 78 % actuellement, celle d'I.B.M. remontant par contre de 58 % à 61 %.

Les marchés des grands et des très grands systèmes (6,1 milliards de dollars de livraisons en 1978) devraient, selon Arthur D. Little, progresser de 50 % en cinq ans, et celui des petits systèmes *doubler (4 milliards de dollars contre* 2 milliards).

BIBLIOGRAPHIE

« L'ÉTAT ATOMIQUE : les retombées politiques du développement nucléaire » de Robert Jungk

Plusieurs ouvrages comme *les Nucléocrates*, de Philippe Simonnot, et *la Babel nucléaire*, de Louis Puiseux, avaient abordé le sujet chacun à leur manière. Cette fois c'est un scientifique autrichien de soixante-deux ans, M. Robert Jungk, spécialiste de futurologie, qui s'y essaye (1). L'auteur ne cherche pas à dissimuler sa méfiance pour ne pas dire son antipathie à l'égard du *nucléaire. Pour lui « il est urgent de réfléchir à ses dangers sociaux et politiques ».*

Pour alimenter sa *réflexion*, l'auteur a *procédé* à une sorte d'enquête journalistique en France, en République fédérale d'Allemagne et aux Etats-Unis. A l'aide de récits et d'anecdotes vivement contés mais qui paraissent recueillis un peu au hasard il esquisse une sorte de portrait robot de ce que serait une société nucléaire.

Pour prévenir les risques d'insubordination, de négligence technique et même de sabotage, le futur personnel de l'industrie atomique sera soumis, avant l'embauche — il l'est déjà — à des investigations serrées. Il s'agit de sélectionner les individus psychologiquement, techniquement et politiquement « sûrs ». Les professionnels du nucléaire doivent être aussi fiables que leurs instruments.

Les travailleurs des entreprises atomiques et tout spécialement ceux qui œuvrent dans des usines de retraitement et de stockage des déchets comme La Hague, en France, devront renoncer à exercer leur droit traditionnel à la grève. Les dispositifs de refroidissement des déchets de haute activité, par exemple, ne peuvent être mis en sommeil sous peine de catastrophe.

Toutes les installations du cycle nucléaire, depuis la mine jusqu'au cimetière de déchets en passant par les transports et les centrales électriques, devront être surveillées par une police spécialisée. Les vols de matière *fissile*, les attentats seront, en effet, les expressions d'une nouvelle « criminalité nucléaire », à éviter coûte que coûte fusse au prix d'une amputation des libertés.

En définitive, selon Robert Jungk, les pays qui développent une industrie atomique optent quasi nécessairement pour un Etat fort, centralisé, volontiers coercitif.

L'auteur estime également, non *sans raison*, que *la diffusion de la* technologie nucléaire civile entraînera une prolifération des bombes atomiques. Six pays possèdent déjà l'arme nucléaire. D'ici à la fin du siècle dix-huit autres seront capables d'en réunir les éléments. Risque énorme. Il est vrai que la futurologie est bien incapable d'intégrer dans ses prophéties la sagesse des nations et la folie des hommes. C'est donc bien un pacte faustien que les savants atomistes, militaires et civils, proposent à l'humanité. Doit-elle l'accepter ? L'auteur pense que non mais son argumentation souffre de telles faiblesses qu'elle aura du mal à convaincre.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *L'Etat atomique. Les retombées politiques du développement nucléaire*, par Robert Jungk, chez Robert Laffont, 270 pages, 40F.

—Repères—

LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Le département américain de l'énergie vient de passer un contrat de 350.000 dollars avec le Centre de recherche et de développement de la société General Electric pour la conception d'une automobile qui utiliserait tout aussi bien un moteur à *explosion* qu'un *moteur* électrique.

Le Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasadena (Californie) gérera ce programme d'étude.

Le véhicule, à la conception duquel deux autres sociétés américaines (avec les conseils de la compagnie japonaise Daihatsu Motor Co) participeront, doit pouvoir rouler à l'essence comme au mazout et avec des batteries, pour ce qui concerne son moteur électrique. Selon les premières études du Centre de recherche de General Electric, un véhicule fonctionnant de cette manière consommera moins de combustible qu'une voiture normale et moins d'électricité qu'un véhicule électrique analogue à ceux existant à l'heure actuelle.

General Electric a déjà mis au point un véhicule électrique expérimental destiné à des utilisations urbaines et dont le rayon d'action prévu est de 80 kilomètres. Au printemps prochain, la firme doit livrer au département de l'énergie deux autres véhicules électriques mis au point avec Chrysler, dont les rayons d'action seront respectivement de 120 et 200 kilomètres, et la vitesse constante maximale de 56 km/heure. Ces deux véhicules expérimentaux seront équipés de batteries au plomb.

TÉLÉALARME POUR LES PERSONNES AGÉES

Le *service de téléalarme* de détresse, baptisé par les P.T.T. Téléalarme, est ouvert à titre expérimental et pour une durée minimum de deux ans, dans les départements du Val-d'Oise, du Morbihan et du Bas-Rhin.

Grâce à une « poire » reliée au téléphone et à un composeur automatique de numéro, l'abonné peut déclencher un signal au centre de surveillance en cas de malaise ou d'agression. Ce service est proposé exclusivement aux personnes âgées ayant obtenu l'accord de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de leur résidence.

L'abonnement, d'une durée minimale de deux mois, comprend la fourniture, l'installation et l'entretien de l'émetteur. La redevance mensuelle est fixée à 20 F.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Le mélo à Bondy.

Le IVe Festival de Bondy, qui aura lieu, du vendredi 16 au jeudi 22 février, salle André-Malraux, avenue de la République, se propose d'examiner la société française des années 30 à travers le mélo cinématographique. Les mélodrames du « samedi soir » furent, en effet, les reflets, involontaires ou non, de certains mythes imposés comme modèles sociaux, comme idéologie populaire. Vingt-trois films de ce type seront ainsi offerts à la réflexion des cinéphiles et des spectateurs d'aujourd'hui. Il en est de très rares : Métropolitain *de Maurice Cam,* le Père Lampion, la Sonnette d'alarme, *et* Sous la griffe *de Christian-Jaque.* Thérèse Martin *de Maurice de Canonge,* la Louplote *de Jean Kemm,* Orage *de Marc Allégret,* l'Appel de la vie *de Georges Neveux,* les Hommes nouveaux *de Marcel L'Herbier,* les Deux Gamines *de René Hervil,* Abus de confiance *d'Henri Decoin. Des films de Carné, Duvivier, Pagnol et Renoir sont aussi au programme.*

La soirée de clôture (22 février, à 21 heures) reconstituera une séance au Bondy Palace en 1936, avec actualités, documentaire, attractions et la Belle Equipe *de Duvivier.*

★ Association Bondy-Culture, 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy, tél. 847-31-10, poste 267.

Courts métrages au Périphe.

Le Périphe, la petite salle du parc Montsouris, poursuit son effort en faveur du court métrage et, après les trois semaines consacrées aux films courts de John Van der Keuken, annonce deux nouveaux programmes. Les 14, 16 et 17 février, cinq courts métrages du Festival de Lille : l'Ornière, *de François Dupeyron,* Rouille, *de Gérard Feitz,* les Vampires de la misère, *de Luis Ospina et Carlos Mayolo,* Georgia, *de Christina Lipinska,* Elles étaient une fois, *de Marc Baschet. Les 21, 23 et 24 février, deux films de Werner Herzog, le metteur en scène de* Kaspar Hauser *et* Nosferatu : la Soufrière (1977), *étonnant documentaire sur une éruption volcanique qui n'eut pas lieu, et* How Much Would a Woodchuck Chuck, *histoire de commissaires priseurs filmée lors du tournage américain de* la Ballade de Bruno.

★ Le Périphe, 8, villa du Parc-Montsouris, tél. 588-21-65. Le soir, à 20 h. 30: Métro Cité-Universitaire.

A propos des *Anges déchus*.

L'association l'Abbaye nous a adressé les remarques suivantes à propos de l'article de présentation du film Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel, *de Jean Schmidt (le Monde du 25 janvier) :*

« Si un tel film nous interroge sur le présent, la réalité quotidienne de la vie des jeunes, en aucun cas il ne doit autoriser à s'approprier leur destin en parlant de suicide « probable », même si celui-ci a été évoqué par les intéressés. Il est par ailleurs regrettable de faire silence sur la qualité de l'élan vital exprimé par quelques images du film.

» Le rôle de la presse, s'il est d'informer, n'est pas forcément de faire ressortir les fantasmes de mort que véhiculent les propos de ces jeunes, qui ne font peut-être que reprendre à leur compte les propres souhaits de la société à leur égard. »

Dîners en super-8.

A la galerie l'Ouvertür, 21, rue de l'Ouest, Paris-14e, métro Gaîté, le groupe Ciné-Suite-Action super-8 présente, les jeudis 15 février, 1, 15, 29 mars et 26 avril, à 21 heures, des films en super-8, précédés, selon les organisateurs, « d'une « ciné-bouffe » qui consiste à offrir à la fois un dîner et plusieurs films, sorte de *Café-Cinéma*. Ainsi des films vénézuéliens seront accompagnés d'un repas vénézuélien ». *Le 15 février, projection d'un choix de films de moins de cinq minutes ; le 1er mars,* l'Ambassade, *de Chris Marker, et* Blockhaus Mia, *de Mara Pigeon (Belgique) ; le 15 mars, les films vénézuéliens. Prix du menu : ciné-bouffe, plus super-8 : 20 francs.*

★ Ciné Suite-Action super-8, 71, boulevard de La Villette, tél. 205-05-60.

Cinéma

« L'INVASION DES PROFANATEURS »

Classique de la littérature fantastique, le récit de Jack Finney, *Invasion of the Body Snatchers*, exploite avec intelligence le vieux thème du « double ». Sans changer d'apparence, des humains sont investis *par une force venue d'ailleurs*, force maléfique qui annihile en eux les notions de bien et de mal. « Je » devient « autre », et cet « autre » *n'est plus qu'un robot, une mécanique* prête à tous les esclavages.

S'inspirant du livre de Finney, Don Siegel avait réalisé, en 1956, un film très remarqué, *l'Invasion des profanateurs de sépultures*, où l'angoisse était diffusée avec une douceur et une lenteur savantes. Beaucoup moins subtil est le « remake » *que nous propose aujourd'hui* Philip Kaufman, la mutation psychique des « envahis » s'accompagnant d'images-chocs qui font glisser le récit dans les horreurs d'un grand-guignol écologique.

C'est, en effet, par le truchement du monde végétal que se manifeste la présence inconnue. Tombés des espaces sidéraux, des « germes » *se transforment en radicelles* arachnéennes, en fleurs ou en plantes monstrueuses qui profitent du sommeil de leurs victimes pour *s'emparer d'elles*. Dans un San-Francisco bientôt totalement infesté, un homme seul (Donald Sutherland) lutte pour la survie de l'espèce.

Alors qu'en 1956 le film de Don Siegel *était apparu (à tort ou à raison)* comme une mise en garde contre l'infiltration communiste, celui de Philip Kaufman n'est susceptible *d'aucune interprétation de ce genre*. Tout au plus se réfère-t-il à ce malaise existentiel, à cette vague impression que le règne de l'homme *est fragile, dont tant de films* de science-fiction ou de films-catastrophes se font l'écho.

Entre l'optimisme *(Rencontres du troisième type, Superman)* et le pessimisme, le cinéma américain balance. Ici, c'est le pessimisme qui l'emporte, le cri effrayant par quoi s'achève *l'Invasion des profanateurs* annonçant, *semble-t-il, la défaite de* Donald Sutherland. Ce plan final est d'ailleurs superbe. Les images d'un San-Francisco de cauchemar et certaines trouvailles de la bande sonore *sont également à mettre au crédit* du film.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« JE VOUS FERAI AIMER LA VIE »

Un chirurgien quinquagénaire, spécialiste des affections rénales et « *marié avec l'hôpital* », rencontre une femme de quarante ans, seule dans la vie avec son fils adolescent. *Comme les jeunes ont tort de rouler* à moto sans casque, un accident survenu au garçon fait dériver cette rencontre, qui aurait pu être sentimentale, vers un conflit psychologique *chez le chirurgien*.

Quatre scénaristes (dont le réalisateur) ont travaillé à ce mélodrame médical, où la nécessité d'obtenir les reins *d'un mort pour des greffes* salvatrices et la douleur *d'une mère* sont les enjeux d'un cas de conscience. On savait déjà qu'il y avait une crise du sujet dans le cinéma français. *Cette histoire à faire pleurer* et semée *d'intentions humanitaires n'est certes pas un remède*. Au lieu d'opter carrément pour le mélo, Serge Korber a cherché le réalisme sobre. *Sa mise en scène bute constamment sur le simplisme* des situations, la naïveté démonstrative du dialogue, les stéréotypes de la jeunesse moderne et d'un milieu *hospitalier* pour roman-photo.

Le seul mérite de Korber est d'avoir utilisé au mieux de leur métier, de leur talent, deux interprètes qui n'ont pas souvent, sinon jamais, droit aux « premiers rôles » : *Julien Guiomar et Marie Dubois. Tous deux,* elle surtout, arrivent à nous faire croire à un drame réel. C'est un exploit.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band »

Les opérations cinématographiques — doublées systématiquement d'une opération dans le marché du disque — de Robert Stigwood, producteur indépendant dans le show-business anglais, qui a produit *notamment* Eric Clapton et financé les « musicals » *Jésus-Christ Superstar et Tommy. Saturday Night Fever* et *Grease* ont rapporté à leur auteur *des millions de dollars. Seule l'avant-dernière* aventure de Stigwood — *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Bans* — a été aux Etats-Unis un demi-échec financier dans les salles *de cinéma et chez les disquaires. Il* est vrai que les Beatles ne se remplacent pas aisément.

Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band, mis sur pellicule par le tâcheron Michaël Schultz, est un film scopitone aux images rose bonbon franchement laides, et dont l'infantilisme ferait rougir les fabricants des *séries familiales chez Walt Disney*.

Le film n'est *qu'une suite de chansons de John Lennon et Paul* McCartney, chantées par les Bee Gees, *Peter Frampton, Paul Nicholas* et quelques autres vedettes du rock (Alice Cooper, Aerosmith), illustrées par une pseudo histoire *abracadabrante, qu'un récitant — le* vieux vaudevilliste américain George Burns — égrène tout le long des cent dix minutes de projection.

Ce qui est étonnant dans cette *affaire, c'est d'avoir réussi à gommer* toute trace de l'univers des Beatles, la part de rêve, d'insolence et de liberté, les échappées dans le lyrisme ou la parodie. *Même George Martin — l'arrangeur attitré* des Beatles, — qui a repris pour l'occasion les anciens arrangements, a travaillé sans l'ancienne magie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

Les confidences de Maurice Béjart

Avec *l'Amour du poète* présenté au Palais des sports dans une atmosphère de fête, Maurice Béjart, enthousiasme, excite, agace aussi un public partagé, comme cela arrive chaque fois que le chorégraphe *propose une réflexion* métaphysique et un témoignage sur son temps. Son processus de création est celui *d'un écrivain, mais,* parce qu'il s'exprime par des gestes qui touchent directement, il a réussi à faire de la danse un art populaire accessible à tous. La foule se presse à ses ballets comme elle va au cinéma ; elle *raffole* de ses ouvrages baroques, parfois confus, quelquefois ratés, où se rejoue le destin de *l'homme* à travers *une* mythologie remise au goût du jour. Tel un médium, Béjart répond *toujours à un besoin latent.*

Les admirateurs d'un Béjart géomètre, rénovateur du ballet *traditionnel, lui reprochent* ses vastes collages. Ses détracteurs l'accusent de subir sans discernement l'influence du milieu et de transformer l'univers chorégraphique en spectacles pseudo-intellectuels. *Il répond que la danse* est l'expression du moment et que le créateur, face à ce caractère éphémère, doit toujours aller de l'avant sans souci de préserver une gloire posthume ou d'assurer une relève, les classiques eux-*mêmes* n'échappant à l'oubli qu'à la condition qu'on les retravaille dans l'esprit de l'époque contem*poraine (comme il l'a fait lui-*même avec des bonheurs divers pour *le Sacre, les Noces, le Spectre de la rose* et *Pétrouchka).*

Derrière ce souci de renouvellement et cette apparence d'éparpillement, il existe chez Maurice Béjart une constante qui tient au caractère autobiographique de son œuvre.

« *Depuis mes débuts*, explique-t-il, *je fais perpétuellement le même ballet tout en tenant un journal de mes rencontres, de mes amitiés, de mes amours, de ma découverte de l'univers ; je me borne à mettre au point un compte rendu d'un état intérieur au fur et à mesure du temps qui passe. C'est pourquoi il est difficile de juger un de mes ballets sans les connaître tous.* »

En une trentaine d'années, il a projeté dans son œuvre une *interrogation personnelle* qui coïncidait avec celles de toute une génération. C'est l'angoisse existentielle de *la Symphonie pour un homme seul*, l'itinéraire surréaliste d'*Orphée ; la Reine verte*, jeu du verbe et de la mort, *Baudelaire* ou la solitude, *Nijinsky clown de Dieu* ou la transcendance. Mallarmé, Artaud sont également sollicités, et Nietzsche et les romantiques allemands. Parvenu à la cinquantaine, Béjart reprend souffle comme Faust vieillissant. La confidence est plus directe. La fuite en avant, stoppée ; regard attendri sur l'enfance puis sur les années d'apprentissage (*Gaîeté parisienne*). Mais la veine poétique semble avoir *été tarie avec Notre Faust*, qui avait atteint une sorte de plénitude.

Un paradoxe

Dichterliebe (l'Amour du poète) est un retour sur soi. Sous prétexte de traiter de l'imagination poétique, le *chorégraphe se livre* à un inventaire de tous les thèmes qu'il a pu aborder dans *le passé*. Voici Baudelaire, le préféré, et le chat, animal magique, Dionysos et l'ivresse de la danse, Zarathoustra, le verbe fait mouvement, Kali, image de la mère et de la mort tout droit sortie de *Juliette des esprits* et jouée par un travesti. Voici les motards, anges de la mort, chers à Cocteau et Pégase. Les tableaux se suivent, *oscillant entre le bien* et le mal, le tragique et la farce, le noir et le blanc, alternance *systématique que souligne un col*lage musical des lieder de Schumann confrontés avec des airs que Nino Rota composa pour les films de Fellini, *les Clowns, Roma, Il Bidone, Amarcord*. Un hommage direct à *Fellini*, avec qui Béjart se sent beaucoup d'affinités. Leurs univers se ressemblent : même prédilection pour l'onirisme, même regard funèbre et comique posé sur la vie, même sens méditerranéen de la farce, du dérisoire et de la *démesure*. Et puis il y a la fascination de Maurice Béjart pour le film. La danse, art *de mouvement et d'illusion*, génératrice d'images, ne s'apparente-t-elle pas au cinéma ?

L'Amour du poète c'est son *Huit et demi* à lui, avec des séquences brillantes, des références et des clins d'œil, une misogynie affirmée, dont George Sand fait les frais. Si le ballet *déconcerte*, c'est par la faiblesse de certains tableaux et le mauvais goût de quelques symboles (*la danse du lion et du serpent*). *Le* paradoxe de Béjart est qu'il a choisi de parler au vingtième siècle avec un langage académique créé au temps de Louis XIV. Son écriture chorégraphique s'en trouve limitée. *L'Amour du poète* nous réserve des variations classiques particulièrement conventionnelles et des séquences « jazz » sur une musique de Nino Rota à peine digne d'un show de la télévision française.

La troupe, *homogène*, soutient dans la mesure du possible la vibration d'un spectacle qui ne *comporte aucune progression* dramatique. Sur cette mer étale surnage Jorge Donn (Baudelaire), *qui tient le ballet à lui tout seul* comme Samson les colonnes du temple. D'excellentes variations mettent en valeur Shonach Mirk, le joyau de la Compagnie, Jan Nuyts (l'homme en noir) ou Jean-Marie *Limon* (*Dionysos*).

Il manque à cet *Amour du poète* une véritable scénographie qui en orchestre les délires au *même rythme* que la musique ou les danses. Peut-être ce sentiment vient-il de ce qu'entre-temps on a *découvert* les ballets de Carolyn Carlson avec leurs sources lumineuses, leurs transparences magiques, et *tous* ces mirages conçus en même temps que le geste et qui respirent avec lui. Carolyn Carlson nous fait ressentir fortement un état poétique intérieur, Maurice Béjart nous propose un discours sur la poésie.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des sports, 20 h. 30.

Jazz

L'étrange rumeur de Sunny Murray

Dans les groupes formés par Sunny Murray, on pourrait voir la reconstitution d'une certaine idée du free-jazz : le « revival », en somme, des années 60. D'autant que les compagnons d'un soir *de Sunny Murray, depuis son dernier* séjour parisien en 1969, ont tous pris des directions bien différentes. Clifford Thornton d'abord, que le retour à certaines *formes* du classicisme semblait tenter l'an *dernier, comme tant d'autres*. Barre Phillips, aussi, lui qui s'est éloigné de toutes les violences pour travailler ce que la basse a de plus mélodique. Et Michel Portal, dont le récent *concert* à l'Olympia *indique clairement* la nouvelle orientation : attentif à esquiver les pièges de la spontanéité quand elle devient une mode, attentif aux sonorités, à l'écriture d'ensemble et à ce qui peut se produire de neuf dans un groupe quand on le défait de ses nouveaux stéréotypes.

En outre, Sunny Murray demeure inchangé, inaltérable. Ce qui ne passe pas pour une qualité chez *les* musiciens de jazz. Ce qui, ici, étonne et ravit. Les mêmes bruissements de cymbales qu'on prenait pour du bruit, la même rumeur de toms où l'on cherchait *ironiquement le tempo et toujours, toujours, ce charleston qui s'agite sans netteté* apparente ou encore cette baguette gauche qu'il est seul à tenir si bizarrement sans souci des lois. Et dans cette *infinie* finesse de vibration, la musique de *Sunny Murray* reste peut-être *la* même, mais encore à découvrir à l'infini.

On comprend ce que les spécialistes décriaient il y a dix ans dans son étrangeté technique. Mais l'on comprend *aussi pourquoi ils voulaient tous jouer* avec lui, à la même époque : les plus grands, Cecil Taylor, Ornette Coleman, John Coltrane, Don Cherry ou, bien sûr, Albert Ayler. Mais on n'a pas le temps de se poser *trop de questions*, tant la musique de Sunny Murray reste terriblement actuelle, vive et si bien taillée pour l'improvisation collective.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30.

■ Le vingt-sixième prix Dominique de la mise en scène a été *décerné, jeudi 8 février, à Giorgio* Strehler pour « la Villégiature », de Goldoni, au Théâtre national de l'Odéon.



SPECTACLES

théâtres

Vendredi 9 février

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée.
Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises.
Chaillot, Gémier 20 h. 30 : le Belvédère. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; *21 h. 30 : les Incertains.*
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gilbert Laffaille.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : *la Culotte.*
Athénée, I, 20 h. 30 : *Les papas naissent dans les armoires.* — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sens.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : *Boeing-Boeing.*
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Mogador, 20 h. : le Grand Music-Hall d'Israël.
Nouveautés, 21 h. : la Petite *Hutte.* perdu.
Oblique, 18 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 20 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace-Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La *Péniche*, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : la Per à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre 93, 21 h. : Prothèses.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du Marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la *Mouette échouée dans le dampezo.*
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 30, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : *Tu brodes ?... Ouais.*
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Nouveau Chic *parisien, 21 h. 30* : l'Objet de mes hommages.
Les Petits Pavés, 21 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des fantômes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 20 h. 30 : C'est pas d' l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
La Tanière, 22 h. 30 : En passant par chez nous.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov. A partir du 10.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Montreuil, Auditorium, 20 h. 30 : l'Opéra solitaire.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos, 20 h. 30 : Duo P. Caratini-M. Fosset.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.

Les concerts

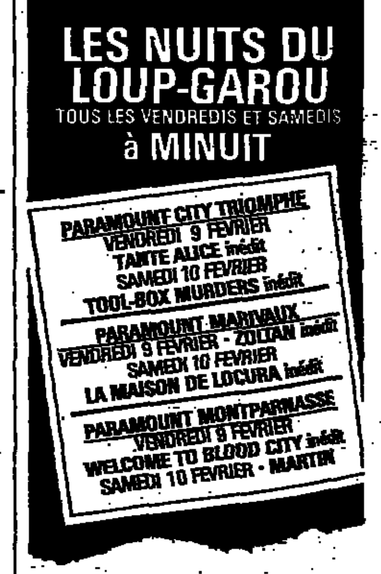
Lucernaire, 21 h. : Duo Crommelynck, piano (Mozart, Ravel, Schubert) ; 22 h. 30 : Tanugi et Ben Mussa, guitare classique.
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Temo (musique kurde).
Troglodyte, 20 h. : M. Lobko, C. d'Alwès (musique contemporaine).
Riverbop, 20 h. 30 : M. Bailly, violoncelle ; M. Scherapan, piano (Beethoven) ; 21 h. 30 : J. Le.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : I. Perlman, violon ; B. Canino, piano (Leclair, Brahms, Stravinski).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : *L. Fredrikson et J. Dalve (écriture* sonore sur bande magnétique).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : S. Murray Quintet ; 22 h. 30 : Faton, Seguin, Vitous.
Campagne-Première, I, 20 h. : Alligator. — II, 22 h. 30 : P. Caurin.
Salle Pleyel, 21 h. : Herbie Hancock.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
Le Patio, 22 h. : M. Zanini, J. Dali, T. Martin, D. Amelot, P. Authier.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Cat Anderson.
Le 28-Rue-Dunois, 18 h. 30 : François Tusques.
Stadium, 21 h. : Dominique Gaumont (Energy).

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (l'Amour du poète).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.
Cité internationale, 20 h. 30 : Ma, danse, rituel théâtre.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Mohanty, danse indienne.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.

(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., Cinéma roumain : la Dernière Croisade, de S. Nicolaescu ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : Lettre paysanne, de S. Faye (en sa présence) ; 22 h. : Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara.

Beaubourg, 15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h. : Allemagne, année zéro, de R. Rossellini ; 19 h. : Un conte d'été, de D. Pita ; 21 h. : Quand la brume se dissipe, d'I. Mihu.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr., Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (deuxième partie) : Calypso, 17e (380-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FURIE (A.) (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Ciné-monde, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GALACTICA (A.) (v.o.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap.) (v.o. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A. (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), hors spectacle.
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE, film français de Serge Korber. Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERCEVAL LE GALLOIS, film français d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).

SERGENT PEPPER'S, film américain de Michaël Schultz (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

SALSA, film américain de L. Gast et J. Masucci (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).

CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS, film français de P. Clair : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INVASION DES PROFANATEURS, film américain de P. Kaufman (*) (v.o) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de N. Tokar (v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6 (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE POT DE VIN (It.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8 (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

TOUT ROHMER, Olympic 14e (542-67-42) : le Genou de Claire.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; vend., 0 h 15 : l'Œuf du serpent. II 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : Pourquoi pas ? 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. 15 : (+ vend., sam., 0 h. 20) : Midnight Express.
F. ZEFFIRELLI (v.o.), Le Palace, 15e (374-95-04), v.o., en alternance : François ou les chemins du soleil, Roméo et Juliette.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Rocky Horror Picture Show (+ vend., sam., 24 h.) ; 22 h. 15 : le Tournant de la vie.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Une femme dangereuse.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : le Drame de Shanghaï.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : My Darling Clementine.
JOHAN VAN DER KEUKEN, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : la Jungle plate.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Anna Christie.
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ambra.
COMEDIES MUSICALES, v.o., A. Bazin, 13e (337-74-39). Chantons sous la pluie.
FESTIVAL DES CESARS, Berlitz, 2e (742-60-33) : les Enfants du paradis.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I. 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 10 : Nos plus belles années ; 20 h. 20 : Phantom of the Paradise ; 21 h. 55 : Panique à Needle Park ; V., S., 23 h. 50 : The song remains the same. — II. 13 h. : Help ; 14 h. 30 : Let it be ; 16 h. : A l'Est d'Eden ; 17 h. 50 : Mort à Venise ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance ; V., S., 0 h. 15 : Freaks.
STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71, v.o.) 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr. ; 18 h. 10 : Rocky horror picture show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 05 : Salo ; V., S., 0 h. 15 : Répulsion.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h.-24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e, 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'INCOMPRIS (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e 12 h. 20 (sauf D.)
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 22 h. 15
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SISTERS (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.)
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) Mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Ja., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
EASY RIDER (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Studio Bertrand 7e (783-64-66).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Gît-le-cœur, 6e (326-80-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
FRENZY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-81-44).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e
JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (Sf Mar.)
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.), 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Templiers, 3e
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e
ORFEU NEGRO (Brés. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

JEUNES ANGLAIS A L'ARC

« Un certain art anglais », une exposition coproduite par l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le British Council, vient combler une lacune : trente artistes ou groupes d'artistes de la jeune vague, c'est plus que ce qu'on a l'habitude de voir à Paris sur ce terrain de *Et c'est très bien, même si la* St c'est très bien, même si la sélection peut se discuter. L'ARC et le British Council ont modulé *leur choix non pas en essayant* de donner le meilleur, mais en tenant compte à la fois de notre grande ignorance et de ce qui semble le plus spécifique, le plus dynamique depuis *1970*. Avec les manifestations qui entourent l'exposition — musique, cinéma, jazz, actions, poésie, — le tout prend un petit air de *biennale réussie*. Un air anglais certain.

Les Anglais de l'ARC ne se sont pas embarrassés de tableaux, à une ou deux *exceptions* près : Alan Charlton, avec ses toiles monochromes uniformément grises, seul représentant ici d'une *abstraction post-minimaliste, qui* s'est développée ces dernières années en Angleterre comme partout en Europe et n'a rien de *particulièrement* britannique ; et Stephen Buckley qui a une manière de jouer sur les données matérielles du tableau : support, *cadre, toile, peinture*, beaucoup plus directe et concrète que les Français ne l'ont fait.

Les Anglais de l'ARC utilisent *essentiellement la photographie* comme support d'une démarche artistique. Ils y naviguent beaucoup plus facilement, semble-t-il, que les continentaux. Comme s'ils y trouvaient exactement de quoi satisfaire à la fois un désir d'attaches dans le réel et un *gros besoin* d'illusion. Ils proposent tout un éventail de tendances plus ou moins picturales qui vont du reportage documentaire (Nick Hedge qui montre le vécu quotidien en usine sur un ton particulier qui n'est jamais celui des images stéréotypées de luttes), aux jeux de lentilles et d'objectifs pouvant aller vers l'anamorphose (visages de Simon Read)ou la métamorphose (paysages de John Hilliard).

En fait, il y a des magiciens *partout : autour* des visages, des paysages, autour des objets : Craig-Martin reporte à même le mur, au ruban adhésif, des épu*res de lunettes*, épingles de nourrice, pinces à linge ou chaises, tellement grossies et mêlées qu'il brouille leur identité. Tim Head dans sa *Nature morte*, un environnement d'échelles, seaux, chaises et tuyaux accrochés au mur, entretient la confusion entre l'objet réel et son image projetée.

La fascination de la pierre

On retrouve un peu partout un côté « petit bout de la lorgnette », aussi bien dans l'appropriation du paysage que dans la manière de s'attacher à peindre le quotidien. C'est le cas de Stephen Willats qui, images et textes associés, remet en cause les idéaux des classes moyennes et fait penser, par son climat, au très bon cinéma anglais de la nouvelle vague. Ses images fonctionnent d'ailleurs beaucoup mieux que les discours tonitruants d'un Conrad Atkinson dont les panneaux sur la guerre civile en Irlande du Nord rappellent ce qui se faisait, il y a dix ans, au Salon de la jeune peinture.

Parmi ceux qui échappent totalement et d'une manière convaincante à la veine intimiste, il y a Victor Burgin dont la série US 77, inspirée il est vrai par l'« american way of life » propose plusieurs niveaux de lectures, à travers l'image ou à travers le texte et son croisement avec l'image.

Cette dimension autre donnée au propos se retrouve encore dans un tout autre domaine, celui du paysage naturel. Les Anglais approchent le paysage de plusieurs manières : regard du marcheur en terrain vierge, qui entre dans et se mesure à l'espace, ou celui, plus extérieur, de l'observateur attentif aux gradations de la lumière ou encore aux dégradations causées par *l'homme (Phillippa Ecobichon)*. Mais l'optique est dans l'ensemble plus romantique qu'écologique.

Ce sont les grandes vallées, les torrents, les roches d'Hamish Fulton et les grands espaces marqués par Richard Long — un sculpteur qu'on peut *rattacher au Land* Art, — quelque part en Alaska, ou près de l'Himalaya. Il a déplacé des troncs d'arbres, des *branches*, des pierres, les a regroupés en lignes ou en cercles mystérieux, puis photographiés sur le terrain, et parfois ramenés, *comme ce cercle* d'ardoises. Avec lui, c'est un peu toute cette fascination de la pierre depuis longtemps au cœur de la sculpture anglaise qui resurgit. Plus sombre est la barque du passeur, Glen Onwin, qui a ramené d'un *Voyage nocturne en mer* roseaux et herbes de marécages. Comme pour Long, la photo n'est chez lui qu'une articulation du travail.

GENEVIÈVE BREERETTE.

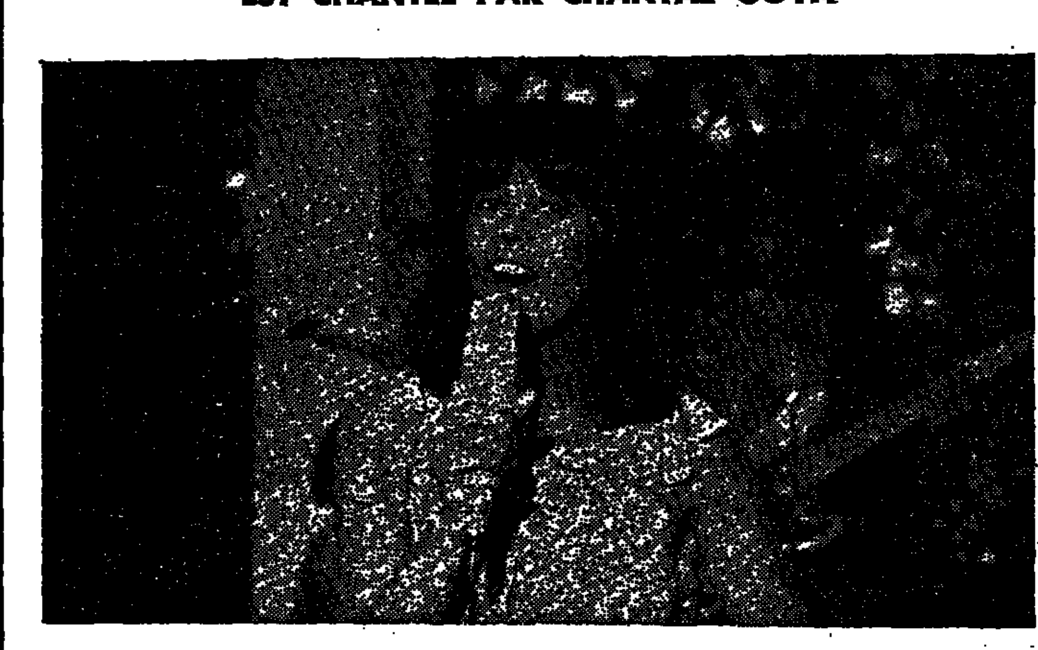
★ Un certain art anglais, ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 12 mars.

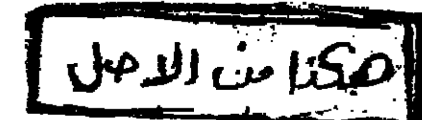
INSTITUT

LÉONARD DE VINCI MATHÉMATICIEN

La bibliothèque de l'Institut de France conserve de précieux manuscrits de *Léonard de Vinci*. Ils *ont été* l'objet de réflexions nouvelles de M. Augusto Marinonis, professeur à l'université catholique de Milan, qui, *devant l'Académie des inscriptions* et belles-lettres, *s'est* attaché à l'évolution de la pensée mathématique de ce génie universel.

Si des procédés de calcul insolites et erronés se rencontrent souvent dans ses premiers écrits, par exemple pour le calcul des racines carrées ou cubiques, une véritable révolution s'est opérée dans son esprit avec la lecture d'Euclide (que lui a vraisemblablement révélé son ami Luca Pacioli). C'est à partir de là que Léonard développe une réflexion poussée sur certains problèmes, comme celui de la quadrature du cercle, et conçoit un polygone inscrit, à côtés infiniment petits, ce qui est une intuition extraordinaire.





هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

Un sondage SOFRES-« Figaro »

INSATISFACTION DES TÉLÉSPECTATEURS

La majorité des téléspectateurs français (54 %) ne sont pas satisfaits des programmes, indique un sondage de la SOFRES, dont les résultats ont été publiés dans *le Figaro* du 9 février (43 % ne sont « pas satisfaits », 11 % « pas satisfaits du tout »). L'enquête a été réalisée avant la grève, entre le 18 et le 24 janvier, et a porté sur un échantillon de mille personnes de plus de dix-huit ans.

Les personnes interrogées se sont déclarées, dans l'ensemble, favorables à la répartition actuelle des genres d'émissions. Cependant, 27 % d'entre elles estiment qu'il y a trop de débats, 39 % trop de politique, 48 % trop de rediffusions. Trop de violence également, pour 81 % des téléspectateurs.

Les partisans de la création d'une chaîne « culturelle » représentent 58 % de l'échantillon étudié. Le sondage montre aussi que les lecteurs de la presse écrite quotidienne et hebdomadaire constituent 61 % et 55 % du public des journaux télévisés. Enfin, 53 % des téléspectateurs pensent que le malaise trouve son origine dans la concurrence que se livrent les trois chaînes depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1974.

● *Le Centre d'information civique* (242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris), à l'occasion de l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne, a pris l'initiative de mettre en compétition une œuvre d'art destinée à honorer la ville européenne de plus de cent mille habitants qui aura enregistré la plus forte participation électorale. Cette œuvre — le trophée européen du civisme — est due à Bernard Lorjou.

POUR PROTESTER CONTRE LES LICENCIEMENTS A LA S.F.P.

La grève continue à la radio-télévision

Après l'annonce, mercredi 7 février, des quatre cent vingt-quatre licenciements à la Société française de production, le mouvement de grève se poursuit à la S.F.P. Réunis jeudi en assemblée générale, les personnels de la S.F.P. ont décidé de reconduire la grève de vingt-quatre heures et commencent à s'organiser pour populariser leur mouvement auprès du public.

A la radio-télévision, où TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France ont présenté un programme minimum, le mouvement de grève commencé mercredi par solidarité avec le personnel de la S.F.P. pourrait se poursuivre les jours prochains, au moins jusqu'à lundi, jour de réunion du comité d'entreprise et du conseil d'administration de la S.F.P. Selon le ministre de la culture et de la communication, la grève est suivie par environ 15 % du personnel dans les quatre sociétés de programme et à T.D.F. Les syndicats jugent cette estimation faible. Si, à la S.F.P., le personnel a reconduit la grève à laquasi-unanimité, il semble qu'il existe des divergences au sein des sociétés de programme. Le problème tien tau fait que la grève a commencé mercredi sans qu'ait été déposé le préavis légal couvrant les grévistes.

A Antenne 2, on précise que le premier épisode du feuilleton *Holocauste* sera diffusé le mardi, même en cas de programme minimum. Seul le débat serait annulé.

La C.F.D.T., s'yn'd'i'c'a't le plus important dans les sociétés de programme et à T.D.F., préconise un service minimum jusqu'à lundi, tandis que la C.G.T. semble plus soucieuse de rester dans la légalité.

Pour l'instant, la situation reste confuse. Des assemblées générales se tiennent ce vendredi dans tous les centres afin de discuter des modalités de la poursuite du mouvement.

LES RÉACTIONS

● La commission exécutive du Syndicat national de radio-télévision F.O. s'est élevée, jeudi 8 février, contre les licenciements à la S.F.P. Dans un communiqué, elle exige de M. Lecat la réunion immédiate d'une commission tripartite avec les syndicats et les responsables des sociétés issues de l'O.R.T.F. « *afin de trouver des solutions humaines et acceptables pour ces travailleurs* ».

● Le Syndicat unifié de radio et de télévision C.F.D.T. donne sa position, dans un communiqué, sur lesp roblèmes posés par la S.F.P. « *A l'intérieur du groupe O.R.T.F.*, écrit-il, *il y a du travail pour tout le monde. Il ne doit donc pas y avoir de licenciements dans le secteur public de la radio-télévision. Il ne doit pas y avoir aujourd'hui de licenciements à la S.F.P. Cela constitue notre premier objectif.* » « *Notre action*, ajoute le SURTT-C.F.D.T., *doit déboucher une négociation concernant l'ensemble du groupe O.R.T.F. pour trouver des solutions garantissant et consolidant l'emploi. Pour cela, il faut obtenir une garantie de volume de production publique audio-visuelle nationale, une révision du cahier des charges des sociétés nationales de programmes, précisant leur lien avec la S.F.P. et garantissant son avenir, une convention collective nationale* ».

● M. Joël Le Tac, député R.P.R. et rapporteur du budget de la télévision, a déclaré jeudi soir au micro de R.T.L. : « *Je m'emploierai dans le cadre de la délégation parlementaire à protester avec véhémence contre l'espece de tromperie qui a été menée.* » « *M. de Clermont-Tonnerre doit se présenter devant la délégation parlementaire le 15 février*, a ajouté M. Le Tac, *mais j'aurais souhaité qu'il nous expose son plan avant, plutôt que de le faire et de nous l'expliquer après.* » Pour le rapporteur du budget, la crise qui secoue la S.F.P. est le résultat de décisions incohérentes prises il y a quelques années : « *Le gouvernement a voulu faire de la S.F.P. un instrument de caractère privé avec des responsabilités et des obligations de service national.* »

● L'Union nationale des syndicats de journalistes a « *invité tous les journalistes des sociétés de radio-télévision à participer sous toutes les formes appropriées (...) au xluttes menées pour la défense du service public et de ses personnels.* »

● Le Syndicat national des cadres des entreprises de radio et de télévision C.G.C. a demandé à la direction de FR 3 d'« *analyser d'urgence toutes possibilités d'intégration des personnels de la S.F.P. touchés par les mesures de licenciement* ».

● Enfin, la Fédération nationale « Travail et Culture » a apporté « *son soutien le plus total à la lutte engagée par les travailleurs de la S.F.P.* ».

VENDREDI 9 FÉVRIER

Un service minimum devant être, selon toutes probabilités, assuré à la radio et à la télévision en raison de la grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P., nous donnons des programmes simplifiés.

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Reine blanche, de Barillet et Gredy, mise en scène J. Sereys, avec F. Blot, J. Rollin, J. Morel, H. Godon...

Les filles de Français moyens ne rêvent plus de devenir stars, mais reines en Afrique noire... mais les races ne se mélangent pas plus que l'huile et l'eau. La pièce a été écrite en 1953. On ne parlait pas encore d'Amin Dada, de Bokassa.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (2. Une preuve de trop), de D. de La Patellière, avec M. Duchaussoy, P. Santini, H. Viard.

Le brillant écrivain Georges-Daniel Berger vient d'être reçu à l'Académie française. Il vient de publier un livre (le Droit du plus fort) qui met en cause un grand nombre de personnalités. Le jour de la cérémonie, au moment où il commence son discours, il est abattu d'une balle dans la tête.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Trop de livres, trop d'idées ?).

Rediffusion d'une émission déjà programmée le 16 juin 1978. Avec Roger Caillois, François Chatelet, Jean-Pierre Enard, René Girard, Catherine Clément.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, V3 — Le nouveau vendredi : Les grands témoins (1. Les conjurés du 20 juillet 1944).

« Le nouveau vendredi » présente un document rare sur l'histoire du nazisme : le procès des conjurés du 20 juillet 1944, qui tentèrent d'assassiner Hitler à son quartier général de Rastenburg. Trois survivants viendront témoigner de cette révolte contre le Troisième Reich.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - INTER, FRANCE-MUSIQUE

Musique et émissions enregistrées.

SAMEDI 10 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

Avec Eddy Mitchell, Véronique Sanson, Henri Salvador, Françoise Hardy, Michel Jonasz, Pointer Sister.

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

L'idylle entre Rudy et Maggie est interrompue par les problèmes posés par la fille de Maggie, adolescente trop précoce.

CHAINE II : A 2

19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Série : Les enquêtes du commissaire Maigret (Liberty Bar, de G. Simenon, réal. J.-P. Sassy, avec J. Richard, G. Leclerc, A. Van Verbeck).

William Brown, un Australien qui habite depuis dix ans près de Cannes, a été assassiné d'un coup de couteau. L'enquête se révèle difficile.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Feu la mère de madame, de G. Feydeau ; mise en scène : R. Gerome ; réal. J. Hubert, avec : B. Blier, J.-C. Arnaud, J. Gauthier, C. Muller.

Scène de ménage et quiproquos.

21 h. 30, Reportage : Toute l'année du gnou, réal. A. Root (rediffusion).

L'histoire de la migration annuelle d'un million et demi de gnous à travers les plaines de Serengeti, en Afrique. On y voit les troupeaux agressés par les léopards et les lions, les traversées de rivières, les naissances...

FRANCE - CULTURE, FRANCE - INTER, FRANCE-MUSIQUE

Musique et émissions enregistrées.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

19 h. 25, Les animaux du monde.

Avec Claude Bernard.

20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : OURAGAN SUR LE CAINE, d'Ed. Dmytryk (1954), avec H. Bogart, J. Ferrer, V. Johnson, F. Mac Murray. (Rediffusion.)

En 1944, un jeune officier embarqué sur un dragueur de mines destitue le commandant — paranoïaque — qui a mis le navire en danger. Il est traduit pour mutinerie devant un conseil de guerre.

Film bien conduit, avec le suspense d'un dramatique procès. Une interprétation d'Humphrey Bogart.

22 h. 35, Documentaire : La leçon de musique, de P. Scheffer.

Avec le violoncelliste Alain Meunier et la pianiste Sophie Geoffroy-Dechaume.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinéma-lices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : Un témoin à décharge ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : La terre de la grande promesse (deuxième partie), d'A. Wadja.

22 h. 15, Documentaire : Velasquez.

22 h. 45, Sport : Catch.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Mosaïque : Les nouvelles de l'immigration, reportage à Saint-Quentin-en-Yvelines.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Portrait de Lutoslavski ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Henri Virlojeux lit Jules Renard ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Pierre Salinger.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : World's greatest jazz band.

20 h. 30, Reportage : Ribennes en Lozère (II. — Quand le train part, il faut le suivre), de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie, réal. H. Basle.

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 30 (Jean Renoir) ; 22 h. 10, Ciné-regards.

Les écrivains scénaristes. Georges Perec, Didier Decoin et Georges Conchon, tentés par l'écriture cinématographique, parlent de leur expérience, des différences de technique.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki, M.-P. Luzi, R. Mazza-Curatti (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).

A Milan, au cours d'une journée et d'une nuit très agitée, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

La crise du couple et l'incommunicabilité dans un style non psychologique procédant par allusions, par contemplation des attitudes et des visages.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - INTER, FRANCE-MUSIQUE

Musique et émissions enregistrées.

LETTRES

La fête sanglante

(Suite de la première page.)

Il a voulu tirer pleinement partie de l'événement. Tout événement de quelque retentissement agit, en effet, comme un révélateur, et c'est ce qui, à nos yeux d'historien, fait son prix. La profusion de témoignages complémentaires que suscite l'accidentel, le sensationnel, tire de l'inexprimé quantité d'informations sur ce que nous ignorons généralement du passé, ce dont les « sources » habituelles ne disent rien parce que cela relève du quotidien, du banal, des manières coutumières de vivre et de penser. S'ouvre alors comme une tranchée profonde qui permet de pousser l'enquête jusqu'aux mouvements les plus secrets qui animent le corps d'une société.

Toutefois, l'attention d'Emmanuel Le Roy Ladurie a été spécialement retenue par le caractère singulier de ce fait divers. Ce soir-là, dans les ruelles de Romans, les affrontements cruels pour le pouvoir se sont mélangés aux gestes gratuits de la fête. On vit les paroxysmes d'une lutte de classes s'introduire dans l'agencement rituel des réjouissances, des concours, des démonstrations de brutalité contrôlées qu'organisaient chaque année, dans les bourgades de ce temps, les confréries, les associations de jeunesse, ces « abbayes joyeuses » qui, Jacques Rossiaud l'a récemment montré, formaient au seizième siècle l'un des cadres majeurs de la sociabilité urbaine. Félicitons Emmanuel Le Roy Ladurie d'avoir saisi l'occasion. Il sait analyser minutieusement les interférences complexes de deux stratifications sociales, l'une fondée sur la fortune, la profession, le statut fiscal, l'autre sur les différences d'âge et de sexe. Il observe au plus près le confluent fortuit de deux pulsions contrasté de violence : l'une, événementielle, jaillie de l'âpre et grave rivalité entre les riches et ceux qui voudraient l'être autant ; l'autre, au contraire, structurelle et cyclique, libérant, à certaine date, pour une période mesurée d'illusion, les frustrations des jeunes mâle. Le projet est excellent, l'assise documentaire solide, et plus scupuleusement critiquée que ne l'était celle de « Montaillou ».

L'étude sociologique convaincra. Nous saisissons de part et d'autre de frontières assez poreuses les relations entre la ville et ses campagnes, entre les gens de conditions diverses, entre ceux qui tiennent pour la religion prétendue réformée et les catholiques (encore que je crois plus déterminante qu'il n'est dit la réfraction, sur les convulsions dont nous parlons et sur le vaste spectacle où elles s'exhibèrent, des antagonismes religieux et des turbulences, concrètes et spirituelles, que provoqua daas ce pays la Réforme). Mais je me sens moins à mon aise sur l'autre versant, celui de l'ethnographie, lorsque, sur ce que disent explicitement de Romans et de la fin du seizième siècle les écrits dont Emmanuel Le Roy Ladurie se sert, je le vois plaquer les hypothèses conjecturales que Van Gennep et d'autres folkloristes ont édifiées, partant d'indices recueillis ici et là, et dont les plus abondantes, les plus sûrs viennent du dix-neuvième siècle, période, on le sait, d'intense et libre créativité dants, les plus sûrs viennent du Je pense qu'il nous appartient, à nous qui souhaitons voir s'édifier une anthropologie historique sérieuse, de passer au crible ces hypothèses foisonnantes, exubérantes, de les soumettre aux exigences qui font la valeur de notre méthode, exigences de stricte chronologie et de critique aiguisée.

Quest-ce que la Saint-Blaise, non pas flottant hors du temps et de l'espace, mais, très exactement, pour la population de Romans en 1580 ? En 1580, à Romans, l'ours avait-il vraiment sa place — celle qu'il occupe effectivement dans certaines bourgades des Pyrénées à l'orée du vingtième siècle — parmi les masques du Carnaval ? Lorsque Paumier, meneur des révoltés romanais, entrait en janvier-février dans la salle du conseil de ville, vêtu d'« une robe de la peau d'un ours », était-il déguisé, le voyait-on comme l'un des personnages masqués d'une parade précarnavalesque ? N'était-ce pas seulement qu'il faisait froid et qu'au pied du Vercors il était alors naturel aux hommes de quelque fortune d'endosser de semblables pelisses ? Et les femmes ? Elles sont absentes de toutes les relations de l'affaire. Fallait-il à toute force les introduire parmi les comparses du drame ? La mention, fugace et naturelle, de « dames et demoiselles » au bal des gens bien de Romans est-elle suffisante pour imaginer que les appas de ces personnes mirent ce soir-là le feu aux poudres ?

Il faut, je pense, que nous prenions garde. La grande vague néo-romantique de notre temps risque de nous emporter. Là se diluent le sens des distinctions raisonnables, la rigueur d'écriture et de démonstration qui font notre force, à nous autres, historiens, professeurs et professionnels. Ne nous trompons pas de genre. Nous risquons d'exceller dans l'« opera seria ». Laissons à d'autres l'opéra bouffe. Quitte à perdre un peu de notre prestige auprès des passionnés de traditions populaires. Rassurons-nous : il nous reviendra, renforcé, d'ailleurs.

Je suis bien loin de reprocher à Emmanuel Le Roy Ladurie son enthousiasme ni de prendre parti. Nouveau saint Michel peseur d'âmes, il trie, comme à Montaillou, les bons et les méchants. Il a ses têtes de Turc. Il s'en prend au juge Guérin, à Catherine de Médicis, il s'en prend à Dieu lui-même. J'aime cette fureur et la tendresse qu'il a pour les pauvres gens, éreintés, étrillés par les seigneurs, les percepteurs d'impôts, les capitaines de soudards. Mais je regrette que, dans la parfaite liberté à quoi son talent l'autorise, il s'aventure parfois dans des voies faciles.

Les pages, elles difficiles, qui m'ont retenu ne sont sans doute pas celles qui feront le gros succès de son nouveau livre. Ce sont les premières et les dernières. On y découvre, soigneusement démontés, les multiples engrenages d'une société mi-urbaine mi-rurale. Les tumultes de Romans y prennent leur vrai sens, confrontés au modèle construit par l'historien israélien Eli Barnavi. On y peut suivre pas à pas les « primitifs de l'égalité », les avocats du tiers-état, hommes réfléchis, fort honnêtes, et qui parlaient clair, acheminant le système idéologique des trois ordres vers ce qu'il devint en 1789. Je me sens ici très bien, sur le territoire de l'historien. Certes, notre devoir est de n'y point paresser. Il est d'en repousser au plus loin les limites. Mais prudemment.

GEORGES DUBY.

★ *Le Carnaval de Romans*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Gallimard, 440 p., 72 F.

ARMAND LANOUX DEVIENT PRÉSIDENT DU CONSEIL PERMANENT DES ÉCRIVAINS

Armand Lanoux, président de l'académie Goncourt, a été nommé président du Conseil permanent des écrivains. François Caradec, du Syndicat des écrivains de langue française (SELF), et Claude Noël, de la Société française des traducteurs, deviennent respectivement secrétaire général et trésorière.

Le Conseil permanent des écrivains, qui s'est formé après la décision gouvernementale de libérer les prix des livres, regroupe l'ensemble des organisations professionnelles d'auteurs (voir *le Monde* du 17 janvier). La mesure ministérielle remet en cause, en effet, le mode de calcul de leurs droits. Les auteurs veulent faire aboutir aussi un certain nombre de revendications et définir, plus généralement, un statut de l'écrivain.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,82
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

TRAVAUX DE VACANCES EN GRANDE-BRETAGNE : pourquoi ne viendriez-vous pas travailler en Grande-Bretagne cette année pendant vos vacances ? Des places pour canoéistes et pratiquants de voile sont disponibles pour une ou deux semaines (ou plus) dans des camps de vacances pour enfants. Bne nourriture, hébergement gratuit et argent de poche fournit. Ecr. dès aujourd'hui au : Personnel Officer, PGL Young Adventure Ltd, Boreatton Park, Baschurch, Shrewbury, Shropshire (Anglet.).

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

Recherchons
TECHNICIEN P.T
ou
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
connaissance centrales électroniques intéressé par UN POSTE DE 2 ANS A L'ETRANGER après un stage de spécialisation en France, le titulaire sera affecté à la maintenance d'une centrale de 1.260 lignes + des liaisons U.H.F. et V.H.F. sur UN COMPLEXE TOURISTIQUE EN IRAK
— Conditions d'expatriation avantageuses.
— Congé annuel en Europe.
Se présenter lundi 12 février entre 14 h. 30 et 16 h. 30.
Sté THINET et Cie, 5, avenue du Maréchal-Juin 92100 Boulogne
M. BRUN.



emplois régionaux

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL
recrute
RESPONSABLE ANIMATION
Volonté de s'intégrer à une équipe militante sur un projet d'insertion d'un village de vacances (500 lits) à son environnement.
Envoyer curriculum vitae et photo, à :
REGIE-PRESSE
N° T 011070 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

L.A.M.
REGION SUD-EST
cherche
LABORANTINE
ou
LABORANTIN
polyvalent (e), expérimenté (e), certificat préleveur
Place stable
Ecrire n° T 011.072 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

La Ville du Pré-St-Gervais 93310 recrute d'urgence
UN (E) ASSISTANT (E) SANITAIRE
pour ses classes de neige à 74 ABONDANCE du 16 février au 5 avril.
S'adresser à M. le Secrétaire Général de la Mairie.
TEL. : 845-99-15.

Recherchons pour durée 2 mois lieu de travail COTE D'AZUR
ENSEIGNANT (E)
COURS LANGUE ANGLAISE
milieu hôtellerie.
Adresser C.C.V. à : S.I.E.I., 52, r. de Dunkerque, 75009 Paris.

Recherchons un animateur pour M.J.C. de quartier à Cannes. Adr. candidature à Union locale des M.J.C. de Cannes c/o Centre de Ranguin, 06150 Cannes-La Bocca. Tél. : (93) 46-67-53.

AGNES B.
cherche personne désirant prendre en charge la vente et l'animation d'une petite boutique
A TROUVILLE-SUR-MER
d'avril à septembre. Possibilité de logement sur place. Ecrire 3, rue du Jour, 75001 Paris.

secrétaires secrétaires

Société de Services, à dominante publicitaire, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, recherche pour son siège à Paris-8e

une SECRÉTAIRE COMPTABLE de haut niveau

B.T.S., licence en droit, certificats comptables du D.E.C.S. exigés. Anglais courant. Bonne dactylo, sachant rédiger.
Première expérience vivement souhaitée, si possible en agence de publicité ou cabinet conseil.

Une deuxième langue et des connaissances des problèmes d'éditions musicales et littéraires, et de droits d'auteur, seraient des atouts supplémentaires.

Ce poste est très évolutif.

Il est souhaité une personnalité capable d'élargir son horizon et d'assumer des responsabilités importantes dans des domaines très variés.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo. n° T 11114 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra

Importante Société Algérienne recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE
FRANÇAIS-ARABE
Pour ses bureaux à Paris
Envoyer C.V. à SONATRACH S.A. (Service Design) 105, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS

représentation offres

RECHERCHE
POUR SECTEURS NORD ET NORD-EST
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Connaissance du secteur souhaitée
Ecrire avec curriculum vitae et photo, à :
Richards Zeger
52, rue La Fayette - 75009 PARIS.

offres d'emploi

Cherche personnes dynamiques pour secteur publicité d'une revue d'information. — 526-92-63.

OPÉRATEURS
SUR TERMINAL
ou JEUNES
PUPITREURS
Libérés O.M., Bac C ou H
Travail de nuit
Places stables
Téléphoner : 773-02-03

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg

capitaux ou proposit. com.

SOCIÉTÉ ENREGISTRÉE AU COSTA-RICA
possède 3 lots de terrains boisés et pâturages, d'un total de : 134,7 ha à CAP BRETON, NOVA SCOTIA, CANADA ; 3 lots résidentiels (3,6 ha) près de SAN JOSE, COSTA-RICA ; 1 ranch pr l'élevage des bovins (205,7 ha) sur la COTE DU PACIFIQUE, dans la péninsule de NICOYA, au COSTA-RICA. Total : 344 ha. - Vends les actifs ou les actions de la société, le tout pour 145.000 dollars U.S.A. Ecrire à l'Agent, Box 35, Big Spring, Maryland 21712, U.S.A.

Rech. particulier pour investissement. - M. ANDRE, 149, rue SAINT-HONORE, PARIS (1er).

AFFAIRE NAUTISME
VOILIERS SHIP
Location - voiliers
Port-Médit.
Très gros C.A. et bénéfice
Prix 3.000.000 F. Pour contrôle total. - Ecrire HAVAS CANNES 19643/06/R.

automobiles

locat.-autos

A LA JOURNEE
R 5 TL, 104 - 48 F + km
PEUGEOT 604 - 109 F + km
504-01-50

divers

NEUBAUER
PEUGEOT
vendent
104 et 104 S
d'exposition - 0 km
Garantie totale
Prix très intéressant
Tél. : M. GERARD
243-02-43

demandes d'emploi

28 ans - Expér. ds le domaine socio-culturel, référ. dans le cinéma, le théâtre, l'audio-visuel, étudierait tte proposition centre culturel, M.J.C., théâtre.
M. FROMM - 724-68-72

JOURNALISTE - Bret. 35, intér. report. photo, etc., agri. marine, tourisme, déplacements. - Tél. : (99) 48-07 83 ou 48-05-62.

Diplôme de l'Enseign. supérieur, J.H., lic. sc. éco., niv. certif. juridique DECS, anglais lu, étudie toutes formes d'emploi sédentaire, stable, dans banques, assurances et établiss. financ. Ecr. no 6.987, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

représent. demande

REPRÉSENTANT
CADRE 35 ANS
7 ans expérience
vente produits pharmaceutiques alcool, spiritueux.
Dernier emploi : inspecteur Technico-commercial pièces détachées autos.
Cherche emploi stable Paris et R.P.
Téléphone 584-34-67. M. Lacroix, 30, rue Chison, 75013 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS, pr. Mo Arts-et-Métiers Part. vd appt 2 p., c., bs, w.-c. 34 m2 + cave. 220.000. 838-10-01.

4e arrdt.

PL. DES VOSGES (près) Séj. 2 chbres. Ascens. Chauff. cent. Imm. caractère, rénovation luxueuse. - Finitions au choix. Tél. : 567-22-88

5e arrdt.

Mo GOBELINS Balcon sur rue
Immeuble pierre et brique SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. de bains, w.-c., tél., chauff. central. PRIX INTER. 180, rue JEANNE-D'ARC (angle boul. ST-MARCEL) Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

28, RUE DES BERNARDINS RENOVATION DE TRES HTE QUALITE, à vdre deux studios, deux 2 pièces. - Renseignements et visites propriétaires 260-30-15.

JARDIN DES PLANTES
Récent - Standing - 3 P. 82 m2. 540.000 F — 535-86-87

NEUF - 7.650 F/m2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. Direct Promoteur. Reste quelques 3 pièces sud, GRAND LUXE - 331-32-32

6e arrdt.

METRO VAVIN, 136, boulevard Raspail, bon immeuble, STUDIO à refaire. - Prix : 110.000 F. Samedi, de 14 à 17 heures.

7e arrdt.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF 3 PIECES
5 P., TERRASSE
S/place tous les jours, 14 à 17 h.
SAGE - 259-63-63

9e arrdt.

9e - AV. TRUDAINE - APPT caractère 3/4 PCES, tt confort. 500.000. Crédit. - Tél. 296-30-58.

36, RUE DES MARTYRS
Gd 2 PIECES, cuis., tt confort, s/rue, soleil. Vend.-Sam. 14-18 h. Mo ST-GEORGES - Tél. 233-62-46

10e arrdt.

REPUBLIQUE, 45, bd Magenta, pptaire vend dans bel immeuble pierre de t. 3 p., entrée, cuis., w.-c. Tél. 224-02-86. A rénover. 165.000. S/pl. 2e étage, de 13 h. à 15 h., sam., dimanche, lundi.

11e arrdt.

Mo PÈRE-LACHAISE
5, passage de la Folie-Régnault
Imm. neuf pierre de taille
Double vitrage
Chauffage électrique individuel
RESTE QUELQUES BX 2 P.
Visite sur place tous les jours de 14 à 18 h. - Tél. 346-71-08.

13e arrdt.

ARAGO près - Studio refait neuf
4e étage, cuis. équipée, s. d'eau, w.-c. 110.000 F. - 589-49-34.

14e arrdt.

Mo PLAISANCE
Petit immeuble 1973 TT CFT, fond jardin, escal. 8, 2e étage, SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. bains, 2 park., téléph.
5.800 F LE M2 Balc. s/jardin
171, rue d'ALESIA
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

AV. DU MAINE
Sur verdure et sans vis-à-vis Soleil - 6e étage sans ascenseur 2 PCES, cuis., s. de bns, w.-c., chff. cal. impeccable. 210.000 F. 4 PCES, cuis., w.-c., s. de bns, chff. cal, 310.000 F. (possible réunir les deux lots). - 322-73-46.

15e arrdt.

SEVRES-LECOURBE Imm. neuf **2 P.** TT CFT 45 M2, s/jardin + park. 370.000 TVA incl. Visite SAMEDI-DIM., 14-17 h : 15, RUE JEAN-DAUDIN

VAUGIRARD - Dble exposition, isolation phonique, sur rue, 4e étage, asc., living, 2 ch., 75 m2 + balc., cave, park. Tél. 520.000 F. - 705-42-96.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE-DE-VERSAILLES
Imm. neuf, 5 P. S/pl. tous les jours, sauf lundi et mercredi, 14 à 19 h - 359-62-63.

16e arrdt.

SUR BOIS SOMPTUEUX DUPLEX 400 M2, grande terrasse, dépendances, garage. - 633-08-11, matin.

MICHEL-ANGE
DANS IMMEUBLE RECENT 8e ET., ASC. DESC., SOLEIL
GD 5 P Salon, salle à manger + 3 chambres, entrée, cuisine, salle de bains + STUDIO SERVICE CFT + parking sous-sol
PRIX 1.070.000 F
Me voir sam., lundi, 14-17 h 30 :
93, rue MICHEL-ANGE ou 723-91-28

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel particul. luxueux, rénové 2 APPTS DE 65 M2 2 duplex, jardin 50 et 53 m2. S/pl. ldi-merc.-sam., 14 à 19 h : 11, VILLA SAID. Tél. 500-70-41 Autres jours : 938-50-28

5, RUE DOCTEUR BLANCHE, TRES ORIGINAL 150 M2 : CHARME — RIVE GAUCHE, living + 2 chambres + lingerie. Samedi, de 14 à 17 heures.

17e arrdt.

PONT-CARDINET (XVIIe)
Vds F 4, 86 m2, tout confort, 5e étage, sans asc. Etat impec. Séjour dble + chbre bonne au 7e, cave, clair et calme. Prix : 425.000 F justif. 228-05-60, H. B.

92, BD COURCELLES
5e étage, vue s/parc, état neuf, part. de préférence à particul. Beau 4-5 pièces, 150 m2, 2 bains, balcon sud. 1.050.000 + park. loc. (Vis. s/place samedi 10-11 h à 16 h 30.) Tél. midi-soir, 504-02-52.

18e arrdt.

MONTMARTRE - 5 PCES
Maison de charme 120 m2. Sam. de 11 h 30 - 13 h et 14 h 30 - 16 h, 9, PASSAGE COTTIN

19e arrdt.

60.000 F STUDIO, sal. d'eau, w.-c., cuis. équipée, moquette. - Tél. 604-39-58 (soir).

BUTTES-CHAUMONT - 100 m parc - Imm. p. de t. Entr., 3 p., cuis., s. bains, wc, chauff. cent. 360.000 F, 201-08-21.

Mo LE PRE-SAINT-GERVAIS petite maison, 70 m2 habitables, état exceptionnel + dépendanc. 450.000 F. Téléphone : 366-45-29.

Mo JOURDAIN — MOINS DE 5.000 FRANCS LE M2
Imm. récent, luxueux 4 Pièces, 105 m2, 2 bains, cuisine équipée, park., 500.000 F. — 366-45-29.

Mo JOURDAIN. Bel imm. réct, raviss. 2 P., 45 m2, sur jardin, cuis. équipée, gd balc., park. : 270.000 F. Téléphone : 366-45-29.

180.000 - AV. 35.000
BUTTES-CHAUMONT O.R.T.F. Imm. brique, toiture neuve, chff. central bon standing, séjour + chbre agréable, cuis. équipée, bains moderne avec fenêtre. Débarras 45 m2. Etat intérieur impeccab. Propriétaire samedi, lundi, de 14 h 30 à 18 h 30 : 11, rue des SOLITAIRES (19e)

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE- PRES R.E.R., gd séj., balc. sud, 2 ch. 425.000 F. Téléphone : 973-25-82.

SAINT-CYR-L'ECOLE
près commerces et écoles
4 P. tout confort, loggia vitrée, parking. Tél. 950-01-08.

VERSAILLES Résidence Grand Siècle
Imm. p. de t. 4 P. 110 m2, cave, park. 2 voit. Libre d'occupation. Prix 800.000 F. Tél. : 742-20-78.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE près BOIS
5 PIECES, occupé, 100 m2. CONFORT - 727-22-46.

SAINT-CLOUD
BORD DE SEINE
OCCUPÉS
TRES BON IMMEUBLE
3 P. 50 M2 ENVIRON, cuisine, w.-c. TRES CLAIR, SOLEIL. Placement intéressant - Tél. 755-98-57.

PONT NEUILLY - PUTEAUX
73 m2, séj., 2 chbres, placards, cuis. équipée, tout conft, cave, garage, petite résidence Pierre de Taille, standing : 350.000 F. Téléphone, H. de B., 788-84-28.

ST-CLOUD MAGNIFIQUE 4 PIECES,
double exposition, beau living, entrée marbre 7 m2, balcon-terrasse 24 m2, box, cave. SOFIAM - 602-97-72.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart, construction de haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Tél. (4) 457-32-62

Province

LES HOUCHES
Au pied du télésiège - Magnifiq. STUDIO 35 m2, s. bains, w.-c. Dans imm. entièrement rénové. Vue sur chaîne Mont-Blanc. Prix 135.000 F. - Avec 30.000 F.
AVIS Rue Joseph-Vallot CHAMONIX
(16) 50-53-05-60 ou 757-51-61

EN CORSE
STUDIOS pied dans l'eau à Porticcio, au cœur du splendide golfe d'Ajaccio. A partir de 115.000 F. Commerces tout proches. GIF IMMOBILIER 15, cours Napoléon 20000 AJACCIO (95) 21-19-75

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes - 2/3 pces Avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée. - ERIGE 84, route de Genève 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

Vds APPT 3 p. DUPLEX 49 m2, Est/ouest, Meublé, Les Menuires (SAVOIE). — Tél. (79) 70-08-52.

A VENDRE
ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
(VENDEE) Appt T 2, tt conft, avec loggia sur mer. STUDIO BORD DE MER. Agce O.T.I.F.-MER, Gde Plage, SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85800) - Téléphone (51) 55-12-14.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travx, préf. rive gauche, près facultés. Ecrire : Lagache, 16 av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Ch. studio ou 2 Pces, Part. de préf., ancien ou viager lib., cft, Paris 5e, 6e, 7e. Ecr. Piroux S.P. 69214 - Tél. : 19-49-761-219-347.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTS, de préfér. dans le XVIe. Tél. : 704-40-27.

Sté recherche appts même à rénover, sect. 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet - 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 MÈTRES GARE ASNIERES 3 et 4 PIECES - LOGGIAS, très ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf mardi, mercredi. Renseignements 359-63-63.

LIVRAISON EN COURS

MAIRIE MONTREUIL
53-55, AVENUE PASTEUR
promoteur vend directement :
CHAMBRES INDIVIDUELLES
STUDIO - 2 P. - 5 P.
Prix fermes, livraison immédiate. Prêts conventionnés, crédit 80 %. Pour investisseurs, loyers garantis.
S/pl. samedi de 14 h 30 à 18 h, ou Téléphonez au : 857-36-80.

RARE - NEUF
COURBEVOIE
CALME et RESIDENTIEL
2 PIECES
213.000 F
CABINET ED. QUINET
788-67-57

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
CHBRES, STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Nouveau prêt PIC.
S/place jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14 à 19 h.
359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

locations non meublées Offre

Paris

Quai ILE ST-LOUIS, exceptionn. DUPLEX DECORE, réception, s. à manger, chbre, cuis. aménagée, s. bains, - 8.000 F net. S.P.G. - 265-85-49

locations non meublées Demande

Paris

Particulier à particulier cherche 2 pièces, tout confort. - Loyer modéré. Paris ou proches portes. Ecr. no 6.992 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes band. Loy. garantis 4.000 F max. 283-57-02.

immeubles

30, RUE PASTEUR - IVRY très bel imm. pierre, briques, 1.070 M2 UTILES. Prix 1.550.000 F. Tél. 580-54-80.

NICE - CENTRE
VENTE D'UN IMMEUBLE comprenant 7 appartements 2 Pièces, libres, et 4 magasins, occupés. Prix à débattre. FRANCOR, 42, avenue Maréchal-Foch, NICE. Téléphone : (93) 85-99-31.

viagers

TROCADERO, rue Saint-Didier bel appt récept., bur., 1 chbre, stdg, impecc., 114 m2 s/1 tête, 76 ans, conditions intéressantes. « TAC » 329-33-30.

bureaux

Domicil., artis. et commerçants Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes. - Statuts. - Informations juridiques. Secrét., Tél., Telex., Bur. - A partir de 100 F/mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e 355-70-80 - 229-18-04

SANS PAS-DE-PORTE
16e - TROCADÉRO
BUREAUX 265 M2 entièrement agencés. Prêts à fonctionner. Standard téléphonique 8 lignes (50 postes). Bail neuf. Possib. park. - 727-83-94.

locaux commerciaux

NOISY-le-SEC, magn. ensemble pavillonnaire sur 3 niveaux, sur cave, terr. 439 m2, pr. hôpital, 200 m2 ccial, 250 m2 habitables, 8 pces, cuis., 3 wc, 4 sanitaires. Tt commerce ou prof. libérale. 287-91-76 - 843-73-03

Pptaire vd 3 locx cciaux loués, proche banl., rentabilité supér. à 10 %, investissement H. T. 161.500 - 272.000 - 484.500 Référ. P.L. - 34, rue BALARD, 75015 PARIS. — Tél. 579-54-57.

fonds de commerce

24 km sud-est de Paris, café-bar, tabac + murs, logement 4 pièces. Prix 520.000 F. TEL. : 948-86-32.

pavillons

MONTREUIL Croix-de-Chavaux
50, rue Colmet-Lepinay
4 PIECES + GARAGE
Vendredi-samedi, 15 à 19 h.

YERES (91), sur 430 m2, pavill., séj. 45 m2, 3 chbr., cuis., tt cft, garage, 460.000 F. - 948-86-32.

CHOISY-LE-ROI. Pavillon 7 P., 2 gar., sur 340 m2 de jard. Prix 900.000 F. Téléphone : 852-39-91.

Part. vend à AVRILLE (1 km. Angers-49) pavill. 5 Pces, tt cft + dépend. et gar. sur 400 m2 terrain. Parfait état. 350.000 F. Téléphone : 848-13-59.

villas

PERIGORD (24) maison à BERGERAC compren. garage, 6 P. + cuis., S. de B., lingerie, grenier et jardin, chauff. central, surface au sol 547 m2. Prix : 300.000 F. Tél., Paris, 383-16-38.

MESNIL-LE-ROI
MAISON CARACTERE XIXe S. à rénover, R.-de-Ch., 3 P. + cuis ; 1er étg., 4 chbres, beau jardin 1.500 m2. Prix 550.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes de Paris-Nord, RESIDENCE SECONDAIRE OU PRINCIPALE : maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 520.000 à 760.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléphone : (4) 457-32-62.

maisons de campagne

58 NIEVRE ds BOURG MAISON 4 p., gren., cave, cour, eau, El. Prix : 60.000 F.

89 YONNE FERMET. tr. b. ét. s+1.000 m2, 3 p. + gdes dép., grenier, cave, eau, élect. S/pl. 125.000 F. Tél. : 16 (86) 52-76-15.

Particulier vend 7.000 m2 clos, pavillon de 100 m2 habitables, confort, grenier aménageable, s/sol, étang. 280 km de Paris, limite Cher. Prix : 250.000 F. Téléphone : 920-06-89 (bureau) ou 499-04-73 (après 20 heures).

ALPES de lumière, prox. Digne vends gde maison à restaurer s/1.700 m2, prix 280.000 F. Ecr. Rovere Baratte, 04300 Barras.

Vds mais. anc. en PERIGORD 4 p. + 2 p. sous-sol, tout confort libre de suite.
S'adresser Raoul MALLORANT,

fermettes

ORMESSON 94 vends ancienne FERME plusieurs corps de bâtiment, hangar 200 m2, étable 80 m2... avec maison d'habitation 6 pièces, salle commune, tout confort. Prix 1.900.000 F à débattre. Téléph. : 933-50-25 et 933-48-86.

PÉRIGORD
Bel ensemble de bâtiments avec pigeonnier, situé dans hameau, terrain 5.000 m2, zone de protection 4 ha. arbres fruitiers, eau, élect. 210.000 F. Doc./dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75

propriétés

95 km PARIS
Ds bourg commerces, propriété parfait état. Séjour, salon, cheminée, 4 chambres, vaste cuis., s. bns, w.-c., chff. cal, terrasse, dépendances + maison d'amis 3 pces, cave, grenier, eau, élect. 2.500 m2 terr., bx arbres. Prix 350.000 F. - Avec 35.000 F cpt.
AVIS 2, rue Gal-de-Gaulle, SENS.
(16) 86-65-09-08 ou Paris 274-34-45

PARC DE SCEAUX
très belle ppté 8 p., 254 m2 tt cft, impec., s/terrain 980 m2 33, av. Marguerite-du-Deffant (angle av. Le Nôtre), samedi 14-16 h. 30. Téléph. : 705-38-10.

Près DIEPPE (76)
PPTE XVIIIe s., parf. ét., 3 récept., 10 ch., m. gard.-nombr. dép., 7 ha de prés parc et bois. Px 1.150.000 ou 1.850.000 avec 38 ha de bois. T. (35) 84-84-45.

RUEIL-MALMAISON
dans parc du château. Terrain 2.600 m2 (env.) constructible av. pet. mais. (séj., 2 ch.), parf. ét., pouv. être améliorée ou garder en mais. de gardien. Tél. : 926-21-45, après 19 heures.

7 KM RAMBOUILLET
FERME AMENAGEE
séjour, salle à manger, 5 chambres, 2 bains, toilette. Garage, JARDIN de 3.600 m2
A. DUSSAUSSOY
NADEL, Téléphone : 749-16-12.

SOLOGNE
à vendre
TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. le matin 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
Importante ppté 250 m2 habit., maison de gardien, garage, grand jardin 3.000 m2 environ. TEL. : 825-42-17.

A VENDRE - MOYEN VAR
60 km de SAINT-TROPEZ
Magnif. propriété : 1.000.000 F.
TEL. : (94) 70-64-47.

NORMANDIE
90 km de PARIS

1) FORÊT DE LYONS
maison norm. compr. : cuis., gde salle (57 m2) av. cheminée et poutres, 3 chbres, 2 s. d'eau et 2 w.-c., chff. cent., cellier et garage, état impeccable. Grand terrain.
PRIX DEMANDE : 560.000 F.

2) SORTIE VILLAGE
belle maison norm. av. salle de séjour, cuis., 5 chbres, 2 w.-c., 2 s. d'eau, chff. cent., cellier. Beau terrain boisé.
PRIX DEMANDE : 430.000 F.

3) DANS UN HAMEAU
maison de 3 p., s. d'eau et w.-c., poutres et chem. Beau terrain.
PRIX DEMANDE : 180.000 F.
Pour tous renseignements et visites, s'adr. à Mes POUPINET et HEBERT, not. ETREPAGNY. 27150. Téléph. 16 (32) 55-80-60.

domaines

ORNE 200 HA Château, forêt, haras, pâturages, piscine, tennis, étang. Tél. : 4-441-54-91.

châteaux

MAGNIFIQUE CHATEAU SUD ORLEANS 18 pièces, vastes réceptions et salons luxueux, jolis communs le tout impecc. dans parc 7 ha avec ETANG. Prix exceptionnel : 1.400.000 F. Ag. LES TOURELLES Orléans 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90.

terrains

1 h. OUEST PARIS vds splendide terrain constructible de 1.700 m2 surplombant la vallée. Prix 120.000 F. Me BIGUET, notaire. Tél. : (16-37) 38-54-41.

BRUNOY (91)
Part. vend beau terrain à bâtir 1.378 m2. Prix 340.000 F. Tél. soir : 046-27-85.

RUEIL-MALMAISON
Dans parc du château, terrain de 2.600 m2 env., constr. avec petite maison (séj., 2 ch.) parf. état pouv. être amél. ou garder en maison de gardien.
Après 19 h. : 926-21-45.

CROISSY-SUR-SEINE Près centre
Reste 7 TERRAINS de 800 m2 Fac. 28 à 30 m. Entièr. viabilis. PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SEVRES VILLE-D'AVRAY
TERRAIN 900 m2 - 5' gare
Secteur arborisé et résidentiel
522-38-20

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, PARIS-8e. Téléphone : 266-87-22.



Le Monde ÉCO

De nouvelles ga

Un lien politique

l'agenda d

Antiquités

Collections

هكذا من الاصل

Le Monde économie-régions

TIERS MONDE

De nouvelles garanties de recettes vont être proposées par les Neuf

(Suite de la première page.)

Ils ont l'impression désagréable que leurs initiatives taxées — sitôt formulées — de déraisonnables ne sont pas prises en considération. Ils reconnaissent volontiers que Lomé représente un pas en avant important, mais, refusant l'idée que ce qui existe est intangible, ils sont irrités par le conservatisme, les préjugés que manifestent, selon eux, les hauts *fonctionnaires (quatre* directeurs généraux : un Allemand, un Français, un Anglais et un Belge), qui mènent au jour le jour les négociations.

La brève session ministérielle C.E.E.-A.C.P., qui s'est tenue à Bruxelles le 21 décembre, a-t-elle permis de convaincre la Communauté ? A-t-elle rendu possible un redémarrage de la négociation sur des bases assainies ? On l'affirme du côté communautaire, mais les A.C.P. se montrent plus sceptiques. Il est vrai, comme le faisait remarquer M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de développement, que, sur certains thèmes chers au tiers-monde, on a accepté d'engager des discussions qui, jusqu'alors, avaient été refusées.

Un lien politique

L'attitude de la Communauté à ce niveau politique a donc permis de sortir d'une situation bloquée. Mais il est vrai aussi qu'à ce stade il ne s'agit encore de la part des Neuf que de déclarations d'intention. C'est lors de la prochaine réunion ministérielle en mars que pourra être appréciée la réelle capacité de mouvement de la Communauté.

Sur le plan purement politique, les Neuf et les pays A.C.P. s'accordent à reconnaître que les aspects positifs de l'entreprise l'emportent sur ses faiblesses. Lomé a permis de créer un lien stable entre la Communauté et les pays A.C.P., quelle que soit la nature de leurs régimes politiques. « *C'est une politique qui est reconnue à travers toute l'Afrique comme un moyen d'encouragement au non-alignement. La dimension politique de Lomé est fondamentale, même si elle n'est pas prise pleinement en compte par nos gouvernements* », note M. Cheysson.

De fait, le caractère politiquement neutre de la convention a permis à l'Europe d'être efficacement présente dans des moments difficiles. Il en fut ainsi lors de la phase aiguë du conflit dans la corne de l'Afrique. La C.E.E. exécute un important programme de développement en Ethiopie, mais, en même temps, elle se rend très utile en Somalie, en se substituant à point nommé aux Soviétiques lorsque ceux-ci ont « plaqué », sans ménager les transitions, leurs anciens alliés de Modagiscio. L'intérêt que manifestent pour Lomé le Mozambique et l'Angola, sans se fâcher pour autant avec leurs amis cubains, est lui aussi significatif.

Les quelques heurts qu'on peut observer sont plus apparents que réels. Ils sont souvent suscités par les pays A.C.P. anglophones, facilement dogmatiques et toujours un peu méfiants à l'égard des francophones qu'ils suspectent de complaisance à l'égard de l'Europe. Les pays des Caraïbes — les moins intégrés — donnent le ton. Les pays africains anglophones suivent volontiers — au moins au niveau du discours — leurs prises de position mondialistes et la volonté qu'ils affichent de vouloir radicalement changer les relations eurafricaines. Lomé — il ne faut pas l'oublier — est souvent évoqué au sein du club mondial des « 77 », et les A.C.P., accusés de fractionnisme, éprouvent le besoin de se justifier — en émettant certaines revendications idéologiques qu'ils préféreraient ne pas voir balayées d'emblée comme excessives.

L'actualisation de l'aide financière

C'est dans ces mêmes termes de responsabilité politique que se pose le problème des droits de l'homme. La nouvelle convention doit-elle inclure une clause faisant de leur respect une obligation contractuelle pour les pays signataires ? Demandée par le Royaume-Uni et par les Pays-Bas, une telle clause donnerait une base juridique pour suspendre l'aide à des régimes au comportement trop scandaleux. Les pays A.C.P., qui voient là une suspicion désobligeante et une *forme d'atteinte à leur souveraineté*, y sont opposés : ils l'ont confirmé encore tout récemment. Il est vraisemblable qu'au bout du compte on se contentera, comme le préconise M. Cheysson, de déclarer, dans le préambule, que la convention est au service de l'homme, à l'exclusion de toute clause donnant droit de suspendre l'aide européenne.

Dans la négociation en cours, personne ne songe, en tout cas, sérieusement à remodeler de fond en comble l'architecture de la coopération C.E.E.-A.C.P. L'articulation du dispositif restera à peu de chose près la même. Ce que souhaitent les A.C.P., c'est renforcer quelques-uns de ces éléments et aussi d'avoir un plus grand droit de regard sur la vie de la convention. Cependant, *même si l'on en parle encore très peu* — car les deux parties sont convenues de réserver ce thème pour l'ultime phase des pourparlers, — les pays A.C.P. sont très intéressés par l'évolution du montant de l'aide financière.

Ces temps de crise ne sont pas propices aux excès de générosité. Toutefois, à moins de réduire la portée de cette aide, il faut compenser l'érosion monétaire. Quelle *formule* d'actualisation appliquera-t-on ? Là est le grand débat. On chuchote que M. Giscard d'Estaing a, pour l'instant, une position plutôt négative. Le président de la République voudrait — selon ces bruits — privilégier l'aide bilatérale. Quoi qu'il en soit, les A.C.P. soucieux de limiter les périls, suggèrent que l'on fasse appel, pour recalculer l'aide, à des critères *objectifs, c'est-à-dire* quasi arithmétiques.

Un fléchissement de l'aide en termes réels compromettrait — il est vrai — les chances de projets qui leur tiennent à cœur.

● LE PERFECTIONNEMENT ET L'EXTENSION DU SYSTEME DE STABILISATION DES RECETTES DES A.C.P. (STABEX). — *Après la réunion du 21 janvier, deux points semblent acquis ; l'élargissement de la liste des produits agricoles bénéficiant du STABEX et la prise en considération des exportations de minerais* », indique M. Konaté, le secrétaire général du groupe A.C.P. Actuellement, le STABAX ne couvre que le fer. *L'an passé, peu après les événements* de Shaba, le chancelier Schmidt, très attentif au maintien de la stabilité au Zaïre et en Zambie, a proposé d'y ajouter le cuivre.

Ces promesses étant faites, il devient difficile pour la Communauté de se dérober. Mais, constate M. Cheysson, on ne peut pas appliquer la *même formule* que pour les produits agricoles : ce sont les multinationales qui dominent le marché des minerais. Compenser systématiquement les pertes de recettes ferait leur jeu et paradoxalement risquerait de se retourner contre les pays africains, car elles pourraient être tentées — *sachant qu'un mécanisme de* compensation y existe — de faire porter principalement sur eux les variations de la demande.

La *Commission a donc élaboré* un dispositif crédit qu'elle propose aux Neuf ; elle reste d'ailleurs volontairement vague sur de nombreux points, voulant *connaître la réaction* des Neuf avant de se prononcer définitivement.

L'aide communautaire serait accordée aux A.C.P. lorsque des *accidents imprévisibles* ou des évènements politiques graves entraîneraient la réduction des quantités exportables (désormais *le minerai de fer déjà garanti* actuellement, serait assimilé aux autres minerais et suivrait le nouveau régime). La garantie jouera également lorsqu'une baisse durable des exportations du pays A.C.P. concerné sera constatée.

Dans de telles circonstances, la C.E.E. accordera des aides *spéciales* aux A.C.P. pour autant que la part des ventes de minerais du pays bénéficiaire soient substantielles par rapport à ses exportations totales. *La Commission* ne précise pas « ce seuil de dépendance » ni les minerais qui pourraient en bénéficier. On peut *toutefois citer*, à titre d'exemple, le cuivre pour le Zaïre (45 % à 55 % des exportations totales) et la Zambie (90 b), la bauxite pour la Guinée *Conakry (90 %)*, *la Jamaïque* (68 %) et le Surinam (80 %) ; pour le fer, la Mauritanie (60 % à 80 %) et le Libéria (70 %) ; pour les phosphates, le Sénégal (15 %) et le Togo (50 %) ; pour l'uranium enfin, le Niger (60 %).

Ces aides seront affectées à des projets visant à maintenir les *capacités de production et à assurer* l'écoulement des produits. Les pays A.C.P. seront tenus de rembourser ces aides au terme d'une *période de cinq ans*, sauf pour les A.C.P. les plus pauvres qui pourront bénéficier de subventions.

Par ailleurs, la Communauté pourra garantir sur son budget *les prêts accordés* par les banques européennes aux A.C.P. (par exemple, crédit sur stock) ; la garantie communautaire ne pouvant excéder une période d'un an. *Cette idée* n'est pas nouvelle, M. Cheysson, soucieux du maintien et du développement des exploitations minières en Afrique, l'avait déjà suggérée pour *favoriser les investissements européens* dans le secteur. Jusqu'à préent, les Neuf n'ont pas repris à leur compte cette proposition du commissaire européen responsable de l'aide au *développement*.

L'aide de la C.E.E. ne sera cependant pas accordée aux groupes intégrés assurant à la fois la production, la transformation et la *commercialisation*. En principe *donc*, les sociétés multinationales devraient être exclues du système de garantie monétaire.

● L'AIDE A L'INDUSTRIALISATION. — Malgré les engagements pris par les Neuf d'aider *les partenaires A.C.P.* à s'industrialiser, les progrès réalisés ont été faibles. Il existe certes un centre de développement industriel, *dont la mission est de favoriser des contacts entre investisseurs* européens et A.C.P., mais le bilan de ses réalisations est *modeste. Les A.C.P.* reviennent à la charge, réclamant avec insistance la création d'un fonds de développement industriel — *distinct du F.E.D.*, — *doté d'un budget* propre et à la gestion duquel ils seraient associés. Les A.C.P. se plaignent en *effet* de n'avoir *pratiquement* aucun droit de regard sur la *gestion* du F.E.D. Pour l'instant, les Etats membres sont tous hostiles à cette idée. *Cependant, certains A.C.P. en faisant* une question de principe, l'affaire pourra difficilement être purement et simplement enterrée.

Pour inciter les industriels européens à venir s'installer dans les pays A.C.P. — du moins lorsque ces derniers le souhaitent, — *Bruxelles suggère que la Communauté* puisse donner un complément de garantie contre des risques non commerciaux à certains *investissements* jugés *particulièrement* intéressants (tels par exemple des investissements miniers). Les pays A.C.P. sont réticents, *certains d'entre eux* y voient une atteinte à leur souveraineté. Surtout plusieurs Etats membres, la France, le Royaume-Uni, la République *fédérale* d'Allemagne, qui ont déjà un *système de protection* nationale qu'ils estiment efficace, considèrent cette initiative superflue. Mais leur démonstration est peu convaincante, car les entreprises européennes — publiques ou privées — se disent, elles, *favorables à l'opération*.

Encore au chapitre de la coopération industrielle, la Commission souhaiterait que la nouvelle convention prévoie des consultations *sectorielles obligatoires*.

Avant d'engager des investissements industriels importants, les pays A.C.P. examineraient avec *la C.E.E.* les possibilités de débouchés sur le *marché* des Neuf. La Communauté saurait ainsi à quoi s'en tenir sur le *volume* des *importations* à *escompter* en provenance des partenaires A.C.P. et pourrait programmer — ou mieux, *proclamer — sa politique* de restructuration industrielle. Les *A.C.P.* — du moins la majorité d'entre eux, — redoutant que de telles consultations ne *soient détournées* de leur objectif pour devenir un instrument protectionniste, ont plutôt mal accueilli cette initiative.

Sur les méthodes à mettre en œuvre pour favoriser la coopération industrielle, les positions doivent donc encore être rapprochées. Cependant, sans minimiser l'importance des questions évoquées, il n'y a tout de même pas lieu d'exagérer la difficulté de la négociation en cours. En dépit du mauvais climat psychologique qui, *s'il persiste, peut — il est vrai* — être une source de complications et retarder l'entreprise, personne ne pense que l'issue finale puisse *ne pas être positive*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le succès du STABEX

La convention de Lomé constitue un ensemble de dispositions destinées à favoriser le développement économique des partenaires « A.C.P. » Elle comporte quatre volets principaux :

● *LE LIBRE ACCES EN EUROPE en franchise de tout droit* pour la quasi-totalité des produits agricoles et industriels des pays « A.C.P. » Seuls quelques produits agricoles (viande bovine, fruits et légumes, maïs... soit au total seulement 0,6 % des exportations « A.C.P. » vers *la C.E.E.) sont soumis à des mesures de protection.* Les « A.C.P. » demandent que ces dernières entraves soient supprimées ou au moins atténuées.

● LA *GARANTIE D'ACHAT* chaque *année* par la C.E.E. de 1 200 000 tonnes de sucre, à un prix dérivé du prix intérieur communautaire. Affaire fantastique pour les producteurs « A.C.P. » (surtout les pays des *Caraïbes, l'île Maurice et Fidji) puisque aujourd'hui le prix C.E.E. est trois fois plus élevé que le* cours mondial.

● LE STABEX, qui est sans doute la principale innovation de *Lomé. C'est un mécanisme de* stabilisation des *recettes* qu'obtiennent les pays « A.C.P. » grâce à l'exportation d'un nombre limité de produits de base et qui constitue une assurance contre les mauvaises récoltes ou contre la chute des cours. *« Une grande réussite,* souligne M. Cheysson, *car les transferts assurés par la C.E.E. sont vite opérés et procurent ainsi un élément nouveau de sécurité aux travailleurs A.C.P. »*

Les exemples illustrant le succès du STABEX abondent : *M. Cheysson cite parmi d'autres le cas du Sénégal où la production* d'arachides a baissé de 40 % en 1977, ce qui d'habitude provoquait un départ massif des paysans ; grâce au STABEX, un *tel scénario a été évité et les surfaces cultivées n'ont pas diminué. C'est ce système qui* vient d'être élargi, dans des conditions *différentes, à la garantie des recettes relatives aux minerais.*

○ L'AIDE FINANCIERE qui est fournie par la Banque européenne d'investissement et surtout par le Fonds européen de *développement* (FED). *Les crédits à répartir dans les pays « A.C.P. » durant* la période d'application de la convention de Lomé atteignent 3,5 milliards d'unités de compte (20 milliards de francs). Le FED est un instrument de développement puissant, *qui intervient* dans tous les *secteurs de la vie économique et sociale. Il dispose sur le terrain* d'une longue expérience, puisqu'il était déjà l'élément central des conventions de Yaoundé qui, jusqu'en 1974, liaient la C.E.E. à dix-sept pays africains presque tous franco*phones. Il est l'un des principaux architectes du réseau de communications de plus en plus dense* que l'on voit apparaître en Afrique.

Parmi *ses* innovations, on peut citer les « micro-projets » qui, avec peu d'argent, permettent une présence concrète, l'ouverture de lignes de crédit pour le développement du secteur coopé*ratif ou des petites et moyennes entreprises, la coopération régionale* (300 millions d'unités de compte, soit 1,7 milliard de francs, lui sont affectés), même si elle se heurte à des obstacles structurels (les pays « A.C.P. » n'ont pas l'habitude de travailler *ensemble et éprouvent donc des difficultés à présenter des pro*jets communs). Enfin — phénomène récent, mais impressionnant, — le FED apparaît comme un élément d'accélération de l'aide arabe à l'Afrique. Une *quinzaine de grands projets sont ainsi cofinancés par le FED* et les fonds ou les banques arabes. « *Cette collaboration les tente d'autant plus,* note M. Cheysson, *que le caractère politiquement neutre de la convention de Lomé fait qu'elle n'est pour eux d'aucune manière compromettante.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2485	4,2555	— 145	— 110	— 330	— 280	— 910	— 840
$ can.	3,5570	3,5640	— 125	— 95	— 280	— 235	— 720	— 645
Yen (100)	2,1445	2,1515	+ 60	+ 90	+ 120	+ 160	+ 680	+ 745
DM	2,2955	2,3015	+ 45	+ 75	+ 105	+ 140	+ 290	+ 360
Florin	2,1240	2,1300	0	+ 29	0	+ 20	+ 10	— 65
F.B. (100)	14,5660	14,5975	— 220	— 125	— 480	— 310	—1150	— 715
F.S.	2,5485	2,5560	+ 130	+ 160	+ 285	+ 325	+ 825	+ 870
£	5,0900	5,0922	— 250	— 200	— 530	— 455	—1480	—1340
L. (1 000)	8,5145	8,5320	— 480	— 435	—1100	—1025	—3080	—2925

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3	3 3/8	3 3/8	3 3/4	3 1/2	3 7/8	3 7/8	4 1/4
$ E.-U.	2 7/8	3 1/4	10 7/16	10 13/16	10 11/16	11 1/16	11 1/16	11 7/16
Florin	7 1/4	7 7/8	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 3/16	6 11/16
F.B. (100)	8 3/4	10 1/4	8	8 3/4	8	8 3/4	8	8 3/4
F.S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000)	10 3/4	13 1/4	11 3/4	13 1/4	11 3/4	13 1/4	12 1/2	14
£	13	14	13 3/4	14 5/8	14	14 7/8	14 1/8	15
Fr. franç.	6 3/8	6 7/8	7	7 1/2	7 1/2	8	8 1/4	8 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE EXTÉRIEUR

AVANT LA VISITE AU MEXIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING

Acheter pour vendre

Mexico. — La France ne doit pas faire « un commerce d'escale ». Paraphrasant un consul à Osaka il y a un siècle à peu près, M. Jean-François Deniau a lancé cette indirecte invitation, non au voyage, mais au séjour prolongé à l'occasion d'une visite officielle au Mexique. Cette visite du ministre français du commerce extérieur, du 28 janvier au 3 février, avait pour but de préparer le voyage de M. Giscard d'Estaing, qui doit se rendre dans ce pays fin février-début mars, un mois après le pape Jean Paul II, quinze jours après le président Carter.

Invité par le ministre des relations extérieures, M. Santiago Roel, coprésident de la commission mixte franco-mexicaine, M. Deniau a été reçu en audience par le président de la République mexicaine, M. José Lopez Portillo. Différents entretiens ont eu lieu avec des membres du gouvernement mexicain, notamment le ministre de l'intérieur, M. Jesus Reyes Heroles, et le ministre des finances, M. David Ibarra Muñoz. Ces conversations ont permis de mieux cerner les secteurs où pourrait se renforcer la coopération économique entre les deux pays.

De notre envoyé spécial

Une collaboration plus étroite paraît correspondre aux intérêts des deux nations. D'un côté le Mexique, fort d'un avenir pétrolier maintenant officiellement révélé, aspire, dans une certaine mesure, à diversifier ses relations commerciales et financières, diminuant ainsi le poids des Etats-Unis. De l'autre, la France peut trouver dans ce pays un partenaire qui, selon le triptyque de M. Deniau, dispose à la fois de l'espace, du nombre et des ressources naturelles. Il s'agit, étant donnée la relative faiblesse des liens actuels, d'une œuvre de longue haleine qui exige à la fois la persévérance des hommes d'affaires et le doigté des politiques.

Le gouvernement d'un pays qui devrait, à l'aube du vingt et unième siècle, produire deux millions de tonnes de pétrole par habitant — soit quelque 200 millions — a davantage les moyens de son indépendance. Une frontière de plus de trois mille kilomètres avec les Etats-Unis renforce une certaine susceptibilité à leur égard, d'autant qu'avec la nouvelle estimation des réserves pétrolières et les événements d'Iran les marchands du monde entier commencent à frapper à la porte d'une « Arabie Saoudite latine ». Ici encore il faut éviter tout faux pas et en tout cas jouer cartes sur table. Les Français en ont fait l'expérience.

Avance à l'allumage

Il avait été, l'an dernier, envisagé (*le Monde* du 13 et du 14 décembre) de « *lier* » les achats de pétrole mexicain — soit 5 millions de tonnes par an, à partir de 1980 — qui ont fait l'objet d'un protocole d'accord lors de la visite, début décembre, du ministre français de l'industrie, M. André Giraud, et des ventes d'équipements français par un mécanisme financier à la logique technocratique, en clair, grâce à l'ouverture d'un compte mexicain à la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur). En fait, les Mexicains n'ont pas, à la réflexion, voulu se lier en souscrivant à une telle opération.

Le volet financier a donc été modifié, Mexico gardant simplement la possibilité d'utiliser ou non un compte en France, ce qui correspond à une sorte d'« *avance à l'allumage* ». Il reste d'ailleurs aux deux parties prenantes, c'est-à-dire la C.F.P. et Pemex (Petroleos Mexicanos) à signer le contrat pétrolier lui-même, la France ayant finalement accepté le prix du marché imposé par les Mexicains. Une augmentation des achats de brut ne serait pas exclue pour l'avenir.

Il faut évidemment négocier en position de force, d'autant que le Mexique est soucieux de rétablir l'équilibre de son commerce extérieur avec la France, ce qui lui sera possible grâce à des ventes de pétrole représentant 2,5 milliards de francs, au prix de 1978. Actuellement, la balance commerciale mexicaine est déficitaire à l'égard de Paris (1) : ce déséquilibre, permanent depuis plusieurs années, a pratiquement doublé, en 1978, pour atteindre environ 1 milliard de francs. Les ventes françaises ont augmenté de plus d'un tiers par rapport à 1977, pour se situer à 1,4 milliard, alors que les importations baissaient de quelque 15 %, représentant 400 millions seulement.

Ces résultats reflètent un redémarrage des échanges, qui avaient stagné pendant trois ans, à la suite des mesures restrictives prises par Mexico afin de redresser sa comptabilité externe. Avec 35 milliards de dollars à la fin de 1978, le Mexique est l'un des pays les plus endettés du monde. Les crédits français représenteraient plus de 10 % de ce total, dont 1 milliard de dollars pour la créance garantie.

La vente de pétrole mexicain aura donc pour effet d'inverser le solde commercial en faveur de Mexico (2), Paris espérant toutefois vendre davantage à un pays qui a besoin de s'équiper, ne serait-ce que pour donner des emplois à une population au taux d'accroissement galopant. Pour la moitié les habitants du pays ont moins de quinze ans. Le Mexique est le troisième client et fournisseur de la France en Amérique latine, n'absorbant que 0,3 % des exportations françaises et ne fournissant que 0,1 % des importations.

Toutefois, même si la France n'est que le cinquième fournisseur occidental du Mexique, elle n'apparaît pas trop mal placée, compte tenu du quasi-monopole des Etats-Unis, qui assurent presque les deux tiers des achats mexicains. L'Allemagne fédérale intervient pour 6 %, le Japon pour 4 %, la France se trouvant, avec 3 %, juste derrière le Canada.

La visite de M. Deniau et de son équipe fournie de collaborateurs — ce qui a entraîné une compétition certaine, sinon certaines rivalités — a permis de faire le point des affaires et de dégager des pistes de collaboration. Ainsi, la société Thomson-C.S.F. pourrait signer un accord global de 200 à 300 millions de francs pour la fourniture d'équipements radars et de contrôle de navigation aérienne, comportant aussi la création d'un centre de maintenance et de formation. De son côté, Creusot-Loire pourrait participer à hauteur de 200 millions à la rénovation des aciéries de Monclova, près de Monterrey. En revanche, Alsthom Atlantique se heurte au concurrent japonais Hitachi — qui accepterait d'investir dix fois plus dans le pays — pour un contrat de turbo-alternateurs de plus de 1 million de francs.

A moyen terme, compte tenu du très important problème agricole du Mexique, l'accent a été mis sur le secteur agro-alimentaire (mise en valeur et distribution de la viande, dont les prix ont doublé en un jour — les Mexicains se disent très impressionnés par Rungis), sur l'océanographie et la pêche. Un accord cadre est aussi envisagé dans le domaine de l'espace (télécommunications, télévision par satellite...), et, à plus long terme, en matière de transports (réalisation de la troisième tranche du métro de Mexico, amélioration et électrification du réseau ferroviaire, livraison d'autobus ou de trolleybus...).

En sens inverse, le C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur) participerait à l'organisation de missions d'acheteurs français au Mexique et de vendeurs mexicains en France. Comme le font depuis longtemps les firmes allemandes, il s'agit d'acheter d'abord afin de vendre ensuite. Toutefois, le marché mexicain est pratiquement fermé, du fait d'une protection douanière très efficace, à de nombreux biens de consommation. Les possibilités se trouvent donc réduites, sans compter l'existence de certaines contrefaçons touchant notamment les chemises Lacoste — le cas vient d'être réglé, — les produits Cartier et Christofle, dont les marques sont, à une lettre près — ou même pas, — les mêmes qu'en France. Ce contentieux devrait, espère-t-on du côté français, être réglé par l'adhésion du Mexique au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Le septième investisseur

En fait, la réussite passe par l'investissement, malgré l'existence, depuis 1973, d'un code assez restrictif — mais il y a des accommodements — et, là aussi, la domination des Etats-Unis, qui représentent plus des trois quarts des capitaux étrangers. La réglementation contraignante en matière de transfert de technologie et l'absence de convention de double imposition gênent aussi les implantations françaises. Actuellement la France ne serait, d'après les sources officielles mexicaines, que le septième investisseur étranger (1,5 % du total), derrière la R.F.A. (5,8 %), le Royaume-Uni (4,4 %), la Suisse (4,2 %), le Canada (2 %) et le Japon (1,9 %). Leur montant est évalué à 62 millions de dollars (23,4 millions en 1968).

Quelques progrès ont été enregistrés. Après une période de déboires due à une mauvaise adaptation au marché mexicain, la régie Renault a créé, en 1978, avec la firme Dina une société dont elle détient 40 % du capital (le pourcentage maximum autorisé par la loi est de 49 %). D'autres entreprises se sont implantées dans le domaine de la recherche pétrolière en mer, de la fabrication de tôles inoxydables, de la recherche minière et du tourisme. Le Club Méditerranée n'est plus seul, comme il était dit autrefois. Des banques comme la B.N.P. ou Paribas, des groupes comme P.U.K., Creusot-Loire, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Gervais-Danone... sont associés à des partenaires mexicains.

La présence des Etats-Unis limite toutefois le champ d'action des entreprises françaises. Néanmoins, un climat favorable existe actuellement en faveur de la France, d'autant que le Mexique, qui souffre, certes, de certaines tares des pays en développement (bureaucratie, prévarication, spéculation...), dispose d'infrastructures matérielles et humaines qui le distinguent à la fois de l'Iran et du Venezuela. Ce pays souhaitant à l'occasion d'accords conclus avec l'étranger accroître le taux de fabrication nationale, un certain nationalisme prévaut dans les affaires. « *Les pyramides ont été construites sans la technique ni le capital étrangers* », disait au visiteur un Mexicain d'Oaxaca.

MICHEL BOYER.

(1) Le déficit est plus élevé selon les statistiques mexicaines. Celles-ci en effet, enregistrent les exportations en fonction du port de destination alors que beaucoup de marchandises mexicaines arrivent en France par le Benelux et ne figurent donc pas pour Mexico comme ventes à la France.

(2) Il s'agit toutefois d'enlèvements par la C.F.P. — et non d'importations en France — qui revendra une partie du pétrole dans le cadre de son réseau international.

ÉTRANG...

En Allemagne fédérale

Les revenus des agricult... ont augmenté de 10,3 %... pendant la campagne 1977/1...

AFFAIR...

Machine-outil : balance commercial... excédentaire en 1978

CII-Honeywell-Bull veut développe... ses activités dans le secteur de la « burea...

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Les revenus des agriculteurs ont augmenté de 10,3 % pendant la campagne 1977/1978

De notre correspondant

Bonn. — Le rapport annuel du *ministère de l'agriculture ne* doit être présenté au Bundestag que le 14 février. Néanmoins, certaines indiscrétions *ont* permis de connaître le montant des revenus agricoles pour la campagne 1977-1978. Les statistiques qui seront rendues publiques la *semaine prochaine* indiquent que, au cours de cette campagne, les revenus agricoles *se* sont accrus *de 10,3 %*. Chaque *« membre actif d'une famille d'exploitants agricoles »* aurait encaissé en moyenne 24 084 DM. En 1976-1977, le revenu moyen ne s'était élevé qu'à 21 842 DM, *mais* il s'agissait d'une période très mauvaise, notamment à cause de la sécheresse. En fait, les gains des agriculteurs de la R.F.A. n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 1975-1976, qui avait atteint 25 263 DM. En d'autres termes, les paysans de la R.F.A. ont vu leurs gains baisser de 13,8 % en 1976-1977 et la bonne récolte de l'année suivante n'a pas entièrement compensé cette perte, puisque l'augmentation des revenus n'a pas *dépassé* 10,3 %.

Les statistiques indiquant la moyenne des revenus agricoles ne donnent d'ailleurs qu'un reflet assez déformé de la situation *réelle. Les* bénéfices, dans les grandes exploitations (un quart de l'ensemble), sont en effet *beaucoup plus considérables et* atteignent 55 062 DM par personne active, alors que les 25 % d'agriculteurs les plus défavorisés n'ont perçu l'année dernière que *8 307 DM*.

Pour autant que l'on sache à l'heure actuelle, le ministère ne prévoit pour l'année à venir qu'une augmentation des revenus agricoles de 3 %. Étant données les pressions exercées par les organisations paysannes et l'énergie avec laquelle M. Ertl défend leurs intérêts à Bruxelles, il n'est pas interdit de penser qu'il s'agit-là d'une prévision inspirée par des considérations qui relèvent *de la diplomatie plutôt que du* réalisme.

JEAN WETZ.

● *Forte hausse du coût de la vie en janvier.* — L'indice du coût de la vie en République fédérale d'Allemagne a progressé de 1,1 % en janvier, précise le 8 février l'Office fédéral des statistiques. *Il est cependant traditionnel*, depuis seize ans, que la hausse du coût de la vie se situe aux *environs de 1 % en janvier.* Cette année, une forte augmentation du prix du fuel domestique et une progression importante des prestations de service (4,7 %) sont la cause de ce « mauvais » indice. Par rapport à janvier 1978, l'indice des prix a augmenté de 2,9 %. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

Machine-outil : balance commerciale excédentaire en 1978

La balance commerciale de la machine outil française s'est soldée en 1978 par un excédent de 420 millions de francs alors que l'année 1977 avait fait apparaître un déficit de 83 millions *de francs. Les exportations* (1 727 millions de francs) ont progressé de 31 % alors que les importations (1 307 millions de francs) ont fléchi de 7 %.

C'est la première fois que l'industrie de la *machine outil* enregistre un tel résultat qui traduit outre l'avance du marché national, *les efforts consentis* par les constructeurs, pour développer leurs ventes hors de nos frontières, et occupent certains créneaux jusqu'alors tenus par la concurrence étrangère.

Ce remarquable *résultat* ne saurait toutefois faire illusion. Il existe en effet dans ce secteur, un important décalage dans le temps entre *la commande* et la livraison d'un produit, et les constructeurs s'inquiètent de la faiblesse de l'*investissement* en France. Dans un communiqué ils indiquent en effet *« La profession a l'intention de poursuivre son action à l'exportation en 1979, mais au moment où l'investissement redémarre dans tous les pays industriels, il serait souhaitable qu'en France, les industries clientes puissent elles aussi moderniser leur équipement car c'est le maintien de leur compétitivité qui est en jeu. »* Au même moment un responsable de la société Ernault-Somua, filiale du groupe Empain-Schneider et numéro un français de la profession font état de difficulté et laissent entendre que des décisions graves pourraient être annoncées *« sans nier l'éventualité de recourir à des licenciements »*.

CII-Honeywell-Bull veut développer ses activités dans le secteur de la « bureautique »

Les prises de commandes de C.I.I.-Honeywell-Bull ont augmenté de 17,1 % en 1978, a indiqué M. Jean-Pierre Brulé, P.-D.G. de la compagnie, au cours d'une *conférence de presse, le 8 février*. Commentant les résultats de 1978 *(le Monde* du 8 février), M. Brulé *a précisé que, après une* subvention de 212 millions de francs, le bénéfice avant impôts s'établissait à 230,9 millions de francs. L'impôt sur les sociétés s'élève à 40,5 *millions (il tient compte de 129,5* millions d'incidence fiscale des reports déficitaires). Le bénéfice *net proprement* dit ressort à 190 millions de francs.

L'année 1979 va voir la compagnie poursuivre le développement d'activités nouvelles. Une société pour les « *systèmes complexes* » va être créée avec un partenaire qui pourrait être la société de services en informatique SESA. Un accord a été signé il y a quelques jours avec la firme américaine C.P.T. pour distribuer ses matériels de traitement de textes en Europe. Si les conversations pour racheter la *société allemande* Olympia n'ont pas abouti, C.I.I.-H.-B. n'en entend pas moins s'intéresser de plus en plus au secéteur de la « bureautique » (matériel électronique de bureau). Pour M. Brulé, il existe en effet une *« réelle synergie »* entre cette activité et les sociétés d'informatique. Un département « activités nouvelles » a d'ailleurs été crée au sein de la compagnie. Il regroupera les activités « traitement de textes, bureaucratique, micro-informatique (développement de la société R2E, dans laquelle C.I.I.-H.-B. a pris une participation) et cartes à mémoire ».

Au sein du groupe, ces activités *de recherche* à moyen et à long terme seront séparées des activités de développement. *Quelques* dizaines de chercheurs travailleront ainsi sur les produits de la génération d'après 1985.

Enfin, M. Brulé a indiqué que les ventes sur le marché américain avaient diminué et que les perspectives *« n'étaient pas très favorables » : « Avec un dollar à 4,24 F, le coût de l'heure de travail en France est supérieur de 25 % à celui d'une usine identique aux États-Unis ».* En plus de l'incidence monétaire, M. Brulé estime que cette différence *« tient aux lois sociales. A moyen et long terme, l'Europe ne pourar pas avoir des lois sociales supérieures à celles des États-Unis et un marché ouvert. A partir d'un certain moment les lois sociales obèrent la compétitivité des firmes européennes ».*

RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur, *dans le Monde* du 7 février, que la part des importations de fruits et légumes vendus *en 1978* sur le marché d'intérêt national de Rungis avait progressé de 47 %. En fait, la part des importations *de fruits et légumes* — qui représente 47 % du tonnage global des ventes de fruits et légumes *en* 1978 — a baissé de 3 % durant l'année écoulée. Le tonnage de la viande importée et vendue à *Rungis* en 1978 a constitué, pour sa part, le quart des ventes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

— *A PROPOS DE...* —

L'assemblée générale des sociétés d'économie mixte

Les maires avant les banquiers

Les sociétés d'économie mixte (SEM) veulent être reconnues *pour leurs mérites et non connues seulement pour leurs difficultés.* C'est le sens du dialogue — tendu — qui s'est établi entre leur fédération, qui groupe trois cent cinquante d'entre elles (SEM de construction, de rénovation *et d'aménagement), et les pouvoirs publics lors* de l'assemblée générale réunie à Paris le mercredi 7 février.

« Ignorance, méfiance, hostilité. » M. Maurice Ligot, maire *de Cholet et député (P.R.) de* Maine-et-Loire, président, depuis juin 1978, de la Fédération des sociétés d'économie mixte, veut que cesse la *« méconnaissance de l'économie mixte »* dans les textes de loi en préparation et la *« méfiance » du gouvernement* et des administrations à leur égard. Les difficultés finan*cières qui ont porté les SEM sur* le devant de la scène depuis quelques mois ne concernent, selon une enquête menée au sein de la Fédération, qu'une vingtaine d'organismes. Elles ne doivent pas être, selon le pré*sident de la Fédération, un pré*texte à les discréditer toutes.

Pour être plus solidaires et plus fortes face à leurs interlocuteurs, les SEM ont modifié les *statuts de leur Fédération* afin de donner une majorité des deux tiers aux élus au sein du conseil d'administration : sur *trente-six sièges*, les maires en détiennent vingt-quatre, qui sont partagés à parts égales entre *les quatre grandes familles poli*tiques (R.P.R., P.R., P.C. et P.S.). Les représentants des grands organismes financiers *(notamment* la Caisse des dépôts et la Banque de Paris et des Pays-Bas, partenaires privilégiés des SEM) sont donc maintenant tout à fait *minoritaires*.

La reprise en main de la Fé*dération par les élus qui étaient* présidents des SEM locales, mais *n'exerçaient* pas toujours complètement cette responsabilité, *est un signe*. Ayant supprimé de son appellation la mention construction, aménagement et rénovation, la Fédération veut, d'autre part, s'ouvrir à d'autres activités (informatique, énergie, transports) afin de de*venir l'« instrument d'action privilégié des collectivités locales ».*

Dans *une motion adoptée par* l'assemblée générale, la Fédération critique assez vivement la *politique du gouvernement. Elle* déplore la diminution du nombre de logements aidés prévus au budget de 1979 et l'inadaptation de la réforme du financement du logement. Au chapitre de l'amé*nagement des villes, elle estime* que les mesures financières prises ne permettront pas le maintien d'une *« politique cohérente de restructuration des centres urbains qui se dégradent de plus en plus »* et souhaite que les SEM *jouent un rôle de « coordonnateur »* pour les opérations nouvelles de réhabilitation.

L'attitude critique de la Fédération n'a donc pas été émous*sée par le discours flatteur de* M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui a *souligné le* caractère *« performant »* des SEM, *« organismes rassemblant le savoir-faire, les capitaux et la volonté de réussite ». Le ministre a indi*qué qu'un groupe de travail présidé par un conseiller d'État, M. Roger Grégoire, allait étudier de meilleures structures financières pour les SEM. Ces promesses n'ont pas calmé les *esprits. « Toutes les solutions et les réformes sont connues, il n'y a plus qu'à les appliquer »*, estimait notamment M. Guy Léger, maire adjoint communiste de Pantin.

Derrière le front commun des SEM, on discerne plusieurs attitudes. Certains organismes cher*chent simplement à se maintenir* coûte que coûte, leur mission et leur raison d'être ayant considérablement évolué. Les grandes *ZUP ou les rénovations urbaines* massives qui ont fait les beaux jours des SEM sont passées de mode et certaines ne peuvent *l'admettre. D'autres l'ont compris* et cherchent de nouvelles activités.

Enfin, la reprise en main par les élus, dont certains ont appris *à leurs dépens depuis deux ans* que la garantie financière qu'ils avaient accordée n'était pas de pure forme, fait l'affaire — même s'ils ne l'ont pas voulu au départ — des organismes financiers qui espèrent que le gouver*nement sera plus sensible aux* revendications des « politiques » qu'aux arguments des « technocrates ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

UN OBJECTIF PRIORITAIRE : L'AMÉLIORATION DU CONFORT DANS LES GRANDS ENSEMBLES DE LA BANLIEUE PARISIENNE

M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget du conseil régional d'Ile-de-France, vient de s'étonner des retards que prend l'administration régionale dans la mise en œuvre du budget de 1978.

Dans le domaine de la lutte contre le bruit, M. Griotteray a rappelé qu'une étude faisant le bilan des nuisances autoroutières avait été rendue publique en 1978 et qu'un crédit de 20 millions de francs *avait été voté dans* le précédent budget afin d'édifier des protections phoniques. Or cette *somme n'a pas été* totalement engagée.

Dans le domaine de l'emploi, il a déploré *qu'une véritable* société de développement régional ne soit pas mise en place en Ile-de-France. Le rapporteur général du budget demande que des aides particulières soient accordées aux P.M.E.

Enfin, au chapitre du logement, le rapporteur général du budget a indiqué qu'il existait en Ile-de-France un million de logements inconfortables et a proposé que les autorités régio*nales définissent* un programme de travaux pour la remise en état (« la réhabilitation ») des grands ensembles, notamment en banlieue.

TRANSPORTS

M. LE PENSEC PROTESTE CONTRE LE « DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA S.N.C.F. »

De notre correspondant

Quimper. — Comme nous l'avons indiqué dans nos éditions de mardi, les quatre élus locaux qui le 4 février ont bloqué en gare de Quimperlé (Finistère) le rapide Quimper-Toulouse ont été verbalisés. Ils conduisaient une manifestation de protestation contre la suppression de plusieurs arrêts envisagée par la S.N.C.F.

Après ces incidents, M. Louis Le Pensec, député P.S., l'une des quatre personnes verbalisées, nous a fait la déclaration suivante : *« Les pouvoirs publics espèrent par des déploiements de force en finir avec les manifestations des Bretons à l'égard de la S.N.C.F. C'est s'attaquer aux effets du mécontentement engendré par le démantèlement du service public de la S.N.C.F., conduit par le gouvernement. Il est intolérable que la seule réponse concrète aux vœux, résolutions, audiences de ministres et démarches des élus et usagers ait été l'envoi de gendarmes mobiles.*

» Il est encore temps pour le gouvernement de prendre en compte la lancinante demande d'une région pour le fonctionnement normal des services publics de la desserte ferroviaire, outil d'aménagement.

Le conseil régional de Bretagne *se saisira*, le lundi 12 février prochain, de l'ensemble du dossier du plan ferroviaire breton.

● *Le nouveau projet du tunnel sous la Manche.* — Le gouvernement britannique entend *« étudier avec soin »* le nouveau projet de tunnel sous la Manche que viennent de lui soumettre les chemins de fer britanniques, a indiqué aux Communes le jeudi 8 février M. William Rodgers, ministre des transports *(le Monde* du 27 janvier). Celui-ci a ajouté qu'il ne saurait cependant être question, dans les circonstances actuelles, d'engager de nouvelles dépenses de fonds publics à ce titre. — *(A.F.P.)*

Le quart du budget de Rhône-Alpes est affecté aux équipements scolaires et sportifs

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Paul Ribeyre, sénateur de l'Ardèche (CNIP-*U.D.F.), maire de Vals-les-Bains (Ardèche)*, a *été réélu pour* la sixième année consécutive président du conseil régional de la région Rhône-Alpes avec 68 suffrages sur 115 exprimés. Le candidat socialiste, M. Bernard Jacquot, conseiller municipal de Bron (Rhône), a *obtenu 30 voix, et celui* du P.C., M. Théo Vial-Massat, député, maire de Firminy (Loire), 16 voix.

Au *terme* d'une session de trois jours — qui s'est déroulée sous la *protection des gendarmes* mobiles pour parer, affirmait-on, à l'intervention éventuelle de salariés en colère — les élus ont adopté par 58 voix contre 14 (communistes) et 29 abstentions (socialistes) le projet de budget 1979. Celui-ci s'élève à 336 millions de *francs, soit une augmen*tation de 19 % par rapport à 1978.

Les *propositions du préfet* atteignaient 325 millions de francs. Le conseil a donc voulu donner un « coup de pouce » d'une dizaine de millions sans pour autant accroître la *fiscalité* par habitant fixée par l'administration à 48,35 F. Pour trouver les ressources nécessaires, le conseil a choisi de relever le taux de la surtaxe à la publicité foncière, le faisant passer de 1 % à 1,2 %, ce qui reste, aux dires des élus, en dessous de la moyenne nationale. Les conseillers rhône-alpins ont pris le contre-pied de leurs col*lègues du comité économique* et social, qui souhaitaient une réduction des dépenses.

Les deux assemblées *ont* manifesté le désir de ne pas recourir davantage à l'emprunt. Sa part dans les recettes de 1979 s'élève à 30 %. *« Ce taux ne devrait pas être dépassé sous peine d'obérer les budgets ultérieurs de lourdes charges financières »*, a observé le préfet de région.

Autre souci du conseil régional, faire en sorte que les crédits votés *soient consommés* plus rapidement. Au terme de cinq années d'exercice budgétaire, les *crédits non consommés s'élèvent* en effet à 345 millions de francs, soit plus que le montant du budget 1979.

La plus grande partie du budget sera affectée à des opérations *visant à augmenter les chances* de l'économie régionale. L'effort important consacré depuis que la région existe à la construction d'établissements scolaires et *d'équipements sportifs* sera poursuivi (plus de 80 millions de francs).

Un effort est également consenti pour participer à la « revitalisation » du milieu rural en aidant notamment la construction d'équipements d'animation. Le développement des équipements collectifs constitue, avec une centaine de millions de francs, l'un des postes les plus importants du budget. *C'est dans ce cadre*, qu'après ceux du conseil général du Rhône et de la communauté urbaine de Lyon, les élus de la région ont accepté de participer pour un montant de 20 millions de francs à la construction de la gare de la Part-Dieu, *destinée à accueillir* les trains à grande vitesse, à partir de 1981.

BERNARD ELIE.

ENVIRONNEMENT

« Le nucléaire, c'est la certitude de voir la Bretagne transformée en désert »

prétendent des lettres signées du F.L.B.

De notre correspondant

Brest. — Dans leur courrier du jeudi 8 février, la plupart des habitants de Brennilis, Loqueffret et Plogoff (Finistère) ont trouvé *une lettre ronéotypée signée du* F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée révolu*tionnaire bretonne). L'organisa*tion autonomiste affirme, dans ces missives, son opposition à l'implantation de centrales nucléaires en Bretagne. Elle déclare : *« L'implantation du nucléaire en Bretagne est la certitude de voir notre terre se transformer en un véritable désert ; le développement déjà bien avancé de la police et de l'armée sera la suite logique de l'implantation des centrales. Si demain, par la violence, l'État français impose des centrales en Bretagne, il ne restera que le chemin de l'exil pour les populations concernées. »*

Le F.L.B.-A.R.B. ajoute : *« A la violence révolutionnaire de l'État (imposition par la force des centrales) ne peut répondre que la violence révolutionnaire du peuple breton. »*

Ces trois localités sont directement intéressées par la politique d'équipement nucléaire. A cheval *sur le territoire* de Brennilis et Loqueffret fonctionne depuis une douzaine d'années la centrale atomique des monts d'Arrée qui alimente une partie de la Bretagne en électricité. A Plogoff, à proximité de la pointe du Raz, l'E.D.F. nourrit le projet d'installer une *centrale* plus importante.

Toutes les lettres, affranchies à 1 franc, *ont été postées le* 5 février à Guémené-sur-Scorff, dans le Morbihan. C'est la première fois que le F.L.B.-A.R.B. choisit le mode épistolaire. Il revendique d'habitude ses attentats par des communiqués brefs frappés de son sceau.

Or son cachet ne figure sur aucune des lettres. En conséquence, on se demande si celles-ci *n'ont* pas été rédigées par une association d'écologistes qui aurait choisi de s'emparer des initiales du mouvement breton pour tenter de donner plus de poids à ses *convictions*. — J. de R.

DES DOCUMENTS DE TRAVAIL SUR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE DE GRAVELINES DÉTRUITS DANS UN INCENDIE

Des documents concernant la construction de la centrale nucléaire de Gravelines, près de Dunkerque (Nord), ont été détruits dans l'incendie de deux baraquements installés sur le site de cette centrale. Le sinistre a pu être maîtrisé par les pompiers de Gravelines peu avant minuit, le mercredi 7 février, mais tous les films entreposés dans les deux baraquements ont été complètement détruits.

Une enquête sur les causes du sinistre a été ordonnée par le parquet de Dunkerque. La société propriétaire des documents a décidé de porter plainte contre X.

● *Moratoire nucléaire en Espagne ?* — Deux cent personnalités appartenant aux milieux politiques syndicaux et techniques ont constitué le 25 janvier à Madrid un comité pour un moratoire nucléaire. Le comité désapprouve le programme nucléaire du gouvernement espagnol et souhaite qu'un grand débat national soit engagé à ce sujet.

Les partisans du moratoire reprochent au *programme* nucléaire de faire dépendre l'Espagne de l'étranger et particulièrement des États-Unis seuls capables avec l'U.R.S.S. de fournir de l'uranium enrichi, combustible des *centrales*.

CORRESPONDANCE

Vallourec et Bessèges

Par suite d'une erreur technique, le dernier paragraphe de la lettre de M. A. Leenhardt, vice-président-directeur général de la société Vallourec, publié dans le Monde *du 8 février (page 27) et qui répondait à Jean-Pierre Chabrol à propos de la ville de Bessèges (Gard), a été écourté. Le voici dans son intégralité :*

En vous apportant des informations, nous ne voulons pas polémiquer, croyez-le bien. Un problème aussi grave exige d'être traité avec un souci d'honnêteté intellectuelle. Vous avez été mal informé. Nous n'avons pas l'habitude de répondre aux jugements portés sur notre société dans la presse : tous les « points de vue » sont admissibles ; mais lorsqu'ils sont accompagnés de contre-vérités flagrantes dans un journal *comme le Monde*, il nous a paru impossible de rester silencieux par respect de la vérité et du personnel de Vallourec. Nous avons le souci des hommes autant que vous, monsieur Chabrol. Soyez assuré que le métier de dirigeant d'entreprise, d'usine ou de service est sans doute aujourd'hui plus éprouvant que celui d'écrivain : les décisions lourdes de conséquences, la recherche de l'équité envers les hommes, de l'efficacité pour la société, sont notre lot quotidien. Cela se traduit dans les faits et non dans les écrits, sur le tas et non autour d'un tapis vert, comme vous le supposez.

SOCIAL

DANS LES RÉGIONS EN CRISE

En Lorraine

Des manifestants bloquent une voie ferrée en y déversant 1 500 tonnes de minerai de fer

Les actions ponctuelles se multiplient dans le bassin sidérurgique de Longwy, avant la grève générale du 16 février. Vers minuit, le jeudi 8, une vingtaine d'ouvriers sidérurgistes C.F.D.T. ont fait stopper un train de marchandises dans un tunnel, près de Viviers, entre Longuyon et Longwy, et ont déversé son chargement — 1 500 tonnes de minerai de fer — sur les voies. Ils entendaient ainsi protester *« contre l'importation de plus en plus importante de minerai, alors même que l'on condamne les mines de fer lorraines »*.

Selon les experts de la S.N.C.F., qui se sont rendus sur les lieux au cours de la nuit, les travaux de déblaiement des voies dureront au moins quatre jours : durant cette période, les trains de voyageurs empruntant la ligne Paris - Luxembourg, via Longwy et Nancy-Longwy, seront détournés, ainsi que les convois de marchandises internationaux à destination du Luxembourg et de la Belgique. Un service de cars a été mis en place entre Longwy et Longuyon.

D'autre part, plusieurs centaines de lycéens ont, à l'appel du Mouvement de la jeunesse communiste, défilé, jeudi, dans les rues de la cité longovicienne, jusqu'aux portes d'Usinor, pour manifester contre les licenciements prévus. *« La jeunesse doit occuper une place essentielle aux côtés de la classe ouvrière pour sauver son avenir en Lorraine »*, a déclaré M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste. De leur côté, les parents d'élèves de la fédération Cornec ont occupé des salles de classe à Piennes pour s'opposer à la fermeture d'établissements scolaires.

Dans la vallée de l'Orne, une journée « villes mortes », organisée par l'intersyndicale de Sacilor et marquée par une grève de vingt-quatre heures dans cette jeudi au cours d'une conférence 9 février les 45 000 habitants de Maizières-lès-Metz, Hagondange, Marange - Silvange, Mondelange et Talange : les commerces et les établissements publics sont fermés, *et toutes les voies d'accès à* cette région (voies ferrées, routes et canaux) sont bloquées.

D'autres initiatives ont été prises jeudi. L'union locale C.G.T. *de Longwy* a annoncé trois projets : la création d'une flamme d'oblitération pour toutes les lettres en partance du bassin, afin *« que des millions de personnes, tant en France qu'à l'étranger, aient conscience de la situation locale »* ; la constitution d'une *« chaîne de l'espoir »* avec l'envoi multiplié de lettres au premier ministre : *« dans l'hypothèse de 3 000 lettres de départ et d'un coefficient multiplicateur constant de 3, 29 millions de lettres arriveront à M. Barre à la huitième reproduction »* ; enfin, l'organisation d'une marche sur Paris.

De son côté, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et F.E.N. de Longwy a écrit au ministre du travail et de la participation pour lui demander de suspendre la mesure des quatre-vingts licenciements qui, selon les syndicats, doit être effective le 15 février à la fonderie de Gorcy. L'intersyndicale rappelle à M. Robert Boulin qu'il vient de déclarer qu'il n'y aurait aucun licenciement de fait avant le mois d'août, et précise : *« Nous irons chercher la réponse du ministre du travail et de la participation le 12 février à la sous-préfecture de Briey et nous la transmettrons aux travailleurs de Gorcy. »*

Tandis que le groupe communiste de l'Assemblée nationale a de nouveau réclamé *« un débat immédiat au Parlement, suivi d'un vote sur les problèmes de l'emploi et de la sidérurgie »*, M. Antoine Porcu, député P.C. de Meurthe - et - Moselle, a affirmé, de presse : *« Des tractations sont actuellement en cours en vue d'aboutir à des restructurations supranationales dans l'industrie sidérurgique : elles concernent Usinor et Sacilor, sociétés françaises dont l'Etat est devenu l'actionnaire majoritaire et dont il a nommé les P.-D.G. »* L'élu communiste a ajouté : *« Un accord entre Usinor et Cockerill, société de droit belge, aboutirait à une prise de participation de cette dernière dans le capital d'Usinor. Une opération de même nature aboutirait à une prise de participation de l'Arbed, société de droit luxembourgeois, dans le capital de Sacilor. »*

D'autre part, M. Thierry Jeantet, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, considère qu'*« il continue à manquer une dimension essentielle aux mesures gouvernementales annoncées par MM. Boulin et Giraud concernant les régions touchées par la crise sidérurgique, c'est-à-dire un plan de création d'entreprises. »*

Enfin, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., qui vient de passer deux jours dans la région Nord-Pas-de-Calais, affirme notamment dans son éditorial « *Solidarité pour le Nord* » publié dans la *Lettre d'information quotidienne* de son parti, parue ce vendredi 9 février : *« Les salariés du Valenciennois ont parfaitement compris la nécessité de moderniser l'appareil de production, de procéder, comme le gouvernement s'y emploie, à certaines opérations de structuration (...). Mais ils ne comprennent pas la soudaineté et l'ampleur des licenciements auxquels ils n'étaient pas préparés. Les drames, l'inquiétude sont à l'image de leur surprise. Les gens du Nord n'ont jamais refusé les efforts et les sacrifices. Ils n'ont jamais reculé et ont tout donné quand, à la libération, il a fallu reconstruire la France, quand, dans les années 60, il a fallu reconvertir l'industrie minière. Cet effort, ces sacrifices, avec tout ce que cela a entraîné, ils les ont acceptés au nom de la solidarité nationale. Ils sont en droit aujourd'hui d'attendre un sort meilleur, au nom de cette même solidarité nationale.*

LES AUTRES CONFLITS

JOURNÉE D'ACTION C.G.T. DANS L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

Pour protester contre *« la sous-traitance à l'étranger »* ou contre *« l'implantation d'usines dans le tiers-monde dans un souci de rentabilité et de compétitivité »*, la fédération C.G.T. de l'habillement organisera une journée nationale d'action dans ce secteur le lundi 19 février. *« Dans l'industrie de l'habillement*, soulignent les dirigeants de la fédération, *les trois quarts des 276 000 salariés ont un salaire voisin du SMIC ; 32 000 emplois ont disparu dans la confection depuis 1975, dont plus de 7 000 en 1978, et de graves menaces pèsent sur de nombreuses entreprises. »*

● *Chômage technique dans une aciérie de Fos-sur-Mer.* — A la suite de la grève déclenchée le lundi 5 février, pour des revendications salariales, par quinze maçons fumistes chargés de l'entretien des fours, la direction d'Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) a décidé jeudi de mettre en chômage technique les deux cents ouvriers de l'aciérie, et, *« si le conflit continue »*, les deux cent cinquante travailleurs des laminoirs de l'usine.

● *L'usine de Revin d'Electrolux* est occupée par le personnel depuis le 31 janvier, date à laquelle les deux mille trois cents salariés se sont mis en grève pour protester contre *« la suppression de mille emplois »* d'ici à la fin de 1980 (trois cent quarante selon la direction). Jeudi soir 8 février, un « commando » d'une quinzaine de salariés de cette usine bloquait toujours l'ordinateur central de la société, au siège de Senlis, dans l'Oise (*le Monde* du 9 février).

LES MOUVEMENTS REVENDICATIFS CONTINUENT DANS LES ASSURANCES

Le mouvement revendicatif continue dans la plupart des grandes sociétés d'assurances (*le Monde* du 9 février) : Le jeudi 8 février, plus d'un millier d'employés ont manifesté l'après-midi devant le siège du Groupement des assurances nationales (GAN), rue Pillet-Will, à Paris.

Des manifestations ont eu lieu dans certains centres provinciaux du groupe, et d'autres mouvements sont prévus jusqu'à la réunion, le 14 février, du conseil de discipline de cette société, où trois militants syndicaux ont été mis à pied. D'autre part, à l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), plus d'un demi-millier de personnes étaient en grève jeudi. Plusieurs centaines d'employés avaient également débrayé et occupé les locaux de la société La Préservatrice. Les luttes ont permis d'obtenir certains résultats : 100 F d'augmentation mensuelle à la Fédération continentale, 120 F pour les employés à La Générale et 150 F pour les cadres de cette compagnie.

● *A Saint - Dizier (Haute-Marne)*, les trois cents ouvriers de fonderie de l'usine International Harvester France (fabrication de tracteurs) se sont mis en grève « *illimitée* », le jeudi matin 8 février, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Ce mouvement paralyse la production de l'usine, qui emploie deux mille deux cents ouvriers.

En 1978

20 % DES DEMANDEURS INSCRITS DEPUIS PLUS DE TROIS MOIS ONT ÉTÉ RADIÉS DE L'A.N.P.E.

Sur les 443 691 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois mois, en 1978 à l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) et convoqués par cet organisme dans le cadre de l'opération, maintenant systématique, dite « bilan à trois mois », 34 749 personnes, soit 7,8 %, ont été radiées pour n'avoir pas répondu à cette convocation et 53 929 autres, soit 12,2 %, l'ont été pour n'être plus demandeurs d'emploi.

A la direction générale de l'A.N.P.E., on estime que ce volant de 20 % correspond au pourcentage habituel des inscrits à l'A.N.P.E. qui ne peuvent être véritablement considérés comme des chômeurs.

Les Ardennes laissées sur la touche ?

(Suite de la première page.)

Ne recense-t-on pas dans le département plus de neuf mille demanderus d'emploi — dont 68,3 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans, — soit 8,1 % de la population active ? Un taux de chômage très en flèche par rapport à la moyenne nationale.

Et encore est-on loin du compte. *« La situation va s'aggraver*, reconnaît M. Jacques Monestier, préfet des Ardennes. *Il faut prévoir mille deux cents licenciements d'ici au 30 juin prochain, sans être pour autant à l'abri de mauvaises surprises. »* Une épidémie qui paraît impossible à maîtriser. Chacun s'interroge : *« De quelle charrette ferai-je partie ? Si je montais dans la première, j'aurais peut-être davantage de chances de me recaser. »*

Chaque année, environ deux mille jeunes s'en vont tenter leur chance ailleurs. L'excédent naturel de population ne compense plus le solde migratoire négatif. D'après les dernières statistiques de l'INSEE, le département est appelé à perdre quelque 18 000 habitants entre 1975 et 1985. S'agissait-il d'anticiper ce déclin ? L'inspecteur d'académie avait envisagé la fermeture de quarante-trois classes maternelles et primaires ; devant l'opposition des enseignants, il n'a pu en supprimer que vingt-trois. *« A quoi bon cette stratégie de l'échec*, s'inquiète M. Jean Postel, membre de l'union départementale C.F.D.T. *Désespère-t-on de voir, un jour, les Ardennes remonter la pente? »*

Le département vit depuis longtemps dans un état de crise larvée. Au cours des vingt-cinq dernières années, la fermeture de 256 établissements industriels a entraîné la suppression de 10 540 postes de travail. *Le textile, qui, au début du siècle, occupait environ 12 000 personnes, n'en* retient aujourd'hui guère plus de 700. La métallurgie, qui emploi plus du tiers de la population active, subit les aléas de la sous-traitance. *« Rien ne va plus du côté du bâtiment, des travaux publics, des poids lourds, de la mécanique*, affirme des chefs d'entreprise locaux. *Reste l'automobile, mais pour combien de temps ? »*

Dans ce malheur, l'histoire a sa part. Trois fois envahi, le département fut en quelque sorte mis en quarantaine. Un glacis. *« Nous avons longtemps été privés de routes, au nom des nécessités de la défense nationale*, précise M. Maurice Perin, président du comité d'expansion. *Les chefs d'entreprise étaient obligés d'avoir des positions de repli, loin des frontières. »*. La paix revenue, le patronat local s'est souvent contenté de maintenir en l'état son outil de production, si bien qu'aujourd'hui, les Ardennes héritent d'un tissu industriel archaïque. *« Dans certaines fonderies, on travaille comme en 1880*, indique M. Othello Frezzato, secrétaire général de l'union départementale F.O. *Comment voulez-vous attirer des jeunes vers des métiers aussi pénibles ? »*

Le « kidnapping » de Ford

Que n'a-t-on flatté les Ardennais : *l'avenir leur appartenait.* Leur département devait *« constituer l'un des avant-postes de l'économie française et le trait d'union entre les régions du Nord et de l'Est »*, écrivaient, en 1962, les auteurs du plan régional Champagne. L'installation de Ford à Charleville-Mézières — 4 000 emplois pour une usine de boîte de vitesses — aurait dû consacrer, et de belle manière, une telle vocation. Le *« kidnapping »* de cette entreprise au mois de décembre 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et premier ministre, ruina brutalement cet espoir.

Des compensations, le département en obtint. A l'époque, on parla bien imprudemment de créer 1 500 emplois par an. Plus précisément, fut annoncée l'installation, à Charleville-Mézières, d'une fonderie de Citroën : 1 000 personnes à la fin de l'année 1973 et 4 000 à plus long terme. Des prévisions corrigées depuis lors, compte tenu de la crise : ce seraient seulement 2 500 vers 1984. Les Ardennais en prirent *bonne note.*

Lorsque, tout récemment, M. Barre annonça solennellement la création de 1 000 emplois nouveaux dans le département, on se remit à espérer. Renseignements pris, le premier ministre confirmait pour l'essentiel le plan d'embauche de Citroën. Les Ardennais se fâchèrent tout rouge : *« De qui se moque-t-on ? Le gouvernement va-t-il longtemps encore nous mener en bateau ? N'en finira-t-on pas de nous servir Citroën ? Cela sent un peu le réchauffé. »*

D'où viendra le salut ? D'entreprises extérieures au département ? Ici on n'y croit guère après tant de déconvenues. Peut-être n'y a-t-il d'autre issue que d'entamer, à partir des entreprises existantes une *« conversion douloureuse »* comme le souligne M. Jacques Sourdille, député R.P.R. des Ardennes et président du conseil régional. A son avis, *« il faut faire franchir aux petites et moyennes industries locales un cran technologique pour les engager dans une économie moderne. Si l'Etat dépense trop d'argent à maintenir, coûte que coûte, la production d'acier brut, il ne lui en restera plus suffisamment pour empêcher le dépérissement des activités à haute valeur ajoutée, métallurgiques notamment »*.

Les Ardennais continueront-ils de *« souffrir dignement »* ? comme *semble le constater* M. André Perceval, président de la chambre de commerce de Charleville-Mézières. *« J'ai peur d'une explosion de colère »*, affirme M. Jean Delautre, maire socialiste du chef-lieu des Ardennes. Les syndicats ne sont plus seuls à canaliser le mécontentement ; des comités de défense s'organisent face à la montée des périls. *Lorsque Blagny* — 1 800 habitants — perd ses forges qui occupaient encore 460 personnes, l'affaire, à des titres divers, intéresse toute la population du *bourg.*

Trains bloqués sur la ligne Valenciennes - Thionville, voitures immobilisées sur la voie rapide Charleville-Mézières-Sedan, inspection académique occupée, camion de ferraille déversé devant les grilles de la préfecture : les Ardennais s'étonnent de leur audace. *« On n'aurait jamais vu cela avant. »*

« La lutte sera longue et difficile, admet M. Bernard Poncin, secrétaire général de l'Union *départementale* C.G.T. *A des grèves illimitées, nous préférons des actions ponctuelles. Nous ne voulons donner aucun prétexte aux employeurs pour fermer leurs usines. Notre but est de sauver les entreprises qui existent, pas de les démolir. »*

Même prudence du côté des responsables C.F.D.T. qui cherchent à *« bien mesurer le rapport de forces pour mieux modeler la riposte »*. A leur avis, *« il faut aujourd'hui imaginer des formes d'intervention originales. A quoi sert de lancer un mot d'ordre d'arrêt de travail dans une usine qui tourne déjà au ralenti ? »*.

Si le marché bat des ailes, qui, en définitive, empêchera Ford de fermer son établissement de Sedan ? *« Je suis un tout petit bonhomme à l'échelle d'un groupe comme celui-là »*, ajoute le directeur local. Les Ardennais en seront-ils réduits à *« encaisser des coups »*, indéfiniment, sans pouvoir y répondre ?

Hier, le textile, la boulonnerie, les fonderies. Aujourd'hui, les *travaux publics*, la sidérurgie. A quand le bout du tunnel ? S'ils sentaient que, en haut lieu, on a conscience de la gravité de leur cas, peut-être les Ardennais seraient-ils moins abattus ? *« Notre appartenance à la région Champagne-Ardenne nous porte tort*, soulignent-ils. *La « richesse » de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne dissimule notre pauvreté. »*

Finie cette réserve de bon aloi qui ne paie pas. Les gens d'ici veulent, aujourd'hui, se raconter, déballer ce qu'ils ont sur le cœur et, pourquoi pas, *« faire de l'original et du spectaculaire »*, comme à Nantes ou à Longwy, pour attirer l'attention, pour se prouver aussi que rien n'est vraiment joué. Malgré les apparences.

JACQUES DE BARRIN.

LA L.C.R. DEMANDE A LA GAUCHE DE SE MOBILISER EN VUE D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE

Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.R.C., trotskiste) a adopté mardi 6 février une résolution qui propose aux organisations syndicales *« la grève générale avec occupation de toute la sidérurgie »* pour lutter contre *« le plan Barre et le démantèlement de la sidérurgie »*. Ce texte, publié vendredi 9 février dans *Rouge*, organe de la L.C.R. qui reparaît dans une formule hebdomadaire et non plus quotidienne, précise que, après le mouvement de grève prévu pour le 16 février, *« il ne faut pas laisser la riposte ouvrière se disperser »*.

La résolution indique également : *« La lutte des sidérurgistes n'est pas isolée. D'autres mouvements d'ampleur inégale sont engagés. Pas plus qu'on ne peut se défendre atelier par atelier, usine après usine, on ne pourra mettre en échec la politique du gouvernement région par région. C'est un mouvement d'ensemble qui est à l'ordre du jour.*

Manufrance : la municipalité stéphanoise réclame un engagement financier « réel et important » de l'État

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Manufrance, le travail a repris normalement et dans le calme le jeudi 8 février. Les salariés se sont présentés dès 7 heures aux portes des bureaux et des ateliers où, durant la nuit, cent quatre-vingts d'entre eux avaient assuré une garde qui n'a pas été reconduite. Au cours de la matinée, les deux syndics désignés la veille par le tribunal de commerce de Lyon, MM. Dutrievoz (Saint - Etienne) et Rossignol (Lyon) ont eu un premier entretien sur place avec le P.-D.G., M. René Mestries.

En compagnie de ce dernier, l'après-midi, après avoir visité les locaux, ils ont rencontré M. Marius Boutrand, président du *tribunal de commerce de* Saint-Etienne saisi du dossier de la firme. Rien n'a transpiré de ce premier contact, on sait seulement que le P.-D.G. met la dernière *main au plan de redressement* qu'il soit présenter la semaine prochaine au Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI). Ce plan exigera des *« sacrifices de la part de toutes les parties en présence »*, M. Mestries ne l'a pas dissimulé (*le Monde* du 6 février). Il ne fait donc pas de *doute qu'il débouchera sur des* mesures chirurgicales redoutées par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. qui préparent une action *« d'ampleur nationale »* entre le 12 et le 18 février.

La première journée sous le régime du règlement judiciaire a également été marquée par une déclaration commune de M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, et des deux représentants de la ville au conseil d'administration, MM. René Nicolas, conseiller municipal (P.C.), et Bruno Vennin, adjoint socialiste. Les trois signataires analysent la situation nouvelle créée par le jugement du tribunal consulaire lyonnais. *« Il faut*, écrivent-ils, *reconstruire complètement un plan d'apurement du passif et du redémarrage des activités de l'entreprise. M. Mestries a été désigné P.D.G. pour agir dans ce sens, mais cela ne dépend pas uniquement de sa compétence professionnelle. Cela dépend aussi des syndics et du tribunal de commerce de Saint-Etienne, dont nous souhaitons le concours actif dans l'esprit de l'intérêt public. Cela dépend enfin de l'engagement financier réel et important de l'Etat. Non pas que l'Etat doive fournir tous les fonds nécessaires — il faut trouver des financeurs privés et il en existe — mais ceux-ci n'interviendront que dans la mesure où ils sentiront que le gouvernement s'engage à appuyer le redressement de Manufrance. Ce redressement est une tâche d'intérêt local et même national primordial dans l'état de crise économique et sociale de notre région. (...) C'est pourquoi nous faisons confiance aux représentants des pouvoirs publics pour nous aider. S'ils ne le faisaient pas, il y aurait une crise très grave et nous disons clairement que nous ne craignons pas les procès en responsabilité. »*

L'un de ces procès a déjà été intenté par F.O. *« Pourquoi l'ancien P.-D.G. et la municipalité ont-ils constamment laissé entendre que Manufrance était sur la voie du redressement alors que la situation financière de l'entreprise se dégradait de jour en jour ? » « Ce n'est pas en poursuivant les licenciements ou en prenant des mesures autoritaires à l'encontre des travailleurs que Manufrance pourra poursuivre son activité. »* — P. C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REVILLON FRÈRES

Revillon Frères, après une étude approfondie, avait envisagé de prendre le contrôle de la Société Bertrand Faure-Epeda ; et, à cet effet, avait fait proposer aux actionnaires de cette société une offre d'achat de leurs titres au prix de 215 F l'action.

L'opération, ainsi conçue, présentait des garanties certaines de réussite, tant sur le plan industriel que financier.

En ayant eu connaissance, un groupe bancaire et financier vient de formuler une proposition d'achat pour un prix supérieur fixé à 248 F l'action.

La société Revillon Frères, estimant, en ce qui la concerne, que, à ce niveau, l'opération ne présentait plus d'intérêt suffisant, eu égard aux critères d'investissement et de rentabilité habituels du groupe Revillon, a décidé de ne formuler aucune autre proposition et de se retirer purement et simplement.

SOURCE PERRIER S.A.

Dans sa séance du 7 février 1979, le conseil d'administration de la Source Perrier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978, se soldant par un bénéfice net de 44 561 048,75 F (dont plus-value de 15 416 801,29 F), contre 37 millions 25 230,29 F (dont plus-value et reprise de provision de 24 099 221,48 F) pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'étant établi à 15 580 206 F contre 8 771 887 F pour l'exercice précédent, le résultat avant plus-value et impôt a progressé de 21 millions 697 895,21 F à 44 724 447,16 F d'un exercice à l'autre.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le 30 mars au siège social à Vergèze, la distribution d'un dividende de 7 F par action, soit 10,50 F compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor contre F 5 (soit 7,5 F, avoir fiscal compris) pour l'exercice précédent.

Le conseil a, d'autre part, pris note du démarrage de la nouvelle installation intégrée de Vergèze, installation permettant de quadrupler, pour l'exercice en cours, les expéditions vers les Etats-Unis.

ACIER INVESTISSEMENT

Au 31 janvier 1979, la valeur liquidative provisoire globale d'Acier Investissement était de 319 millions de francs, soit 125,15 F par action.

GROUPE DOLLFUS-MIEG

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du Groupe Dollfus-Mieg pour l'exercice 1978 s'établit provisoirement à 3 824,6 millions de francs, contre 3 424 millions de francs en 1977, soit une progression de 11,7 %.

Par secteur, les chiffres d'affaires ont évolué de la façon suivante (en millions de francs) :

	Exercice 1977	Exercice 1978 (provisoire)	Variation en %
Secteur filterie	847,5	872,6	+ 3
Secteur tissage	2 497,6	2 864,4	+ 14,7
Secteur arts graphiques	78,9	87,6	+ 11
TOTAL	3 424	3 824,6	+ 11,7

Les prix moyens n'ayant que faiblement augmenté d'une année sur l'autre, la hausse du chiffre d'affaires est essentiellement due à la bonne activité qui a régné dans le secteur tissage au deuxième semestre.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 FÉVRIER

Nouveau record sur l'or · Léger redressement des actions

A Paris comme à Londres et sur tous les marchés internationaux, le métal jaune a battu jeudi de nouveaux records de hausse. Le lingot s'est adjugé 490 F avant de s'établir à 34 090 F (après 34 000 F). Le napoléon, lui, n'a pas suivi la même tendance, se contentant d'un gain insignifiant de 0.10 F à 280 F. Même l'emprunt 7 % 1973, indexé sur le lingot, s'est légèrement replié sous la pression de ventes.

Sur le marché des actions, les valeurs pétrolières et, dans une moindre mesure, les sidérurgiques ont « tiré » les indices vers le haut, et l'indicateur instantané a pu terminer en progrès de 0,4 % environ. Cette hausse était néanmoins loin d'être générale et le nombre de baisses est resté très important dans la très grande majorité des compartiments. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par A.D.G. (6 %), Imétal et Crédit national (+ 5 %). A l'inverse, Téléphones S.T.E., Redoute et Penhoët ont cédé entre 2 % et 3 %.

Comme d'habitude, les interventions des « gendarmes » enregistrées mercredi ont donné le sentiment que la baisse allait s'arrêter, et quelques opérateurs privés ont sans doute pris le risque de passer quelques ordres d'achat. Le courant des ventes s'étant simultanément ralenti, le redressement des indices a été facilité. Remarquons d'autre part que l'indice C.A.C. n'est pas descendu au-dessous de 85, niveau précisément retenu par les chartistes des banques comme une « zone de résistance à la baisse ».

P. C.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 11/16 %

LONDRES

Un timide redressement s'amorce vendredi sur le marché, et l'indice des industrielles progresse de 1 point à 449,9. Nouvelle avance des pétroles. Les fonds d'État sont soutenus. La baisse de l'or provoque un assez vif recul des mines sud-africaines.

Or (ouverture) (dollars) 243 90 contre 250 50

VALEURS	CLOTURE 8 2	COURS 9 2
Beecham	592	593
British Petroleum	954	956
Courtaulds	105	105
De Beers	452	449
Imperial Chemical	346	347
Rio Tinto Zinc Corp.	275	275
Shell	614	620
Vickers	172	173
War Loan 3 1/2 %	28	28 1/8
*West Driefontein	34 1/8	32 3/4
*Western Holding	29 1/2	28 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOLYVENT-VENTEC. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 sera de l'ordre de 3,5 millions de francs contre 1,4 million en 1977.

ROBECO. — Le dividende final de l'exercice 1978 a été fixé à 8 florins par action (contre 7,60 en 1977) s'appliquant sur un capital augmenté de deux attributions en actions de 3 1/3 % chacune.

SIEMENS. — L'exercice clos le 30 septembre 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 721 millions de DM pour le groupe contre 850 millions un an plus tôt.

PECHINEY UGINE KUHLMANN. — Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 27 536 millions de francs en 1978 (+ 8,3 % à structures comparables).

DOLLFUS-MIEG. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit provisoirement à 3 824,6 millions de francs pour 1978 (+ 11,7 % par rapport à 1977).

THYSSEN. — Le bénéfice au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1978 a atteint 103,9 millions de D.M. contre 142,9 millions. Le dividende a été fixé à 4 D.M. contre 5,50 D.M.

PAUL DUMAS. — Bénéfice pour l'exercice clos le 30 septembre 1978 : 2,40 millions de francs contre 1,13 million.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 2	9 2
1 dollar (en yens)	198 70	197 85

NEW-YORK

Léger redressement

Après quatre séances consécutives de baisse, les cours se sont légèrement redressés jeudi à Wall Street. A l'issue d'une séance relativement calme (23,36 millions d'actions ont été échangées contre 28,48 millions la veille), l'indice Dow Jones a pu reprendre 2,85 points avant de s'établir à 818,86.

Le nombre de valeurs en hausse l'a emporté sur celui des baisses par 879 contre 518.

Reprise technique ? L'indice Dow Jones a perdu 43,74 points par rapport à son plus haut niveau de l'année, atteint le 26 janvier (859), et il est possible qu'un certain nombre d'opérateurs aient décidé que c'en était assez...

Toute préoccupation n'a cependant pas disparu. Autour du Big Board l'on attendait avec quelque crainte la publication de l'indice des prix de gros en janvier. Enfin, l'incertitude politique en Iran et les nouvelles déclarations « alarmistes » de M. James Schlesinger sur l'approvisionnement pétrolier ont sans doute contribué à freiner les initiatives...

VALEURS	COURS 7 2	COURS 8 2
Alcoa	50 1/4	50 1/2
A.T.T.	62 7/8	62 7/8
Boeing	71	71 1/2
Chase Manhattan Bank	29 5/8	30 ...
Du Pont de Nemours	129 7/8	130 ...
Eastman Kodak	59 5/8	59 7/8
Exxon	49 3/4	50 ...
Ford	40 1/2	40 5/8
General Electric	46 1/2	46 3/8
General Foods	34 3/5	34 7/8
General Motors	65 1/2	64 7/8
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	298 3/8	299 5/8
I.T.T.	28 1/4	28 ...
Kennecott	24 3/8	24 5/8
Mobil Oil	68 1/2	69 1/2
Pfizer	30 1/8	30 3/4
Schlumberger	94 1/8	94 1/2
Texaco	24 1/8	24 1/2
U.A.L. Inc.	26 3/8	25 3/4
Union Carbide	35 3/8	35 3/4
U.S. Steel	23 5/8	23 3/4
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox	57 1/2	57 2/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	7 févr.	8 févr.
Valeurs françaises	99,1	99,8
Valeurs étrangères	108	108,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	84,9	85,5

BOURSE DE PARIS - 8 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 248	4 230	4 28
Allemagne (100 DM)	229 810	229 760	229
Belgique (100 F)	14 597	14 578	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	212 700	212 820	210 50
Danemark (100 krd)	83 080	83 ...	82
Norvège (100 k)	83 740	83 780	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 530	8 523	8 50
Italie (1 000 lires)	5 088	5 083	5 10
Suisse (100 fr.)	254 4 9	255 390	251
Suède (100 krs)	97 700	97 650	96 75
Autriche (100 sch.)	31 408	31 400	31 50
Espagne (100 pes.)	6 139	6 142	5 90
Portugal (100 esc.)	9 025	9 030	9
Canada ($ can 1)	3 555	3 549	3 556
Japon (100 yens)	2 158	2 149	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 2
Or fin (kilo en barre)	33450	34020
Or fin (en lingot)	33600	34090
Pièce française (20 fr)	279 9..	2‥0 ‥
Pièce française (10 fr)	217	223
Pièce suisse (20 fr.)	278 50	2‥0
Union latine (20 fr.)	252 30	252 50
Souverain	281 80	296
Pièce de 20 dollars	1320	1320
Pièce de 10 dollars	720	720
Pièce de 5 dollars	439	440
Pièce de 50 pesos	1281	1323
Pièce de 10 florins	254 90	257 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Nouvelle manifestation à Nantes après les incidents de jeudi

De notre correspondant

Nantes. — Une nouvelle manifestation s'est déroulée à Nantes, ce vendredi 9 février, dès 10 heures, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. pour protester contre l'intervention policière au cours du rassemblement de la veille. De violents affrontements entre manifestants et C.R.S. s'étaient en effet déroulés devant la préfecture de la Loire-Atlantique.

La nouvelle manifestation organisée ce vendredi 9 février à Nantes, à l'appel des unions locales de la C.G.T. et de la C.F.D.T., prolongeait la Journée interprofessionnelle du jeudi 8 février (*le Monde* du 9 février). Le mot d'ordre était cette fois : « Pour vivre et travailler en Loire-Atlantique sans représailles policières. » Les organisations syndicales ont décidé de lancer cet appel pour protester contre l'attitude qu'elles jugent « brutale et provocatrice », des forces de police contre le cortège de jeudi.

A Nantes, l'ampleur de la manifestation, jeudi, dans le cadre d'une journée départementale d'action accompagnée d'une grève de vingt-quatre heures pour traduire « *la détermination des travailleurs de lutter contre le démantèlement industriel de la région* », a surpris. Quinze mille personnes dans la rue à l'appel de l'union locale, cela ne s'était plus vu depuis 1968. A Saint-Nazaire, ils étaient de six à huit mille et à Châteaubriant plus de deux mille sous une forêt de banderoles énumérant les entreprises en difficulté et les secteurs d'activité qui s'écroulent par pans entiers sous l'effet de la crise.

La Loire-Atlantique voit le chômage croître avec une rapidité inquiétante. Alors que le taux moyen des sans-emploi est de 7,4 % de la population active pour la France et de 8,8 % pour la région des pays de Loire, ont enregistré des pointes particulièrement aiguës à Saint-Nazaire (17 %) et à Châteaubriant (13 %), ainsi que dans les agglomérations de La Baule et Pornic de part et d'autre de l'estuaire de la Loire (12 %). L'agglomération nantaise, avec 11 %, est aussi fortement touchée. Elle regroupe à elle seule vingt-trois mille cinq cents des trente-six mille demandeurs d'emploi du département.

Cela explique sans doute la violence des affrontements qui se sont produits au cours de la manifestation de jeudi. Des manifestants ont saccagé, en fin de matinée, les grilles de la préfecture. La police a riposté durement. Des vérifications d'identité, mais pas d'arrestation. Dès jeudi soir, au cours d'une conférence de presse, les syndicats ont fait savoir qu'ils couvraient de leur responsabilité tout le déroulement de la journée : « *S'il y a eu de la casse, qu'on ne la rejette pas sur le dos des marginaux. C'est le fait de l'exaspération des travailleurs.* » — J.-C. M.

● *Noyade d'un enfant dans une piscine.* — Un enfant âgé de six ans et demi, Saïd Briss, s'est noyé, jeudi 8 février après-midi, dans une piscine municipale de Lyon (4e). Cinquante-cinq élèves du groupe scolaire Aveyron, rue Vaucanson, à Lyon (1er), participaient à une séance de natation sous la surveillance de deux maîtres-sauveteurs municipaux et de quatre enseignants. Malgré l'intervention des pompiers et du SAMU, l'enfant n'a pu être ranimé. Une enquête a été ouverte.

● *Trois appareils militaires péruviens* qui avaient disparu le 1er février, ont été retrouvés détruits en territoire chilien, au nord-est d'Arica, annonce ce vendredi 9 février, une station de radio privée de Lima. Selon la radio, les autorités péruviennes auraient tenté, mais en vain, d'envoyer un hélicoptèe sur les lieux. Les gouvernements de Lima et de Santiago n'ont pas encore commenté cette information. — (*A.F.P.*)

LE 10 FÉVRIER

Hausse de 7,2 centimes du litre de fuel domestique et de 7 centimes de celui du gazole

Un comité des prix s'est réuni, ce vendredi 9 février, au ministère de l'économie pour fixer les nouveaux prix des produits pétroliers. Les hausses interviendront dès le 10 février et tiendront compte d'une revalorisation de la marge des sociétés distributrices qui, dans certains cas, n'avait pas bougé depuis deux ans.

Comme l'avait annoncé le conseil des ministres du 7 février, les prix à la pompe de l'essence et du supercarburant seront inchangés ; du moins, dans la zone D (Paris). Dans d'autres zones, la hausse — si hausses il y a — ne pourra pas dépasser 1 centime par litre.

C'est sur les prix du fuel domestique et du gazole — dont le retard par rapport au marché libre s'est accentué ces dernières semaines — que porte donc l'augmentation du 10 février. A la répercussion mécanique du prix du brut, des coûts du frêt et des cours du dollar, il a été ajouté 2 centimes « exceptionnels et temporaires » pour tenir comptes des effets sur les prix de la crise iranienne et permettre de faciliter l'importation de ces produits. Le fuel domestique et le gazole vont donc augmenter respectivement de 7,2 centimes et de 7 centimes par litre. Le prix du gazole passera à Paris à 1,7 9 et celui du fuel domestique (par livraisons unitaires de 2 mètres cubes à 5 mètres cubes) de 91 à 98,2 centimes le litre.

Dans un communiqué, l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) dénonce cette mesure « démagogique et irresponsable ». « Le gouvernement a choisi la facilité entre quinze millions d'électeurs propriétaires de véhicules particuliers et trente mille transporteurs, pour lesquels le gazole constitue la matière première essentielle de leur activité professionnelle », ajoute l'UNOSTRA.

En 1978, la consommation de gazole a été de l'ordre de 8,5 millions de tonnes, celle de fuel domestique de près de 32 millions de tonnes, alors que la consommation de carburants a été de 7,5 millions de tonnes.

LA HAUSSE DES MÉTAUX CONTINUE

La hausse des prix des métaux de base continue, les augmentations étant souvent importantes. Ainsi, le cuivre est à son taux maximum. La société américaine ASARCO vient d'annoncer une majoration de son prix de base de 5,5 cents pour porter la livre de cuivre à 98 cents, niveau le plus élevé jamais atteint par un producteur américain. ASARCO a également augmenté, pour la première fois depuis deux ans, de 25 cents le prix du cadmium pour le porter à 2,75 dollars la livre. Le groupe AMAX a aligné ses tarifs sur ceux d'ASARCO.

Le zinc connaît également une flambée des prix, les principaux producteurs ayant relevé leurs tarifs de 2 cents à 37,5 cents la livre. Quant au plomb, il atteint lui aussi des cours sans précédent. Sur les marchés commerciaux, l'indice Moody's des matières premières (base 100 le 18 décembre 1931) s'est inscrit à 1 024,50 le jeudi 8 février, après avoir établi un record absolu le 7 février à 1 030.

LE GROUPE REVILLON RENONCE A PRENDRE LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ BERTRAND FAURE-ÉPÉDA

Le groupe Revillon Frères renonce à racheter la société Bertrand Faure Epéda, numéro un français du siège automobile (60 % du marché) et gros fabricant de matériels de literie (marque Epéda). Un nouveau prétendant au rachat — un groupe bancaire et financier encore inconnu — lui barre la route en offrant un prix supérieur au sien (240 F par action au lieu de 215 F). « *A ce niveau*, précise un communiqué de Revillon, *l'opération ne présente plus d'intérêt suffisant, eu égard aux critères d'investissement et de rentabilité habituels du groupe.* »

Aussi Revillon a-t-il décidé de se retirer purement et simplement, et la bataille financière, que d'aucuns prévoyaient âpre, n'aura pas lieu.

Cette bataille avait commencé il y a une dizaine de jours quand Revillon (1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 7 000 personnes) avait proposé aux actionnaires de Bertrand Faure Epéda (1,15 milliard de chiffre d'affaires, 6 500 personnes) de prendre le contrôle de l'affaire, dans le but de diversifier encore ses activités déjà multiples (fourrures, parfums, textile, chaussures, ascenseurs).

Dans un communiqué, le groupe Revillon avait annoncé que la mère et la veuve de Gérard Faure, le plus gros actionnaire de la société Bertrand Faure Epéda, récemment décédé, étaient favorables à l'opération. La famille avait démenti ces allégations ; elle laisse entendre que d'autres groupes étaient intéressés au rachat de la firme. Le nom du groupe financier qui a fait pièce à Revillon devrait être connu rapidement.

● *Renault et Mercedes en Thaïlande.* — Les deux groupes automobiles vont commencer dans ce pays une production de cinquante automobiles par mois chacun, elles seront astreintes à s'approvisionner localement en pièces détachées, pour 35 % de la valeur totale des éléments. Renault commencera en juin à monter des « R. 20 TS, Mercedes, dès le mois de juillet, assemblera son modèle 123.

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1979 a été tiré à 577 689 exemplaires.

A l'hôpital-hospice de Puget-Théniers

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE A LA SUITE DU DÉCÈS DE TROIS PENSIONNAIRES

(De notre correspondant.)

Nice. — Une enquête administrative et judiciaire a été ouverte à la suite du décès, à vingt-quatre heures d'intervalle, de trois pensionnaires de l'hôpital-hospice de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).

Lundi 5 février, M. Pierre Pierini, soixante-neuf ans, et Arthur Ginesy, soixante et onze ans, étaient transportés à l'hôpital Saint-Roch, à Nice, après avoir présenté des symptômes similaires, vomissements et déjection de sang. Le premier succombait au cours du transport et le second peu après son admission. Le lendemain, un troisième pensionnaire, M. Jean-Baptiste Lions, soixante-quinze ans, était pris des mêmes malaises et mourait à son tour.

A la suite de ce triple décès, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale a été saisie, ainsi que le parquet de Nice. Celui-ci a ordonné l'autopsie de la troisième victime, qui doit être effectuée ce vendredi. En attendant les résultats de l'examen médico-légal, l'hypothèse la plus avancée est celle d'une intoxication alimentaire.

Les symptômes présentés par les victimes et une quatrième personne qui a surmonté la crise s'apparentaient aux manifestations, au stade ultime de son évolution, d'une affection des voies digestives, notamment hépatique.

RENÉ VIVÈS.

L'ACCIDENT DU TRAVAIL DE SUCY-EN-BRIE A FAIT UN MORT

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos dernières éditions (*le Monde* du 9 février), quatre ouvriers ont été ensevelis jeudi matin 8 février par une coulée de terre, sur un chantier de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). L'un d'eux, M. Manuel Rosa, vingt-sept ans, a été retrouvé mort. Un autre, M. André Warin, quarante-neuf ans, conducteur d'engin, a été transporté dans un état grave à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges. Il a fallu plusieurs heures d'efforts avant que les sauveteurs ne parviennent à dégager ses compagnons, MM. José Paulo, quarante-trois ans, et Alfredo d'Annuciacao, trente-quatre ans, qui avaient dû être placés sous appareil respiratoire, leur tête seule sortant de la masse de terre. En fin d'après-midi, ces deux ouvriers, d'origine portugaise, très grièvement blessés, étaient transportés par hélicoptère à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil.

L'accident s'est produit vers 10 h 30. Une des parois de la tranchée destinée à l'écoulement des eaux usées de la ville de Sucy, sur le chantier de la société INFRA, une entreprise de travaux publics, s'est effondrée sur les ouvriers. Elle a provoqué la chute de plusieurs mètres cubes de terre, déblayée les jours précédents et posée, apparemment sans précautions, au bord du trou, profond de 4 mètres environ.

« *L'absence de toute pièce d'étaiement sur un tel terrain en cette saison*, a déclaré jeudi soir le commissaire de la circonscription, M. Alain Fontaine, *constitue une faute de sécurité très grave. Le sol sablonneux est en effet très instable par nature, et les pluies de ces jours derniers ont fortement miné le terrain.* » Jeudi soir, de nombreux ouvriers de la société INFRA étaient venus sur les lieux du drame pour avoir des nouvelles de leurs camarades. Les contremaîtres de l'entreprise, qui craignaient visiblement un rassemblement, les ont priés, sans douceur, de rentrer chez eux. Le parquet a ordonné l'autopsie du corps de M. Manuel Rosa.

